

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Magazine TV - Radio

NOTRE MINI-HEBDO

(Pages 23-26)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Sous réserve d'approbation ouest-allemande

Accord à Bruxelles

sur un relèvement

des prix agricoles

BRUXELLES (AFP-AP). — Les ministres de l'agriculture du Marché commun sont convenus vendredi, après une dernière nuit de délibérations, de relever les prix agricoles dans la Communauté de 5%, mais l'accord doit encore être soumis à l'approbation du gouvernement ouest-allemand, a annoncé aux journalistes le ministre français, M. Christian Bonnet, visiblement déçu du résultat de la session de trois jours du conseil.

LES IDÉES ET LES FAITS

Réforme scolaire

En célébrant le rapprochement franco-grec après la chute de la junte des colonels, M. Valéry Giscard d'Estaing — et c'est un bon point à son actif a eu une phrase heureuse. Il a rappelé tout ce que la France doit à la civilisation hellénique. Il n'en a pas fallu davantage pour que l'éditorialiste du « Monde » ait trouvé curieuse cette réflexion, craignant qu'elle ne froissât la Turquie dans le conflit qui l'oppose à la Grèce. Où va-t-on si le journal qui se prétend le plus sérieux d'outre-Jura renie aussi les sources spirituelles de la nation? (Voir notre article de la FAN du 14 septembre).

Mais le président de la République, si bien qu'il ait été en l'occurrence, ne va pas jusqu'au bout de sa logique. Fidèle à sa formule de changement pour le changement (mais dans la « même France » a-t-il ajouté à la TV, ce qui est quelque peu contradictoire), il eût été étonnant qu'il ne l'appliquât pas à la réforme de l'enseignement. Pourtant, que de projets avortés depuis 1968, si bien qu'en gros on en est resté aux méthodes antérieures, mais dans un climat singulièrement détérioré aussi bien chez les professeurs que chez les étudiants ou les lycéens. Le chef d'Etat a confié cette tâche à son nouveau ministre de l'Education nationale, M. Haby, qui s'est empressé de jeter bas ce qu'avait entrepris son prédécesseur, M. Fontanet, d'une manière d'ailleurs aussi malvenue. Cela a mal commencé. M. Haby a convoqué des « groupes de travail » dominés par les syndicats. Successivement, la F.E.N. (enseignement gauchiste), la C.F.D.T. et même la F.O. se sont dérobées, prétextant que l'école projetée n'était pas assez politisée, ouverte sur le monde démocratique, comme on dit en leur jargon.

Quant à nous, c'est le fond même du projet Haby qui nous paraît le plus préjudiciable à l'avenir de la culture. Si nous avons bien compris les deux articles que le ministre a publiés dans le « Figaro », il entend rogner, sous prétexte de hâter la spécialisation, la durée de temps de lycée, et par le bas et par le haut, en allongeant les études primaires et en facilitant l'accès prématuré aux universités déjà surencombrées et où, à la rentrée, il faudra mettre à pied nombre de professeurs auxiliaires.

C'est la politique de l'omelette dont on coupe les deux extrémités pour rendre le centre plus baveux, ainsi définie par un journaliste radical, Eugène Lautier qui eut son heure de célébrité dans les années vingt. Mais ici tout porte à croire que le centre sera moins baveux, le lycée étant par excellence le lieu de formation culturelle par l'octroi de ces grandes disciplines que sont le français, l'histoire, les mathématiques, les sciences et le latin que l'Eglise a abandonné en y perdant l'expression de son universalité et dont J.-B. Morvan rappelait qu'il apportait la précision des termes et le sens des distinctions essentielles.

L'Etat ferait mieux de développer les écoles professionnelles, parallèlement, qui forment les métiers égaux en dignité dont la France a tant besoin, au lieu de se prêter à un « confusionnisme » pseudo-intellectuel. Montaigne disait qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine. Et à Sainte-Hélène, Napoléon écrivait dans son Mémorial: « Il faut inculquer aux enfants de bonne heure la morale et les sciences. Impossible de savoir tout et bien ». Significative concordance de vues de deux esprits géniaux, si différents l'un de l'autre.

René BRAICHT

Son collègue ouest-allemand, M. Ertl, a refusé de préciser si son gouvernement allait souscrire automatiquement à l'accord.

Son refus pourrait provoquer une recrudescence des manifestations d'agriculteurs dans la Communauté, comme le laissent déjà entendre à Bruxelles les dirigeants syndicaux français.

De son côté le chancelier Schmidt a déclaré vendredi devant le Bundestag que les prix agricoles de l'intérieur de la Communauté européenne pourraient donner lieu à de « graves conflits » entre les partenaires européens.

M. Schmidt a souligné que les partenaires de la R.F.A. faisaient pression sur celle-ci pour qu'elle admette un taux d'inflation sur son territoire plus compatible avec le leur. « Il n'en est pas question », a déclaré le chancelier.

La délégation française, soutenue par celles de Belgique et d'Irlande, a vivement fait pression pour une augmentation de 8% destinée à compléter la hausse de 8,5% que la C.E.E. a accordé aux agriculteurs en mars dernier.

M. Bonnet a estimé que les résultats obtenus n'étaient « ni une victoire ni une défaite » pour aucun des Neuf pays membres.

Les ministres belge et irlandais ont toutefois déclaré que les mesures adoptées par le conseil en se fondant sur les propositions de la commission exécutive étaient satisfaisantes.

M. Peart, ministre britannique de l'agriculture, semblait très heureux du résultat de la réunion. Il s'est déclaré, convaincu, comme son collègue néerlandais M. van der Stee, que les décisions de Bruxelles avaient des effets limités pour les consommateurs.

La réunion s'est terminée à 5 h 30. A un certain moment, M. Ertl a demandé une interruption de séance pour consulter le chancelier Schmidt. M. Bonnet en a profité pour téléphoner au président Giscard d'Estaing à Paris.

M. Bonnet a reconnu que certains pays — la France, en particulier — auraient souhaité une augmentation plus généreuse, mais a ajouté que certains pays, d'avantage préoccupés par la défense des consommateurs, s'y étaient opposés. Il s'agit notamment de l'Allemagne fédérale, du Danemark et du Royaume-Uni.

L'accord porte également sur une dévaluation de 8,4 pour cent de la « livre verte » britannique, utilisée pour le calcul des prix agricoles, et sur une dévaluation de 11,9 pour cent de la « livre verte » irlandaise. Ces mesures augmenteront automatiquement le revenu des agriculteurs britanniques et irlandais dans leurs échanges avec les autres pays membres.

Dans son communiqué final, le conseil ne se prononce pas sur la légalité des mesures déjà prises par la France, la Belgique et le Luxembourg pour protéger le revenu de leurs agriculteurs et dont la commission a souligné qu'elles étaient contraires aux règles de la Communauté. Les ministres se sont contentés d'exhorter les autres Etats-membres à ne pas adopter de mesures semblables, a déclaré M. Bonnet.

La plupart des nouveaux prix garantis entreront en vigueur à partir du 1er octobre.

Les ministres ont également décidé que les prix pour l'année prochaine seraient fixés avant le 1er février soit un mois plus tôt que d'habitude.

Deuxième rendez-vous pour la sonde américaine « Mariner-10 » photographiera la planète Mercure « à bout portant »

De notre collaborateur scientifique :

C'est ce soir à 21 h 59 que la sonde américaine « Mariner-10 », après avoir parcouru 560 millions de kilomètres, survolera pour la deuxième fois la planète Mercure, à une altitude d'environ 50.000 kilomètres. Une réédition qu'a rendu possible un subtil calcul de trajectoire dès avant le lancement du vaisseau le 3 novembre 1973, puisque les savants de la N.A.S.A. ont effectivement parvenus à placer « Mariner-10 » sur une orbite solaire parcourue en 176 jours, soit le double de la propre révolution de la planète. Il est ainsi possible d'envisager théoriquement un survol tous les 5 mois et 23 jours, pour autant que les systèmes de bord disposent de suffisamment

d'énergie pour les légers ajustements de trajectoire nécessaires. Aussi, les techniciens du « Jet Propulsion Laboratory (J.P.L.) », responsables de mission de « Mariner-10 », entendent-ils en effet renouveler une troisième fois, en mars 1975, leur étude de Mercure à bout portant.

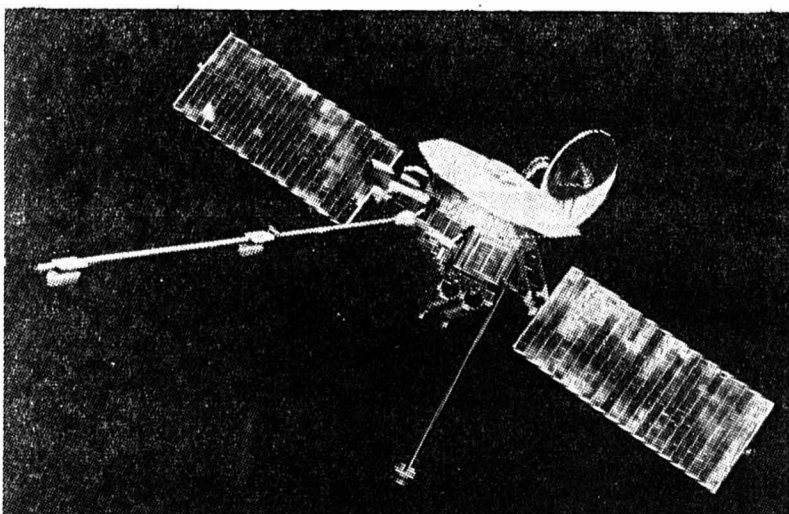
MOISSON DE PHOTOS

Car c'est bien « à bout portant » — une altitude de 50.000 kilomètres est insignifiante en regard de notre éloignement de Mercure, plus de 150 millions de kilomètres — que la sonde américaine va photographier cette planète étrange, la plus proche du Soleil. Et alors que son premier survol, le 29 mars, s'était fait au-dessus de la partie obscure de la planète, celui de ce soir aura lieu au-dessus de sa face éclairée, ce qui

permettra à « Mariner-10 » de photographier, entre autres, la région du pôle Sud, inobservable il y a six mois.

Au terme de la suite d'observations scientifiques et photographiques, qui devait débuter vendredi dès 21 h 41 et qui doit s'achever demain à 22 h 40, les spécialistes du J.P.L. espèrent obtenir 500 clichés supplémentaires, ce qui étendra la surface couverte par les cartes qu'ils ont déjà établies jusqu'à 60% de la surface de Mercure. En raison de la panne d'enregistreur survenue à bord de la sonde le mois dernier, seul le complexe d'antennes de Goldstone, en Californie, sera à même de recevoir, toutes les 42 secondes, les photos à haute résolution que transmettra « Mariner-10 », les antennes de Madrid et de Canberra (Australie) étant réduites à recevoir des photos bien moins détaillées.

Eric SCHAERLIG
(Lire la suite à la dernière page)



La sonde « Mariner-10 ».

(Archives)

Cinq tonnes de lumière

On parle beaucoup d'économiser l'énergie. Cela ne semble pas préoccuper outre mesure le peintre-sculpteur milanais Pietro Conti. Nous le voyons mettre la dernière main à sa dernière création, un gigantesque lustre destiné à une mosquée indonésienne. Quelques chiffres: le lustre pèse 5 tonnes, mesure 16 mètres de circonférence, est composé de 15.000 pièces de cristal et compte 900 ampoules électriques. De quoi éclairer bien des méditations. (Téléphoto AP)

Selon le secrétaire général de l'Organisation Pétrole: l'O.P.E.P. déciderait une hausse de douze pour cent

BEYROUTH (AFP - AP). — L'OPEP décidera une hausse de 12% du prix du pétrole, au cours de sa prochaine conférence à Vienne début janvier, prévoit M. Khene (Algérie), secrétaire général de l'Organisation des exportateurs de pétrole, dans une interview publiée hier par le quotidien libanais « Al Bayrak » (indépendant).

Selon le secrétaire général de l'OPEP, ce taux d'augmentation est préconisé par d'éminents experts, en fonction de l'inflation mondiale.

M. Khene indique, en outre, qu'il n'y a pas de différend entre l'Arabie saoudite et les autres membres de l'OPEP en ce qui concerne le prix du pétrole.

Quant au niveau de production, le secrétaire général de l'OPEP déclare que les Etats membres se sont engagés à réduire leur production, au cas où les prix auraient tendance à baisser à la suite d'une éventuelle augmentation de la production saoudienne.

M. Khene prévoit aussi que l'Arabie saoudite prendra le contrôle de l'ARAMCO — la plus grosse compagnie productrice de pétrole — avant la fin de l'année.

Selon le secrétaire général, le fait que l'Arabie saoudite ne se soit pas associée à la récente décision, prise à Vienne par les pays de l'OPEP, d'augmenter légèrement les royalties et la fiscalité du pétrole n'était pas dû à une divergence entre les producteurs.

« L'attitude de l'Arabie saoudite, explique-t-il, est liée à ses négociations actuelles visant à prendre le

contrôle à 100% de l'ARAMCO, ce qui devrait être conclu avant la fin de l'année. »

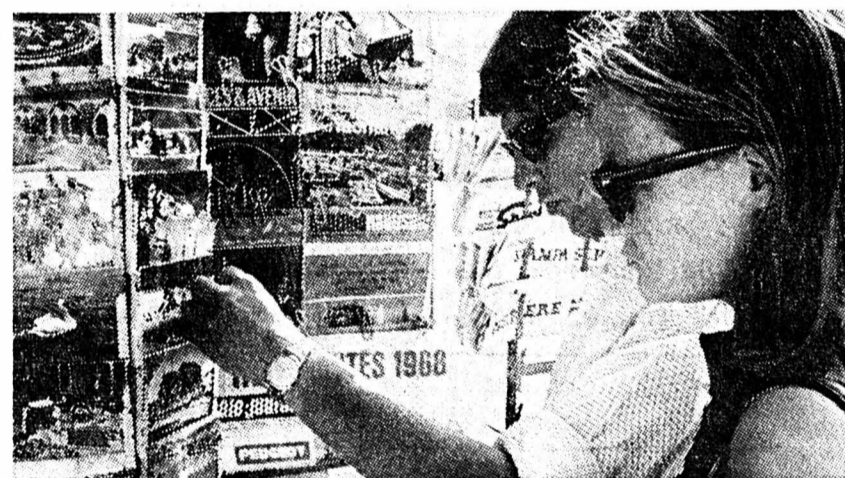
L'Arabie saoudite a acquis en juin 60% des parts de l'ARAMCO aux termes de ce qui a été officiellement qualifié d'« arrangement provisoire ».

L'ARAMCO extrait 95% des 8,2 millions de barils produits chaque jour en Arabie saoudite.

Le secrétaire général de l'OPEP a précisé que les négociations portent actuellement sur le montant des indemnités que l'Arabie saoudite devrait payer aux compagnies étrangères membres de l'ARAMCO pour les 40% de parts qui leur restent. Ces compagnies sont l'EXXON, la TEXACO, la Standard Oil et la Mobil.

Hôtes étrangers moins nombreux en juillet

L'hôtellerie suisse subit les effets néfastes de l'inflation



Moins de « bons balsers de Suisse ».

(Archives)

BERNE (ATS). — D'après les relevés du bureau fédéral de statistique, l'importante réduction de la demande étrangère a été ressentie dans l'hôtellerie non seulement en avril, mai et juin, mais aussi en juillet. Tandis que l'apport intérieur a gardé la même ampleur que l'année dernière, le nombre des nuitées d'hôtes étrangers a diminué d'environ 15% et se chiffre à 2,65 millions, résultat le plus faible obtenu en juillet depuis 1963. En régression de 460.000 unités ou de 9 1/2 %, le total général des nuitées passées dans l'hôtellerie est ainsi ramené à 4,32 millions.

L'évolution défavorable de la demande étrangère, notamment de celle de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et des pays du

Bénélux ont différentes causes aux effets parfois conjugués. Il s'agit avant tout des nouvelles parités monétaires, de la concurrence accrue sur le marché du tourisme international, des difficultés économiques de quelques pays qui fournissent habituellement de nombreux clients à l'hôtellerie suisse, de l'incertitude qui règne dans bien des pays quant à la conjoncture à venir, des taux d'inflation généralement élevés, du renchérissement des services touristiques, de la réduction probable ou déjà effective des revenus personnels disponibles.

De même qu'en juin, la diminution de la clientèle est due en premier lieu aux Britanniques (-45%), aux Français (-23%), aux Italiens (-21%), aux Belges (-15%), aux Nord-Américains (-15%) et aux Allemands (-10%). Bien qu'ils aient été moins nombreux qu'il y a un an, les citoyens de la République fédérale d'Allemagne forment une fois de plus et de beaucoup le principal groupe de touristes étrangers. Viennent ensuite les Belges, les Nord-Américains, les Français, les Néerlandais et les Britanniques. A des degrés divers, certes, le repli observé en juillet a touché toutes les régions. Les pertes varient entre 2 1/2 % aux Grisons et 16 % en Suisse centrale.

Du 1er janvier au 31 juillet, l'hôtellerie suisse a enregistré 19,67 millions de nuitées, dont 8,02 millions pour les hôtes du pays et 11,65 millions ou 59% (62 l'année dernière) pour la clientèle étrangère. L'expansion de l'apport intérieur (+ 1 1/2 %) est restée insignifiante par rapport à la diminution de la demande extérieure (-10%). (Lire la suite en page 15)

Des millions d'Indiens touchés par la famine

LA NOUVELLE-DELHI (AFP). — La famine continue à s'étendre dans le nord de l'Inde. Les personnes touchées se comptent par dizaines de millions, les morts par centaines sinon par milliers, et alors que les opérations de secours ne se développent que lentement, les scènes d'émeutes et de pillage de populations poussées par la faim commencent à se multiplier dans les Etats du nord du pays.

La situation est surtout dramatique au Bengale occidental à la frontière

du Bangla-desh, où la sécheresse à l'ouest se double d'inondations à l'est. Un membre du gouvernement du Bengale occidental a estimé à plus de 15 millions, sur une population totale de 44,5 millions, « les personnes qui meurent de faim ou ne prennent qu'un seul repas par jour ». Officiellement, la famine a déjà fait plus de 80 morts, mais selon des informations non confirmées par le gouvernement de Calcutta, le nombre des victimes serait nettement plus élevé et dépasserait 400 morts.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Des lots de robes manteaux, pulls, etc... à la

foire aux textiles

centre - **COPO** - **portés - C**

Exposition-vente de **tapis d'Orient**

Prix discount

LE SALON DES TROIS DIMANCHES

Les maîtres de dessin exposent

DEMAIN DERNIER JOUR

Maison VALLIER - CRESSIER (NE)

Aujourd'hui

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

ouverte de 8 h à 17 h en collaboration avec la Société de mycologie de Neuchâtel

3me étage

armourins neuchatel

A notre supermarché grande vente de champignons frais

Auvernier fête sa vendange

ce soir encore jusqu'à 2 heures du matin

Trams à 2 heures

2013 COLOMBIER

BUFFET DU TRAM

038 / 41 11 98

M. et M^{me} J. Casella-Siévi

Dès aujourd'hui

LA CHASSE

EXPOSITION GUSTAVO VAZQUEZ

de 9 à 12 h et de 14 à 18 heures

GALERIE ARTS ANCIENS, BEVAIX

Tél. 46 13 53

LES 3 d'BLANC

Journal humoristique de la Fête des vendanges

En vente partout : Fr. 1.-

Hôtel de la Croix-Blanche CRESSIER (NE)

Tél. 47 11 66

LA CHASSE

AUVERNIER fête sa vendange

VINS : prix officiels

Bouteilles de blanc : Fr. 10.-

Bouteilles de rouge : Fr. 13.-

BOUDRY

Salle de spectacles

21 h - 3 h samedi 21 septembre 1974

BAL

Orchestre : « Les Jacksons »

Organisation : Société canine Boudry

CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS

Samedi 21, mercredi 25, samedi 28 septembre, à 14 h 30

Matinées pour enfants

« Là où brille le Soleil »

Spectacle de théâtre présenté par une troupe du Centre culturel neuchâtelois.

Entrée : Fr. 2.-. Réservations : tél. 25 90 74. — Ce spectacle s'adresse aux enfants de 5 à 10 ans.

BIENTÔT LE VERJUS

Parution mercredi

RAOUL FOLLEREAU

parlera à NEUCHATEL

Samedi : Messe de 18 h 00

Dimanche : Messe de 11 h 00 à la Grande salle du Faubourg de l'Hôpital 65

A SAINT-BLAISE

Dimanche : célébration ecuménique à 10 h 00 au Grand auditoire de Vigner. Participation de la fanfare et des chœurs paroissiaux.

Aux deux places vente de livres et disques

CAFÉ DE LA TOUR

Ce soir

DANSE

jusqu'à 2 heures

SECTION NEUCHATELOISE

Journée CHAMPIGNONS

Dimanche 29 septembre 1974

Renseignements et inscriptions à l'Office, Promenade-Noire 1

Tél. 24 15 31

Nouvel arrivage. Importation directe

Manteau trois-quarts agneau Fr. 395.-

Blouson hommes agneau Fr. 395.-

Manteau mouton brodé Fr. 195.-

Shop-Import - Portes-Rouges 149

Aujourd'hui à CORCELLES

Tournoi de volleyball

DANSE dès 20 h 30, à la salle

BOUDRY sous l'église catholique

Ce soir à 20 h

LOTO

de la paroisse - Abonnements

AVIS TARDIFS

Fr. 3.- par millimètre de hauteur

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

SAINT-AUBIN

Place du bord du lac

Samedi 21 septembre à 20 h 30

DANSE

Orchestre Rudi Frei

Entrée libre - ticket de danse.

Dimanche 22 septembre, dès 8 h 30

FÊTE ROMANDE DE LUTTE LIBRE

avec la participation des 150 meilleurs lutteurs romands et de la fanfare de Provence.

Salle de spectacles, BOUDRY

Samedi 28 septembre, à 20 h 30

Démonstration de l'équipe nationale féminine de gymnastique à l'artistic

Dès 21 h 30

GRAND BAL DES SPORTS avec l'orchestre Rudi Frei

Organisation : S.F.G. féminine, Boudry C.E.P. Cortaillod

Ce soir - LA ROTONDE - 20 h 30

INAUGURATION DES NOUVEAUX UNIFORMES DE LA SOCIÉTÉ « LA BAGUETTE »

(Voir annonce intérieur du journal)

HAUTERIVE FÊTE D'AUTOMNE

ce soir, dès 20 h 30

DANSE, orchestre Raymond Claude

ANTIQUITÉS CERNIER

ouvert tous les samedis

Naissances

Ronald et Eliane

GEISER-JEANERET ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sabine

20 septembre 1974

Maternité des Draizes 1 Cadolles 2016 Cortaillod

Anne-Corinne a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Yves - Aloïs

19 septembre 1974

Monsieur et Madame Michel VOLLENWEIDER

Maternité Grand-Rue 44 Pourtalès 2012 Auvernier

Fabienne et Claude

GYGAX-BERTHOUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Vincent - Richard

20 septembre 1974

Maternité Avenue Soguel 21 Landeueux 2035 Corcelles

TOUT POUR BÉBÉ

Tél. 24 10 22

baby confort

NEUCHATEL

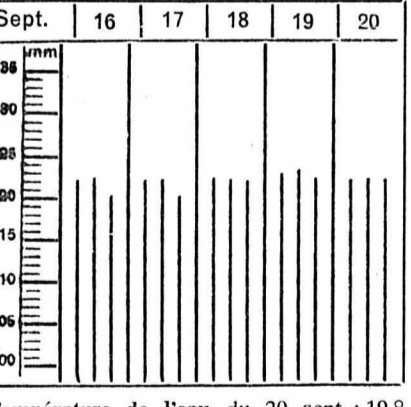
Rue des Bercles 1 GRAND CHOIX

Rue des Chavannes 12

VOYEZ NOS RAYONS MINI-PRIX

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, E 20 sept. Température : moyenne : 16,0 ; min : 14,0 ; max : 21,1. Baromètre : moyenne : 719,8. Vent dominant : direction, sud-est, faible jusqu'à 14 heures, ensuite nord, modéré ; dès 16 h, nord, assez fort à fort. Etat du ciel : couvert jusqu'à 10 heures, ensuite nuageux, soir couvert.



Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse, Valais, Tessin : Après dissipation du brouillard élevé, le temps sera ensoleillé en général, mais brumeux en plaine où la température atteindra 18 à 23 degrés l'après-midi. Le vent sera faible et variable à tous les niveaux et l'isotherme de zéro degré se trouve vers 3000 m. Suisse alémanique, Grisons : mer de brouillard avec limite supérieure vers 2000 m, se dissipant au cours de la matinée, puis temps ensoleillé. Température minimum 10 à 14 degrés, maximum 15 à 20 degrés.

Evolution pour dimanche et lundi : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel tout d'abord très nuageux en général. Par la suite, pluie dans l'ouest et éclaircies de foehn dans l'est. Sud des Alpes et Engadine : ciel tout d'abord changeant ou très nuageux, puis augmentation de la couverture nuageuse et pluie. Légère baisse de la température sur toute la Suisse.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 septembre, Balmer, Martine, fille de Jacques-Henri, ferblantier-appareilleur, Boudevilliers, et de Nicole, née Kessler ; Bonjour, Sandra, fille de Roland-Bernard, magasinier, le Landeron, et de Liliane, née Schertenleib ; Hürlimann, Valérie-Monique, fille de Meinrad-Gottfried, chauffeur, Marin, et d'Agnès-Marthe, née Breton ; Grandchamp, Vincent, fils de Bernard-Henri, mécanicien d'entretien, Cortaillod, et de Jacqueline-Simone, née Realini.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 13 septembre, Anguza, Angelo, maçon, et Isgro, Maria, les deux à Neuchâtel ; 20 Jacot, Daniel-Willy, quincaillier, et Robert, Patricia, les deux à Neuchâtel ; Gertsch, Maurice-Jean, employé de banque, Zurich, et Pillonel, Gyliane, Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRÉS. — 19 septembre, Finger Jean-Jacques, fondé de pouvoir, Vernier, et Vauclair, Michèle-Carmen, Neuchâtel ; 20 Brandt, Jean-Claude, couvreur, et Porret, Marie-José, les deux à Neuchâtel ; Baidès, Juan-Manuel, sommelier, Neuchâtel, et Roxo, Maria-Eduina, la Chaux-de-Fonds ; Monney, Georges, boucher-vendeur, Neuchâtel, et Berger, Claire-Lise, Cornaux ; Ribaux, Denys, ingénieur technicien, et Montandon, Anne-Geneviève, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 18 septembre, Desaulles, Benjamin, né en 1893, ancien manœuvre, Châtillon, veuf d'Anne-Marie, née Décosterd ; 19 Bahon, Jules-Henri, né en 1896, ancien horloger, Corcelles, veuf de Laure-Mina, née Dubois.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je sais en qui j'ai cru.

Madame Eugène Bart-Vessaz ; Madame et Monsieur Hermann Hirschi-Bart et leurs enfants, Jean-Pierre, Marlène et son fiancé, Jocelyne et Sonia, à Cudrefin ; Monsieur et Madame Raymond Bart-Derron et leurs enfants, Claude-Alain, Patrick et Sylviane, à Cudrefin ; Monsieur et Madame Jean Beck-Bart, à Cudrefin, leurs enfants et petits-enfants, à Montet, Serrières et Marin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André BART-VESSAZ

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 68me année, après une longue maladie, supportée avec un courage admirable.

Cudrefin, le 20 septembre 1974.

Heureux celui qui, quittant cette terre, a laissé derrière lui l'empreinte de ses pas ; d'y voir briller le rayon de lumière qui doit servir à tous de guide et de soutien.

L'ensevelissement aura lieu lundi 23 septembre, à Cudrefin.

Culte pour la famille à 13 heures à la chapelle.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame et Monsieur Félix Fahrni-Leuba, à Buttes, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Angelo Medici-Leuba, au Prévoux, et leurs enfants ; Les descendants de feu Henri Cousin ; Les descendants de feu Zélim Leuba, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, parente et amie,

Madame Marguerite LEUBA

née COUSIN

enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 75me année, après une longue maladie, supportée avec un courage exemplaire.

Le Locle, le 20 septembre 1974. (Bournot 33)

J'ai cherché l'Eternel et Il m'a répondu. Il m'a délivré de toutes mes frayeurs.

Ps. 34 : 5.

L'incinération aura lieu, lundi 23 septembre, à la Chaux-de-Fonds.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Angelo Medici-Leuba, 2413 le Prévoux.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, c.c.p. 20 - 6717

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

21 ans,

étudiante en orthophonie,

protestante, allure sportive, caractère gai et sincère, correspondrait en

vue de mariage

avec jeune homme sérieux.

Ecrire à CIA — FAN 880 rue Goy — QUIMPER (France).

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Madame Joseph Pizzera-Butzberger ; Monsieur et Madame Claude Pizzera ; Madame Josette Pizzera ; Monsieur et Madame Benoît Pizzera et leurs enfants Adrien et Raphaël, à Neuchâtel ; Monsieur Vincent Pizzera et sa fiancée, Mademoiselle Anne-Marie O'Donovan, en France ; Madame Louis Pizzera, à Neuchâtel ; Monsieur Pierre-Louis Pizzera, en Italie ; Monsieur Pierre Butzberger, au Maroc ; Madame Charles Pizzera, en Italie ; Madame Rosa Vacchelli ; Les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

ENTREPRENEUR

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République italienne

leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, neveu, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 84me année, muni des sacrements de l'Eglise.

2013 Colombier, le 18 septembre 1974. (Sombacour 12)

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu, dans la plus stricte intimité, vendredi 20 septembre 1974

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Conseil d'administration et la Direction de PIZZERA S.A., à Neuchâtel, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

leur président

Ils rendent un hommage ému à celui dont les hautes qualités ont permis le développement de leur société.

Les collaborateurs, employés et ouvriers de PIZZERA S.A., à Neuchâtel, doivent annoncer avec tristesse le décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

président du Conseil

qui fut pour eux l'exemple du grand patron.

Le Conseil d'administration, la Direction et les collaborateurs de la SOCIÉTÉ TECHNIQUE S.A., à Neuchâtel, ont la pénible obligation d'annoncer le décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

président du Conseil

Sa grande bienveillance, ses avis et ses décisions ont été hautement appréciés et restent gravés dans leurs mémoires.

Le comité et les membres du Rotary Club de Neuchâtel ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

membre d'honneur

Le rayonnement de sa forte personnalité a marqué les années de son passage parmi nous.

Le Conseil d'administration et la Direction de PIERSA S.A., à Marin, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

président du Conseil

Sa clairvoyance et son efficacité ont été bénéfiques pour l'entreprise, qui lui en est profondément reconnaissante.

La Société d'alpage de Dombresson a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph BRUNISHOLZ

berger de la société.

L'incinération aura lieu le samedi 21 septembre, à 11 heures, au crématoire de Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Profondément touchées des témoignages de sympathie reçus, la famille de

Madame Mathilde HUGUENIN

adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, septembre 1974.

La famille de

Monsieur Charles ROULIN

remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à son grand deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue pour leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs.

Saint-Aubin, septembre 1974.

Le Conseil d'administration et la Direction de PIZZERA & POLETTI S.A., à Lausanne, font part avec un profond chagrin du décès de

Monsieur Joseph PIZZERA

président du Conseil

Par son dynamisme et son intelligence, leur président a été pour eux un exemple inoubliable.

La société de tir « Les Armes de guerre » de Noiraigue a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Frédéric HUMMEL

membre dévoué de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Henri Bahon ; Monsieur et Madame Daniel Bahon ; Monsieur et Madame Eric Bahon et leur fils ; Monsieur et Madame André Bahon et leur fille, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules BAHON

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 78me année.

Corcelles, le 19 septembre 1974.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 21 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille : Terreaux 14, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L. Wasserfallen sa

Pompes funèbres

Rue du Seyon 24 a

2000 Neuchâtel

transports en tous lieux

toutes formalités

téléphone 038/25 11 08

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 26.-

Puis renouvellement au tarif suivant :

3 mois Fr. 26.- 6 mois Fr. 48.- 1 an Fr. 92.-

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Quelque 5000 fr. se sont envolés...

● UN vol d'environ 5000 fr. a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi au préjudice de la Maison Allubox, rue de l'Écluse. Le voleur, dont on ignore pour l'instant la façon dont il a pénétré dans les locaux, a réussi à ouvrir une caisse métallique qui contenait la somme emportée. L'enquête suit son cours.

Semaine tessinoise

● UNE semaine tessinoise touristique-gastronomique s'ouvrira demain soir sur le « Vieux Vapeur » ancré dans le port.

Un spectacle folklorique, la présence d'un magistrat cantonal tessinois représentant également la commune de Chiasso, du maître-queux Lionelo Colombo et de plusieurs journalistes d'outre-Gothard marqueront l'ouverture de cette manifestation.

Chapeau ! Après avoir embouti cinq autres voitures, un conducteur de Marin abandonne la sienne et s'enfuit...

● DANS la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 h 30, M. E. L., de Marin, circulait avenue de la Gare. A la hauteur du bar « Le Mambo », sa voiture a heurté un autre véhicule en stationnement. Sous la violence du choc, ce dernier a été projeté contre une deuxième automobile qui, à son tour, a été poussée contre une troisième ! Sans se soucier des dégâts, le conducteur a continué sa route en direction des Fahys et du pont du Mail.

Arrivé rue Paul-Bouvier, même scénario ! E. L. ayant la encore endommagé deux voitures en stationnement et ne pouvant plus rouler, il a abandonné son véhicule au milieu de la chaussée et a pris la fuite à pied. Il a été rejoint peu après par les services de la gendarmerie. Les dégâts sont importants comme on peut s'en douter.

M. E. L., a été soumis aux examens d'usage et son permis de conduire a été saisi.

Au Centre culturel neuchâtelois Odino Domenichini

● ODINO Domenichini peint de grandes toiles, à gestes ronds et pleins. Il pose d'abord comme une évidence un équilibre de clair et de sombre. Puis, à la limite où la rencontre se passe, il raconte l'événement avec plus de détails, il articule des nuances, il revient et retrace. Ca s'appelle « Egocentrisme », « Dialogue », « Cancer », « Tendresse », « Accroc », titres qui n'engagent pas à grand chose, mais ont l'avantage de guider la sensibilité du spectateur, d'aiguiser sa réceptivité.

La peinture de Domenichini s'impose, accroche le regard. Forte charpente, bien balancée, mouvement généreux. Les lumières colorées sont harmonieuses, les rythmes s'enchaînent agréablement. Mais à y regarder de plus près, on ressent une certaine insatisfaction, comme si le préambule trop présent empêchait le cœur de l'œuvre de battre pleinement. Comme si, après avoir encadré son sujet avec résolution et énergie, l'artiste reculait au moment de livrer la plus grande intensité. Un environnement prometteur, et puis une certaine frustration au moment décisif, au nœud de l'action.

Il reste une patte agréable, une sympathie rayonnante qui sauve de l'ennui cette succession de mêmes architectures.

Que pour l'instant, les œuvres sentent encore un peu la recette n'a rien d'inquiétant : elle semble prometteuse et Domenichini montre assez de générosité et de tempérament pour trouver le moment venu la pointe de saveur profonde qui lui fait encore défaut. Pour l'instant, il transmet déjà le bonheur de peindre et de moduler joliment son exercice. Il a toutes les qualités pour pousser au-delà vers un style peut-être moins charmeur mais plus fort, même en restant dans le même courant d'abstraction lyrique essentiellement séduisant.

Au Centre culturel jusqu'à la fin du mois, Odino Domenichini mérite bien les honneurs qu'il a déjà reçus — il a obtenu le prix de la « Jeune peinture Portescap » et a participé à plusieurs expositions de groupe. Pour manquer un peu d'impact, son œuvre n'en est pas moins agréable.

C. G.

Les délégués de l'Association suisse des chefs de section siègent à Neuchâtel

Pour la première fois depuis 1948, l'Assemblée des délégués de l'Association suisse des chefs de section aura lieu à Neuchâtel.

Cet après-midi dès 15 h, les délégués se réuniront à la salle du Grand conseil, au château. A cette occasion, on notera la présence de M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, de M. Walther Zahnd, vice-président du Conseil communal de Neuchâtel et de plusieurs hauts personnages du monde militaire. Le colonel divisionnaire O. Pittet, de Lausanne, commandant de la division mécanisée I, fera une conférence sur le thème « Mes entretiens à la troupe ». Quant au colonel Karl Seewer, de Berne,

chef de la section formation et information auprès du délégué pour la prévoyance économique en cas de guerre, il parlera de « La défense économique de l'Etat dans le cadre de la politique de sécurité ».

Dans la soirée, les invités se rendront à Colombier où ils dégusteront un apéritif offert par la Ville de Neuchâtel et visiteront le Musée du château. Plus tard, un souper est prévu avec la production d'un chœur mixte de Cressier. Demain, dans la matinée, les délégués sont invités à une excursion sur le lac avant de se réunir une dernière fois autour d'une table pour déjeuner dans un restaurant de la ville.

À la Fête des vendanges

Le Soleil levant sous la tente du Pop-Club

● L'Extrême-Orient sera à la prochaine Fête des vendanges et on le trouvera sous la tente du Pop-Club que la Table ronde No 6 de Neuchâtel dressera à son emplacement habituel, derrière le Collège latin (esplanade du quai Osterwald).

Souvenez-vous : ce fut successivement, depuis 1967 « POP », « Psychédélique », « Noir et Blanc », « Plantation de tabac », « Bolivie », « Oasis » et « Far-West », un véritable tour du monde qui nous mènera cette fois au pays du Soleil levant. Tout y sera : décors, costumes et... sourires, lumière, couleurs. Les costumes proviennent directement de là-bas. On ne peut donc douter de leur authenticité !

C'est donc dans cette ambiance feutrée et courtoise, dont la réputation sera sûrement un succès, que les organisateurs de la Table ronde avec leur président M. Fr. Nagel en tête, attendront leurs hôtes les vendredis, samedi et dimanche de la Fête des vendanges.

Les attractions n'y manqueront pas non plus : en tête d'affiche, il faut citer l'éblouissant clarinetiste-saxophoniste noir Benny Waters qui fascina son auditoire de la Cité univer-

sitaire naguère. Il sera accompagné par les excellents « Jumping Seven », ces Neuchâtelois ambassadeurs du meilleur middle-jazz. Il y aura aussi les non moins bonnes formations des « Jazz Vagabonds », les Genevois « New Crescent City Stompers » (à la Fletcher Henderson), les « Amis du jazz », de Cortailod bien connus, le « New Castle Jazz Band » du Landerson (Dixieland) et les « Vigoures Swinging Old Papiers » issus de la Table ronde.

Autant dire qu'à l'enseigne du « Soleil levant », ça va chauffer ! Le bénéficiaire direct de ces trois soirées de jazz sera, comme l'an dernier, le centre permanent de la jeunesse neuchâteloise de Bellevue-sur-Bevaix en pleine modernisation, à laquelle chaque visiteur, par sa présence, contribuera, faisant œuvre utile au service de la jeunesse du Littoral.

Rappelons que jusqu'ici, grâce à ses initiatives, la Table ronde a déjà versé 130.000 fr. (dont 22.500 fr. à Bellevue en 1973) à diverses institutions de jeunesse du canton.

Bon séjour, donc, au pays du sourire...

Décharges contrôlées : une nécessité, mais il s'agit également de déclarer la guerre au gaspillage effréné !

Une centaine de responsables cantonaux et communaux, les représentants de l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE) et des associations intéressées, des écologistes, des ingénieurs et des experts se sont retrouvés hier matin, au Centre scolaire secondaire du Mail pour étudier la gestion des déchets (voir la « FAN » d'hier). L'Etat était représenté par MM. André Jeanneret et René Guignier, la Ville par MM. J.-L. Baltera et M. Courcier et la journée d'étude par le professeur Yves Maestre.

M. Rodolfo Pedroli, directeur-adjoint de l'OFPE, après avoir salué l'assistance, a rendu hommage aux efforts déployés par les Neuchâtelois et leurs autorités en vue de protéger la nature.

RECYCLER LES HABITUDES ET LA PRODUCTION

L'orateur souligna les problèmes affrontés par les collectivités publiques et privées dans ce domaine. Il n'existe pas de solution toute faite et il s'agit plutôt de résoudre des cas particuliers. M. Pedroli releva la nécessité de fabriquer des produits durables, entraînant une quantité aussi restreinte que possible, un tel critère devant également présider au choix des procédés de production, à tous les échelons.

Pour sa part, le professeur Maestre devait faire part de quelques réflexions : chaque commune, à la rigueur, accepte de s'occuper de ses propres déchets, mais personne ne tient à recevoir ceux des voisins. Or, si l'on veut aboutir à une solution, il faudra partout, comme cela se pratique déjà, conclure des ententes intercommunales, régionales et même intercantionales, pour la création de décharges contrôlées. M. Maestre estime que l'on devra trouver les moyens de dédommager les communes qui accueillent des décharges afin qu'elles ne se sentent pas sacrifiées.

Au cours de la matinée, on devait entendre d'autres exposés de MM. Rudolf Huber, Roger Sieber, Joseph Chevallier, André Joly, Paul Kunzi et Walter Ryser, portant sur des sujets techniques et les expériences déjà acquises. Les participants devaient ensuite se rendre à Teufftal et à Utigen pour visiter des décharges modèles. Tout le monde se retrouva après à Neuchâtel pour participer à une table ronde réunissant différents spécialistes, suivie d'un débat sur lequel nous reviendrons.

ENCORE 15.000 DÉCHARGES SAUVAGES...

Le mérite de cette journée est d'avoir permis de faire le point. En Suisse, au 1er janvier, on comptait 68 installations de traitement des déchets, desservant 1341 communes et une population de 4.933.969 âmes. En ce qui concerne la gestion des déchets, le bilan est encore très modeste puisque l'on ne compte en Suisse qu'une dizaine de décharges contrôlées, dont certaines ne répondent plus aux exigences de l'époque. En revanche, et le chiffre est alarmant, on trouve en Suisse 15.000 décharges sauvages.

Après avoir enregistré les exposés des experts, on ne peut s'empêcher de prendre conscience de la gravité des problèmes qui se posent. Certes, depuis que l'homme existe, tout ce qu'il prend de la nature, tout ce qu'il travaille, transforme et utilise, devient déchet. Ce qui a changé, ce sont les quantités et la nature des déchets, notamment depuis l'avènement de l'ère industrielle.

Jadis, nos ancêtres, après avoir dévoré un gigot d'ours ou de bison, rejetaient les os à leurs pieds. Puis, l'homme a « évolué », se débarrassant des déchets le plus loin possible de sa demeure. Aujourd'hui, ce n'est plus possible d'agir ainsi sans nuire à son voisin. Ce qui n'empêche pas une multitude de personnes inconscientes de considérer encore les forêts, les prés et les cours d'eau comme des poubelles.

La rencontre d'hier a témoigné que les pouvoirs publics, avec l'aide des écologistes et d'autres experts, souhaitent agir. Mais on ne parviendra jamais à protéger efficacement la nature tant que chacun, dans son rayon d'action, de l'industriel, à l'artisan et à la ménagère, ne se sente visé.

Car, au fond, il ne suffira pas de supprimer progressivement les décharges sauvages pour les remplacer par des installations contrôlées, ce qui d'ailleurs exigera d'énormes investissements et beaucoup d'esprit de solidarité. Toute

décharge, même la plus « moderne », aura ses nuisances. L'essentiel, à notre avis, sera d'informer largement le public, à partir des bannes scolaires, pour l'éduquer, modifier son attitude et surtout ses habitudes. L'homme contemporain critique la crise de civilisation, mais est littéralement atteint d'une boulimie de consommation, encouragée par le galop inflationniste.

Si la société veut préparer l'avenir des générations à venir, elle devra économiser les matières premières en récupérant les déchets utilisables. Hier, on a donné l'exemple, en fournissant aux participants de la rencontre, un volumineux dossier publié sur du papier fabriqué avec 100 % de déchets. Un exemple qui devrait être suivi dans tous les domaines : métaux, verre, pneus, chiffons, etc.

Parallèlement à cet effort, qui reste à organiser, il faudra aussi lutter con-

tre le gaspillage scandaleux de la société de consommation : énergie électrique, eau potable, essence, mazout, bois, produits alimentaires, etc. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces impératifs.

Mais lorsqu'on constate la propagande contre le gaspillage faite dans certains pays, comme la France voisine, une question se pose : pourquoi les pouvoirs publics, avec le soutien des associations intéressées, n'entreprendraient-ils pas une vaste campagne systématique d'information et d'éducation du public ?

Ce n'est pas en augmentant sans cesse les taxes sur les carburants qu'on freinera l'inflation, mais plutôt en prenant au public à isoler les immeubles et les logements, à se chauffer, à s'éclairer et à circuler en voiture plus rationnellement, pour ne citer que ces exemples.

J.P.

Inauguration de l'école de la Coudre Le centre culturel et civique d'une communauté

Quel panorama ! A portée de main, sur la gauche, l'admirable baie de Saint-Blaise. En face le lac. A nos pieds, les escaliers qui dégringolent vers la rue des Berthoudes et le quartier neuf de Montuz.

L'école de la Coudre, inaugurée hier après-midi au Crêt-du-Chêne, est un exemple remarquable d'une intelligente utilisation de terrain fortement dénivellé. « Placée devant le plus beau paysage qu'on puisse souhaiter, cette école primaire doit devenir non seulement un merveilleux outil à disposition des enseignants, mais un stimulant qui incite à la réflexion. Tel est le vœu de l'autorité exécutive communale en ce jour » devait dire le président du Conseil communal M. Jean-Claude Duvanel, lors de la cérémonie officielle.

400 ÉLÈVES

Ces locaux ont coûté à la communauté près de dix millions mais leur construction, vu l'effectif des élèves Coudriers, s'imposait. Aujourd'hui, 400 élèves y sont logés dans 18 classes avec un environnement comprenant notamment un magnifique bassin de natation, des salles pour les activités manuelles, et pour la gymnastique, sans oublier l'esplanade-préau qui joue le rôle de petite place publique à l'ombre de l'école et du temple.

Le chef du département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, lors de la partie oratoire présidée par le chancelier communal Valentin Borghini, annonça avec une certaine gravité dans le ton, qu'il y aura des lendemains qui ne chanteront guère, en matière de finances cantonales et qu'il faudra bien que chacun, et notamment dans les milieux scolaires, comprenne que des retours en arrière sont inévitables. Il faudra, dira-t-il encore, trouver la juste voie avec raison et lucidité pour tendre vers l'équilibre financier auquel aspire le gouvernement qui vient d'arrêter le budget 75 en étant conscient de la gravité de la situation.

Ces propos, doublés d'un appel à la réflexion profonde avant la redoutable

échéance politique fédérale du 20 octobre, avaient leur place dans cette cérémonie inaugurale. Les nombreux auditeurs l'ont bien compris.

PARTIE OFFICIELLE

M. Duvanel, qui ouvrait la partie officielle, avait brodé sur le même thème, souhaitant aussi que le bon sens finisse par prévaloir pour que les difficultés soient surmontées. Le temps, dira-t-il encore, est aux économies dans l'enseignement également. Aujourd'hui, les responsables politiques s'inquiètent de savoir où, quand et comment on les fera !

M. W. Zahnd, directeur de l'instruction publique de Neuchâtel, après avoir loué le trait-d'union qui rapprocha ceux qui concourent et édifie et ceux qui le réalisèrent, remercia les uns et les autres.

Quelques mots encore, fort joliment dits, du directeur des écoles primaires,

M. Jean Martin, et la présentation des bâtiments avec remerciements à tous ceux qui y ont travaillé, par l'architecte Robert Monnier terminèrent cette cérémonie à l'issue de laquelle, sur l'esplanade-préau, M. Zahnd aidé des écoliers de Mme Jacot, qui avaient fait l'honneur d'une chanson aux invités du Conseil communal réunis dans la salle de gymnastique pour la partie officielle, planta un chêne... pour justifier l'appellation de la nouvelle école et rappeler qu'il y en avait jadis.

Le soir, dans l'école de Sainte-Hélène voisine, tout le monde se retrouva, avec les parents, pour la représentation des « Saisons fleuries », le jeu lyrique de Pierrehumbert et Pantillon monté par 300 écoliers sous la direction de M. Jost instituteur, et les sociétés de la Coudre, pour saluer l'événement.

Nous y reviendrons.

G. Mt.



Le petit chêne est planté sur l'esplanade-préau entre l'école et le temple, devant la cascade du sculpteur Frossard qui a partagé la décoration des bâtiments avec son confrère Ramseyer. (Avipress - J.-P. Baillood)

† Joseph Pizzera

Les derniers honneurs ont été rendus hier, dans la plus stricte intimité, à M. Joseph Pizzera, décédé dans sa 84^{me} année dans sa propriété de Sombacour à Colombier.

Le défunt était une figure bien connue de la localité, et était apprécié de chacun pour son intégrité et son sens humain.

M. Pizzera était à la tête d'une entreprise dans laquelle il avait succédé à son père à l'âge de 20 ans, représentant alors la quatrième génération. De cette petite entreprise de construction, par son acharnement au travail, il fit une entreprise de grande envergure aux multiples ramifications.

Traditionaliste, M. Pizzera avait conservé sa nationalité italienne, et avait été décoré il y a deux ans, de la croix de commandeur du Mérite italien. Rotarien de longue date, il était également membre d'honneur de cette association.

Une exposition mycologique s'ouvre

Si ce n'est dans la nature, les champignons croissent dans les bâtiments, plus spécialement dans les caves...

C'est pourtant au troisième étage des grands magasins « Aux Armourins » que s'est ouverte hier soir une exposition originale, présentée avec la collaboration de la direction du magasin par la Société de mycologie de Neuchâtel et environs. Pour la première fois, ce ne sont pas seulement les champignons des bois et des champs qui sont présentés à l'admiration du public, mais aussi ceux qui sont utilisés dans l'industrie alimentaire telles les levures, la médecine, pour les antibiotiques, ainsi que

certaines cultures de laboratoire. L'accent a aussi été porté sur la protection de la nature.

A cette exposition qui fut ouverte officiellement par MM. Francis Chavallaz, gérant, et Jean Keller, président de la société mycologique, plus d'une centaine d'espèces sont répertoriées avec précision. Le public pourra ce matin, vendredi après-midi et samedi matin prochain faire examiner sa cueillette par des spécialistes.

Si les écoliers viennent en nombre la visiter, cette exposition aura atteint son but didactique.

Ouverture de la Fête d'automne d'Hauterive par un coup de joran

Au début de l'après-midi, hier, on se serait cru au cœur de l'été. En ce début d'automne, à moins d'un mois de la vendange, le temps semblait s'être trompé de calendrier. Et puis, vers le milieu de l'après-midi, le joran, frais et agressif, tomba de la montagne avec une certaine âpreté.

La Fête d'automne d'Hauterive a donc eu un début étonné mais l'ambiance, le soir, sur cette aimable place, n'en a pas souffert.

Le joran y avait balayé les derniers relents des gaz d'échappement qui empoisonnent le village à cause des feux de circulation de la rue des Chasse-Peines. On y respirait de nouveau de l'air pur à peine troublé par les fumets alléchants qui signalent à la ronde, pour qui d'aventure aurait été coucher trop tôt, que des gens s'amuse, mangent et boivent dans la plus joyeuse décontraction.

La soirée avait commencé, il faut le dire, sur un ton plus sérieux. Hauterive avec ses autorités législative et exécutive, recevait les nouveaux citoyens et citoyennes à part entière, au foyer du

Bâtiment des services publics. Manifestation solennelle, dont peut-être les intéressés eux-mêmes n'ont pas mesuré toute l'importance, mais que les ans se chargeront de leur faire comprendre. C'est en présence de M. Paillard, président du Conseil général et de M. Gilles Attinger, président du Conseil communal que s'est déroulée cette promotion civique qui leur ouvre les portes de la démocratie pure.

JOUTES SPORTIVES

N'oublions pas de dire que l'après-midi, au Centre sportif, les écoliers d'Hauterive ont largement battu ceux de Fleurier, la commune invitée de la Fête d'automne, au cours de joutes sportives animées dont voici les résultats : au gymnase, victoire des garçons de Fleurier et des filles d'Hauterive ; au football, victoire d'Hauterive par 4 buts à 1 ; à la natation victoire d'Hauterive dans les deux courses relais ; au water-polo victoire d'Hauterive par 4 à 2. Hauterive a ainsi remporté trois coupes, laissant la 4^{me} à Fleurier à titre de consolation !



La promotion civique des nouveaux citoyens en présence des représentants des autorités législatives et exécutives à Hauterive. (Avipress - J.-P. Baillood)

CORTAILLOD Des avocats sans toge... mais avec un ballon

Des joutes sportives disputées avec une réelle bonne humeur, il y en a parfois dans la région. Telle cette rencontre de deux équipes de footballeurs, constituées d'une part de juges et d'avocats et, d'autre part, de jeunes avocats et de stagiaires, c'est-à-dire par un bel éventail de la justice du Bas du canton ! Une justice qui s'est d'ailleurs rendue par un score de 7 à 3 en faveur des jeunes juristes.

Choisissez votre tissu, une couturière compétente se chargera de la

COUPE

Centre de couture

Bernina L. Carrard

Epancheurs 9, Neuchâtel

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.— le mm. Réclames Fr. 2,75. Naissances, mortuaires 1,10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisse S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Le poste de

SECRÉTAIRE

est mis au concours. Préférence sera donnée à personne expérimentée et s'intéressant aux problèmes muséographiques. Traitement: selon la formation et l'expérience. Entrée en fonction: dès que possible. Faire offres jusqu'au 23 septembre, à la direction des Musées, hôtel communal, 2001 NEUCHÂTEL.



ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, pour le compte de M. William Loup, antiquaire, à Neuchâtel,

le **JEUDI 26 SEPTEMBRE 1974, dès 14 heures** dans la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, des meubles d'époque, anciens ou de style, soit: 2 pendules neuchâtelaises, Louis XV et à guichet; pendules de cheminée; morniers; 1 piano à queue, Pleyel; 1 gramophone à disque perforé; 1 paire de fauteuils Louis-Philippe; fauteuils Louis XVI, Louis-Philippe et Voltaire; 1 lit de repos Biedermeier; 1 poudreuse Louis XV; commodes Louis XV, Empire, Louis-Philippe et Biedermeier; secrétaires à abattants, Louis XVI, Directoire et Louis-Philippe; bureau plat Louis XIII; table ovale à rallonges Louis XVI; tables Louis XIII et Louis XVI; table demi-lune; table à jeu, bureau à cylindre, vitrine, Louis-Philippe; commode-secrétaire Biedermeier; armoires et chaises de divers styles; petit vaisselier; bahuts; grandes glaces et consoles, Empire, Directoire et Napoléon III; étagères; armoires; peintures et gravures des Ecoles suisse, française et hollandaise; bibelots, etc. Exposition: dès 13 h 30. Conditions: paiement comptant, échutes réservées. GREFFE DU TRIBUNAL

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département des Travaux publics

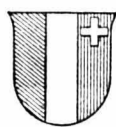
Mise au concours

Par suite de la démission du titulaire pour raison d'âge, la Compagnie des chemins de fer des Montagnes neuchâtelaises, la Compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers, la Compagnie des transports en commun de la ville de la Chaux-de-Fonds, la Compagnie des transports du Val-de-Ruz, mettent au concours le poste de **DIRECTEUR**

Préférence sera donnée à ingénieur EPF ou ETS. Traitement en rapport avec la formation, selon dispositions légales. Entrée en fonction: 1er janvier 1975 ou date à convenir.

Le siège de la direction est à la Chaux-de-Fonds. Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au secrétariat du département cantonal des Travaux publics, château de 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 octobre 1974.

Toutes informations concernant ce poste peuvent être obtenues auprès du secrétariat du département des Travaux publics, tél. (038) 21 11 81, interne 291.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Greffe du Tribunal du district de Neuchâtel

Avis d'inventaire et sommation publique

(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

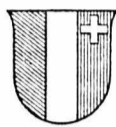
Les héritiers de feu M. Hans Meier, fils de Meier, Werner, et de Marie-Thérèse, née Bünler, époux de Huguette, née Simonet, né le 18 août 1924, originaire de Roche d'Or (BE), hôtelier-restaureur, domicilié à Neuchâtel, place des Halles 4, décédé le 12 août 1974 aux Bayards (NE), ayant, à la date du 5 septembre 1974, réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le président III du Tribunal du district de Neuchâtel comme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnement, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal jusqu'au 4 novembre 1974 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2me alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour deux insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, les samedi 21 septembre 1974 et lundi 30 septembre 1974.

Neuchâtel, le 18 septembre 1974.

Le greffier du tribunal: W. BIANCHI



EXAMENS D'APPRENTIS

Les personnes remplissant les conditions légales pour être admises aux examens d'apprentis, sans avoir fait d'apprentissage régulier (art. 30 de la loi fédérale) et qui désirent obtenir le certificat fédéral de capacité doivent s'inscrire auprès de l'Office cantonal du travail:

— jusqu'au 30 novembre 1974 pour les sessions de l'année 1975.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en considération.

Neuchâtel, 12 septembre 1974.

Office cantonal du travail
Château 12 - 2001 Neuchâtel



Commune de Boveresse

Soumission transport des élèves

La commune de Boveresse met au concours le poste de chauffeur pour le transport des élèves de la montagne, à Boveresse et à Fleurier. Deux courses par après-midi (mercredi excepté). Bus Peugeot de la commune à disposition.

Pour renseignements, s'adresser au président du Conseil communal, M. Jean Heimann, tél. 61 14 15.

Les offres, avec prix par course, devront être adressées au Conseil communal jusqu'au 28 septembre 1974.

CONSEIL COMMUNAL
COMMISSION SCOLAIRE

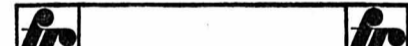
IMMEUBLES

A vendre aux Hauts-Geneveys,

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

au 3me et dernier étage, tout confort, surface 123 m², grande salle de séjour de 42 m² avec cheminée, 3 chambres à coucher spacieuses, cuisine complètement agencée, salle de bains et salle de douche séparées, 2 W.-C., ascenseur. Grand garage chauffé. Beau cadre de verdure avec piscine. Tranquillité et vue imprenable.

Téléphone (038) 53 34 51.



IMMEUBLE A VENDRE

Rendement 7%
Fonds propres Fr. 200 000.—

Immeuble ancien tout confort bon quartier tranquille à La Chaux-de-Fonds

Loyer modeste
occupation assurée

Renseignement et vente:



fiduciaire et régie s.a.
service immobilier
Lausanne - Ch. des 2 Rois 5bis
Tél. (021) 23 24 46

RESIDENCE LES ROCHETTES SAINT-BLAISE

EXPOSITION
d'une résidence pilote au chemin des Rochettes 24. Visite libre samedi 21, dimanche 22 septembre de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Sur rendez-vous les autres jours.

PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Rue du 30 Mars 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

Tranquillité retraite, confort, qualité



Habitable dès septembre 1974
Renseignements: G. Maurer, architecte
dipl. SIA Tél. 032 23 58 88 Bienne

Appartement en propriété comme

maison familiale

répondant à de grandes exigences. Jardin privé, grande terrasse. A EVILARD s/ Bienne, 700 m s. M. Taux d'impôt particulièrement avantageux.

Versant sud, vue sur les Alpes. Hypothèque assurée. Chauffage huile-gas interchangeable.

RESIDENCIAL BAGUR



COSTA BRAVA - ESPAÑA AGA Villas de classe

2 chambres à coucher, salle à manger, living avec cheminée, cuisine aménagée, salle de bains, terrasse, jardin.

A 70 km de la frontière française, au cœur d'une merveilleuse pinède.

Voyage remboursé à tout acheteur Larges facilités de paiement Service de location à disposition

Veillez adresser le coupon ci-dessous à:
Case postale 196, 2002 Neuchâtel.

NOM: _____
Prénom: _____ FAN
Rue: _____
Localité: _____ Téléphone: _____

3 pièces 80 m² Fr. 20.700.— Chamblon-Parc YVERDON

Bel appartement à vendre 3 pièces 5me étage
Pour un 3 pièces, mise de fonds 15%, intérêts, amortissements, frais, Fr. 813.— par mois.



SUISSE

Alpes
Vaudoises

alt. 1200 - 1500 m

central-résidence

Son chez-soi à la montagne

A vendre STUDIOS

situés dans nouveau complexe hôtelier, avec kitchenette, balcon plein sud face Alpes valaisannes. Restaurant. Piscine. Sauna.

Veillez envoyer ce coupon à Monsieur J.-R. Herren, directeur de Leysintours S.A., 1854 Leysin qui se fera un plaisir de vous documenter confidentiellement.

Nom et prénom: _____
Rue: _____
No postal et localité: _____ FAN

A vendre, à Limoges (France),

PATISSERIE - CONFISERIE

artère commerciale, à 500 m de la gare, magasin moderne, arrière-magasin, laboratoire de pain-piéd. Appartement 1er étage sur magasin.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à M. Georges Talon, 39, rue Gallée, 87.100 Limoges. Tél. 77 53 94.

A vendre à Montmolin:

villa

4 pièces, tout confort, garage, chauffage au mazout. Situation tranquille, vue imprenable, 400 m de dénivelé.

Prix: Fr. 240.000.—

S'adresser à: case postale 16, 2052 Fontainemelon (NE).

CHAMBRES

A louer, à Saint-Blaise:

1 grande chambre indépendante, meublée, avec bureau - lavabo, participation à cuisine et bains, Fr. 200.— par mois
1 petite chambre meublée, indépendante, lavabo, participation à cuisine et bains, belle vue, Fr. 160.— par mois.
Tél. 33 13 13.

DEMANDES À LOUER

Jeune homme, étudiant en médecine, cherche studio

(1 chambre-logement + cuisine) dès le 1er ou le 15 octobre, à Neuchâtel ou dans la région. Prière de faire offres à Mme Dr Madeleine Jetzer, Palmstrasse 28, 8400 Winterthur.

On cherche à louer à Neuchâtel

magasin

situé dans la boucle, minimum 25 m². Location offerte de 1000 à 1300 fr. par mois. Adresser offres écrites à CT 2442 au bureau du journal.

Nous cherchons à louer, pour l'un de nos clients, à Neuchâtel, dans la boucle,

UN LOCAL de 150 m²

Achat éventuel d'immeuble ou de propriété par étage.

Faire offres sous chiffres FV 2402 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

A LOUER

A louer à CERNIER APPARTEMENT

de 3 pièces dont 2 mansardées, chauffage général, eau chaude, situation tranquille près du centre, jardin. Loyer: Fr. 265.— plus charges.

Téléphoner au (038) 31 25 37.

appartement de 3 1/2 pièces

confort et dépendances. Prix: Fr. 390.—, charges comprises.

Le preneur devrait faire le service de concierge, contre rémunération. Adresser offres sous chiffres FX 2445 au bureau du journal.

Pour cause de départ,

appartement attique

2 salles de bains, grande terrasse, location modérée, pour date à convenir. Tél. 25 68 37.

A louer tout de suite, au centre de Cortaillod,

appartement de 3 pièces

cuisine agencée, salle de bains, ascenseur. Prix: 350 fr. + 90 fr. de charges. Tél. 42 17 79 ou 42 23 83.

BEL APPARTEMENT MEUBLÉ

Neuchâtel-ouest, quartier tranquille, vue lac et Alpes, grande cuisine, deux chambres à coucher, salle à manger-salon, salle de bains, W.-C. séparés, deux balcons. Disponible milieu octobre. Fr. 750.—, charges comprises. Ecrire à case 607, 2001 Neuchâtel.

A FONTAINES

10 minutes de Neuchâtel, transports publics à 30 m. Pour le 24 octobre
1 APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES, tout confort, poutres apparentes, surface 64 m²;
1 APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, avec jardin, surface 52 m².
Pour le 24 novembre
2 GRANDS STUDIOS meublés ou non, salle de bain, cuisinette séparée, surface 37 m². Renseignements: Tél. 53 38 54.

A LOUER dans immeuble moderne

BEAU STUDIO

tout confort, avec cuisinette, salle de bains. Région ouest de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres P 28-900246 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

BEAU STUDIO

A louer tout de suite ou pour date à convenir, au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel.

appartement de 1 1/2 pièce

Prix de location mensuelle. 376 fr., charges comprises. Pour visiter: G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.

TRANSPAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65



Connaisseurs à vos marques. La nouvelle Renault 5 LS est arrivée.

(1300 cm³, 64 CV, 155 km/h.)

Nous avons créé la Renault 5 LS en pensant à tous ceux qui étaient tombés amoureux de la Renault 5, mais qui attendaient encore plus de puissance de leur voiture.

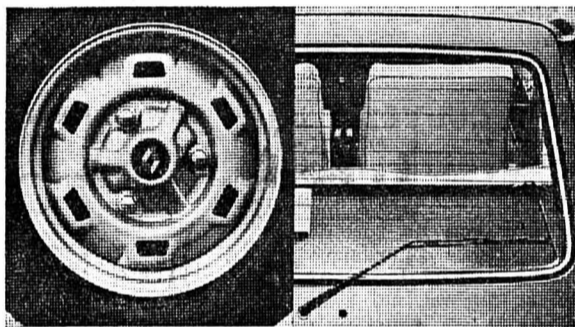
La nouvelle Renault 5 LS, avec son moteur de 1300 cm³ - celui de la Renault 12 TS spécialement traité - peut se mesurer avec n'importe quel modèle de la catégorie moyenne.

Dans une catégorie bien à elle.

Courte, avec ses 3,50 mètres, économique avec ses 8,3 litres à 100 km/heure, voilà des arguments qui l'avantagent par rapport à la catégorie moyenne. Et la Renault 5 LS se distingue nettement des petites voitures grâce à la place offerte, au confort, aux performances. Elle se range dans une catégorie qui lui est propre et qui répond à l'attente et aux conditions actuelles du trafic.

De nombreux suppléments, sans supplément de prix.

Le confort tient aussi à la qualité de l'équipement. Un équipement hors série que l'on retrouve souvent chez d'autres uniquement en option: sièges rabattables jusqu'à la position couchette, lunette arrière dégivrante avec essuie-glace, stabilisateurs transversaux, freins assistés - à disques à l'avant - avec répartiteur de pression en fonction de la



charge, phares à iode longue portée et régulateur de phares, jantes de sport et pneus radiaux, compte-tours électronique, totalisateur journalier et nombre d'autres détails soigneusement étudiés.

Néanmoins, c'est toujours une Renault 5.

La Renault 5 LS a de nombreux points communs avec ses sœurs: la Renault 5 L et la Renault 5 TL. Sa séduisante carrosserie où les pare-chocs sont de véritables boucliers de polyester. Très caractéristiques, ceux-ci résistent à une légère collision sans subir de dommage. Comme ses sœurs, elle a également un coffre à volume variable qui, en un clin d'œil, passe de 270 dm³ à 900 dm³.

La technique Renault adaptée à la Renault 5 LS.

La nouvelle Renault 5 LS dispose, bien sûr, de la traction avant, d'une sus-

pension indépendante sur les quatre roues et d'un grand débattement, le tout garantissant une tenue de route particulièrement appréciée en montagne et dans des conditions climatiques défavorables.

Le circuit de refroidissement hermétique rend l'antigel superflu. Le châssis ne réclame jamais de graissage.

Garantie anti-rouille de 5 ans.

Comme tous les autres véhicules de la gamme Renault, la Renault 5 LS, lorsqu'elle est mise en circulation, est déjà protégée contre la rouille grâce au procédé Tectyl. Et, de plus, nous offrons une garantie anti-rouille de 5 ans.

Coupon:

La nouvelle Renault 5 LS me tente. Je vous prie de m'envoyer sans engagement une documentation détaillée .
En même temps, renseignez-moi sur la Renault 4 , Renault 6 , Renault 12 , Renault 16 , Renault 15/17 , Renault Alpine .

Nom: _____

Ne. 1

Adresse: _____

Envoyer à: Renault Information, 8105 Regensdorf



Renault 5 L
850 cm³

Renault 5 TL
950 cm³

Renault 5 LS
1300 cm³



RENAULT 5LS

La nouvelle 1300 compacte

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

La reconstruction de la gare de Couvet: 2 millions et demi Mais ce n'est pas encore pour demain...

De notre correspondant régional :

Le problème — épineux — de la gare de Couvet du RVT est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Ce bâtiment est vétuste, mal commode et ne répond plus aux exigences actuelles. D'autre part, le passage à niveau non gardé situé à l'est de la station est dangereux et chaque fois qu'un train passe, un « homme au drapeau rouge » doit intervenir de façon à prévenir tout accident avec des véhicules automobiles.

Cette question de la gare de Couvet a retenu l'attention du conseil d'administration du RVT. Déjà en 1967, un projet de reconstruction prévoyait l'utilisation de l'emplacement actuel de la gare et portait sur une somme de 700.000 francs, deux septièmes du montant devant être supportés par la commune de Couvet et le solde par le RVT.

Au moment de l'approbation des plans, l'office des transports a conseillé de construire, pour des raisons d'exploitation, des installations séparées, c'est-à-dire une gare de voyageurs à l'emplacement actuel et un quai à marchandises avec voies de manœuvre et de débords à l'est en direction de Travers soit en face des usines Dubied.

Ce projet a été établi par un bureau d'ingénieurs de Berne. Malheureusement le crédit de 500.000 fr. mis à disposition par l'Etat de Neuchâtel et la Confédération en 1970 est de loin insuffisant.

finissant. C'est avec un crédit supplémentaire de deux millions de francs qu'il faudrait compter.

PAS D'ARGENT

Une délégation du comité de direction du RVT a pris contact, l'an passé, avec le chef du département cantonal des travaux publics de façon à connaître les possibilités de l'Etat d'allouer la participation conventionnelle de 50 %, l'autre moitié restant à la charge de la Confédération selon la loi sur les chemins de fer. Mais il n'est pas possible de demander au Grand conseil un crédit d'un demi-million de francs pour la rénovation de la gare de Couvet, vu la situation des finances de l'Etat.

Aussi, en présence de l'attitude négative des autorités cantonales, la délégation du RVT n'a-t-elle pu que proposer au conseil d'administration du RVT de laisser en suspens la reconstruction de la gare de Couvet, un fait qui n'est donc pas pour demain...

G.D.

Neuchâtelois à la radio

Premier programme: Dimanche à 11 h 05, Aurèle Nicolet, flûtiste, joue dans une « Sonate en trio » de J.-B. Bach; à 15 h, Eric Walter présente « Auditeurs à vos marques! »; à 21 h 40, Pierre Boulanger joue dans « Alerte » de Kay Hoff. Lundi 23, dans « Histoire et littérature », Henri Guillemin parle de « La France dans le monde en 1946 ». Mardi, à 16 h 15, Claudine Perret a préparé un « Concert chez soi »; à 20 h 05, Pierre Boulanger joue dans « L'Heure éblouissante » de Anna Bonacci. Jeudi à 8 h 15, Un « Réveil en musique » présenté par Claudine Perret; à 21 h 25, Pierre Boulanger fait partie de la distribution du « Voyage du père » de Bernard Clavel.

Second programme: Samedi, à 11 h 30, Mousse et Pierre Boulanger présentent une nouvelle émission: « Ces femmes qui ont fait l'histoire ». Dimanche, à 15 h 30, encore une nouvelle émission de Mousse et Pierre Boulanger « A la recherche du poète ». Jeudi, à 8 h 45, Lyne Anska présente « Les animaux et nous » et nous emmène dans le monde merveilleux des abeilles.

MÔTIERS

« Old Time Music » aux Mascarens

(sp) Après les chansons de Michel Buhler et l'accordéon de Nono Muller, la maison des Mascarens s'apprête à accueillir, le 27 septembre, le trio américain des « Rock Creek Ramblers » dans un récital de « folk » classique intitulé « Old Time Music ». Cet ensemble, formé de Reed Martin (banjo), Mike Holmes (mandoline) et Dave Mac Kelway (guitare et violon), vient de la région de Washington et son répertoire est basé sur les airs des meilleurs « stringbands » des années 20, agrémenté de nombreux « ragtimes ».

VAUD

Scènes de western à Vuarrens

Gros émoi, jeudi matin dans le Gros-de-Vaud. Il était deux heures lorsque le propriétaire d'un garage, M. Piechatzek, 33 ans, fut réveillé par un bruit insolite. Vitre brisée ?

M. Piechatzek s'hâta rapidement et descendit au rez-de-chaussée, armé d'un pistolet. Il se rendit aux toilettes et constata que trois personnes étaient en train de cambrioler ses locaux. Remarquant que l'appareil automatique des cigarettes avait été forcé, il pria les trois individus de s'aligner à l'extérieur des toilettes. Le garagiste se rendit dans son bureau pour alerter la gendarmerie et les malfaiteurs en profitèrent pour sauter dans leur voiture qui portait des plaques françaises. Au moment où le véhicule quittait les lieux, un des trois hommes tira un coup de feu qui heureusement n'atteignit pas M. Piechatzek. Ce dernier riposta et vida les huit balles de son chargeur en direction de l'automobile qui disparaissait. Il chercha avant tout à crever les pneus. Sans succès.

L'alarme fut aussitôt donnée et toutes les gendarmes du canton furent alertées.

On a retrouvé sur les lieux du cam-

biolage différents outils, une veste, des papiers et une trousse qui pourraient aider à retrouver les bandits qui sont connus par la police française. Il semblerait que ces individus se trouvaient dans la région depuis plusieurs jours.

LE GARAGISTE: « J'AI ETE TROP GENTIL! »

On a pu attendre hier soir, M. Michel Piechatzek à Vuarrens. Remis de son émotion, il a déclaré: « Je regrette d'avoir été trop gentil avec les trois bandits et j'aurais dû les clouer sur place, ne pas discuter avec eux. J'aurais dû agir immédiatement pour ne pas leur donner l'occasion de prendre leurs armes. Un des individus a regagné sa voiture, un autre a discuté avec moi pour détourner mon attention l'autre, en quelques instants, avait sorti l'arme de la voiture. Quand j'ai vu un canon braqué sur moi, j'ai tiré. J'ai eu de la chance, mais je n'ai pas eu assez de sang-froid. La balle a passé très près de moi. Quant à la voiture, elle a sûrement été touchée et cela m'étonne que l'on ne l'ait pas encore retrouvée! »

Délégation d'agriculteurs vaudois et bernois auprès de Monsieur Prix

De notre correspondant :

Une délégation formée de membres du comité de l'Union des producteurs vaudois et de l'Union des producteurs bernois, qu'accompagnait M. Abel Carrupt, secrétaire adjoint de l'Union des producteurs suisses (UPS) a été reçue, à Berne, cette semaine, par le nouveau « Monsieur Prix », M. Schumpf. C'était la première fois que M. Prix avait affaire directement avec des paysans, donc des agents de production. Au cours de cette entrevue, qui fut très cordiale, la délégation s'est rendu compte que M. Schumpf était insuffisamment renseigné sur les importantes augmentations de prix survenues dans le secteur des fournisseurs de l'agriculture (machines, tracteurs, engrais, produits antiparasitaires, etc.).

YVERDON

Vernissage

(c) Remarquable vernissage que celui de l'exposition de Roland Colliard de Neuchâtel, dans les salons de l'hôtel de ville, à Yverdon. Une autre artiste, Mme Fraquellet, de Bonvillars, présente le peintre aux personnalités, amis et connaissances présents. Parmi eux, le syndic d'Yverdon, M. Pierre Duboisin, préfet, M. P.-A. Magnenat et plusieurs conseillers communaux. On apprît au cours de la soirée que M. Colliard était le seul peintre suisse invité au salon de Vincennes cette année.

Colliard ne s'embarrasse pas d'éléments fumeux ou difficiles à comprendre. Il s'exprime d'une façon très directe. Ce qu'il ressent, il le transcrit fidèlement. Les couleurs sont chaudes, prégnantes, mais il aime aussi les contrastes.

Le premier soir déjà, le succès était complet puisque l'artiste a eu le plaisir de voir 30 de ses toiles retenues sur les 104 qui sont exposées. Signe certain de succès d'une part, et de qualité des sujets présentés d'autre part.

Billet du samedi

Le « super-éducateur »

Il y a des moments où, idiotement et durement à la fois, tout paraît nous « tomber dessus ».

Nous n'arrivons plus à nous sortir de cette dicotomie: « boulot, logement, transports, famille, finances, loisirs, inflation, voiture, patrons et télé », dont parlait le pasteur Gschwendt dans un article sur les ouvriers de Fos-sur-Mer.

Et même là il arrive que rien ne va plus. C'est alors que nous agissons des pensées négatives, nous demandant si Dieu nous a laissés tomber.

A ce propos, le père Babin a raconté cette histoire dans son « Catéchisme »: Dans la cour d'une école spécialisée, un groupe d'enfants atteints de poliomyélite réapprenait à marcher. Soudain, l'un d'eux tomba et se mit à appeler avec force.

Son éducateur vint à lui. L'enfant lui demanda de le relever sans autre et l'éducateur refusa. Il resta près de l'enfant lui indiquant simplement les

moyens de se relever et l'encourageant par sa présence. L'enfant, d'abord indigné de l'apparente passivité de son éducateur, se reprit et, il arriva très bien à se remettre sur pied. Alors, il remercia son éducateur avec une très grande joie, car ce dernier lui avait rendu la confiance en l'amenant à se relever tout seul, par lui-même.

Le Christ, de même que l'éducateur de notre histoire, vient à notre côté, non pour ôter les pierres de notre chemin, mais pour nous aider à marcher sans défaillances, et surtout pour nous aider à nous relever si nous tombons dans la peine ou la difficulté.

Oh! combien nous avons tous besoin de sa présence et aussi de ce renouveau d'enthousiasme et de courage qu'il nous donne.

Allons! « Avec Lui, pour appui, sûre est la victoire! ».

Jean-Pierre BARBIER

LA COTE-AUX-FÉES

Derniers échos du centenaire de la maison Piaget

La journée du centenaire de la Maison Piaget, qui a eu lieu récemment à Genève et dont nous avons parlé dans notre édition du 14 septembre, s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités qui avaient tenu à s'associer

à cette célébration: M. Carlos Grosjean, conseiller aux Etats et président du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, M. Jean Ruffieux, président du Grand conseil neuchâtelois, M. Gilbert Duboule, président du Conseil d'Etat du canton de Genève, M. André Ruffieux, ancien conseiller d'Etat et président de l'Office du tourisme, M. Willy Lambelet, président de la commune de la Côte-aux-Fées était également présent parmi d'autres personnalités notables.

BUTTES

Les forêts: principale richesse de la commune

(sp) Selon le bilan que vient de rendre public les autorités communales de Buttes, sur un actif de 2.800.000 fr. en chiffre rond, les forêts communales sont la principale richesse du village de la Roche du Singe. Elles ont une superficie de 5.463.992 mètres carrés représentant un montant de 1.470.000 francs. La superficie des domaines, est de 854.609 mètres carrés et celle des champs de 473.774 mètres carrés, ce qui représente un capital de 404.915 fr., avec la petite Robellaz, la prise Cosandier et Longeaige.

VAUD

Après la découverte d'un cadavre

(c) A la suite de la découverte macabre faite le 8 septembre dans les bois de Servion, la police cantonale communique le signalement de M. André Ryser, 37 ans, infirme moteur cérébral, qui avait quitté le domicile de ses parents au début du mois d'août à Grandson. Il a été vu à la gare de Lausanne, le jour même.

Le cadavre du présumé a été retrouvé dans les forêts du Grand-Jorat près de Servion, les os du visage fracturés. Les causes de sa mort ne sont pas encore établies. Lors de son départ, M. Ryser portait une veste brune avec des signes comportant de petits motifs triangulaires, fendue sur les côtés. Elle n'a pas été retrouvée, de même qu'un portefeuille en cuir noir avec porte-billets, contenant plus de cinquante francs, un porte-clés cuir grenat, une carte d'identité à son nom, un billet de chemin de fer Grandson-Lausanne et retour et un abonnement d'autobus Yverdon-Grandson-Champagne. Toute personne pouvant donner des renseignements pouvant éclaircir cette affaire est priée d'aviser la police cantonale; la photo de M. Ryser est à disposition.

AVENCHES

Millionnaire de la route

(c) M. Aimé Brodard, domicilié à Avenches, fête en ce mois de septembre son premier million de kilomètres passé au volant d'un camion sur les routes d'Europe, cela sans accident. Depuis dix ans, il a transporté des marchandises aussi bien à Lisbonne qu'à Naples, à Copenhague qu'à Téhéran, sachant toujours garder le sourire, malgré les difficultés parfois assez nombreuses.

Concours de groupes

(c) Le concours de groupes pour le tir à 300 mètres, concernant le challenge (Schmid), s'est déroulé au stand d'Avenches. Il a été organisé par la société de tir l'« Aventicienne ».

Classement des groupes: 1. « Reine-Berthe », Payerne, 262 points; 2. Les « Fauvettes », Môtiers, 256; 3. « Aventicum », Avenches, 255; 4. l'« Aventicienne », Avenches, 252; 5. le « Châteillard », Faoug, 251; 6. « Mirage I », Payerne, 250; 7. Les « Perchettes », Môtiers, 249; 8. « Braconniers », Wallenried, 248; 9. la « Poudreuse », Oleyres, 247; 10. Les « Braconniers », Domdidier, 243, etc...

FRANCE VOISINE

SAINT-CLAUDE

Escrocs arrêtés

(c) Trois jeunes couples escrocs viennent d'être arrêtés à la Cure, près des Rousses. Les six individus, au cours d'un périple de plusieurs mois dans de nombreuses régions de France, ont escroqué des centaines de personnes, commerçants pour la plupart, en réglant leurs achats au moyen de chèques sans provision. Le montant total de leurs escroqueries se monte à plusieurs dizaines de milliers de francs. Ils ont été transférés au parquet de Lons-le-Saunier.

NOIRAIGUE

Journée de travail au mur du Creux-du-Van

(sp) Samedi prochain, le Centre d'éducation ouvrière organise une journée de travail au mur du Creux-du-Van en collaboration avec le Club jurassien et la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature. La campagne « mur du Creux-du-Van » mérite de recevoir le concours de tous les amis de la nature.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, La bataille des Ardennes (16 ans). Môtiers, château: exposition Nelly Fluckiger.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Orans, musée Courbet: ouvert. Fleurier, salle du Stand: de 10 h à 21 h, exposition Roland Tharin; vernissage à 16 heures.

Couvet: 10 h 30, inauguration de l'Ecole technique. Dans l'après-midi, visite pour le public du bâtiment. Fleurier: marche du Chapeau de Napoléon.

Fleurier, salle Fleurisia: 20 h 30, concert du club « Areusia ». Les Verrières, Grande salle: 20 h, soirée d'inauguration des uniformes de la fanfare.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures. Fleurier, stade des Sugits: 15 h, Fleurier juniors A - Fontainemelon juniors A. Médecin de service: dès 12 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier, tél. 61 29 60.

Pharmacie de service: dès 16 h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 61 13 03.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.

« FAN » bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée: 14 h 15 et 20 h 15, La bataille des Ardennes (16 ans); 17 h, Hai sbagliato dovevi uccidermi subito.

Môtiers, château: exposition Nelly Fluckiger.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Orans, musée Courbet: ouvert.

Fleurier, salle du Stand: de 10 h à 21 h, exposition Roland Tharin.

Fleurier, stade des Sugits: 14 h 45, Fleurier I - les Geneveys-sur-Coffrane I.

Les Verrières: Fête populaire à l'occasion de l'inauguration des uniformes de la fanfare.

Fleurier: marche du Chapeau de Napoléon.

La Côte-aux-Fées: 125^e anniversaire de l'Eglise libre.

Médecin de service: jusqu'à 22 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier, tél. 61 29 60.

Pharmacie de service: jusqu'à lundi 8 h, André Perrin, place du Marché Fleurier, tél. 61 13 03.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière visitante: tél. 61 38 48.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

CULTES

EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Les Bayards: 9 h 45, culte M. André.

Buttes: 9 h 45, culte Mlle Doman.

La Côte-aux-Fées: 10 h, culte M. Guilloncaud; 10 h, culte de l'enfance.

Couvet: 8 h 05, culte à l'hôpital; 9 h 45, culte M. Perriard; 9 h 45, cultes de l'enfance et des tout petits.

Fleurier: 9 h 45, culte M. Jacot; 9 h 45, culte des tout petits et de l'enfance au temple; 20 h, culte.

Môtiers: 17 h, culte de consécration au ministère pastoral de M. Yves Tissot; 9 h 45, culte de l'enfance.

Noiraigue: 9 h 45, culte M. Duruphy; 9 h, culte de jeunesse; 11 h, culte de l'enfance.

Saint-Sulpice: 9 h 30, culte M. Pinto.

Tavers: 10 h, culte avec plusieurs missionnaires; pique-nique, repos en salle; 14 h 30, au temple, fête missionnaire; 8 h 45, cultes des tout petits, de l'enfance et de jeunesse.

Les Verrières: 19 h, à la salle des spectacles, culte œcuménique.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées: samedi 20 h, réunion de jeunesse avec A. Charquier; dimanche 9 h 30, culte M. R. Bonnal; 14 h 30, grande salle, célébration du 125^e anniversaire, 16 h 30, message A. Charquier. Du lundi au jeudi, chaque soir 20 h, réunions avec MM. Bonnal et Charquier.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier: 8 h, messe; 9 h 45, messe chantée; 19 h 45, messe.

Les Verrières: samedi 19 h, messe.

La Côte-aux-Fées: 10 h 30, messe.

Travers: samedi 19 h, messe; dimanche 10 h, grand-messe.

Noiraigue: 8 h 45, messe.

Couvet: samedi 18 h 15, messe; dimanche 8 h et 10 h, messes.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier: 9 h 15, réunion de prière; 9 h 45, culte; 11 h, Jeune armée; 20 h, réunion d'évangélisation.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet: samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

FLEURIER

Vernissage d'une exposition de peinture

(c) Cet après-midi, a lieu dans la grande salle du restaurant de l'Ancien stand, à Fleurier, le vernissage d'une exposition du peintre Roland Tharin, de Neuchâtel, qui présente huiles, aquarelles et dessins pour la première fois dans notre canton au cours d'une manifestation publique. Celle-ci est organisée en collaboration avec M. Giuseppe Grasso, maître d'art encadreur florentin.

Démission à la paroisse catholique

(c) M. Jacques Perrin a donné sa démission de président du Conseil de la paroisse catholique romaine de Fleurier.

Collision

Hier, vers 12 h, M. N.B., de Fleurier, circulait rue de l'Hôpital. En obliquant à gauche, pour s'engager rue de la Sagne, sa voiture a heurté le cycliste R.J., de Fleurier, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

LES VERRIÈRES

Culte œcuménique

(c) Dimanche à 9 h, dans la grande salle des spectacles, aura lieu un culte œcuménique à l'occasion de la manifestation organisée par la fanfare « L'écho de la frontière » pour l'inauguration de ses nouveaux équipements.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

L'Union sportive des cheminots de Neuchâtel a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Frédéric HUMMEL

leur membre dévoué.

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.

AVIS TARDIFS

Samedi 21 septembre, dès 8 heures

Au Communal de la Sagne (routes d'accès balisées)

GRANDS CONCOURS DE BUCHERONNAGE

2^{me} manifestation du genre au canton, avec la participation de plus de 60 concurrents neuchâtelois. En cours de journée, démonstrations de bucheronnage, trainage et chargement de bois. Journée « ville-campagne » par excellence. Boissons et restauration sur place.

AVIS DIVERS

CHEZ FANAC
Saint-Sulpice
Tél. (038) 61 31 41
LE DIMANCHE
menu Fr. 20.—
hors-d'œuvre à gogo
Entrée chaude
Viande, fromage,
dessert.

CHEZ JOSEPH
Hôtel de l'Ours
Travers
Tél. 63 16 98

CHASSE

Notre quinzaine gastronomique bat son plein, de nombreuses spécialités vous attendent, n'attendez pas le dernier jour, réservez dès maintenant votre table.

Fermé le lundi - Se recommande: Famille Zéliani

Samedi 21 septembre 1974

A la halle de SAINT-SULPICE

1^{er} GRAND LOTO

de la saison, organisé par la S.F.G.

SUPERBES QUINES: machine à laver Hoover, valeur 1500 fr., congélateur-bahut, machine à café, selles garnies, jambons, lapins, etc.

Début du match 20 h - Abonnements pour la soirée Fr. 18.— Abonnements partiels Fr. 7.—

CANTINE - PARC A VOITURES - Se recommande: la S.F.G.

du lundi

23 septembre

Aujourd'hui, inauguration de l'Ecole technique à Couvet

Aujourd'hui sera un jour de fête à Couvet, non seulement pour le village, mais pour le Val-de-Travers tout entier, à l'occasion de l'inauguration officielle de l'Ecole technique, bâtiment flambant neuf, aux lignes sobres, d'une conception moderne et particulièrement bien aménagée.

Cette école est l'aboutissement de longs et minutieux efforts des autorités locales, après pas mal de vicissitudes, il faut bien l'avouer, car il y a maintenant seize ans que l'on se démène pour remplacer l'Ecole de mécanique et d'électricité, installée dans des locaux vétustes et ne répondant plus aux conceptions de l'enseignement actuel.

Tout vient à point...

Tout vient à point pour qui sait attendre, telle fut l'optique de M. Claude Emery, président du Conseil communal de Couvet quand furent débattus les premiers projets. Ce vieil adage est maintenant confirmé d'une façon éclatante, alors qu'il y a cinq lustres, on croyait — comme on le crut faussement encore plus tard — que le député-maire de Couvet voulait freiner une réalisation nécessaire et que, ce faisant, Couvet manquerait le coche en ne donnant pas le feu vert au projet qui lui avait été présenté de transformer l'Ecole de mécanique et d'électricité en ses anciens locaux.

Les choses ne sont pas allées toutes seules, dit M. Claude Emery. Nous avons rencontré une forte opposition dans la commune même, car la population ne se rendait pas compte avec suffisamment de réalisme, de l'importance d'une Ecole technique et craignait surtout d'engager des dépenses excessives. Mais, somme toute, cette opposition, et le coup d'arrêt que j'ai semblé donner à un certain moment, furent bénéfiques. Car si nous étions partis trop tôt, nous n'aurions pas bénéficié des subventions fédérale et cantonale aussi importantes que celles que nous touchons actuellement et nous aurions alors risqué d'avoir une école qui n'eût jamais atteint la qualité de celle que nous allons inaugurer.

Mettre les bouchées doubles

Somme toute, quand les choses ont commencé de prendre une tournure sérieuse et favorable, c'est au moment où a été déposé le postulat relatif à la formation professionnelle dans notre canton.

Il nous a alors fallu, poursuit M. Emery, mettre les bouchées doubles, de façon à défendre le projet de construction d'une école technique au Vallon. Une commission d'étude et une commission de construction furent créées. Nous arrivions juste au bon moment car si, cette fois, nous laissons passer l'occasion, on pouvait réellement penser qu'une

telle école ne verrait jamais le jour dans notre district. Et c'est ainsi qu'ayant obtenu les garanties nécessaires sur le plan cantonal et fédéral, en août 1971, le Conseil général de Couvet votait un crédit de près de cinq millions de francs pour l'achat du terrain, la construction du bâtiment, l'aménagement de ses abords, l'acquisition d'un parc de machines entièrement neuves et du mobilier. Le premier pas dans la voie de la réalisation venait d'être franchi. Plus tard, en votation populaire, les électeurs et électrices neuchâtelois accordèrent le crédit sollicité par le Conseil d'Etat.

Les buts de l'école

M. Pierre Gertsch, architecte à Fleurier, fut chargé de l'exécution des plans et de mener à bien les travaux. Il s'est acquitté de sa tâche d'une façon remarquable et, sans jamais avoir recours au préfabriqué pour le gros œuvre, deux ans à peu près jour pour jour, après le premier coup de pioche, c'est-à-dire en août 1972, les élèves pouvaient enfin quitter sans idée de retour l'archaïque bâtiment de l'Ecole de mécanique et d'électricité et entrer dans celui de l'Ecole technique.

Celle-ci, nous a expliqué M. Marcel Monin, directeur, se compose en réalité de trois volets. Le premier, l'Ecole des métiers, forme à plein temps des mécaniciens, des mécaniciens de précision, des mécaniciens électroniciens et des dessinateurs. Le second est destiné aux apprentis qui apprennent leur métier chez un patron et qui viennent à l'école pour y recevoir une formation théorique. Quant au dernier, il s'agit de la Division d'apport technique supérieure cantonale pour ingénieurs-techniciens,

comme on en forme au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Des projets, nous en avons. Par exemple d'organiser des cours permettant à ceux qui le désirent d'approfondir leurs connaissances, de devenir titulaires du certificat de capacité et d'être ainsi des ouvriers qualifiés. Nous pensons aussi mettre sur pied des cours de spécialisation.

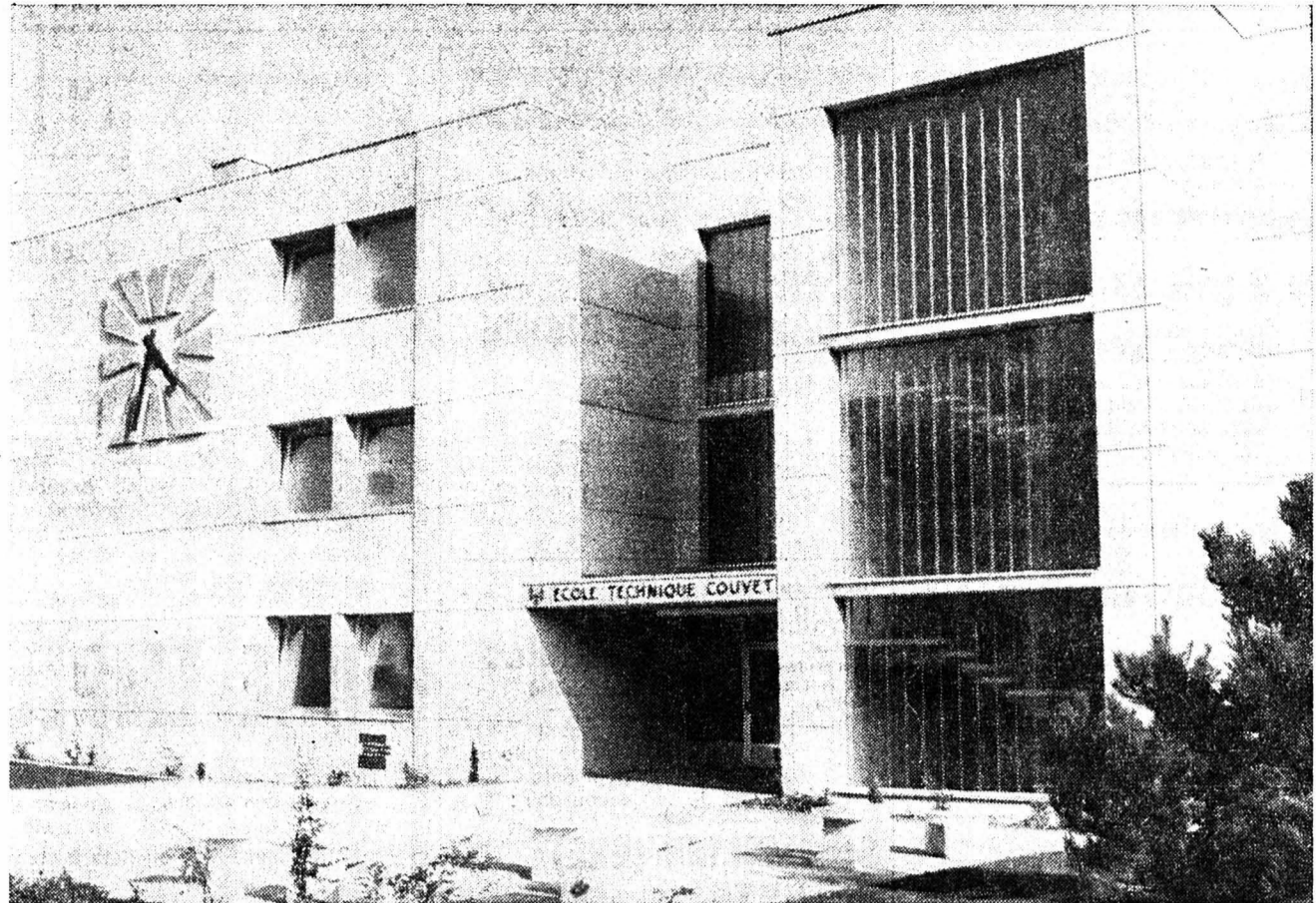
Actuellement, l'Ecole technique de Couvet compte cent apprentis. Sa capacité est de cent vingt. Outre le directeur, huit maîtres donnent l'enseignement. Si tout est remarquable dans les finitions les plus minuscules, relevons que l'école est dotée d'un laboratoire de manipulation unique en Suisse, équipé d'appareils en provenance du Danemark, de Suède et d'Angleterre.

Cette école, précise encore M. Emery, permet de mettre à la disposition de la jeunesse du Vallon, un instrument de travail complet, évite l'exode, et est d'autant plus indispensable dans une région fortement industrialisée.

M. Emery a tenu aussi à rendre hommage à la collaboration de l'Ecole d'art appliqué de la Chaux-de-Fonds, car si l'on a pensé au confort des élèves et à leur donner le meilleur enseignement possible, on n'a pas laissé l'art de côté. En effet, dans le hall d'entrée qui peut servir de salle de conférences pour les élèves quand ils doivent tous être réunis, une décoration abstraite d'un élève de la Chaux-de-Fonds est particulièrement belle, comme le bronze d'art exécuté par Jean-Claude Reussner, qui sera posé sur un terre à droite de l'entrée et qui sera dévoilé le jour de l'inauguration.

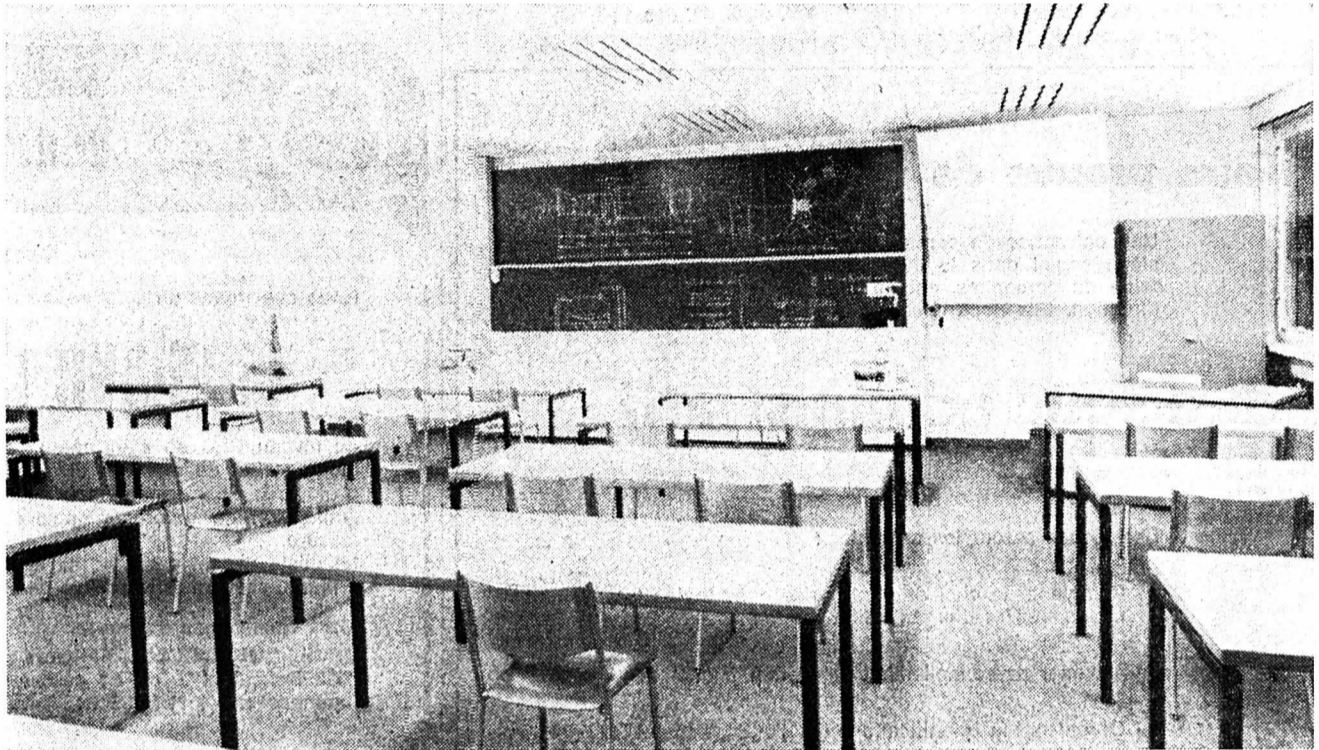
Nous ne donnerons pas une description détaillée des différentes parties de l'Ecole technique de Couvet, car le public de tout le district pourra faire une visite du bâtiment samedi après-midi à l'occasion d'une « porte ouverte ».

Georges DROZ



L'entrée principale

(Photos Photagence)



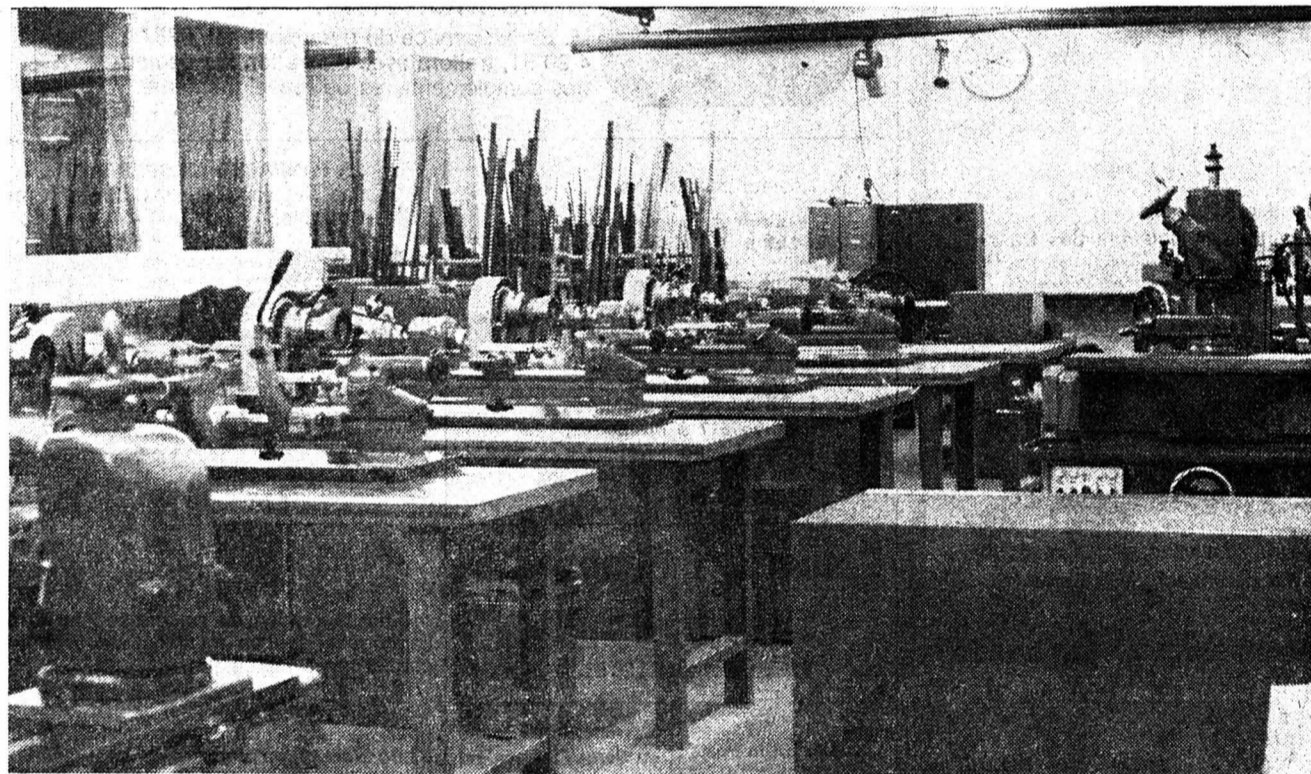
Une salle de cours

Programme de la manifestation

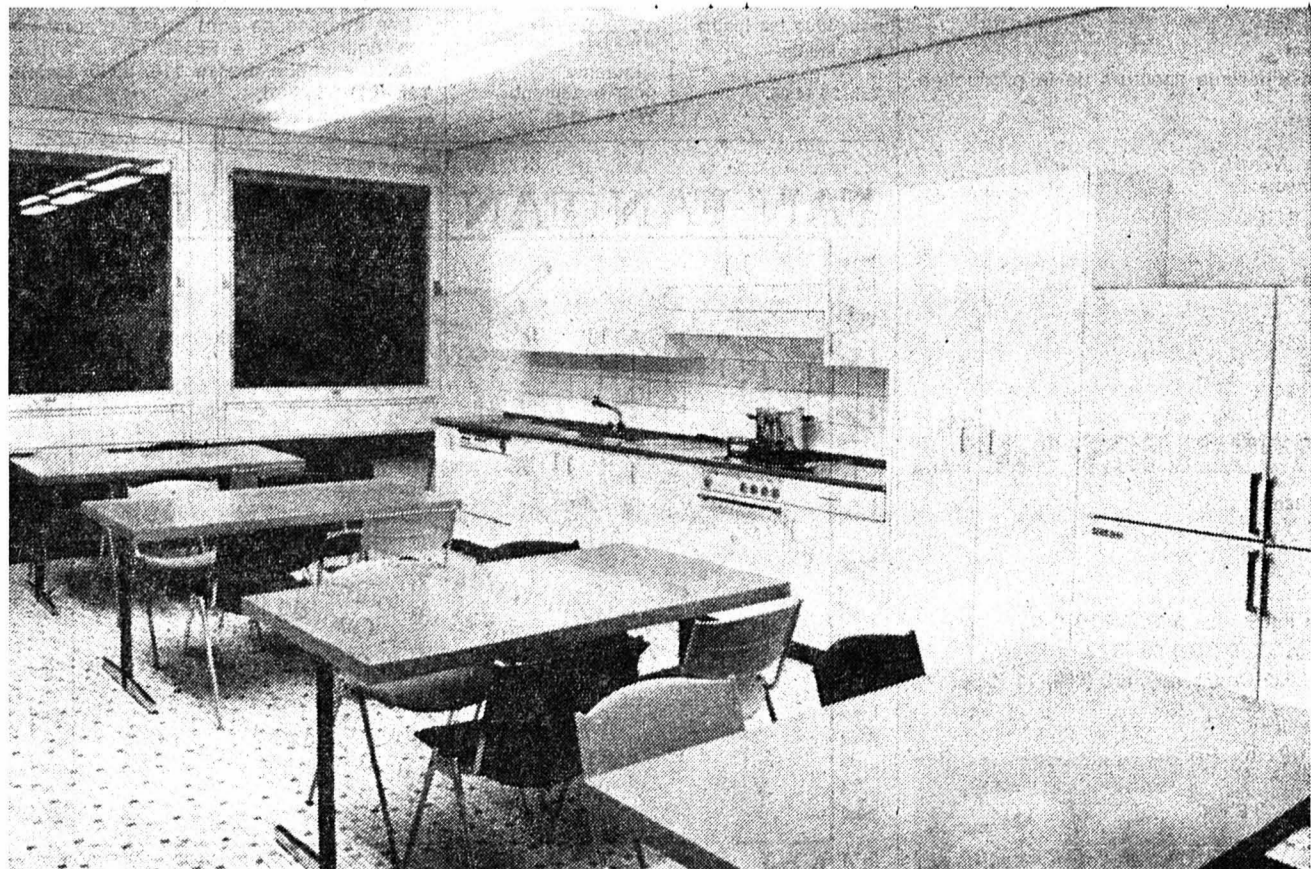
Samedi matin, la manifestation inaugurale se déroulera en présence de près de deux cents invités, parmi lesquels un délégué de l'OFIAMI, du Conseil d'Etat, des départements cantonaux, des conseillers communaux et conseillers généraux du district, des représentants des écoles techniques supérieures, des directeurs de ces écoles, des présidents de la commission scolaire du Vallon, du corps enseignant préprofessionnel et du corps enseignant de Couvet.

Prendront la parole: MM. Claude Emery, président du Conseil communal, Heiniger, président de la commission de l'Ecole technique de Couvet, Pierre Gertsch, architecte, et François Jeanneret, conseiller d'Etat et chef du département de l'instruction publique. M. Emery parlera encore au moment où sera découvert le bronze d'art.

Après la visite du bâtiment sera servi, en cas de beau temps dehors, en cas de mauvais temps dans le hall, une collation et la fanfare officielle sera « L'Avenir » de Couvet.



L'un des ateliers



Le réfectoire

Terrassement maçonnerie béton armé et béton apparent

CODONI & CIE

Rue du Progrès 1
Couvet - Tél. (038) 63 12 16

Escaliers revêtements de sol plinthes

Marbrerie R. TERZIANI

Couvet - Tél. (038) 63 13 62

Eléments préfabriqués

Matériaux de construction S. A.

Cressier - Tél. (038) 47 18 22

Plus de 1000 m² de tapis ont été posés à l'Ecole technique par nos collaborateurs

MASSEREY

Magasin à Neuchâtel, Portes-Rouges 131-133
Tél. (038) 25 59 12

Etanchéité HIPALON, avec isolation thermique des toitures plates

MADLIGER CHALLANDES ÉTANCHÉITÉ S. A. (SETIMAC)

Quai Jeanrenaud 54, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 64 64.

Travaux de ferblanterie en tôle d'acier inoxydable.

Pierre SIMONIN

Ferblanterie - Couverture - Installations sanitaires
Fleurier - Tél. (038) 61 11 48

Installations sanitaires, air comprimé, protection incendie

R. GEISER & FILS

Magasin d'exposition, Grand-Rue 25
Fleurier - Tél. (038) 61 28 89 - 61 30 60

Exécution des menuiseries extérieures bois et métal

A. HELD & C^o S. A.

Montreux - Tél. (021) 61 31 41

Constructions métalliques et serrurerie

METALU R. GEIERSBERGER

Couvet - Tél. (038) 63 29 21

Plastique giclé et peinture du bâtiment principal

Entreprise GINO MARTINETTI

Couvet - Tél. (038) 63 15 84

Peinture des ateliers des apprentis du rez-de-chaussée

Charles Schneeberger & Fils

Môtiers - Tél. (038) 61 16 39

Sculpture bronze

Fonderie Reussner et Donzé

Fleurier - Tél. (038) 61 10 91

A LOUER

A louer pour le 1er janvier 1975, à la rue des Cerisiers, à Gorgier,

APPARTEMENT de 2 pièces

tout confort
Fr. 365.—, charges comprises.
S'adresser à l'entreprise
COMINA MOBILE S.A.
2024 Saint-Aublin.
Tél. (038) 55 27 27.

A louer tout de suite, à Cornaux,

logements modernes

confort, ascenseur.
4 1/2 pièces dès Fr. 550.—
3 1/2 pièces dès Fr. 450.—
Tél. (038) 25 56 92.

2 PIÈCES, TOUT CONFORT

dans villa 1er étage, tout près du centre; entrée indépendante; libre tout de suite ou à convenir.
Faire offres sous chiffres
JB 2450 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Café-restaurant de Gibraltar et Malabar cherche, pour son ouverture le 24 octobre:

- 1 CUISINIER
- 1 GARÇON DE CUISINE
- 3 SOMMELIÈRES

Ecrire à Livio Cappellaro, Saars 99, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 24 45 42.



SOMMELIER (ÈRE) des EXTRA

pour le service, pour la Fête des vendanges dimanche 6 octobre 1974.
Tél. 24 42 42, dès 14 h 30, Mme Prod'hom.

Les restaurants
Beaulac
Neuchâtel
engagent tout de suite ou pour date à convenir:

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30 Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



cherche

UNE EMPLOYÉE

qualifiée, ayant si possible quelques années d'expérience, pour le service des achats.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel.



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Nous engageons un

employé de laboratoire

du niveau CFC en électronique ou en mécanique qui sera chargé de montages et de mesures diverses, ainsi que d'intéressants travaux sur prototypes de résonateurs à quartz. Il aura la possibilité de s'initier à l'utilisation de différents appareils de laboratoire et d'instruments de mesure.

Le poste vacant conviendrait à un collaborateur méthodique, précis et critique, sachant faire preuve d'initiative.

Nous vous prions d'adresser votre offre à
OSCILLOQUARTZ S.A., Brévards 16,
2002 Neuchâtel 2, ou de contacter téléphoniquement notre service du personnel au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

L'Office fédéral de l'air cherche jeune

JURISTE

Nous désirons:

- Langue maternelle française
- Etudes universitaires
- Bonnes connaissances d'allemand et d'anglais
- Intérêt pour les questions relevant de la politique des transports aériens

Nous offrons:

- Activité indépendante et intéressante dans le domaine en plein développement de l'aviation civile
- Possibilités de se perfectionner
- Prestations sociales avantageuses
- Possibilités d'avancement

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et certificats, à l'Office fédéral de l'air, service du personnel, 3003 Berne.

TORNOS

Pour compléter nos effectifs dans différents secteurs de la production, nous engageons plusieurs

- mécaniciens
- tourneurs
- fraiseurs
- opérateurs sur machines-outils
- manceuvres

Les offres de service peuvent être adressées à TORNOS S.A., fabrique de machines, 2740 Moutier. Tél. (032) 93 33 33
2114 Fleurier, tél. (038) 61 11 33 - 2892 Courgenay, tél. (066) 71 15 66.

TORNOS

GRAND GARAGE DE LA PLACE cherche

MÉCANICIEN DE VALEUR

capable de remplacer et de seconder le chef d'atelier.

Place stable et d'avenir.

Faire offres sous chiffres L. D. 2452 au bureau du Journal.

CIBA-GEIGY cherche

pour son usine de MONTHEY VS

En raison de l'extension de notre usine de Monthey, nous compléterons notre équipe de spécialistes par des

CHIMISTES DIPLÔMÉS

ayant formation universitaire complète et, si possible, quelques années d'expérience dans l'industrie.

Deux postes très intéressants sont vacants chez nous dans les domaines suivants:

- électrochimie
- chimie organique, produits intermédiaires pour colorants.

Les candidats manquant de l'expérience requise seraient formés de façon approfondie comme chefs adjoints durant une période adéquate.

Nous offrons à des collaborateurs capables des possibilités intéressantes de développement et de perfectionnement.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence **FAN 1870 MONTHEY VS**

M. Berlié, service du personnel, tél. 025/4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

Restaurant cherche

GÉRANT OU COUPLE

ayant certificat de restaurateur ainsi qu'un

CHEF CUISINIER

Faire offres sous chiffres
P-28-130617 à Publitas,
51, av. Léopold-Robert,
2301 la Chaux-de-Fonds.

Première coiffeuse

est demandée pour date à convenir, centre ville.
Téléphoner au 24 20 21.

Café-bar de la Poste cherche

extra

pour tous les lundis et samedis.
Tél. 25 14 05.

Maculature en vente au bureau du journal

On cherche pour entrée immédiate, à Neuchâtel,
sommelière
débutante pour restaurant.
Tél. 31 53 12.

LA FANFARE « L'ESPÉRANCE », des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane,

DEMANDE UN DIRECTEUR

Conditions à convenir.
Tél. (038) 57 17 63.



Pour la remise du paquet-cadeau aux fiancés et jeunes mamans, nous cherchons une sympathique

hôtesse Felicitas

pour la région de Neuchâtel. Il s'agit d'une occupation accessoire intéressante et sérieuse pendant quelques heures par semaine pour jeune dame mariée de 25 à 35 ans. (Pas d'encaissement, pas de vente, pas de prise de commandes.) Voiture et téléphone de rigueur.

Les intéressées sont priées d'adresser une courte offre à **FELICITAS-SERVICE S.A., Glessühelstrasse 114, 8045 Zurich.** Tél. (01) 35 72 76.

Faire preuve de talent de chef

Une entreprise de commerce, bien établie et diversifiée, avec siège social dans le Jura neuchâtelois, employant une centaine de personnes, est en train de renforcer son équipe de direction. Elle nous a confié la recherche d'un

directeur administratif

Ses tâches seront les suivantes:

- Remplacer le chef de l'entreprise dans toutes les questions financières et d'organisation interne
- Assumer personnellement la gestion financière
- Organiser la planification de l'entreprise et la gestion budgétaire
- Diriger les services de comptabilité, de l'informatique et du personnel. (Des connaissances pratiques dans l'EDP sont indispensables.)

Une personne capable d'assumer pleinement ses responsabilités aura une grande liberté d'action. A la longue, une participation financière aux résultats, voire au capital social, est possible.

Les candidats intéressés par ce poste sont priés d'adresser les documents habituels sous référence 0342 à



Häusermann+Co.
Eigerplatz 2, 3007 Bern
Tel. 031 45 21 51

M. Zellweger garantit une discrétion absolue. Les offres de service ne seront transmises à notre client qu'après un premier entretien avec le candidat et avec l'assentiment exprès des intéressés.

Entreprise moyenne d'horlogerie — membre d'un groupe important — située dans le Jura bernois cherche un

directeur administratif

pour la gestion indépendante des ressorts

- Administration y compris la surveillance administrative de la production (montres ancre)
- Comptabilité
- Personnel

On demande au candidat qui occupera ce poste une certaine habileté dans ses relations avec le personnel, des connaissances de comptabilité industrielle, un sens d'organisation et d'autorité vis-à-vis des fournisseurs.

Age idéal: 35 à 45 ans.

Langues: français et éventuellement des connaissances d'anglais.

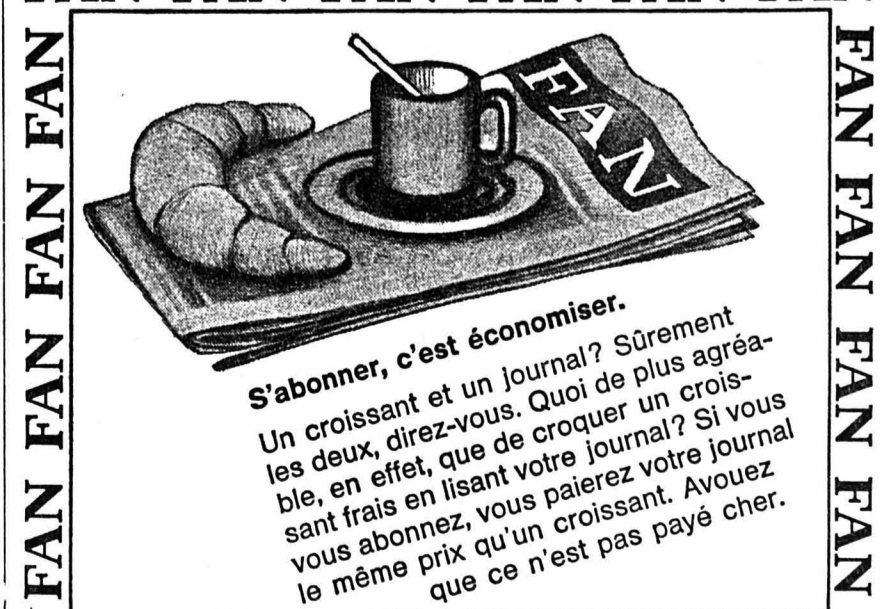
Le poste sera rémunéré en fonction des exigences. Nous prions les candidats qui sont attirés par des responsabilités administratives qui leur laissent une grande indépendance dans le travail de faire offres, avec les documents d'usage: curriculum vitae, épreuve manuscrite et photo à

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE 3000 BERNE

LAUPENSTRASSE 5 TÉLÉPHONE (031) 25 52 72

Notre institut traitera votre cas et toute communication de votre part avec la plus entière discrétion. Nous n'entrerons en pourparlers avec nos commettants ou avec des tiers qu'avec votre assentiment formel.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



S'abonner, c'est économiser.
Un croissant et un journal? Sûrement les deux, direz-vous. Quoi de plus agréable, en effet, que de croquer un croissant frais en lisant votre journal? Si vous vous abonnez, vous paierez votre journal le même prix qu'un croissant. Avouez que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Dombresson

Le home pour personnes âgées « Mon Foyer » reconnu par l'Etat

C'est sous la présidence de M. Michel Ruttimann que le législatif de Dombresson a siégé, mercredi passé au collège. Il a pris congé d'un conseiller communal, M. Fritz Nussbaum, directeur des finances, qui quitte la localité. M. Nussbaum sera remplacé par M. Jean-Jacques Diacon (soc.) qui a déjà siégé au Conseil communal. Trois membres de la commission scolaire ont été remplacés par Mmes Pierrette Menha et Odette Cavalier et par M. Robert Samouiller. En remplacement de Mme Villard, c'est Mme Isell Blanchard qui fera partie du comité du home « Mon Foyer ».

Rue 25 à Dombresson. L'institution comprend 13 chambres à un lit et une chambre à deux lits.

TAXES DE DESSERTES

A l'unanimité les conseillers généraux ont accepté une modification du règlement des contributions aux dessertes préparé par le Conseil communal. Par dessertes, il faut entendre les réseaux de distribution d'eau, les réseaux de canaux égouts, le réseau routier communal.

Grâce à l'application de ce règlement, la commune évitera dorénavant certains frais importants qui tomberont à la charge des particuliers lors de constructions nouvelles et d'agrandissements de constructions. Le législatif a encore voté une modification de l'article 23 du règlement général du syndicat pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz. Cet article prévoit que « la répartition des frais d'exploitation sera effectuée au prorata de la population de chacune des communes membres, selon le recensement cantonal de fin d'année. Par convention avec l'une ou l'autre des communes intéressées, le comité directeur fixera un nombre d'équivalents habitants à ajouter à la répartition prévue.

PRIMES DE FIDÉLITÉ AU PERSONNEL COMMUNAL

Par 14 voix contre 1, les conseillers généraux, sur préavis de la commission financière, ont voté une prime de fidélité.

VALANGIN

« Torrée » scolaire

(c) Les élèves de la localité, la commission scolaire et le corps enseignant ont participé récemment à la traditionnelle « torrée » automnale. Après un rallye en forêt, les participants se sont retrouvés autour du grand feu de bois préparé avec soin par le garde-pêche dans la clairière de la Cerniat. Malheureusement, la journée a été quelque peu ternie par l'ardeur exagérée des guêpes!

LE LOCLE

La ligne Besançon - le Locle : un « check-up » est en cours

Le groupe de défense de la ligne Besançon - le Locle, que préside M. Jean-Martin Monch, économiste à la Chaux-de-Fonds, vient de faire le point à propos des démarches entreprises pour la sauvegarde de cette liaison. On sait qu'au début de l'année, à la suite des nombreuses rumeurs concernant l'éventuelle fermeture de la ligne Besançon - le Locle, le groupe de travail Centre-Jura avait décidé la création d'un comité de défense de la ligne.

Le comité de défense a également pris contact avec des personnalités françaises concernées par la fermeture de la ligne Besançon - le Locle et une collaboration fructueuse a pu être établie qui aboutira on peut l'espérer, à des résultats concrets, pour toute la région franco-suisse Centre-Jura.

LA BRÉVINE

La traditionnelle Fête du cheval

Ce week-end se déroulera, au Crêt-sur-la Brévine, la traditionnelle Fête du cheval. Ce soir, à la vaste cantine chauffée, un orchestre conduira le bal, tandis que dimanche matin débiteront les épreuves équestres. Quelque 180 départs sont annoncés. Cette manifestation rencontre chaque année un succès croissant.

LA VIE HORLOGÈRE

Girard-Perregaux accélère ses travaux de recherche dans le domaine des « quartz » à affichage digital

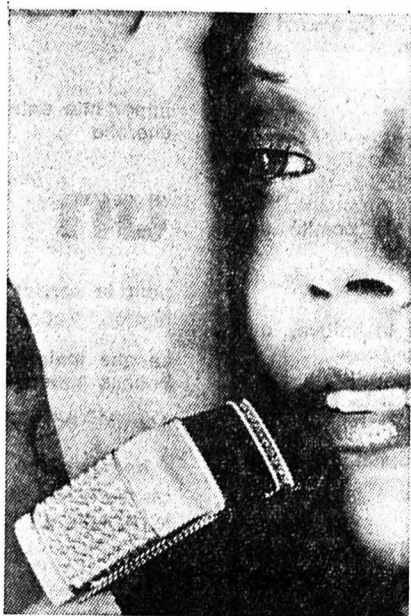
Le portefeuille des commandes de Girard-Perregaux était à fin juin de 18% plus élevé qu'un an auparavant. Ce résultat réjouissant n'a cependant pas encore entraîné une amélioration

semblable du chiffre d'affaires dans les premiers mois de l'exercice. En effet, au cours du premier semestre 1974, les ventes ont accusé une certaine régression. Passant de 9,8 à

8,7 millions de francs, le chiffre d'affaires de la maison-mère fait apparaître une diminution de 11%, alors que celui du groupe a diminué de 12,5 à 11,2 millions de francs, soit de 10%, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette évolution est due en partie aux problèmes résultant de la situation monétaire, mais aussi à un certain désintérêt du public américain pour les montres à quartz à affichage à aiguilles. Pour pallier à cette carence d'un marché important du groupe, Girard-Perregaux a accéléré ses travaux de recherches dans le domaine des montres à affichage digital, montres qui suscitent l'intérêt des acheteurs aux Etats-Unis. Par ailleurs, le développement des ventes dans des modèles de grande classe, dont la société entend faire un élément important de sa nouvelle collection, permet d'envisager les résultats des prochains mois avec optimisme.

Les efforts déployés dans le domaine de la recherche et aussi les investissements consentis pour en exploiter les fruits sur des bases industrielles auront temporairement un effet de stabilisation sur les résultats, alors que, à plus long terme, la politique suivie, tendant à la mise en œuvre de techniques d'avant-garde pour la réalisation de produits de haut niveau qualitatif, doit permettre à Girard-Perregaux de s'assurer un développement régulier et normal.



Bulova reçoit le Diamonds International Award 1974

Lors de la cérémonie de remise des prix du Diamonds International Award 1974 qui s'est déroulée hier au Palazzo Vecchio, à Florence, M. Jean-Samuel Wühl, un des stylistes de la Maison Bulova, s'est vu attribuer un « diamant », récompense suprême de cet important concours. Le modèle créé par M. Wühl est une montre-bracelet pour dame, en or jaune 18 carats, dont le couvercle protégeant le cadran est pavé de diamants et le bracelet articulé incrusté d'ivoire, de diamants et d'ébène. Ce modèle a été sélectionné parmi ceux de 1329 participants de 32 pays différents.

Le modèle de J.-S. Wühl, de Bulova, qui a reçu le Diamonds International Award 1974.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Lourde peine pour un accrochage, mais le conducteur était en état d'ivresse avancée

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier, sous la présidence de M. Daniel Blaser, juge suppléant, assisté de Mme Suzy Willener, qui remplissait les fonctions de greffier.

AU MOINS 1,5 LITRE DE VIN

Pour M.G., l'épreuve est rude. Poursuivi pour ivresse au volant et infraction à la LCR, il ne conteste nullement les faits. Mais dirigeant un établissement public, toujours scrupuleux sur le chapitre de l'alcool, il a de la peine à admettre aujourd'hui ce qui lui est arrivé. Dans la nuit du 23 juin de cette année, après la fermeture de son restaurant, il retrouve quelques connaissances. Aux quelques verres de la journée, à la fatigue, au frugal repas (un sandwich), s'ajoute alors une nouvelle tournée. Vers 3 h 45, il prend le volant et quitte sa place de parc. A quelques mètres devant lui, une voiture mal stationnée obstrue le passage. Il tente pourtant de poursuivre sa route, mais, ayant mal calculé l'espace disponible,

accroche l'autre véhicule. Les dégâts sont minimes, un peu plus de 100 fr. La police, prévenue, décide de soumettre G. aux examens d'usage.

Quand je suis sorti du café, je me sentais apte à conduire. Mais cet accident, ma machine neuve rayée... Bref, ça m'a énervé cette histoire, moi qui n'ai jamais rien eu.

Au poste, il n'arrête pas de déambuler. A l'hôpital, également : « J'ai fait au moins le Locle - la Chaux-de-Fonds à pied... Le sachet révélera un taux d'alcoolémie de 1,1 gr. pour mille, le breathalyzer 0,8 et la prise de sang 1,96.

Près de 2%, c'est énorme, conclut le président. Il faut au moins 1,5 litre de vin pour y arriver.

On entendra plusieurs témoins qui

confirmeront qu'effectivement l'autre véhicule pouvait gêner le passage.

Le tribunal retiendra que le taux au moment de l'accrochage devait approcher des 1,5 gr. pour mille. L'amende n'est donc plus possible dans l'estimation de la peine. Aussi G. a-t-il été condamné à cinq jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, à 100 fr. d'amende et au paiement des frais, soit 220 francs.

POUR 120 FRANCS...

Ancien employé dans une station-service, J.-P.B. avait conservé la clef de l'établissement. Il en profita, un beau jour, pour dérober environ 120 francs. Poursuivi pour vol, il s'est vu infliger quinze jours d'emprisonnement, avec sursis pendant cinq ans. Les frais, soit 60 francs, sont à sa charge.

Ph. N.

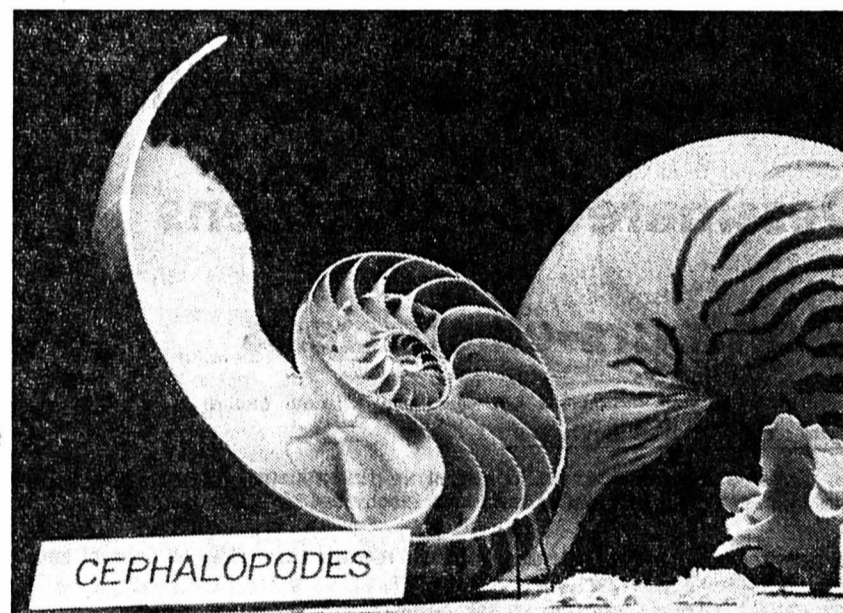
Au Musée d'histoire naturelle

L'exposition « Coquillages et faune marine » s'est ouverte hier

En présence de plusieurs membres de la commission avec, à leur tête, MM. Jacques Kramer, président, Alfred Olympi, président du Conseil général et des conseillers communaux Roger Ramseier et Robert Moser, s'est ouverte, hier, en fin d'après-midi, au Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds, l'exposition temporaire « Coquillages et faune marine ». Au cours de cette manifestation officielle, qui marquait également l'inauguration des nouvelles salles en sous-toit, à la poste principale, M. Willy Lanz retraça la genèse de cette exposition qui, par sa richesse, sa beauté, émerveillera tous les visiteurs. Axée principalement sur les

coquillages, avec quelque 1200 spécimens, elle offre un aperçu de l'ensemble des animaux marins et de leur classification. Rehaussée de photographies en noir et en couleur, de diapositives, de radiographies, elle sera une source de renseignements non seulement pour les collectionneurs mais aussi pour le simple amateur qui y retrouvera les souvenirs de vacances passées au bord de la mer. Les nouveaux locaux, dont l'atmosphère convient admirablement à la mise en valeur des pièces débouchent sur une salle de projection d'une cinquantaine de places.

Ny.



La faune marine présentée dans des décors qui la mettent en valeur : c'est la dernière réalisation du Musée d'histoire naturelle. (Avipress - M.-A. Robert)

Une nouvelle campagne de sécurité lancée par l'ACS : « Lumière et vie »

Dans le domaine des préoccupations quotidiennes de l'Automobile-club de Suisse, la sécurité des usagers de la route figure au premier plan. On réédite cet automne une campagne de sécurité qui a porté ses fruits, l'an dernier : « Lumière et vie », une vaste opération de contrôle des éclairages des véhicules automobiles.

« Lumière et vie » est une campagne directe, dont les effets sur la sécurité des automobilistes sont immédiats. En effet, en collaboration avec la maison Bosch (Suisse) S.A. et ses agents locaux, et avec le soutien des polices cantonales, l'ACS organise, durant les prochaines semaines, des contrôles d'éclairages des véhicules au bord d'axes routiers importants sis à proximité ou à l'intérieur des centres urbains importants. L'ACS ne constate pas simplement les carences d'éclairage, mais surtout y pallie en remettant les véhicules en état.

Les contrôles ACS-Bosch se déroulent de la manière suivante : toutes les au-

tos dont l'éclairage est déficient ou non adapté aux conditions atmosphériques (feux de croisement non-enclenchés en cas de brouillard, de forte chute de neige ou de pluie, par exemple) ou encore au milieu ambiant (feux de position en rase campagne non éclairée) seront arrêtés et systématiquement contrôlés. Le matériel lumineux en mauvais état sera remplacé et monté gratuitement par des techniciens Bosch expérimentés, pendant que les représentants de l'ACS attireront l'attention des automobilistes intéressés sur les prescriptions légales en matière d'éclairage.

Aux places de contrôle, la police renoncera à mettre à l'amende ceux d'entre les véhicules dont l'éclairage n'est pas en ordre.

En ce qui concerne les Montagnes neuchâteloises, ces contrôles auront lieu les 19 et 20 septembre à la Chaux-de-Fonds au « Crêt-du-Locele » (garage de l'Etat), et les 24 et 25 septembre à la Vue-des-Alpes (garage de l'Etat).

LA SAGNE

Descente du communal

(c) Les quelque 400 têtes de bétail mises en estivage au pâturage communal de la Sagne, en sont descendues, jeudi, à la date fixée par l'autorité communale. Le bétail a passé tout l'été dans ce magnifique site, don de la duchesse de Nemours à la commune.

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, Stavisky (16 ans).
Eden : 15 h et 20 h 30, La race des seigneurs (16 ans). 23 h 15, Rêves humides (20 ans).
Plaza : 15 h et 20 h 30, Antoine et Sébastien (16 ans). 17 h 30, Uomo avvisato mezzo ammazzato... parola di spirito santo.
Scala : 15 h et 21 h, French Connection (16 ans). 17 h 30, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h
La boule d'or : 21 h - 4 h
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h
Chez Jeanine : 21 h - 4 h
EXPOSITIONS
Club 44 : fermé.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
MANIFESTATION
Salle de musique : 20 h 15, Elie, de Mendelssohn, direction G. Pantillon.

SAMEDI CINÉMAS
Casino : 20 h 30, Les Bootleggers, (16 ans).
Lux : 20 h 30, Trois cercueils pour Lago-City, (16 ans); 23 h 15, Prisons girls, (20 ans); 17 h, Fureur Apache, (16 ans).
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : chefs-d'œuvre de la gravure des XIXe et XXe siècles.
Pharmacie de service : Philippin; dès 21 h, tél. 117.

DIMANCHE CINÉMAS
voir programmes de samedi.
Eden : pas de nocturne.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h
La boule d'or : 21 h - 2 h
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h
Chez Jeanine : 21 h - 4 h
EXPOSITIONS
Club 44 : fermé.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
MANIFESTATION
Salle de musique : 20 h 15, Elie, de Mendelssohn, direction G. Pantillon.

Le Locle
SAMEDI CINÉMAS
Casino : 20 h 30, Les Bootleggers, (16 ans).
Lux : 20 h 30, Trois cercueils pour Lago-City, (16 ans); 23 h 15, Prisons girls, (20 ans); 17 h, Fureur Apache, (16 ans).
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : chefs-d'œuvre de la gravure des XIXe et XXe siècles.
Pharmacie de service : Philippin; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : artisans et peintres des vallées; de 15 à 21 h.
DIMANCHE CINÉMAS
Casino : 20 h 30, Les Bootleggers, (16 ans).
Lux : 17 h, Fureur Apache.
Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-Jean Richard; dès 21 h, téléphone 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
EXPOSITIONS
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Musée des beaux-arts : chefs-d'œuvre de la gravure des XIXe et XXe siècles.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : artisans et peintres, de 15 h à 21 h.
Val-de-Ruz
Pharmacie de service : Marti Cernier.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 2 h.

OFFRES D'EMPLOIS

FA-AL

Nous sommes une entreprise moderne qui développe et construit des chaînes automatiques de soudage par résistance.

Pour compléter le personnel de notre bureau de construction, nous cherchons :

INGÉNIEURS ETS

intéressés par l'étude et la mise au point de machines spéciales.

Nous pensons que ce poste exige :

- quelques années de pratique de la construction
- la capacité de suivre en atelier la fabrication et le montage
- une bonne collaboration avec le personnel chargé des essais.

Nous offrons :

- une activité variée
- un revenu adapté aux responsabilités assumées
- une ambiance de travail et des prestations sociales d'avant-garde.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S. A.
Musinière 17, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 23 23.

Yverdon vous invite :

Techniques d'avant-garde dans une région idyllique !

La Division « Production d'énergie électrique » cherche pour ses bureaux techniques au centre d'Yverdon :

Dessinateurs de machines

Dessinateurs
en constructions métalliques

Dessinateurs-électriciens

Monteurs-électriciens

en vue d'une formation particulière

Leur domaine d'activité : Etude, construction d'alternateurs et de moteurs-générateurs pour centrales hydrauliques, ainsi que grandes machines électriques diverses.

Les constructeurs et dessinateurs débutants recevront une mise au courant appropriée.

Adresser offres de service au bureau d'engagement du personnel PE-1, sous la référence 283/36/TGS

BBC
BROWN BOVERI

BBC Société Anonyme Brown, Boveri & Cie, 5401 Baden.

Proposons travail immédiat à

TOURNEUR
DESSINATEUR
EN MACHINES
ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Le travail temporaire a 25 ans,
Manpower aussi...
25 ans d'avant-garde, ça compte !

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76

PAPETERIES DE
SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement
ou pour date à convenir des

MÉCANICIENS
qualifiés

pour les réparations et l'entretien
des machines.

Conditions intéressantes, avan-
tages sociaux, logement à dispo-
sition.

Se présenter ou faire offres
écrites au Service du personnel,
Papeteries de Serrières S.A.
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 75 75.

MIGROS

Nous cherchons
pour notre succursale à COUVET

VENDEUSE

à responsabilité

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire
à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

Connaissez-
vous

le Bulletin des places vacantes de la
Confédération qui paraît chaque
semaine, avec ses nombreuses offres
intéressantes ?



Demandez par téléphone ou par
carte postale un numéro à l'essai de
la dernière édition !
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. (031) 61 62 53

Une visite
qui
s'impose

Leidi
meubles

BEVAIX NE
centre de l'habitation P



Ouvert tous les jours de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30.
Mardi et jeudi jusqu'à 21 h. et
samedi sans interruption jusqu'à 17 h.
Accès par le restaurant-dancing
« Chez Gégène ».
Parking 100 places.

UN CHOIX EXCEPTIONNEL

Nous présentons dans notre magasin
une grande exposition de mobiliers
de classe. Nous avons réuni, dans
tous les styles, le plus grand choix
possible de modèles à des prix sans
concurrence, avec notamment nos

magnifiques exclusivités et les
dernières nouveautés 1974.

LEIDI
Fabrique romande de meubles,
LE « VRAI » SPÉCIALISTE

Bénéficiez de la garantie de qualité
que seul un fabricant peut vous
donner. A des prix « fabricant ».
A votre service, nos spécialistes vous
conseillent pour toutes questions
d'ameublement y compris la décora-
tion d'intérieur, tapis, rideaux, etc.

LEIDI
QUALITE
ET PRIX
« FABRICANT »

1600m²
d'exposition

Magasin ouvert dimanche 22 septembre, de 10 h à 18 heures

L'HOPITAL DE MOUTIER cherche, pour la gestion de son personnel et
pour la coordination entre les divers groupes de travail, un

chef du personnel

Cette personne sera directement responsable envers le comité de
l'hôpital et fera partie de la direction.

On attend du candidat :

- qu'il ait une bonne formation administrative, ou technique, ou
paramédicale
- qu'il ait l'habitude et le goût d'animer des groupes de travail
- qu'il s'exprime facilement en français et en allemand, et si possi-
ble
- qu'il ait une expérience du fonctionnement d'un hôpital ou d'une
institution analogue.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions
de salaire, à : M. Marcel WAHLI, président du comité de l'hôpital
de Moutier, 2735 BÉVILARD (BE).

Importante entreprise industrielle à Neuchâtel
cherche

un employé

pour le service de vente. Examen de fin d'appren-
tissage, pratique.

Langue maternelle française ou allemande avec de
bonnes connaissances de la deuxième langue.

Activité variée dans l'importation et la vente.

Adresser offres, avec photo, curriculum vitae, copies
de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres
K. C. 2451 au bureau du Journal.

JURA

De nouveaux locaux pour le Musée jurassien des beaux-arts

C'est dans une maison datant du XVIII^e siècle, au cœur de Moutier, que le Musée jurassien des beaux-arts a trouvé de nouveaux et spacieux locaux dont on a procédé hier soir à l'inauguration. Fondé en 1962, par le Club jurassien des arts, sous l'impulsion de M. Max Robert, imprimeur et critique d'art fort connu dans le Jura, le musée occupa à ses débuts un étage d'une villa aux abords de la ville. En 1968, il gagnait la cité et les combles d'un immeuble aménagé à cet effet. Grâce au travail bénévole de plusieurs membres du Club jurassien des arts qui ont travaillé à la transformation d'une vieille demeure du XVIII^e siècle, le musée a désormais trouvé des locaux de choix, facilement accessibles, qui l'inséreront mieux encore dans la vie culturelle de Moutier et du Jura.

Les salles permettent de présenter environ 200 œuvres, peintures, dessins, sculptures, en faisant bien sûr une large place aux artistes jurassiens mais également à d'autres artistes de renom tels Vasarely, Bissière, Manesier, Bonnard, Chambon, etc... Le musée dispose actuellement de quelque 800 œuvres, achetées par les membres du club avec l'aide des milieux industriels et de divers groupements du Jura, ou plus simplement reçues. Cela devrait permettre de présenter des expositions très diverses dans le musée même, de varier l'accrochage et de proposer ainsi, comme le souhaite le Club jurassien des arts, une sorte de musée toujours en mouvement. Le musée présentera également, dès l'an prochain, une partie de ses collections dans un certain nombre de localités jurassiennes.

Reconstitution, à Boncourt, après la mort d'un jeune autonomiste

Sur la route cantonale, à Boncourt, hier matin, les autorités judiciaires, sous la direction du juge d'instruction Hubert Piquerez, de Porrentruy, ont procédé à la reconstitution des événements qui, dans la nuit du 21 au 22 juin, à la veille du pébiscite dans le Jura, ont provoqué la mort d'un autonomiste de Boncourt. M. Maurice Wicht, 25 ans, devait décider quelques jours plus tard des suites des graves blessures causées par une balle.

M. Maurice Wicht avait été abattu en bordure de la chaussée alors qu'avec deux camarades il participait à une équipée visant à fixer un drapeau jurassien sur une maison sise en face de celle du prévenu. Selon la version de ce dernier, inculpé pour l'instant d'homocide par négligence, comme les jeunes gens portaient des masques, il avait cru « avoir affaire à des malfaiteurs qui en voulaient à sa voiture ». Il avait alors tiré trois coups de pistolet, semble-t-il. M. Wicht avait été blessé à une main, une autre balle lui pénétrant dans le corps. L'une des deux balles, avant de l'atteindre, a fait ricochet sur la

chaussée. Laquelle? Ce n'est vraisemblablement qu'au cours du procès que la lumière pourra se faire sur les circonstances du drame. Pour l'instant, ce que l'on sait, c'est que la version des deux camarades du jeune défunt diffère de celle du prévenu.

Deux alertes au feu à Porrentruy

Les premiers secours de Porrentruy ont été alertés deux fois hier. La première fois, le feu avait pris dans le dispositif de dépoussiérage de l'usine de polissage Ducommun, route de Belfort. Le feu a été rapidement circonscrit.

Vers 15 h, seconde alerte: un chauffe-plats électrique n'avait pas été éteint, au collège Juventut où les jeunes filles de 9^{me} année reçoivent leur formation ménagère. Le chauffe-plats a pris feu et les flammes se sont communiquées au local. Les dégâts s'élevaient à une dizaine de milliers de francs.

FRIBOURG

Crise au Conservatoire: on parle même de « numerus clausus »

Le Conservatoire de Fribourg (1700 élèves et 73 professeurs dont 11 seulement nommés à plein temps) connaît de graves difficultés. Pénurie de locaux, départ de professeurs, pauvreté endémique sont ses maux les plus criants. Et l'émotion fut vive lorsque son directeur, M. Jean Piccard, déclara qu'il faudrait désormais « limiter le nombre des inscriptions d'une façon telle que seuls les élèves doués et travailleurs puissent bénéficier d'un enseignement qui coûte cher à la communauté ». Des parents d'élèves se sont réunis en vue de constituer une association, répondant ainsi à une invitation lancée par MM. Etienne Chatton, Félicien Morel et Marcel Von der Weid, ainsi que MM. Henri Baeriswyl et Jean-Paul Haering, professeurs. L'association désire contribuer à un redressement de l'école de musique de Fribourg. Un « numerus clausus » draconien, estime-t-elle, serait gravement préjudiciable et détournerait de la musique des enfants doués. La sélection doit se faire au cours des études.

On n'est même pas au clair, actuellement, sur le statut juridique du Conservatoire. Le titre de son règlement général fait mention d'un « établissement

d'Etat », appellation qu'on ne retrouve pas dans le texte. Le statut des professeurs est brumeux également: ils ne sont pas des « fonctionnaires »...

La situation financière est critique. Le canton verse un subside de 163 fr. par élève (344 fr. à Berne, 354 fr. à Lausanne et... 2084 fr. à Bâle!). La ville de Fribourg verse 100 fr. par élève (700 habitent le chef-lieu) alors que Berne apporte 516 fr., Lausanne 339 fr. et Lucerne 672 francs. Résultat: le Conservatoire a 300.000 fr. de dettes et une majoration massive des taxes — déjà très élevées — n'épongera pas ce déficit.

Quant à la situation des professeurs, on a parlé de « scandale », et d'« exploi-

Collecteur principal affaibli Six mois de travaux à Fribourg

Le Conseil communal de Fribourg a fait le point sur la réfection du collecteur de Monséjour, affaibli au début de l'été. La zone ayant été consolidée, les deux voies de dégagement des CFF sont utilisées depuis le début de septembre. Les installations provisoires d'évacuation des eaux du collecteur avant la zone endommagée devaient être suffisantes, la période des orages étant passée. Sauf situation exceptionnelle, de nouvelles inondations seront donc épargnées au quartier.

Pour la réfection du collecteur principal enfoui à plus de vingt mètres sous terre. Deux solutions ont été retenues. Déjà, le « pousse-tubes » qui permettrait de reconstruire la canalisation (diamètre: 2 m sur une distance de 220 m), sous le domaine des CFF. Ensuite, la construction d'un nouveau collecteur de 3 m de diamètre dans la partie endommagée, sur environ 40 m, avec nettoyage et contrôle de tout l'ancien collecteur sous le domaine des CFF.

Le Conseil communal a adopté la seconde solution moins délicate techniquement, plus rapide et moins onéreuse. Les travaux pourront débuter vers la fin d'octobre et dureront environ six mois. Les crédits seront demandés prochainement au Conseil général.

Ouvrier étranger blessé

Hier, vers 15 h 30, un ouvrier-peintre occupé sur un chantier au Stalden, à Fribourg, a fait une chute d'une hauteur de 3 à 4 mètres. Il s'agit de M. Benito Confalone, 51 ans, de Fribourg, qui a été transporté à l'hôpital cantonal souffrant du dos.

Passage à niveau « aveugle »: conductrice blessée

Hier, vers 17 h 20, une automobiliste de Prognens, Mme Madeleine Andrey, circulait de Châtel vers Montimbert. En franchissant le passage à niveau, sa voiture fut heurtée par une automotrice des G.F.M. qui arrivait de Palézieux. Ni les barrières, ni les signaux optiques n'avaient été mis en fonction et aucun employé de la gare n'était présent. La conductrice, blessée, a été transportée à l'hôpital de Châtel.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

L'acceptation de l'initiative de l'Action nationale aurait de graves conséquences pour la ville de Bienne

L'initiative de l'Action nationale sur la surpopulation étrangère qui demande qu'en l'espace de 3 ans, 500.000 étrangers, donc les 50 % de l'effectif actuel, soient renvoyés chez eux, passera en votation le 20 octobre prochain. Pour Bienne, ville essentiellement industrielle, l'acceptation de cette initiative entraînerait des conséquences graves, dont il faut être conscient avant de prendre une décision.

La population suisse s'élève à 5,2 millions de personnes dont les 45,2 % seulement sont actives. La population étrangère résidant en Suisse se chiffre à un million d'individus dont 65,2 % sont actifs.

Pour tout le canton de Berne, la réduction d'étrangers exigée par l'initiative représente environ 11 %. Si cette diminution de la population se fait uniformément dans tout le canton, cela signifie pour Bienne une diminution de 1400 habitants, dont 900 environ sont des travailleurs actifs. Ces chiffres sont valables pour la population étrangère résidant en Suisse toute l'année. En ce qui concerne les saisonniers, il y aurait là aussi pour Bienne une réduction supplémentaire de 380 travailleurs à enregistrer, ces derniers étant essentiellement engagés dans l'industrie du bâtiment. Pour l'industrie bienneoise, le tableau de ces réductions se présenterait ainsi: 460 personnes dans l'industrie du bâtiment, 300 dans la métallurgie, 200 dans l'industrie horlogère et 120 dans l'industrie hôtelière.

DES EXEMPLES

Dans le secteur de la métallurgie, concrètement, ces chiffres auraient les résultats suivants. Par exemple, la maison Hauser, qui est la plus importante fabrique de machines (effectif total de

800 personnes) devrait réduire de 50 % son carnet de commandes. Cette entreprise a besoin, en effet, d'ouvriers qualifiés. Elle n'a que 18 % de personnel étranger, soit 126 personnes (55 personnes sont des résidents à l'année et 51 personnes ont des permis d'établissement, c'est-à-dire qu'elles sont déjà en Suisse depuis 10 ans. Au cas où l'initiative serait acceptée, les 90 % du personnel étranger devraient être licenciés, soit 50 résidents à l'année et 27 ouvriers établis depuis 10 ans en Suisse. M. Hans Rufenacht, chef du personnel de la maison Hauser, qui nous indique ces chiffres, précise que l'entreprise ne serait plus à même de fonctionner, car la plupart des travaux subalternes (nettoyage, transport, peinture), sont exécutés par des étrangers. De plus, les matières premières qui proviennent des fondries dont 80 % du personnel est étranger, les matériaux préfabriqués seraient livrés avec un tel retard qu'il ne serait plus possible de maintenir les délais de livraison promis. Il en résulterait la perte de la clientèle, la remise en question des produits suisses. En clair, cela veut dire que, bon gré, mal gré, nous serions obligés de licencier du personnel suisse. M. Rufenacht ajoute: « Nous avons de la chance d'avoir un pourcentage minime de personnel étranger; les Tréfileries réunies, par exemple, qui traitent la matière première et qui utilisent donc surtout du personnel étranger, se retrouveraient dans une situation réellement catastrophique ».

L'HOTELLERIE

De gros nuages sombres se profilent à l'horizon de l'hôtellerie. Toute l'industrie hôtelière bienneoise devrait réduire ses effectifs de 30 %. L'hôtel Elite, par exemple, qui, ces quatre dernières années, a déjà réduit de 17 unités son personnel en rationalisant son exploitation, se verrait obligé de se séparer de 10 collaborateurs supplémentaires, ce

qui entraînerait des réductions sensibles des prestations. Par exemple:

- fermeture de l'hôtel durant 2 jours (les clients pourraient continuer à y loger, mais sans aucun service, ni nourriture);
- suppression du service à l'étage;
- le service du nettoyage de chaussures ne serait plus maintenu;
- réduction sensible des heures auxquelles il est possible de manger chaud.

Selon le directeur de l'hôtel, M. Bondolfi, « ces mesures peuvent être considérées comme étant des détails, mais ceux-ci prennent une importance considérable pour le client-touriste ou le client d'affaires ». C'est à ce dernier qu'il faut penser plus particulièrement, car c'est aussi le plus important pour Bienne. C'est lui qui par ses achats et ses commandes, fait vivre une bonne partie de l'industrie. De plus, une diminution de la clientèle ne permettrait plus de subvenir aux besoins dictés par l'infrastructure de l'hôtel. Il est tout à fait pensable qu'une partie de celui-ci devrait être transformée en bureaux ou en studios, ce qui entraînerait également des licenciements d'employés suisses occupant des postes de cadres.

LE BATIMENT ET L'HORLOGERIE

Dans l'industrie du bâtiment (réduction de 460 personnes pour Bienne), la branche la plus touchée par les réductions, la situation, aujourd'hui, ne serait pas réellement catastrophique. En effet, en raison de la situation conjoncturelle (stabilisation du marché de la construction, limitation du crédit), bien des entreprises n'utilisent plus le contingent total de saisonniers auquel elles ont droit. Ainsi, la maison Habegger, à Bienne, qui occupe pour le moment encore une situation privilégiée parmi les entrepreneurs, a réduit d'elle-même de 40 personnes son contingent de 200 saisonniers. « Selon M. Moring, direc-

teur et conseiller de ville, la question va réellement se poser lorsque tout rentrera dans l'ordre, donc lorsque les mesures conjoncturelles n'influenceront plus le marché. Nous n'accepterions alors aucun reproche de nos édiles — comme cela fut déjà le cas — de n'être pas en mesure de subvenir aux besoins futurs. Pour le moment, pour nous, si l'initiative devait être acceptée, la catastrophe serait plutôt le licenciement de nos cadres ».

Dans l'industrie horlogère, les conclusions à tirer sont les mêmes que pour les autres secteurs de l'industrie. L'acceptation de l'initiative entraînerait des licenciements pénibles du personnel suisse. De toute façon, les moins qualifiés des ouvriers suisses devraient se contenter d'emplois subalternes.

REPONSE VAGUE

Le conseiller de ville M. Bernasconi (radical) a posé au Conseil municipal, au moyen d'une interpellation urgente, des questions très précises quant aux conséquences possibles pour Bienne d'une éventuelle acceptation de l'initiative de l'Action nationale contre la surpopulation étrangère.

Dans sa réponse, le Municipal s'est contenté de reconnaître, entre autres, « qu'il faudrait obligatoirement compter avec des diminutions de rentrées d'impôts, un nombre accru de logements vides, en particulier dans la région, une diminution du chiffre d'affaires des commerces de détail, etc. ». Sans plus de précision, le Municipal a cité les constatations du Conseil fédéral dans son rapport à l'Assemblée fédérale. Cela restait vague et général. Les autorités bienneoises n'auraient-elles pas dû faire une enquête auprès des entreprises afin de définir concrètement les conséquences d'une éventuelle acceptation de l'initiative?

Marlise ETIENNE

Nos commentaires après le Conseil de ville

Quand on invoque les millions engloutis dans des entreprises plus ou moins ratées (Mura, Palais des Congrès) on vous répond qu'il faut enfin arrêter ces vaines jérémiades et passer à l'ordre du jour tout en déclarant sur tous les tons qu'il faut tirer la leçon de ces erreurs et pratiquer une politique financière de stricte économie.

Mais, chose curieuse, ces économies portent toujours sur des bouts de chandelles. Quarante millions pour un gymnase, vingt-huit pour un dépôt de trolleybus sont votés sans trop d'opposition. Par contre, des sommes minimes, en rapport avec des buts de caractère social, suscitent de sérieuses oppositions.

GRATUITÉ DE L'ÉCOLE ENFANTINE

Il en a été ainsi jeudi, notamment à propos des jardins d'enfants, dont les taxes payées par les parents (40 francs par trimestre) rapportent à la ville quelque 120.000 francs par an. Ces taxes, une motion socialiste et une autre de l'Entente bienneoise hors parti en demandaient la suppression, pour des raisons pédagogiques et sociales à la fois. Il faut, dit le représentant de l'Entente bienneoise, encourager par tous les moyens la fréquentation de l'école enfantine, essentielle à la formation du caractère, à l'intégration dans la collectivité et, bien entendu, à la préparation à l'école primaire. Il faut enlever aux parents l'excuse d'un écolage à payer pour

garder leurs enfants à la maison (ou les laisser traîner dans la rue sans surveillance).

Le Conseil municipal admettait la désirabilité de cette requête, mais estimait que, pour des raisons financières, il fallait la rejeter.

Néanmoins, contre les voix bourgeoises, la double motion fut acceptée par 26 voix contre 22.

Une autre motion défendue par M. J. Steiner (EB) demandait d'exonérer les sociétés locales des taxes d'utilisation des locaux scolaires, douches, installations de sport, etc. Là encore, malgré l'opposition du Conseil municipal, la proposition trouva une majorité acceptante.

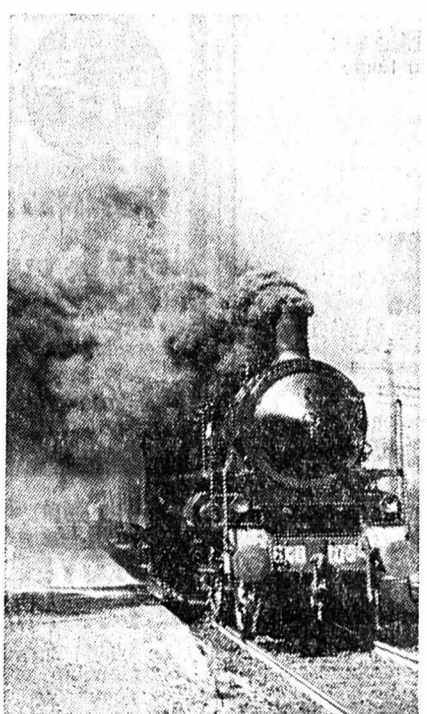
A vrai dire, du côté bourgeois, on insista sur le fait que cette décision était « irréaliste », c'est-à-dire, dans l'idée de l'orateur, non valable (en réalité, ce mot signifie en allemand « insignifiant, sans importance »). En effet, selon le règlement communal, c'est le Conseil municipal qui est compétent pour fixer ces taxes. Quoi qu'il en soit, le désir d'accorder cet avantage aux sociétés locales fut clairement exprimé par la majorité de notre petit parlement.

Parmi les autres objets traités, on citera l'octroi de deux crédits supplémentaires, l'un de 140.000 francs pour le Palais des Congrès, l'autre de 180.000 francs pour le Conservatoire, dont une motion demande la réorganisation.

R. W.

La nouvelle gare de « Domo » sera construite entre la caténaire de Milan et le tacot de Novarre. Mais...

A Vogogna, le drapeau rouge avait été accroché à une lanterne. A Orta et ailleurs, il est généralement piqué dans les dalles du quai de la gare. Avec ce système, on sait que le train s'arrêtera. C'est rassurant. Car on en doute quel-



De la fumée mais encore de bonnes jambes... (Aipress - S. Jacobi)

quefois surtout lorsque la machine, haut perchée sur ses roues, ses volutes d'un autre âge et les deux fourgons descendent de Domodossola dans un galop d'enfer, laissant à main gauche la ligne électrifiée de Milan pour la retrouver un peu plus loin, puis une autre fois encore, comme dans les interminables embrassades d'un adieu.

— Que fumo!, cria la mère en hissant ses trois enfants dans le wagon. Le plus jeune hurlait de terreur. Le bruit? La fumée? C'était à Villadosola.

LES DERNIÈRES FUMÉES...

Gavées d'un foutu charbon qui leur donne du nerf mais leur fait cracher des montagnes d'une âcre fumée, les locomotives à vapeur de la ligne de Novarre, des 640 à cylindres intérieurs, ne passent pas inaperçues dans la vallée. Le train non plus. On l'entend de très loin labourer le rail, se désarticuler sur les aiguillages et geindre dans les courbes. Un voyage sur trois environ est assuré par des autorails mais les vieux chaudières tiennent toujours le coup. Pour les marchandises et la manœuvre, des 640 encore mais aussi de petits Whitcomb, ex-US Transportation Corps, qui assurent un service sans doute aussi efficace mais nettement plus discret.

Il faisait chaud. Le chef de train vint s'asseoir un instant pour fumer une cigarette et lisser sa barbe d'antracite. Dans le compartiment voisin, une école chantait encadrée par deux sœurs. Très vite, oubliées Domodossola la grise et les usines métallurgiques de l'amont, la vallée était devenue verdoyante. Les deux falaises taillées au

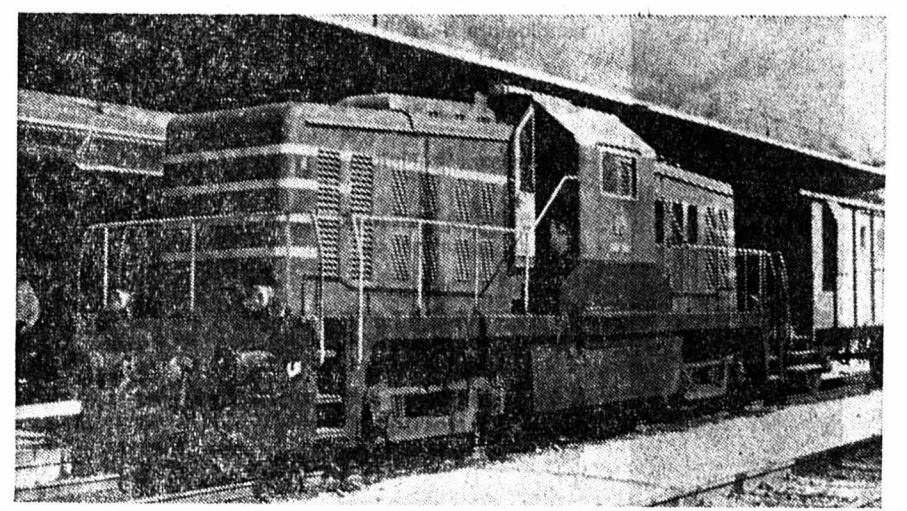
coureau perdirent de plus en plus de leurs cimes, comme les dents que l'âge arrache à un peigne, et le sud triomphant montra le bout de son nez, piquant des palmiers à Orta, habillant d'une végétation luxuriante les rives de son si joli petit lac.

DANS CINQ ANS SI...

C'est entre cette ligne pittoresque à souhait et celle de Milan, à Beura, tout près de Domodossola, que sera terminée dans cinq ans, si tout va bien et la lire surtout, la nouvelle gare de triage dont le BLS et la ligne du Simplon ont tant besoin. Faute de cette gare, le trafic s'étouffe et les trains

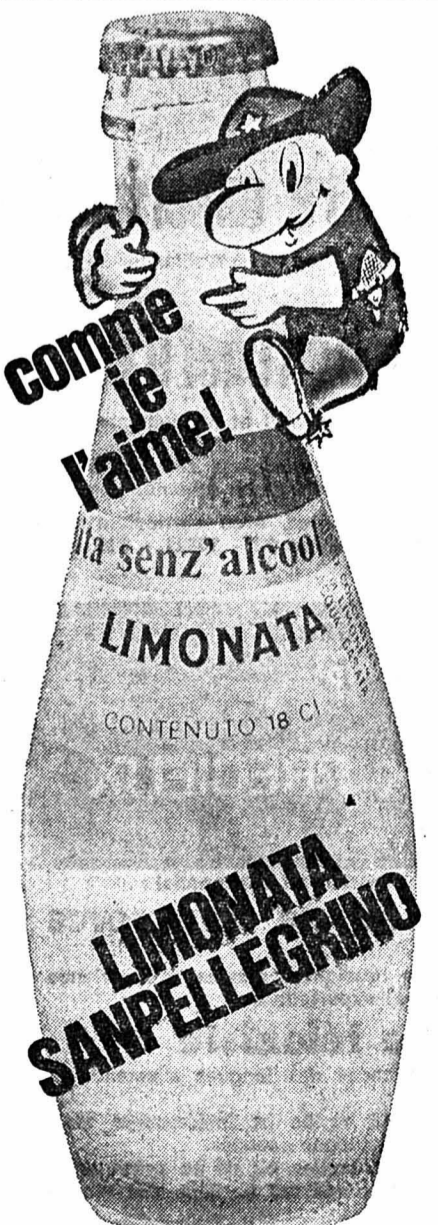
font tapisserie jusqu'en France sur des voies de garage. Mais l'autre bouchon à faire sauter est suisse: il faut que les cheminots et douaniers quittent enfin Brigue pour Domodossola. Ce sera là le cap le plus difficile à franchir encore que les conventions internationales soient formelles. A Chiasso, tout est regroupé « légalement » sur sol tessinois mais c'est en Italie et non chez les Stockalper que devraient être les cheminots et les douaniers suisses. Le commerce du coin et la caisse communale ne font évidemment rien pour les laisser partir...

Cl.-P. CHAMBAT



Un Whitcomb de la série 143 en gare de Premosello.

(Aipress - S. Jacobi)



OFFRES D'EMPLOIS

ASUAG

SOCIETE GENERALE DE L'HORLOGERIE SUISSE S.A.

le groupe le plus important de l'industrie horlogère Suisse, prévoit de compléter l'équipe des cadres de sa Direction générale dans les secteurs suivants :

**analyses et prévisions
économiques / commerciales
planification
systèmes de gestion**

((budgetisation et comptabilité industrielle))

A cet effet, seraient engagés des

collaborateurs

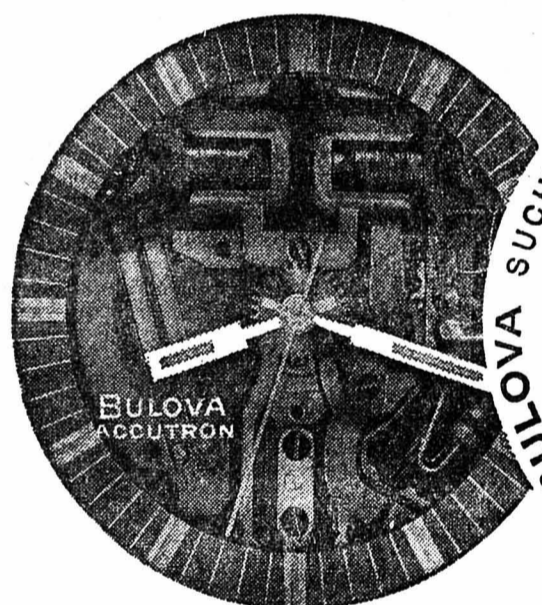
qui, en raison de la structure de la direction et de l'utilisation de la méthode des groupes de projet (project management), pourraient être appelés à participer à d'autres travaux touchant les diverses fonctions d'une entreprise industrielle.

Les candidats devraient se prévaloir d'une formation universitaire et disposer d'une expérience pratique d'au moins 2 à 3 ans dans l'un ou l'autre des domaines considérés.

Langues : français (de préférence langue maternelle), bonnes connaissances d'allemand et notions d'anglais.

Les personnes s'intéressant à ces postes sont priées d'adresser leur offre, avec les documents usuels, à la

Direction générale de l'ASUAG, faubourg du Lac 6, 2502 Bienne.



BULOVA SUCHT BULOVA **CHERCHE BULOVA** **SUCHT BULOVA** **CHERCHE BULOVA**

**HORLOGERS et
HORLOGERS-DÉCOTTEURS**

sur nos montres conventionnelles ou électroniques « Accutron »
(Formation sur ces dernières assurée par nos soins.) Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Veuillez appeler
BULOVA WATCH COMPANY INC.
Tél. (038) 24 15 52 à Neuchâtel
ou (032) 41 07 41 à Bienne

Action Coop!

**Maintenant action!
Paquet à 1,7 kg
6.90
au lieu de 8.50**

Für alle modernen Gewebe und Wolle
Pour tous les tissus modernes et la laine
Per tutti i tessuti moderni e la lana

doranda

Contrôlée et recommandée par l'Institut suisse de recherches ménagères - IRM

Une exclusivité Coop.

**Enfin
une lessive de qualité
pour le linge fin
à prix avantageux.**

« Doranda lave à neuf tous les tissus modernes. La laine aussi. »



En vue de l'introduction prochaine d'un nouvel ordinateur..

IBM 370/115

avec système de saisie des informations 3740, nous désirons engager un

programmeur-analyste

de formation commerciale supérieure ou technique. Une certaine expérience pratique sur système IBM 360 ou 370/DOS, langages PL1 et Assembler, est souhaitée.

Nous cherchons également un

opérateur

connaissant le système mentionné ci-dessus ou tout autre système. Pour ce dernier poste, la candidature d'un

employé de commerce

s'intéressant à l'informatique n'est pas exclue.

Les candidats sont priés de s'adresser à M. Rod, chef du personnel de

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, Interne 208

L'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux engage-rait, pour entrée immédiate ou à convenir,

nettoyeur ou nettoyeuse

Place stable. Salaire et conditions de travail intéressants.

Adresser offres écrites ou par téléphone au 42 19 42, service du personnel.



Division
ADMINISTRATION
1b, rue du Locle

cherche un

COLLABORATEUR

de formation commerciale, désireux d'assumer des responsabilités dans le domaine du secrétariat général de la division.

Une bonne rédaction en langue française, initiative et dynamisme seraient appréciés.

Poste rétribué en fonction des qualifications personnelles.

Horaire libre. Entrée à convenir.

Prendre contact par téléphone pour rendez-vous au (039) 26 96 33 ou 34.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.



Bar avec alcool à Saint-Blaise cherche immédiatement ou pour date à convenir

sommelière

Débutante acceptée. Bon salaire et jolie chambre.
Téléphoner au 33 23 30.

On cherche

boulangier-pâtissier

Boulangerie-Pâtisserie
A. Botteron,
Cité-Verte,
Port-Rouland 34, 2003 Neuchâtel.
Tél. 25 94 50.



Nous cherchons
pour date
à convenir :

HONNÊTE CUISINIER

**FILLE ou GARÇON
D'OFFICE**

Semaine de 5 jours.

Tél. (039) 31 18 43, de 7 h à 14 h
et de 16 h 30 à 20 h.

Fiduciaire à Neuchâtel cherche,
pour date à convenir,

**EMPLOYÉE
DE COMMERCE**

ayant quelques années de
pratique et des connaissances
comptables.

Place stable, semaine de 5 jours.
Faire offres avec certificats sous
chiffres IY 2406 au bureau du
journal.

ENTREPRISE DE BATIMENT ET GÉNIE CIVIL
CHERCHE POUR LE NORD VAUDOIS :

**1 dessinateur
ou contremaître expérimenté**

pour décomptes métrés et surveillance de travaux
de maçonnerie ;

1 contremaître ou chef d'équipe

pour travaux de génie civil et revêtements (noirs et
béton).
Places stables pour candidats sérieux. Entrée et
conditions d'engagement selon entente.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et
références, sous chiffres 22 - 15321 - 315 à Publi-
citas, 1002 Lausanne.

**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son département commercial :

**employé (e) de commerce
qualifié (e)**

ayant si possible quelques années d'expérience
dans le domaine des exportations ;

une téléxiste

ayant des connaissances des langues allemande et
anglaise.

Nous offrons activité variée et intéressante ainsi
que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter à
notre service du personnel qui fournira tout rensei-
gnement complémentaire.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Transport
Accidents
Responsabilité
civile
Véhicules
à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage
incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux
et fourrures
Machines

MIGROS

Par-dessus le marché

Samedi 21 septembre 1974 No 431

tenus de réduire leur contingent de population étrangère résidente, mais également de renoncer au travail de nombreux frontaliers.

Les répercussions d'une telle mesure seraient très différentes d'une branche à l'autre de l'économie, étant donné que dans l'hôtellerie et la restauration par exemple, les étrangers représentent actuellement 60 % de la main-d'œuvre, dans l'industrie des machines 33 % et dans la chimie 20 %.

duction des postes de travail dans les entreprises de production provoquerait immanquablement la suspension de postes de travail dans les entreprises travaillant en sous-traitance; de ce fait, même les maisons n'employant que peu ou même aucun étranger auraient également à faire face à d'importantes difficultés.

● L'acceptation de l'initiative du 20 octobre se révélerait également lourde de conséquences pour notre assurance-veillesse et survivants (AVS).

Le départ de 300.000 salariés, soumis au versement des cotisations conduirait pour les caisses de l'AVS à un manque à gagner de 800 à 900 millions de francs suivant l'évolution des salaires.

Il serait alors nécessaire de procéder soit à une augmentation générale des cotisations d'environ 7 %, soit à une réduction des retraites versées de 7 % également. Il est faux de prétendre que l'AVS pourrait par la suite retrouver son équilibre financier dans la mesure où aucune retraite ne devrait être versée aux étrangers ayant regagné leur pays d'origine. En effet, des traités internationaux stipulent que les étrangers ayant travaillé dans notre pays ont droit au paiement d'une retraite même s'ils ne vivent plus en Suisse.

L'initiative de l'Action Nationale ne concerne pas seulement les responsables de l'immigration dans notre pays, mais bien chaque individu et en particulier toute la masse des travailleurs suisses, les petites et les moyennes entreprises, ainsi que la catégorie la plus menacée par le renchérissement: les retraités.

Cannelloni prêts à servir

farcis d'un hachis de viande relevé, à la sauce tomate.

MIGROS Multipack

Boîte de 480 g 2.25
2 boîtes **3.70** (100 g = -38,5) au lieu de 4.50

Certaines entreprises devraient alors licencier jusqu'à un tiers de leur personnel, d'autres entreprises de production suspendre leur exploitation et de nombreuses maisons de moyenne importance (50 - 499 employés) dans lesquelles la moitié du personnel est étranger, pourraient se voir même contraintes de fermer leurs portes. Cette situation pourrait rapidement conduire à un chômage structurel dans la mesure où le personnel commercial et technique suisse serait dans l'obligation d'assumer des tâches ne répondant pas à sa formation et serait donc contraint de se recycler ou même de donner son congé. La ré-

Le «Jardin de Madame» du Signal de Bougy

La renommée du parc «Pré-Vert du Signal de Bougy» a depuis longtemps dépassé les frontières de notre pays. Avec ses nombreuses possibilités de détente et de distraction, il représente toujours, pour des groupes très divers, des buts d'excursions appréciés. L'un des derniers pôles d'attraction de ce magnifique parc porte le nom élégant et flatteur de «Jardin de Madame» et est rapidement devenu le point de rencontre des amateurs de jardinage de l'ensemble du pays. Sur ces quelque 7000 m² de surface croissent plusieurs centaines de plantes et de fleurs diverses que tous les amis de la nature ont ici loisir d'apprendre à reconnaître et à apprécier.

En complément à ce jardin d'exposition a été récemment éditée une petite brochure portant le même nom («Jardin de Madame»); elle contient toutes les indications importantes sur les différentes espèces représentées dans le parc du Signal de Bougy. L'introduction donne d'utiles informations sur le choix d'emplacements judicieux, sur les différentes règles à observer pour la mise en terre et le soin des plantes de jardin. En com-

mençant par la pelouse anglaise, cette brochure nous livre en textes et en dessins toute une série de conseils et d'informations sur les arbustes, les conifères, les roses et les parterres de bruyère, sans oublier naturellement les jardins de balcons et les pergolas. Aux problèmes et questions concernant le jardin potager fait suite un petit chapitre sur le verger; rien n'a été oublié, ni la question de l'engrais, ni même le calendrier annuel des travaux de jardinage contenant des indications précieuses pour s'adonner avec plaisir et succès à son nouveau hobby. Les 16 dernières pages sont réservées à la présentation, sous forme de tables, de toutes les plantes du Jardin de Madame, avec leurs noms, leur couleur, leur taille et leur emplacement. Une grande partie de cet assortiment est en vente en saison dans les centres de jardinage et les coins-jardins des marchés Migros. Tous les autres articles mentionnés dans cette brochure seront volontiers commandés à votre intention. La brochure elle-même, éditée en français et en allemand, est en vente au prix raisonnable de Fr. 1.20 dans les marchés Migros. Ne négligez donc pas de vous procurer cet agréable petit guide pour votre prochaine excursion au Signal de Bougy!

De la charcuterie de la MIGROS en toute occasion

Fromage d'Italie dél.

A consommer chaud ou froid. Tousjours un régal!

Offre spéciale **-80**
100 g maintenant seulement au lieu de **-95**

La recette de la semaine :

Fromage d'Italie grillé

Mettre une tranche de fromage (emmental, tilsit, etc.) entre deux tranches épaisses de fromage d'Italie (maintenant particulièrement avantageux en offre spéciale Migros). Faire griller des deux côtés, à la poêle. Servir avec de la salade.

Cardons-nous des remèdes draconiens le 20 octobre prochain

C'est le 1er août de cette année qu'est entrée en vigueur la nouvelle réglementation du Conseil fédéral sur les travailleurs étrangers qui a pour but de stabiliser la population étrangère résidente et de procéder, par la suite, à sa diminution progressive. Des mesures différenciées devraient en principe permettre d'éviter dans ce cas les tensions sociales et économiques. Pour sa part, avec sa troisième initiative contre l'emprise étrangère qui sera soumise au peuple le 20 octobre prochain, l'Action Nationale demande l'expulsion d'un demi-million d'étrangers. Il est juste que chaque citoyen soit aujourd'hui déjà informé sur les conséquences qu'entraîne-

rait l'acceptation d'une telle initiative.

● Plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants devraient quitter notre pays dans un délai de 3 ans. Cet exode priverait l'économie suisse d'environ 355.000 employés ou ouvriers ou de 11 pour cent du potentiel global de main-d'œuvre. Dix cantons devraient renvoyer plus de la moitié des étrangers résidant sur leur territoire. Les cantons frontaliers de Bâle-ville, Bâle-campagne, Genève et Tessin seraient non seulement

OFFRES D'EMPLOIS

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

engage tout de suite ou pour date à convenir

BONNE SOMMELIÈRE

connaissant les deux services. Très bon gain assuré. Deux jours de congé par semaine.

Téléphoner au (038) 31 77 07, ou se présenter.

ELECTRONA

Nous désirons engager, dans l'immédiat ou pour une date à convenir, des

mécaniciens outilleurs

ou **mécaniciens de précision**

qui seront appelés, après avoir été formés par nos soins, à réaliser et à réparer différents types de moules destinés à la fabrication de pièces en matières plastiques

mécaniciens d'entretien

qui auront à s'occuper de l'installation, la mise au point et la réparation de nos machines de production, réparties dans différents secteurs de l'entreprise

aides-mécaniciens

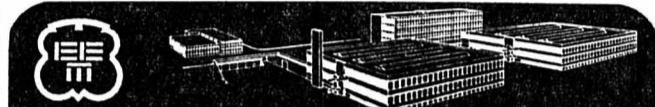
qui prendront part à divers travaux de mécanique simple et d'entretien d'installations.

Nous sommes en mesure d'offrir :

- la possibilité de travailler de manière autonome dans le cadre de petits groupes de travail
- des conditions d'engagement et sociales appréciables
- un emploi stable et assuré à longue échéance.

Les personnes intéressées à une activité auprès de notre entreprise sont priées de nous faire parvenir leurs offres, ou de prendre contact avec

Electrona S.A.
2017 Boudry (NE)
Téléphone (038) 42 15 15, interne 401.



Pour notre LABORATOIRE, nous cherchons un

MONTEUR EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES

ou

LABORANTIN EN ÉLECTRONIQUE

auquel nous confierons des travaux variés et intéressants dans les domaines suivants :

- Montage de prototypes
- Installation de systèmes et d'appareils de mesure
- Analyse de circuits intégrés pour montres.

Notre futur collaborateur sera appelé à collaborer étroitement avec les ingénieurs de notre laboratoire et à assister ceux-ci dans leurs différentes tâches.

Si vous possédez une bonne compréhension de l'électronique et êtes à même de vous intégrer à une petite équipe, veuillez adresser vos offres à notre bureau du personnel, ou nous appeler directement au (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA

Entreprise d'horlogerie de format international

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche tout de suite ou pour date à convenir

GALVANOPLASTE-DOREUR

ainsi que

2 ou 3 OUVRIÈRES

pour travaux faciles. Transport assuré par nos soins.

Téléphonez-nous au (038) 33 33 22.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

LOTÉRIE OFFICIELLE DE LA FÊTE DES VENDANGES

cherche immédiatement

vendeurs - vendeuses

dès 12 ans.

Possibilité de vendre des

CONFETTI

le jour de la fête.

BON GAIN

S'adresser à M. Gougler, tél. 31 40 51 ou 21 11 11, Interne 528, pendant les heures de bureau.

MIGROS

Nous cherchons pour notre Marché Av. des PORTES-ROUGES, NEUCHÂTEL

au rayon photos

vendeur

au rayon photos

Au dépt do-it-yourself

menuisier

pour le débitage du bois et le service à la clientèle.

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Compagnie d'assurance sur la vie cherche, pour entrée immédiate,

représentant

Fixe, frais, commissions. Adresses à disposition. Cours d'instruction à nos frais. Assurances maladie et accident. Caisse de prévoyance vieillesse. Nous demandons bonne présentation et moralité irréprochable.

Faire offre sous chiffres 90-65.284 à Annonces Suisses S.A., case postale, 8024 Zurich.

Entreprise de maçonnerie du canton de Neuchâtel cherche, pour date à convenir,

conducteur de pelle mécanique

pour pelle rétro O et K

- situation d'avenir dans une entreprise dynamique
- salaire élevé à candidat capable
- avantages sociaux d'avant-garde.

Les candidats, de nationalité suisse, ou étrangers en possession du permis annuel, sont priés d'adresser leurs offres écrites ou de téléphoner à l'entreprise F. BERNASCONI, rue du 1er-Mars 10, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 14 15.

Papeteries de Serrières S.A., Neuchâtel-Serrières, cherche un(e)

aide-comptable

avec pratique pour son service de comptabilité. Langue maternelle française avec connaissances d'allemand.

Adresser offres, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à la direction de l'entreprise.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE SONCEBOZ S.A. 2068 Hauterive (NE)

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

DAMES OU DEMOISELLES

pour divers travaux d'atelier.

Téléphoner au (038) 25 88 41, interne 71.

Travail à domicile

Posage cadrans, aiguilles et emboitage. Travail régulier en séries continues.

Adresser offres écrites à NE 2427 au bureau du journal.

Le Restaurant du Jura cherche **garçon de cuisine et fille d'office**

Adresser offres à Alexandre Riesen, 7, rue de la Treille, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

Ameublement et tapis neufs

Grande vente du stock à des prix incroyables

SAISISSEZ VOTRE CHANCE!

Avant tout achat, rendez-nous visite. Vous serez étonnés de connaître NOS PRIX DISCOUNT extrêmement favorables. Vous pourrez voir, de plus, ce qui se fait de mieux dans les derniers modèles de meubles. Tout ceci, à notre exposition de 2500 m².

Par exemple : paroi noyer 250 cm Fr. 1380.—; paroi palissandre Fr. 1280.—; chambre à coucher noyer dès Fr. 1480.—; chambre à coucher de rêve, Rio-palissandre Fr. 3980.—; salon dès Fr. 690.—; salon avec lit et matelas Fr. 1580.—

Grand choix de **tapis d'Orient** à des prix discount, dont quelques pièces tout particulièrement belles.

Garantie Tous nos meubles sont fabriqués de façon conventionnelle et non « bon marché ».

Echanges de meubles Nous vous ferons volontiers une offre de reprise. Vous en serez satisfaits!

30 mois de crédit à des conditions légales (acompte 25 %).

Les réservations et entreposages peuvent se faire gratuitement. Livraison dans toute la Suisse. Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour depuis la gare de Bulle.

OUVERTURE: tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.

HALLE DE MEUBLES DISCOUNT - BULLE MAURER & Cie

Route du Verdél 4 (sortie de ville, direction Morlon) - Tél. (029) 274 41 — GRAND PARKING —

UNE QUESTION: Pourquoi pouvons-nous consentir des prix si bas?

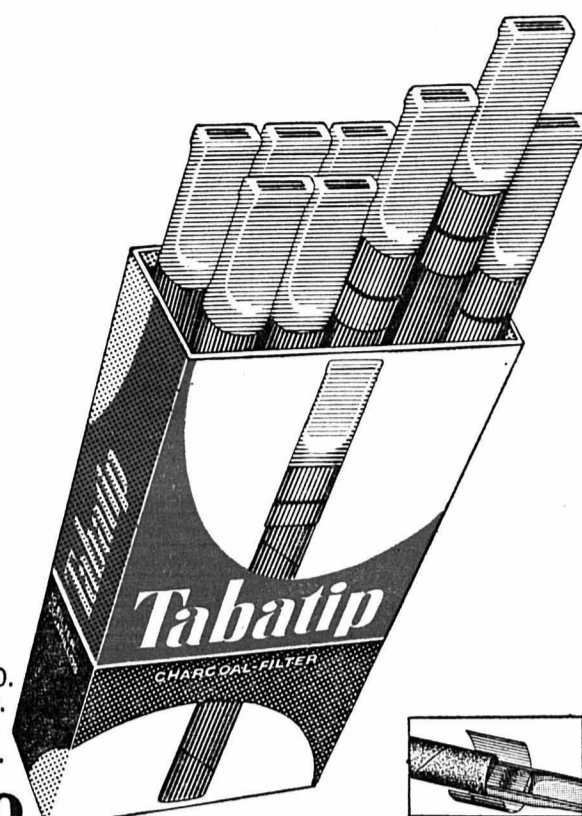
QUATRE RÉPONSES:

- Pas de représentants
- Pas de hauts loyers
- Pas de prospectus couleurs
- Pas de réclames télévision

TOUT EN VOTRE FAVEUR!

FIANCÉS! Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis. Achetez maintenant votre agencement de meubles complet 3 pièces à partir de Fr. 5200.—.

Le filtre provient des cigarettes. Le tabac des cigares. Et l'embout constitue la troisième bonne raison pour fumer **Tabatip**.



En étui de 10 pièces à Fr. 1.70. Afin de toujours en avoir sur soi. En coffret de 50 pièces à Fr. 8.50. Pour vous et vos invités.

Le cigarillo à embout et filtre Charcoal.

villiger

Peugeot 204

Toit ouvrant - blanche 1969, 80.000 km

Mini 1000

blanche 1973, 11.000 km

Alfa Romeo

1750 Berline
bleue 1970, 70.000 km

Garage du Château

M. Richard, 2520 la Neuveville. Agence Peugeot - Alfa Romeo. Tél. (038) 51 21 90.

A vendre

PEUGEOT 504 TI

modèle 1973, bleu métallisé. Etat impeccable.

VOLVO 144 DE LUXE

modèle 1974, neuve. Prix intéressant.

Garage JOSS, Fleurier. Tél. (038) 61 11 72.

SACRIFIÉ : Fr. 3900.—

Très belle

RENAULT R4 EXPORT 1972

40.000 km, expertisée en septembre 1974.

Téléphone (039) 23 54 44.

Pour cause de double emploi, à vendre

KAWASAKI,

Mach II 750 cm3, 1972, 27.000 km, bon état. Prix à discuter. Tél. (038) 25 19 67.

A vendre

FIAT 124 SPORT

Tél. 24 29 56.

A vendre

DAF 66

modèle 73. 12.000 km. Téléphoner dès 18 h au (038) 46 16 06.

Véhicules à moteur

A vendre **Opel Ascona 19 SR**

jaune bronze, toit vinyl, 1973, 49.000 km. Expertisée. Tél. 25 39 20. (heures des repas).

A vendre **AUDI 80 L**

34.000 km, 1973, état impeccable, pour cause de double emploi. Tél. 31 28 17 et 31 37 83.

A vendre **Escort**

2750 fr. 1300 de Luxe, modèle septembre 1969, Expertisée. Tél. 51 36 27.

OCCASION RARE

VAUXHALL Viva de luxe

1973, 18.000 km, à l'état de neuf. Prix intéressant.

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre, ou éventuellement échange contre limousine,

Alfa Romeo spider

1750 décapotable, + accessoires, année 1971.

Tél. 31 45 78.

A vendre

SUZUKI 250 cm³

freins 4 cames. Prix à discuter. Tél. 63 22 75.

Renault 6

1970, 40.000 km, de première main. Parfait état.

Expertisée. Fr. 4800.—

Tél. (038) 61 34 24.

A vendre

R 16 TS

Automatic 10-71, modèle 1972. Expertisée. Tél. 25 40 79.

A vendre

NSU 1200 C

1969, bon état, moteur révisé, radio-cassettes, accessoires. Tél. 25 54 88, heures des repas.

LA BONNE AFFAIRE

RENAULT R 12 GORDINI

1973 - 20.000 km - vert métallisé

Prix intéressant

Téléphone (038) 24 44 24

A vendre **CITROËN AMI 8**

Expertisée, 3800 fr. Tél. 51 12 79.



VW K 70

de luxe limousine, 4 portes, 5 places très spacieuse. Modèle 1973, 16.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Echange crédit

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Occasion unique

DATSUN 1200 Coupé

1972, 37.000 km

FIAT 124

1969, 55.000 km

FORD

Cortina 1300

1969, 55.000 km

PEUGEOT 204

1970, 65.000 km

TOYOTA Carina

1971, 43.000 km

CITROËN Dyane

1969, 68.000 km

Voitures expertisées parfait état Prix imbattables

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

DÉCOUPEZ

J'ACHÈTE au comptant toutes voitures récentes

Auto-Marché

2087 Cornaux / NE

Tél. 038 47 16 12

DÉCOUPEZ

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204	73 blanche	120.000	1800.—
PEUGEOT 204 GL	70 beige	88.000	4200.—
PEUGEOT 304	70 beige	70.000	5200.—
PEUGEOT 404	64 bleue	94.000	3000.—
FARGO 700	65 beige	17.000	2900.—
VW 1300	66 verte	83.000	2900.—
VW 1500 VARIANT	69 beige	80.000	4300.—
TAUNUS 12 M	64 grise	74.000	2500.—
ALFA 1750	70 blanche	80.000	6500.—
RENAULT 4	68 beige	70.000	4000.—
RENAULT 10	69 grise	75.000	2900.—
RENAULT 16	67 grise	60.000	4500.—
CITROËN DYANE	69 blanche	76.000	4200.—
CITROËN AMI	70 beige	75.000	3400.—
CITROËN AMI 8	71 bleue	62.000	3900.—
LANCIA FULVIA 1,3	70 blanche	54.000	7800.—

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

OCCASIONS

D SUPER 5	73 verte	43.000	km
D SUPER	71 beige		7.900.—
DW 21 Injection	71 blanche	54.000	km
GS 1220 CLUB	74	11.000	km
GS 1220 CLUB	74	14.000	km
GS SPÉCIAL	74	14.000	km
GS 1220 BREAK	72 blanche		6.800.—
AMI SUPER	73 vert	5.000	km
AMI 8 CLUB	72 beige	26.000	km 4.900.—
AMI 8 BREAK	70 beige	37.000	km
DYANE 6	72 beige		4.500.—
MERCEDES 2205	70 grise		13.200.—
VW 1302	71 beige	38.000	km
FIAT 124S	71 beige	49.000	km
RENAULT 15 TS	72 verte	30.000	km
TOYOTA 2600	73 beige	45.000	km 8.900.—

CREDIT - ÉCHANGE

Garages **Apollo** S.A.
Henri Favre

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

L'occasion à enlever!!!

CORTINA 1600 L

modèle 1973 - 26.000 km

Etat de neuf - avec garantie

GARAGE DES TROIS ROIS

Neuchâtel Tél. 25 83 01

Pour 17000 francs Lancia présente la voiture économique.



Lancia Beta 1800 : 108 CV (DIN), 8,8 l aux 100 km



Lancia Beta 1,4 Fr. 15.000.— / Lancia Beta 1,6 Fr. 16.950.— / Lancia Beta 1,8 Fr. 18.000.—

Importateur pour la Suisse: Lancia (Suisse) S.A., 150, rue de Genève, 1226 Moillesulaz/GE, 022/48 22 88
2800 Delémont / BE, Ets. Mercay S.A., 20, rue Maitière, 066/22 17 45 - 1701 Fribourg / FR, Garage Piller S.A., 24-26, rue Guillimann, Case Postale 708, 037/22 30 92 - 1201 Genève / GE, Saval à Genève, 22-24, rue des Pâquis, 022/31 55 35 - 2301 La Chaux-de-Fonds / NE, Garage des Trois Rois S.A., 8, bd des Eplatures, 039/26 81 81 - 1962 Pont-de-la-Morge / VS, Reverberi S.A., Garage 13 Etoiles, 027/84 31 15 - 1020 Renens / VD, Garage de l'Etoile S.A., 101, rte de Cossonay, 021/34 96 91. Et leurs Agents locaux.

OCCASIONS

Roulez sans soucis avec nos occasions garanties

OPEL RECORD 2200 Luxe
1967 - 2 portes - bleue - Fr. 3300.—

OPEL Record 1700
1969 - 2 portes - grise - Fr. 3700.—

OPEL Kadett 1200 S
1972 - 4 portes - gold - 22.300 km

OPEL Manta 1900 SR
1973 - 2 portes - verte - 49.500 km

TOYOTA Corolla
1974 - 4 portes - blanche - Fr. 8555.—

FIAT 124 S
1971 - 4 portes - rouge - Fr. 4900.—

CHRYSLER 180 GC
1971 - 4 portes - beige - Fr. 5900.—

SUNBEAM 1250 Luxe
1973 - 4 portes - gold - 5500 km

Service de vente ouvert jusqu'à 17 heures

GARAGE DU ROC

PATENTEE NE BISTA GENERAL MOTORS TEL 50114

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

ENTRAIDE JUDICIAIRE AVEC LES ÉTATS-UNIS Le Conseil fédéral soumet un traité et une loi d'exécution au Parlement

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a publié vendredi deux messages qui, s'ils sont acceptés par le parlement, régleront l'entraide judiciaire en matière pénale avec les États-Unis. L'un présente le contenu du traité international signé le 25 mai de l'année passée avec les États-Unis d'Amérique, tandis que l'autre expose « la nécessité — insolite du fait qu'il s'agit de l'exécution d'un traité — d'édicter des prescriptions sous forme de loi ».

L'entraide judiciaire prévue par le traité comprend notamment la recherche du lieu de séjour et de l'adresse de personnes, la réception de témoignage et d'autres déclarations, la remise d'actes judiciaires, de pièces ou d'autres moyens de preuves ainsi que leur mise en sûreté, la notification d'actes judiciaires ou administratifs, la légalisation de documents. L'entraide ne comprend par contre ni l'extradition ni l'exécution de jugements pénaux.

La loi, soumise au référendum facultatif, comprend trois chapitres, le premier règle l'exécution du traité en général, le deuxième contient des dispositions au sujet de quelques prescriptions du traité, qui tiennent compte des particularités propres à chacun des deux systèmes juridiques à considérer et que le droit national doit donc préciser, et le troisième exclut l'application de la loi si une procédure de recours autre que celle prévue par la loi a déjà été introduite.

BUT DU TRAITE
Le but du traité, qui a fait l'objet de discussions pendant quatre ans, soit de fin 1968 à fin 1972, entre experts des deux pays, est de permettre à chacune des parties contractantes de requérir l'aide de l'autre partie lors de procédures pénales et, plus particulièrement, lors d'enquêtes pénales. Il fixe la portée, les conditions et les limites de l'assistance que chaque Etat peut exiger et attendre de l'autre.

Le message souligne que le traité est en harmonie avec l'ordre juridique suisse, dont il confirme un certain nombre de principes fondamentaux. C'est ainsi qu'en sont expressément exclues les infractions qui concernent les délits militaires, politiques et fiscaux. Le traité retient aussi le principe de la spécialité, selon lequel les informations obtenues dans le cadre de l'entraide judiciaire ne peuvent être utilisées dans des procédures pour lesquelles l'entraide n'est pas admise.

Un autre principe veut, pour que des mesures coercitives puissent être appliquées lors de l'exécution d'une requête d'entraide judiciaire, que l'infraction poursuivie soit punissable aussi bien

Le Vorort et la participation

ZURICH (ATS). — Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, dans ses communications sur les affaires traitées pendant l'exercice 1973-74, a confirmé son attitude positive en faveur d'une participation accrue des travailleurs au sein de l'entreprise. Il a en revanche préconisé le rejet « énergétique et sans compromis » de l'initiative syndicale sur la participation et s'est également opposé au contre-projet du Conseil fédéral.

La participation accrue des travailleurs au sein de l'entreprise doit, selon le Vorort, « viser à l'épanouissement de la personnalité, contribuer à une plus grande satisfaction au travail, développer l'esprit de collaboration et favoriser le maintien de la paix du travail ».

De l'avis du Vorort, le contenu du contre-projet du Conseil fédéral ne se distingue matériellement que fort peu de l'initiative et reprend la quasi-totalité des revendications syndicales. Ce contre-projet « n'assigne ni objectif ni limite clairs à la participation syndicale ».

Les milieux du commerce et de l'industrie rejettent « fermement » la participation des travailleurs en matière de gestion des entreprises et refusent que des fonctionnaires syndicaux étrangers à l'entreprise puissent exercer au sein de cette dernière des droits de participation. Le Vorort s'oppose activement à tout contre-projet qui ne fixe pas clairement ces deux limites à la participation.

Vol de fusils d'assaut à Horgen

ZURICH (ATS). — Deux fusils d'assaut avec trois magazines, mais sans munition, ont été volés ces jours derniers dans la maison d'une société de tir à Horgen. Les armes étaient placées dans une salle fermée à clé, séparée de la maison. Le vol a été constaté jeudi soir. Il a dû être perpétré entre lundi et jeudi.

* Le colonel commandant de corps Pierre Hirschy, chef de l'instruction de notre armée, visite l'armée fédérale autrichienne du 20 à 24 septembre. Il doit inspecter diverses installations militaires et assister à des démonstrations de la troupe.

Tirage de la Loterie intercantonale

ZURICH (ATS). — Les numéros sortis lors du tirage B de la tranche de septembre de la Loterie intercantonale sont les suivants :

802403	805999	808624	811113	812989
816841	816960	820544	823556	826598
826978	827684	829038	831862	836543
843987	844261	844842	846967	847925
847941	848598	858165	859574	863048
863654	866110	872395	873069	875166

Ces 30 numéros gagnent chacun un appareil de télévision couleur d'une valeur de 1650 francs.

Le prochain tirage (tirage C) aura lieu le 30 septembre prochain à Tesserete. (Sans garantie)

dans l'Etat requérant que dans l'Etat requis. La présence de représentants de l'Etat requérant lors de l'exécution d'une requête d'entraide n'est prévue que dans un seul cas : quand la présence de représentants de l'Etat requérant est nécessaire, d'après le droit de cet Etat, pour qu'un moyen de preuve soit recevable. Les interrogatoires contradictoires, ou « croisés », doivent avoir lieu, conformément aux dispositions de procédure en vigueur dans l'Etat requis. Le traité tient aussi compte des dispositions suisses relatives à l'obligation de garder le secret.

Il n'a par contre pas été possible d'obtenir, dans les cas où l'autorité suisse exécute la requête, que les faits transmis aux Etats-Unis y soient tenus secrets. La constitution américaine l'interdit, car elle accorde expressément à l'accusé le droit à un procès public.

UNE RÉSERVE GÉNÉRALE
Une réserve générale a été obtenue par la Suisse. Elle stipule qu'il appar-

Lutter contre le crime organisé

BERNE (ATS). — Depuis le début des années soixante, le crime organisé est devenu véritablement un Etat dans l'Etat aux Etats-Unis. Dans des proportions toujours plus importantes, les bandes criminelles qui en font partie utilisent les moyens financiers considérables dont elles disposent pour corrompre la police et les autorités dans le but de prévenir ou de freiner la poursuite de leurs activités délictueuses. Le champ d'action du crime organisé comprend les paris et les jeux de hasard clandestins, le commerce de la drogue et la prostitution. Mais c'est surtout le trafic des papiers-valours volés et falsifiés qui a pris un essor considérable depuis 1966 et

tient à l'Office central de l'Etat requis (dans le cas d'une demande, à la division de la police du département de justice et de police) de décider si les renseignements fournis par l'Etat requérant suffisent à rendre vraisemblable qu'il s'agit d'un acte entrant dans la définition du crime organisé.

Le Conseil fédéral demande donc au parlement de lui permettre de ratifier le traité. Celui-ci, cinq ans après son entrée en vigueur, pourra être dénoncé en tout temps par chacune des parties contractantes par un avis donné par écrit au moins six mois auparavant. Il n'est donc pas soumis au référendum en matière de traités internationaux. L'exécution du traité nécessite deux juristes hautement qualifiés, ce qui entraîne une dépense d'environ 200.000 francs par année. Les cantons ne doivent cependant pas s'attendre à un surcroît de travail sensible. En outre, une commission consultative devra certainement être mise sur pied pour l'appréciation des cas relevant du crime organisé.

qui est devenu une des sources principales des gains acquis de manière illicite par le crime organisé.

Ces considérations sont contenues dans le message du Conseil fédéral adressé au Parlement sur le traité avec les Etats-Unis sur l'entraide judiciaire en matière pénale. C'est ainsi que ce traité contient des dispositions particulières qui ont pour but de lutter contre le crime organisé. Il permet d'obtenir des moyens de preuve en faisant abstraction de l'application de certaines règles qui dans la procédure ordinaire d'entraide doivent être strictement observées et qui sortent en l'occurrence du cadre de la procédure d'entraide judiciaire « normale ».

Initiative xénophobe : sérieuse mise en garde Le canton de Neuchâtel serait parmi les plus touchés

Le Tessin et Vaud, qui devraient congédier 73 et 64,4 % de la population étrangère seraient les plus touchés par les conséquences de la troisième initiative sur les travailleurs étrangers. Ceci ressort d'une enquête de l'Université de Saint-Gall, publiée dans le plus récent « bulletin » du Crédit suisse. Les autres cantons également très handicapés seraient Neuchâtel (moins 61,5 %), Genève (moins 59,3 %), Schaffhouse (moins 53,9 %), Zurich (moins 53,5 %), Bâle (moins 52,8 %), Thurgovie (moins 51,3 %) et Argovie (moins 51,1 %). Dans tous les cantons la réduction dépasse 20 % des effectifs étrangers, à l'exception du demi-canton d'Appenzell Rhodes Intérieures qui devrait diminuer son contingent étrangers de 18,1 %.

De l'avis du Crédit suisse, de telles interventions draconiennes auraient pour conséquence que de nouvelles régions de crise se constitueraient en

Suisse et que les autres parties du pays, également affaiblies, auraient de la peine à secourir les cantons les plus éprouvés.

L'application de l'initiative atteindrait gravement dans leur vitalité des branches économiques entières et les forcerait à changer tout bien que mal de structure. Au cours de ce processus, les postes de travail de nombreux Suisses seraient en danger. En outre, le Crédit suisse prévoit que le risque de perte de postes de travail et des pertes de salaire effectif seraient la conséquence de cette réduction radicale de la main-d'œuvre étrangère. La lutte plus sévère pour s'assurer le personnel devenu encore plus rare attiserait l'inflation. L'initiative ne tient compte « ni des aspects politiques ni des critères économiques, met en danger de nombreux postes de travail et anéantit toute l'œuvre politique de développement », conclut le Crédit Suisse.

Tour d'horizon économique de M. Gérard Bauer Un optimisme relatif

LAUSANNE (ATS). — S'exprimant vendredi matin devant l'assemblée générale ordinaire d'Interfood, groupe d'entreprises de l'industrie alimentaire, le ministre Gérard Bauer, président du Conseil d'administration, releva notamment que les changements intervenus en 1973-1974 dans les relations économiques internationales allaient développer, dans une série de réactions en chaîne, leurs effets perturbateurs.

Le taux de croissance économique rétrograde de 8 % à 0,5 %. L'arbitrage institué par l'O.C.D.E. obligeant les Etats membres à s'abstenir de toute nouvelle mesure restrictive aux échanges durant une année et leur permettant, durant ce délai, de convenir des moyens à mettre en œuvre pour maîtriser les problèmes nés de la crise de l'énergie et de l'inflation n'aura qu'un effet temporaire.

La situation a abouti à une nouvelle répartition des cartes dont les Etats producteurs de pétrole sont les gagnants, les Etats industriels les perdants, mais où, surtout, les pays les plus pauvres du monde sont dans une situation sans issue s'il n'y est porté remède par une solution internationale.

A moins d'une réduction sensible et durable du prix du pétrole, ou d'un rationnement dans l'emploi des hydrocarbures, les déficits des balances de paiements, qui se multiplient, ne feront que s'accroître.

En ce qui concerne les fournitures de

l'industrie, le produit de base que constitue le cacao, pour l'industrie alimentaire, devrait faire l'objet d'une série de mesures rétablissant progressivement l'équilibre entre les coûts de production et ceux de la vente.

Concluant son tour d'horizon extrêmement vaste et dense, M. Bauer affirma un optimisme relatif malgré la conjoncture : « Si les perspectives économiques ne sont guère rassurantes et requièrent de notre part diligence et vigilance, elles ne doivent, toutefois, pas nous conduire à faire montre d'un quelconque pessimisme ».

SUITE Hôtellerie

Le total général des nuitées est de 1,2 million ou de 6 % inférieur à celui des sept premiers mois de 1973. L'offre ayant augmenté de 2 %, le taux moyen d'occupation des lits a baissé de 44 à 40 %.

En moyenne générale, la réduction du total des nuitées a été plus marquée sur les bords des lacs (— 11 ½ %) que dans les stations alpêtres et les grandes villes (— 5 % dans les deux cas). Il n'est pas encore possible de déterminer si et dans quelle mesure, à proximité des lacs et en montagne, la diminution de la clientèle de l'hôtellerie a été atténuée par une occupation plus soutenue des chalets, appartements de vacances, etc...

Pollution par le mercure : nouvelle méthode de dosage présentée à Genève

A l'heure où l'on reparle abondamment de la tragédie de Minamata dont des centaines de Japonais portent encore la marque et qui fut la conséquence d'une grave pollution au mercure, à l'heure aussi où l'on s'interroge sur les risques que peut faire courir une pollution analogue — quoique de moindre gravité — reconnue au niveau du Rhône ou du lac Léman, la thèse de doctorat qui était défendue mercredi à l'Université de Genève ne pouvait que bénéficier d'une attention toute particulière.

M. Claude Corvi, candidat au titre de docteur en sciences chimiques, défendait en effet sa thèse par anticipation sur le thème de l'étude des complexes organomercuriels ainsi que du dosage du mercure sous ses diverses formes.

Le chercheur genevois, dont les travaux ont été faits dans le cadre du département de chimie minérale et analytique que dirige le professeur D. Monnier, ainsi que de l'Institut d'hygiène, a tout d'abord relevé la toxicité aiguë des composés organiques du mercure. Beaucoup plus dangereux que les autres formes mercurielles, en raison notamment de la faculté de certains d'entre eux de passer la barrière sang-cerveau, ces composés organiques (qui contiennent donc des atomes de carbone et d'hydrogène à côté de ceux de mercure) ont déjà été reconnus responsables de divers accidents graves. Outre le cas tristement célèbre de Minamata, il a été rappelé l'intoxication survenue au Moyen-Orient il y a quelques années, ainsi qu'un empoisonnement ayant frappé, aux Etats-Unis, les consommateurs de porcs nourris avec des graines traitées au mercure.

L'urgence d'une surveillance de ce mode sournois de pollution, avant tout fluviale et lacustre, s'impose donc dans la plupart des pays qui utilisent le mercure pour leurs besoins industriels, y compris en Suisse. Encore faut-il pouvoir analyser rapidement les eaux, les sédiments ou les sols que l'on soupçonne d'une pollution mercurielle. Et c'est là que se situe le travail du chimiste genevois, qui présentait mercredi la nouvelle méthode de dosage du mercure qu'il a mise au point.

Cette méthode consiste, en bref, à séparer tout d'abord le mercure de l'ensemble des atomes qui répondent du caractère « organique » du composé, en « cassant » la molécule à l'aide d'une irradiation aux rayons ultraviolets. Il suffit ensuite — réaction qui, elle, est plus classique — de faire réagir le mercure ainsi isolé avec des sels de chlorure, de brome ou d'iode — des sels « halogènes » comme disent les spécialistes — afin d'obtenir des complexes halogènes du mercure. Or, ces complexes sont très absorbants à l'égard des rayons ultraviolets, ce qui permet de les doser très facilement. Très facilement, mais surtout très rapidement, ce qui fait la for-

ce de ce procédé original. Car au lieu de devoir attendre que le mercure organique en présence de sels de chlorure ou de brome, veuille bien faire place à des complexes halogènes — une réaction qui peut prendre facilement deux semaines, — la nouvelle méthode genevoise permet de faire un dosage en dix minutes à peine.

Loin d'être purement théorique, cette nouvelle méthode a en effet déjà été utilisée pour des dosages d'essais, qui se sont révélés concluants notamment sur le méthyl mercure, stade final du processus de pollution mercurielle. Or, c'est ce composé, notamment, qui a déjà permis de révéler la pollution du Rhône ainsi que de certaines parties du Léman. D'où un débouché d'utilisation

certain pour la nouvelle méthode mise au point par Claude Corvi, susceptible donc de jouer un rôle non négligeable dans la protection de notre environnement !

Retombée fondamentale intéressante, enfin, du travail fait à l'Université de Genève : il se pourrait que le procédé de démercuration mis au point par C. Corvi survive spontanément dans les océans, sous l'effet conjugué des rayons ultraviolets du soleil et des sels halogènes (notamment des chlorures) contenus dans la mer, ce qui permettrait peut-être aux océans de « s'alléger » des déchets que provoque la consommation, dans le monde, de plus de 10.000 tonnes de mercure par an.

Eric SCHAEFLIG

Un client refoulé fait flamber un bar de Genève avec de l'essence

(c) Scène de western à Genève au cours de la nuit de vendredi à samedi. Cela s'est passé au bar Waaldorf, rue du Cendrier, dans le quartier « gai » de la Genève nocturne.

Un client est arrivé peu avant l'heure de fermeture de l'établissement, c'est-à-dire à 0 h 40 environ. Il a commandé un café que la sommelière a refusé de lui servir. L'homme est reparti en grommelant de sourdes menaces auxquelles personne n'attachait d'importance.

Il revient quelques minutes plus tard, et redemanda son café. Il essaya un nouveau refus irrité de la serveuse. Alors le client en colère passa aux grands moyens. Il vida à terre le conte-

nu du bidon d'essence qu'il avait apporté avec lui et, immédiatement y mit le feu.

Puis le noctambule prit la fuite à toutes jambes. Il court d'ailleurs encore. Dans le bar les flammes se répandirent avec la rapidité de l'éclair. La sommelière eut tout juste le temps de s'écarter. Le bar a été complètement ravagé. A l'intérieur, tout est calciné, du plancher au plafond. Le montant des dommages est considérable. Les pompiers n'ont pas pu sauver quoi que ce soit du mobilier, ils durent se borner à empêcher le sinistre de prendre de l'extension et de menacer les maisons voisines.

La police de Sécurité recherche activement le pyromane colérique.

Assemblée des délégués de l'Association des usines à gaz

GENÈVE (ATS). — L'économie gazière suisse a de nouveau connu en 1973 une forte demande, indique le rapport annuel de l'Association des usines à gaz suisses (AUGS) soumis à l'assemblée des délégués tenue vendredi à Genève. Toutefois, le taux d'expansion de l'émission de gaz n'a été que de 17,7 %, contre 25,3 % en 1972. La raison principale de cette évolution, relève notamment le rapport, réside dans le fait que la capacité des installations de production existantes était en maints endroits utilisée à peu près à son maximum et qu'un accroissement de la production pour la couverture des pointes de consommation n'était réalisable que dans d'étroites limites. D'autre part les entreprises gazières qui disposaient de réserves de puissance suffisantes ont pu constater que l'hiver relativement doux dans son ensemble ainsi que les appels à la réduction de la consommation dans le cadre de la crise énergétique de l'automne dernier ont eu leurs répercussions sur la consommation.

Les travaux d'infrastructure pour le gaz naturel en Suisse, la création de nouveaux réseaux régionaux, l'extension des systèmes régionaux existants, la poursuite de la conversion au gaz naturel les premières recherches pour l'implantation de stockages naturels et les efforts faits sur le plan international pour accroître l'approvisionnement de la Suisse en gaz naturel ont caractérisé l'économie gazière suisse en 1973, indique le rapport de l'AUGS. Sur le plan international, de nombreuses négociations ont

porté principalement sur les possibilités éventuelles d'approvisionnement à partir de gisements plus éloignés situés en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient, en mer du Nord et en Russie. Lors des pourparlers, il est apparu que l'importation annuelle d'un milliard de mètres cubes de gaz algérien à partir de 1978-79 probablement, dans le cadre d'un consortium européen, constituerait la première possibilité réelle d'accroître les approvisionnements de l'économie gazière suisse. Ces livraisons s'étendraient sur plus de 20 ans.

Au cours de l'assemblée, le président de l'AUGS, M. W. Thomann, de Zurich, s'est notamment référé à des informations indiquant que « NAM », société néerlandaise d'exportation de gaz naturel, envisageait une augmentation du prix du gaz. Si la Suisse était touchée par une telle mesure, l'augmentation n'entraînerait pas un accroissement équivalent du prix de vente dans notre pays.

En effet, ce prix se compose de différents éléments. Le taux d'augmentation du prix d'achat du gaz naturel en Hollande n'entraînerait donc pas un taux identique d'augmentation du prix du gaz en Suisse. Pour le président de l'AUGS, il est donc tout à fait incertain que des augmentations soient nécessaires ces prochains temps, et si tel devait néanmoins être le cas, on ne sait quelle en serait l'amplitude. De toute façon, les installations locales de production de gaz ne seraient pas touchées par une augmentation du prix d'achat du gaz naturel, a indiqué M. Thomann.

VALAIS

Des visiteurs décrochent des toiles dans une exposition de Sierre...

(c) Des visiteurs mécontents et furieux n'ont rien trouvé de mieux que de décrocher des toiles dans une exposition, de les retourner contre le mur ou de les porter au patron pour qu'il débarrasse son établissement de telles créations.

La scène s'est passée dans les salles du Nord, dans la vieille ville.

En effet, le peintre valaisan Paul Sierre — pseudonyme de Paul Aymon — a réalisé dans l'établissement que dirige M. Serge Theler une exposition

assez inattendue. L'artiste a laissé libre cours à la désinvolture. Il a peint la vie, la mort, l'amour, la science dans un style qui fait dresser les cheveux sur la tête des visiteurs.

L'artiste est allé jusqu'à écrire sur une toile érotique parmi tant d'autres : « Ne perds pas ton temps. Ce tableau est à l'envers ».

L'exposition vertement critiquée par l'artiste lui-même qui la trouve abominable et sans valeur a au moins le mérite de susciter le dialogue.

C'est à croire que Paul Sierre, a vraiment voulu « apprendre aux gens comment il ne fallait pas peindre ».

Comptoir de Martigny : lutte contre l'inflation

(c) Tout un mouvement s'est créé au sein des organisateurs du Comptoir de Martigny pour interdire la hausse des prix durant le prochain Comptoir afin de lutter contre le renchérissement et l'inflation.

La décision a été prise de maintenir les prix de l'an passé dans tous les stands de dégustation. Le communiqué officiel transmis vendredi à la presse note « la décision de ne pas majorer les prix a été ratifiée dans un accord spontané par les cafetiers et restaurateurs du Comptoir et par la commission des exposants présidée par M. Edmond Sautier ».

Les prix ne seront pas majorés non seulement au chapitre des boissons mais de la restauration.

Signalons enfin que cette année, les écoteurs de Martigny feront un peu partie eux aussi du Comptoir. Ils visiteront l'exposition sous la conduite du maître qui commentera certains stands. Des concours seront organisés à leur intention. Une classe participera officiellement à la journée de la ville de Viège prévue le 1er octobre.

GENÈVE

* Le département militaire fédéral a désigné les concurrents suivants pour participer aux dixièmes championnats de pentathlon moderne organisés par le conseil international du sport militaire du 21 au 24 septembre prochains à Warendorf (république fédérale d'Allemagne) : Lt. Comtesse Casper, sgt. Manz Pierre, Gren Burn Kaspar, sdt. Hugli Urs et recr. Bindy Serge. La délégation suisse sera dirigée par le cap Fahrni Fritz.

* A la demande du professeur Hans Merz, de Muri, le Conseil fédéral a accepté qu'il soit démis de son mandat de membre de la commission des cartels. Il a nommé son successeur, pour le reste de la législature en cours, en la personne du professeur Fritz Gygi, professeur ordinaire de droit public à l'Université de Berne. La commission des cartels est composée de représentants de la science, de l'économie et des consommateurs. Le professeur Gygi représente la science, comme son prédécesseur, le professeur Hans Merz.



« Halte ! Entre deux trams, deux rendez-vous, deux moments de loisirs, vingt minutes d'arrêt dans une ambiance de bon goût comme celui de la bonne bière Muller que vous boirez au Snack-Bar des Draizes à Neuchâtel. »

Un danger conjuré

La vie moderne — les savants nous l'ont révélé — provoque une augmentation considérable de la tension artérielle, hypertension dont les causes de plus en plus fréquentes sont : suralimentation, obésité, agitation, tension et bruit. Il est temps de prêter l'oreille aux appels d'alarme de la science médicale contre les méfaits de notre civilisation, de réagir en menant une vie plus hygiénique : pour commencer en renonçant, comme il se doit, à une alimentation trop riche en calories. Mais qui, dans le monde actuel, peut régler ses conditions de vie et de travail selon des considérations purement hygiéniques ? Au surplus, les mesures diététiques ne parviennent malheureusement pas toujours à elles seules à supprimer l'hypertension, ni même à la ramener à un niveau tolérable. Enfin, une certaine prédisposition peut également jouer un rôle. A l'heure actuelle, environ 20 % des gens entre 40 et 65 ans souffrent d'hypertension, souvent sans le savoir. Nombreux sont les maux qui peuvent en résulter : troubles cardiaques, infarctus, apoplexies, altérations rénales et même affections oculaires. Les hypertendus non soignés ont une mortalité extrêmement élevée ; ils sont en outre exposés deux fois plus que les autres à des invalidités prématurées, qui les obligent à cesser leur activité. Une enquête a révélé que 62 % des cas d'incapacité prématurée de travail sont dus à des troubles cardiaques, 13 % à des infarctus et 4 % à

des apoplexies. L'hypertension abrège en outre la vie en accélérant la progression de l'artériosclérose, surtout dans les petites ramifications artérielles.

L'hypertension dite primaire commence en général entre 30 et 35 ans. Tant qu'on ne disposait pas des médicaments modernes, elle provoquait la mort à l'âge moyen de 50 ans ; ainsi donc, il n'y a pas très longtemps encore, l'hypertension équivalait à une condamnation à mort assortie d'un sursis d'exécution. Mais depuis que la recherche pharmaceutique a mis au point des médicaments qui abaissent la tension, ce danger mortel lui aussi est conjuré. Ces médicaments permettent de combattre efficacement le rétrécissement des vaisseaux sanguins, voire de rélargir ceux-ci si le processus de sclérose n'est pas trop avancé. Mais attention : l'action de chacun d'eux est très spécifique ; ils ne sont pas interchangeables et on ne doit en user que sur prescription médicale.

Si le traitement ne commence qu'à la soixantaine, le danger de complications tend à diminuer. Mais, quoi qu'il en soit, l'hypertension doit être le plus tôt possible dépistée et soignée par des médicaments appropriés, avant qu'elle n'ait occasionné d'irréparables dégâts. Il importe donc de faire vérifier sa tension à intervalles réguliers, seul moyen de se prémunir à temps contre un des dangers majeurs de notre époque.

Le sol d'un cratère lunaire est de couleur orange...

On se souvient sans doute de l'étonnement admiratif des astronautes d'Apollo-17 lorsqu'ils ont découvert que le sol lunaire était de couleur orange au cratère Shorty. Sur le moment, ils avaient émis l'hypothèse que cette teinte inhabituelle aurait pu résulter de l'activité de fumaroles, et donc être d'origine volcanique. Deux géologues de l'Université du Minnesota, cependant, proposent aujourd'hui une autre explication : selon eux, les minuscules sphères de verre qui constituent l'essentiel de ce sol orange seraient en réalité des gouttelettes solidifiées résultant de l'éclaboussure produite par la chute d'une météorite dans un lac de lave liquide ! Ce cataclysme, précèdent-ils, se serait produit il y a quelque 3 milliards 700 millions d'années ! Le principal argument avancé par Edwin Rødder et Paul Weiblen, à l'appui de leur théorie, est le fait que les sphéroides sont fortement aplatis, ce qui indique qu'elles ont dû subir un mouvement de rotation extrêmement rapide au cours de leur refroidissement. En outre, la présence de cristaux d'olivine dans certaines sphéroides exclut également deux autres hypothèses qui avaient été avan-

cées à propos de leur formation, celle de la condensation à partir d'une vapeur et celle de la simple projection de lave par un volcan. « Ces fragments de cristaux, ont déclaré les deux chercheurs, devaient déjà être présents dans une phase liquide bien avant la formation des gouttelettes ! De plus, pour que la lave orange se solidifie sous forme vitreuse et non sous forme cristalline, il faut, comme l'ont montré nos expériences en laboratoire, que la vitesse de refroidissement atteigne 1000 degrés par seconde, ce qui semble beaucoup trop considérable pour un processus volcanique. Un tel refroidissement ultra-rapide serait cependant possible pour des éclaboussures de lave projetées à une vitesse prodigieuse par un impact extrêmement rapide et violent sur la Lune ! » C'est la composition étonnamment régulière de ces sphéroides, enfin, qui pousse les deux chercheurs à croire que c'est dans de la lave liquide, et non dans une roche solide, que s'est produite la collision. Quant à la taille de la météorite responsable de ce « cataclysme », on peut imaginer qu'elle devait être considérable...

(CEDOS)

L'évaluation du café... par avion

Les techniques modernes de télémétrie et de photographie aériennes, décidément, n'épargnent plus aucun domaine. Après avoir été mises à contribution par l'archéologie, la pêche, la géologie ou l'écologie, et après avoir contribué à lancer l'analyse des ressources terrestres, à laquelle se livrent maintenant des satellites, elles viennent d'être appliquées à l'évaluation des ressources d'une... plantation de café. Au terme d'un contrat de 70.000 fr. que vient de signer l'Institut brésilien du café, un équipement aéroporté britannique doit en effet se livrer prochainement à un in-

ventaire des réserves de café sur tout le territoire du Brésil. L'expérience consistera à survoler chaque plantation, afin d'en compter le nombre d'arbres et d'évaluer la distance qui les sépare ainsi que leur âge, grâce à la mesure de leur diamètre. Les informations, que recueilleront automatiquement des caméras de télévision, seront transmises au sol afin d'être traitées sur ordinateur. En outre, les caméras enregistreront, sur bande, certaines photographies de haute résolution, dont l'ordinateur tirera des cartes de productivité potentielle pour chaque plantation de café. (CEDOS)

Le Gulf Stream: source d'énergie?

Le Dr John Apel est ses collègues du laboratoire de recherche sur l'environnement de la NOAA (Agence américaine pour l'Océan et l'Atmosphère), estiment en effet que des dispositifs fonctionnant un peu à la manière des moulins à vent pourraient être installés au large de la Floride, où le Gulf Stream se dirige vers le nord à une vitesse dépassant parfois les 9 km/h.

Selon John Apel, le courant de Floride, composant majeur du Gulf Stream, entraîne plus de 50 fois la quantité d'eau transportée simultanément par toutes les rivières du monde ! L'énergie totale produite par le mouvement de cette gigantesque masse d'eau atteindrait 25.000 mégawatts, ce qui équivaut à la production de 25 des plus grandes centrales énergétiques existantes ! En supposant qu'elle soit techniquement réalisable, la domestication totale d'un courant marin de cette importance n'aurait naturellement pas sans causer de profondes perturbations climatiques. Les trois savants proposent donc de se limiter à l'étude de l'exploitation d'environ quatre pour cent de l'énergie potentielle totale, ce qui représente néanmoins 1000 mégawatts, soit une puissance comparable à celle d'une grande centrale nucléaire. Pratiquement, précise l'équipe de John Apel, il s'agirait d'installer environ 200 turbines lentes dans le détroit qui sépare la Floride de Bimini, à des profondeurs comprises entre 30 et 120 mètres. Ces grandes turbines comporteraient un petit nombre de pales inclinées, protégées par de grandes boîtes ouvertes seulement vers le courant, et seraient solidement ancrées aux fonds marins. Le courant électrique produit serait alors transmis à un câble central, également sous-marin. Le réseau de turbines proposé pourrait s'étendre sur près de 20 kilomètres et serait orienté, bien entendu, perpendiculairement au courant.

De l'aveu même de John Apel, cependant, le coût de ces turbines pourrait être très élevé, voire rédhibitoire. Il n'empêche, ajoute-t-il, que la quantité inépuisable d'énergie disponible mérite que l'on étudie sérieusement les problèmes que poserait son exploitation. Comme il le souligne, les problèmes de pollution, la difficulté de trouver des sites pour installer des centrales énergétiques conventionnelles ainsi que la diminution des réserves de carburant pourraient bien un jour contraindre les spécialistes à envisager des sources d'énergie peut-être plus chères, mais non polluantes et ne nécessitant pas de combustible. « D'autant plus, conclut le savant américain, que l'énergie du Gulf Stream serait à disposition en permanence, 24 heures par jour, et 365 jours par an ! »

Les « moulins à vent sous-marins » ont-ils un avenir ? Une idée, au demeurant, qui mérite d'être creusée. (CEDOS)



Miami, une ville de la Floride au large de laquelle passe le Gulf Stream à une vitesse de 9 km/h !

La science perce le secret de la membrane cellulaire !

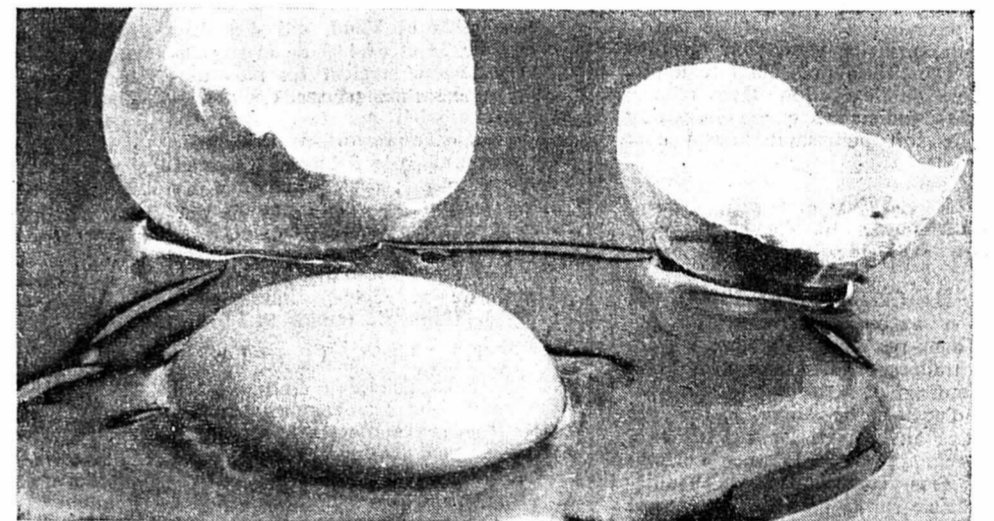
Les antibiotiques n'ont qu'un passé relativement récent, mais combien riche en épisodes sensationnels ! Carrière triomphale, sans exemple dans l'histoire de la thérapeutique. On connaît l'action de la pénicilline : elle attaque les bactéries, les cocci et les spirilles, et les détruit. En revanche, elle est impuissante contre les agents pathogènes plus petits que sont les virus.

Le curieux phénomène que l'on connaissait jusqu'à présent, à savoir que la pénicilline agit sur les membranes cellulaires des bactéries tout en laissant indemnes celles des mammifères, a incité des chercheurs, partout dans le monde, à examiner de plus près ce problème des membranes cellulaires. Les spécialistes avaient en effet tout lieu de penser qu'il serait important d'en mieux connaître la structure, le rôle et les processus biologiques, en vue non seulement de déceler le secret de l'action de la pénicilline, mais aussi de chercher d'autres substances antibactériennes.

Pour mieux comprendre ce qu'est une bactérie, prenons l'exemple d'un œuf de poule. La coquille représente la membrane dure et rigide de la cellule, qui en soutient la partie interne. Mais c'est la fine pellicule qui se trouve sous la coquille qui correspond exactement à la membrane cellulaire de la bactérie. On peut comparer le jaune et le blanc au cytoplasme bactérien. Sans sa coquille protectrice, l'œuf serait informe et très vulnérable. Il en est de même des bactéries, dont la membrane cellulaire peut supporter une pression de 20 atmosphères et qu'on peut, sur ce point aussi, comparer à la coquille d'un œuf cru, qui résiste à une très forte pression uniforme lorsqu'on le tient dans le creux de la main.

LA SCIENCE PERCE LE SECRET DE LA MEMBRANE CELLULAIRE

Il fallait pouvoir isoler la membrane cellulaire. Un chercheur y est parvenu en ayant recours à un procédé aussi simple qu'ingé-



On peut comparer un œuf de poule à une bactérie afin d'en mieux comprendre la structure.

nieux. Il a introduit, dans une culture de bactéries, de minuscules perles de verre, qu'il a agitées violemment. L'effet fut stupéfiant, pareil à celui qu'on peut observer quand on casse un œuf : la coquille, bien que brisée, subsistait, mais l'intérieur, le cytoplasme, se répandait au-dehors. On allait donc enfin pouvoir analyser avec précision la membrane cellulaire.

Or, on découvrit que ces enveloppes bactériennes se composaient essentiellement de sucre et d'acides aminés, ressemblant par là, sur le plan chimique, à celles de la cellulose, qui constituent les cellules végétales. Mais ce qu'on découvrit aussi, c'est que leur solidité est due à leur structure où le sucre aminé, les aminoacides et les peptides sont associés pour former un réseau protecteur compact. Il devenait alors

plus facile de comprendre l'action de frein exercée par la pénicilline, puisque c'est précisément à la formation de ce réseau compact qu'elle fait obstacle. Des travaux de recherche qui avaient duré près de vingt ans trouvaient enfin leur récompense. Mais quel en sera le profit pour la science médicale, pour l'industrie pharmaceutique, ou même pour le simple praticien ? On pourra, grâce à cette découverte, chercher de nouveaux médicaments « faits sur mesure », capables d'attaquer aussi les agents pathogènes qui se sont révélés jusqu'à présent réfractaires à la pénicilline ou ceux qui, après avoir été maîtrisés au début, ont fini par développer une capacité nouvelle de résistance. Il y faudra cependant — outre beaucoup d'argent — bien des années de travail et de patience. (FE)

Un tout nouveau procédé d'extraction de l'aluminium

Les usines d'aluminium constituent actuellement une proie facile pour les défenseurs de l'environnement, en raison de l'énorme (certains n'hésitent pas à dire « scandaleuse ») soif d'électricité qu'elles manifestent. Aussi le nouveau procédé de production que vient de mettre au point l'un des plus grands fabricants américains d'aluminium, ALCOA, ne passera-t-il pas inaperçu, et calmera-t-il, peut-être, les esprits échauffés : il est en effet capable, disent ses inventeurs, de réduire de 30 % la consommation actuelle d'électricité aux fins de production d'aluminium !

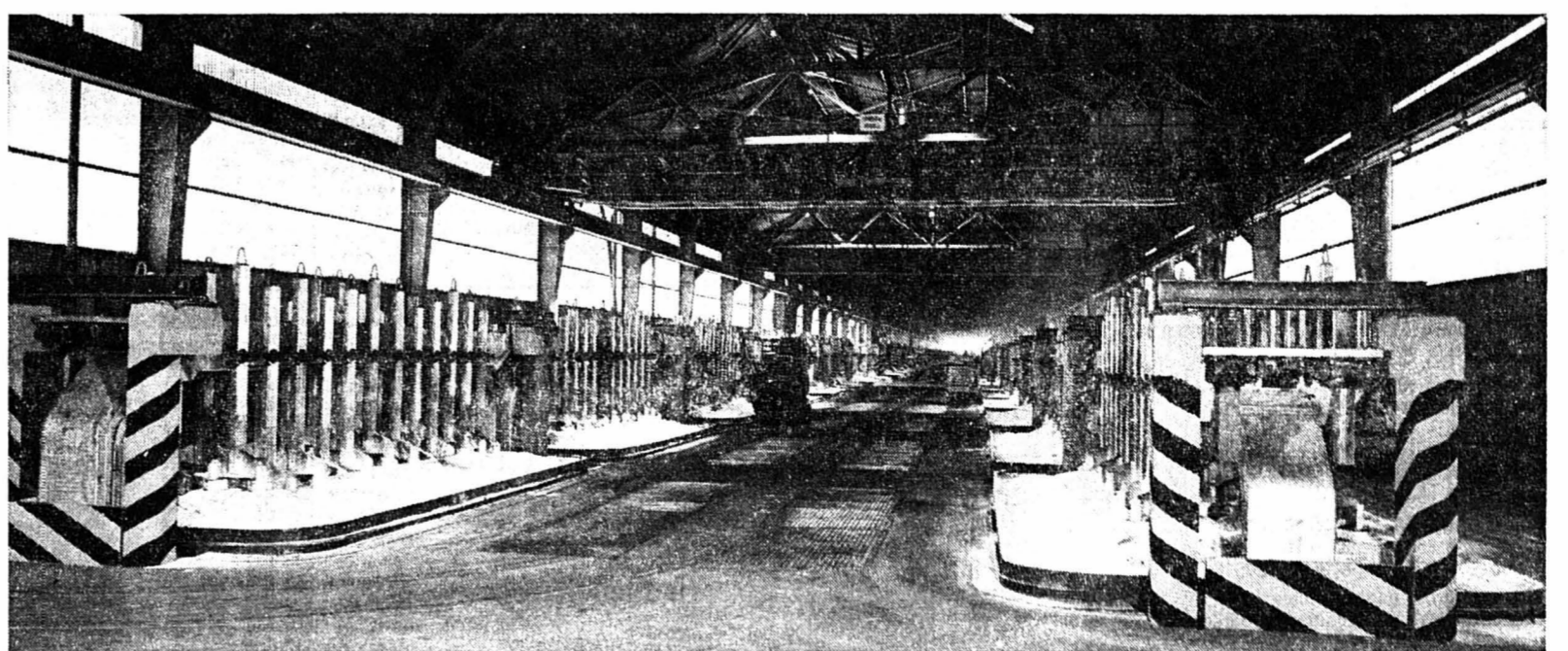
Il faut peut-être rappeler que selon le procédé de fabrication traditionnel, le minerai de bauxite est mélangé avec de la cryolite fondue (à haute température), mélange que l'on « soumet alors à une « électrolyse » (c'est-à-dire que l'on y fait passer un courant électrique) afin d'en séparer l'aluminium. Ce processus dégage cependant une forte quantité de fluorure, substance chimique éminemment toxique, ce qui exige des constructions délicates et coûteuses pour maintenir un taux de sécurité suffisant.

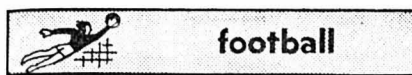
Le nouveau procédé proposé par ALCOA a ceci d'intéressant qu'il n'utilisera plus de

cryolite, par ailleurs de plus en plus onéreuse car en voie de disparition ! Il consistera en effet à mélanger dans un réacteur de l'oxyde d'aluminium (extrait de la bauxite) avec du chlore, afin de produire du chlorure d'aluminium. Par électrolyse, ensuite, il suffit d'écarter le chlore pour obtenir de l'aluminium fondu absolument pur.

Ce procédé présente, semble-t-il, de nombreux avantages : d'une part, il exige un appareillage moins coûteux, le chlorure étant une substance beaucoup moins toxique que le fluorure, d'autre part, il nécessite des réactifs dont le prix de traitement est nettement inférieur, enfin et surtout il est beaucoup moins avide d'électricité, et moins tributaire des caprices de sa distribution. En effet, il consomme, on l'a dit, 30 % de moins d'énergie — ce qui représente une économie considérable — mais il est en outre beaucoup moins sensible à une interruption de courant, ce qui le rend plus indépendant, notamment face à la consommation des « heures de pointe » des ménagères. (CEDOS)

La halle d'électrolyse chez Aluisse.





football

Un seizième de finale de coupe qui promet



Neuchâtel Xamax a tout à craindre de Fribourg

Un des matches les plus intéressants des seizièmes de finale de la coupe de Suisse sera sans doute celui qui, au stade Saint-Léonard, mettra aux prises, ce soir (20 h 15), Fribourg et Neuchâtel Xamax. Plusieurs éléments laissent entrevoir une lutte particulièrement serrée, à tel point que nous ne pouvons pas d'emblée donner tort à ceux qui prétendent que Neuchâtel Xamax, finaliste de la dernière coupe de Suisse, ne passera pas le premier cap de la nouvelle épreuve.

ENNEMI HÉRÉDITAIRE

Tout d'abord, rappelons-nous que Fribourg n'a jamais convenu aux «rouge et noir». Sans remonter jusqu'à Cantonal, qui a lui aussi, de tout temps, rencontré des difficultés particulières en terre fribourgeoise, relevons que Xamax (puis Neuchâtel Xamax) a régulièrement échoué devant les «Pingouins» lors de ses réitérées tentatives d'ascension en ligue A. La saison où Fribourg n'était plus en ligue B, la troupe de Fachinetti a enfin pu s'élever sur le dernier échelon de la hiérarchie helvétique!

En coupe aussi, Xamax avait dû s'avouer vaincu devant Fribourg, à Serrières, il y a quelques années.

A cette «tradition» néfaste aux Neuchâtelois, s'ajoute la valeur actuelle de la formation fribourgeoise. Son nouvel entraîneur, Albert Sing qui avait déjà obtenu pas mal de succès avec Lucerne, a su rapidement trouver la soudure qu'il fallait pour assembler les anciens joueurs aux nouveaux arrivés au cours de l'été. L'attaquant Degen et l'arrière yougoslave Radakovic, notamment, paraissent avoir été rapidement «assimilés» par le reste de l'équipe. De ce fait, Fribourg, sans faire montre d'un brio particulier (du moins est-ce l'avis de certains), se trouve-t-il en tête de la ligue B. Sur son terrain, avec les encouragements de son public, il est donc capable de tenir en échec une équipe de ligue A.

TÊTE FROIDE

Mantula et les siens savent, du reste, à quoi s'attendre. Ils ont conscience — et c'est heureux — des difficultés qui leur sont réservées. Il s'agit de garder la tête froide, de maîtriser ses nerfs et de ne pas... discuter les décisions de l'arbitre comme certains d'entre eux l'ont fait samedi dernier, ce qui a permis à Lausanne d'ouvrir la marque. Etant donné

né que la même faute avait permis à Grasshoppers de réussir son premier but, Mantula se demande comment faire comprendre à ses garçons que de pareilles erreurs de jugement ne devraient plus se produire.

L'entraîneur des Neuchâtelois, toutefois, se montre confiant, tout en ne minant pas la tâche à accomplir. Au vrai, mieux vaut avoir quelques craintes plutôt que de se lancer bêtement dans la gueule du loup.

EQUIPE MODIFIEE ?

L'équipe sera composée avec les éléments qui ont été vus à l'œuvre le samedi du Jeune, ce qui signifie que ce n'est pas à Fribourg que Guggisberg fera sa rentrée. Le Bernois a repris l'entraînement (léger) mais il est encore loin de pouvoir défendre efficacement les couleurs neuchâteloises. Mantula, par contre, enregistre avec satisfaction le retour de Guillaume, dont le sens du jeu agira favorablement sur l'évolution des attaques. Bonny, qui avait été malade la semaine avant le match contre Lausanne (il avait perdu 4 kg!) aura sans doute retrouvé une bonne partie de sa vivacité. Et comme Rasevic prendra probablement place en défense, nous pouvons raisonnablement estimer que Neuchâtel Xamax fournira, ce soir, une très bonne prestation. Il le faudra bien, s'il entend ne pas devoir rencontrer une seconde fois cet adversaire, ou, pire, s'il ne veut pas être éliminé d'entrée de cause.

Voici le contingent à disposition de Mantula: Biaggi, Ruffi, Claude, Rasevic, Mantoan, Lusenti, Lanfranconi, Guillaume, Richard, Bonny, Muller, Mathez, Elsig et Veya. F.P.



PAS FACILE. — Elsig, qui menace Properi, Muller (en face) et Mathez (10) n'auront pas la tâche facile, ce soir, à Saint-Léonard.



échecs

Les superchampions

Karpov le magicien soviétique

Réfuter les coups les plus «naturels» de l'adversaire et les faire apparaître comme des fautes décisives est l'apanage des superchampions.

Sans nul doute, le jeune Anatoli Karpov fait partie de cette élite.

Karpov (U.R.S.S.)
Westerinen (Finlande)
Espagnole, variante
Steinitz retardée
Olympiade de Nice
1974

1. 62-64, 67-65; 2. Cg1-f3, Ch8-c6; 3. Ff1-b5, a7-a6; 4. Fb5-a4, d7-d6; 5. 0-0, Fc8-d7.

Westerninen joue très volontiers la variante Steinitz retardée.

6. d2-d4, Cg8-f6.
Les Noirs renoncent à gagner un point par 6...b5; 7. Fb3, Cxd4; 8. Cxd4, exd; 9. c3! qui donne une forte initiative aux Blancs.

7. c2-c3, Ff8-e7; 8. Ch1-d2, 0-0; 9. Tf1-e1, Tf8-e8; 10. Cd2-f1, h7-h6; 11. Cf1-g3, Ff7-f8; 12. Fc1-d2, h7-h5; 13. Fa4-c2, Cc6-a5; 14. b2-b3, c7-c5; 15. d4-d5.

Dans la partie espagnole, Karpov aime bien fermer le centre. Il s'y entend particulièrement bien pour utiliser l'avantage d'espace qui en résulte.

15...Cf6-h7; 16. h2-h3, Ff8-e7. Il nous semble que 16...g6, empêchant Cf5 et préparant le développement Fg7 était meilleur.

17. Cg3-f5; Ca5-b7 ?

L'élimination de l'avant-poste blanc par 17...Fxf5 était nécessaire.

18. a2-a4, b5xa4 ?
Plausible, mais perdant.

19. b3-b4!, a6-a5; 20. Fc2xa4, a5xb4; 21. c3xb4, Ff7-f8.

Après 21...cxb4, les Blancs ont une très jolie variante à leur disposition: 21...cxb4; 22. Fxd7, Dxd7; 23. Cxé5!, dxé5; 24. Db4 et gagne.

22. Fa4-c6!, Dd8-g7.
L'échange du Fou coûterait le Cavalier!

23. b4-b5, Ch7-f6; 24. Dd1-c2, Té8-b7; 25. Cf5-é3!

Le Cavalier doit continuer sa tâche sur la case c4. La partie blanche se joue absolument toute seule.

25...Fd7-c8; 26. Cc3-c4, Ff8-e7; 27. b5-b6, Dc7-d8; 28. Ta1-a7, Cf6-d7; 29. Dc2-a4.

Les pièces noires sont absolument paralysées. L'exécution est facile à comprendre.

29...Ta8xa7; 30. b6xa7, Tb8-a8; 31. Da4-a6, Dd8-c7; 32. Fc6xd7, Dc7xd7; 33. Cc4-b6, Cb7-d8; 34. Da6-a1. Et les Noirs, estimant que la vie ne valait plus la peine d'être vécue, abandonnèrent.

Nouvelles

Championnat suisse par équipe: Ayant perdu son match contre Kröschenbrunnen, Neuchâtel I voit s'évanouir ses espoirs de remonter en ligue nationale B. Par contre, Neuchâtel II, vainqueur un peu chanceux de son groupe, disputera un match de qualification en deuxième ligue. R.F.

Audax - Le Locle derby neuchâtelois en première ligue Kauer: «...il faut aussi réagir dans les faits»

Contre Yverdon (but du latéral Stauffer qui «sauva les meubles») puis face à Boudry l'attaque d'Audax a démontré ses lacunes. En fait, seul Ischi, le transféré du Vully (2me ligue), semble répondre au critère du véritable attaquant. Il manque d'expérience au niveau de la première ligue. Mais l'homme possède des qualités: un bon tir, le sens du jeu et du démarquage, la rapidité nécessaire à un ailier, la résistance aux chocs. A 20 ans — il les a fêtés le 21 janvier — cet agriculteur est en passe de devenir l'homme fort de Kauer. Un Kauer dont, le problème le plus urgent est de donner à son attaque ce perçant qui lui fait défaut. Barbezat n'est plus dans le coup, Fiorese a perdu l'essentiel de ses qualités, la vitesse, et ses centres manquent de précision. Or, après quatre matches le bilan entre les buts reçus et concédés est négatif: 4-8! Il est temps de réagir afin de se ménager une pause hivernale sereine.

Or, les prochains adversaires des Italo-neuchâtelois ne sont pas précisément des

gens à sous-estimer: Le Locle demain après-midi à Serrières, Bulle en terre fribourgeoise dans une semaine. «Un programme particulièrement difficile» concède Kauer. «Il est temps de réagir, pas seulement en paroles, mais dans les faits» ajoute le patron des Neuchâtelois. Et de préciser: «Il faut absolument faire des points contre Le Locle...» Pour ce faire, Adriano Kauer n'a pas encore pris de décision concernant la composition de son équipe. Certes, Decastel est partant certain dans le but. Mais, face au redoutable et rapide trio d'attaque loclois (Claude-Cano-Borel) il devra afficher plus de décision, de constance dans l'effort que samedi dernier à Boudry. Si en défense Lecoultré («libero») et Stauffer ne se discutent pas, la présence de D'Amico dans la charnière centrale est à reconsidérer. «Indéniablement il donne le maximum de ses possibilités et de garanties au poste de latéral» reconnaît Kauer. Et d'ajouter: «Il a du reste joué mardi en compagnie de Christen dans les rangs de Portbalan face à la réserve de Neuchâ-

tel Xamax. Ils furent parmi les meilleurs de leur équipe.» Il est vrai que Christen par son sérieux, son application reste une des valeurs sûres de Kauer.

RENTREE DE SERMET

Et puis, demain après-midi Sermet devrait faire sa rentrée. Eloigné du terrain à la suite d'une blessure il a suivi le match de Boudry depuis la touche. En aura-t-il tiré bénéfice? A lui de prouver ses capacités. Elle sont grandes mais ne s'extériorisent pas aussi facilement en première ligue qu'avec des juniors, fustent-ils interrégionaux. A 19 ans il a tout à apprendre. Son long gabarit doit lui servir au poste de «stopper». En s'appliquant et en soignant sa vitesse de démarrage il devrait finalement passer la rampe.

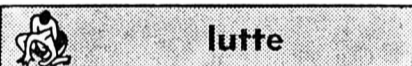
En fait, Audax ne devrait pas avoir de problème grave à résoudre avec sa défense et son milieu de terrain. Les hommes pouvant entrer en ligne de compte sont en nombre: Vich, Aubert, Probst, Facchinetti, Buchs viennent s'ajouter aux D'Amico, Stauffer, Lecoultré, Christen.

Dès lors, ne se trouve-t-il pas dans ce lot des hommes capables de monter d'un, voire deux crans afin de revaloriser l'attaque? L'expérience de D'Amico à l'aile droite est à tenter. Ce poste fut le sien dans un passé pas encore trop lointain. Et puis, déplacer Ischi à la pointe de l'attaque est peut-être une solution, Probst pouvant évoluer à l'aile gauche. En fait, la formule ne pourrait qu'émoustiller Barbezat et Fiorese afin de «sauver» leur place.

ET MICHEL FAVRE ?

Face au Locle la tâche sera difficile. Très difficile. L'heure est à la prise de conscience générale au moment où Michel Favre va faire sa rentrée avec la seconde équipe demain matin au Landéron. «Il a repris l'entraînement» explique Kauer. «Je ne veux prendre aucun risque avec lui. Mais je compte sur un proche retour pour donner plus de poids à l'équipe. Par son expérience, son calme il sera un atout précieux pour les jeunes...»

P.-H.BONVIN



lutte

CINQUIÈME FÊTE ROMANDE DIMANCHE À SAINT-AUBIN

Record de participation, notamment chez les jeunes

157 lutteurs se sont inscrits à la 5^{ème} Fête romande de lutte libre, qui se déroulera dimanche en terre neuchâteloise, à Saint-Aubin. Cette compétition, relativement récente, achève ainsi son premier cycle après avoir déjà passé dans les autres cantons, à Collombey-VS en 1970 (50 seniors), à Blonay-VD en 1971 (136 lutteurs), à Versoix-GE en 1972 (147 participants) et enfin à Cugy-Vesin-FR en 1973 (144 concurrents). L'édition neuchâteloise bénéficie donc d'un record de participation, avec 34 seniors, 19 juniors et 104 lutteurs en herbe de la catégorie Jeunesse. La manifestation aura lieu sur le terrain des sports du bord du lac, où une demi-

dozaine de ronds de sciure ont été aménagés par la section de gymnastique de la Béroche, chargée de la mise sur pied de cette fête.

L'emplacement choisi a été jugé idéal par le président cantonal des lutteurs neuchâtelois Marcel Baechler, ainsi que par le responsable romand Gaston Soguel, membre du comité central de l'Association fédérale des gymnastes aux jeux nationaux sous l'égide de laquelle se disputent ces joutes ouvertes à tous les lutteurs. Le CO de Saint-Aubin, dirigé par M. Jean Reiff, conseiller communal, est au travail depuis plusieurs mois pour recevoir le mieux possible

les concurrents venant des cantons du Valais (58), Vaud (52), Neuchâtel (34) et Fribourg (13); le canton de Genève, où la lutte n'est plus à l'honneur, ne sera pas représenté. Les lutteurs de la classe Jeunesse (année 1964-1959), les juniors (1958-1955) et les seniors (nés avant 1955) seront répartis dans différentes catégories de poids. Les meilleurs seront récompensés par les traditionnelles palmettes, palmes et couronnes de chêne.

JEUNES TALENTS

Les Neuchâtelois viennent principalement des clubs de lutte de Neuchâtel-Sport et du Locle, ainsi que de la SFG

Saint-Aubin, car les autres centres (Val-de-Travers et La Chaux-de-Fonds) donnent la préférence à la lutte suisse. Les participants de notre canton de la catégorie Jeunesse ont des chances certaines de se distinguer. Le Loclois Bernard Steudler (1er en 1972 et 3me en 1973), Philippe Mottier (1er l'an passé) et Richard Rubeli (3me en 1973), tous deux de Neuchâtel-Sport, sont très bien cotés, de même que leur camarade de club Paul Stuck, sélectionné déjà deux fois pour les championnats du monde de la classe Jeunesse. Du côté des juniors, J.-F. Evard, vainqueur l'an passé, viendra à nouveau défendre ses chances, alors que les Valaisiens H. Magistrini et J. Abgotsson, premiers de leurs catégories de poids l'année passée, se retrouveront cette fois-ci chez les seniors. Les empoignées de ces jeunes et déjà talentueux lutteurs seront très intéressantes à suivre et permettront aux profanes comme aux connaisseurs d'apprécier les progrès de la génération montante.

BEAU PLATEAU

Le concours des seniors s'annonce très ouvert. Plusieurs vainqueurs de la dernière fête seront à nouveau en lice et ils portent des noms connus: Etienne Martinetti, Yvon Nanchen (tous deux du Valais), le Vaudois Michel Marguairaz de Valéryes-sous-Rances. Le lutteur de Saint-Aubin, Marc Hänni, a déjà participé aux quatre précédentes éditions; il s'était classé 1er en 1970 à Collombey, 2me en 1971 à Blonay et en 1972 à Versoix, enfin 3me en 1973 à Cugy-Vesin.

Devant son public bérochal, il fera l'impossible pour remporter encore une fois une première couronne. Un beau plateau de concurrents de valeur assurera le succès de cette importante compétition. Nous relevons notamment dans la liste des inscriptions les noms des trois frères Martinetti (Martigny), les Vaudois René Pilloud, Othmar Isler, René Faucher, J. et B. Esseiva, les Loclois Patrick Girard et Marcel Pauli, Francis Hegel (Neuchâtel-Sport) et le Fribourgeois Gustave Tâche, de Châtel-St-Denis. Le public est ainsi assuré d'assister à des joutes particulièrement intéressantes et mouvementées dimanche au bord du lac à Saint-Aubin, dans le cadre idyllique de la Béroche nommée à juste titre la «Riviera neuchâteloise». PAH

René Furrer reste confiant

Les Loclois ont connu leur première désillusion de ce championnat samedi dernier. Face à Bulle, ils avaient sans aucun doute la possibilité de faire mieux. Manquant de rigueur dans le marquage homme à homme en défense surtout, les Neuchâtelois se heurtèrent à une défense fribourgeoise beaucoup plus décidée et pratiquant un marquage imphytoyable. L'avant-centre de Furrer, Cano, qui avait fait preuve lors des dernières rencontres d'une belle vitalité, fut l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les ailiers Claude et Borel éprouvèrent également plus de difficulté à développer leurs actions.

La page est tournée. Il faut regarder maintenant vers l'avenir en tirant le meilleur profit de la leçon de cette défaite.

La prochaine échéance est pour demain.

Dans le camp loclois on est fermement décidé à faire oublier au plus vite cette première défaite. On craint toutefois une réaction identique des pensionnaires de Serrières.

L'issue de ce match demeure donc incertaine, et le moindre incident de jeu pourrait avoir de graves conséquences pour l'un ou l'autre des adversaires. René Furrer demeure cependant confiant. Il pourra sans doute aligner son contingent habituel. Seul Porret n'est pas certain de participer à cette rencontre. Il souffre à nouveau de son genou. L'entraîneur loclois modifiera certainement ses lignes afin d'obtenir un meilleur rendement. P.M.

Pour mémoire

1. Bulle	4	3	1	0	9-4	7
2. Stade nyon.	4	3	1	0	5-2	7
3. Central	4	3	0	1	8-4	6
4. Monthey	4	2	1	1	9-4	5
5. Durrenast	4	1	2	1	6-3	4
6. Audax	4	2	0	2	4-8	4
7. Le Locle	3	1	1	1	5-4	3
8. Boudry	3	1	1	1	4-5	3
9. Yverdon	4	1	1	2	3-5	3
10. Berne	3	1	0	2	7-5	2
11. Sierre	4	0	2	2	6-8	2
12. Meyrin	4	0	2	2	4-7	2
13. Montreux	3	0	0	3	1-12	0

automobilisme SLALOM ET CÔTE

«Première» dimanche à Broc

La première course automobile de Broc aura lieu dimanche. Organisée par l'écurie fribourgeoise (fondée en 1961

par Joseph Siffert), elle se courra sous la forme d'un slalom comportant trente portes et dont la deuxième partie se déroulera en côte, entre la fabrique Nestlé et le village de Broc.



marche

Sélection suisse

Pour des raisons professionnelles, le meilleur marcheur suisse du moment, Alfred Badel, qui vient de dominer le Tour de Romandie à la marche, a décliné la sélection pour le match international Italie-Suisse sur 35 km qui aura lieu le 29 septembre à Cassano. René Pfister (blessé) ne sera pas de la partie lui non plus.

Une centaine de pilotes venant de toute la Suisse ont annoncé leur participation. 35 d'entre eux participeront le matin au championnat fribourgeois tandis que 65 licenciés nationaux seront aux prises l'après-midi.

Parmi les inscrits, on note Marc Antiglio (Fribourg) sur Opel Ascona, Claude Jeanneret (Vevey) sur une BMW Heidegger qui développe près de 240 CV, le Valaisain Michel Rudaz (Alpine Renault), Georges Morand (Bulle) sur Porsche Carrera, Henri Burgisser (Genève) sur Lola et André Wicky (Lausanne) sur Porsche ainsi que le Thurgovien Markus Hotz (Horag), vainqueur cette année à Hockenheim, Romont, Dijon et Lodrino notamment.

Samedi 21 septembre, à 20 h 15
STADE DE SAINT-LEONARD FRIBOURG
FRIBOURG
Neuchâtel Xamax
COUPE SUISSE
Location d'avance
Stade de la Maladière

tir

Les championnats du monde ont débuté à Thoun et Berne

Les Soviétiques annoncent d'emblée la couleur !

Les premiers titres des 41mes championnats du monde de Thoun et Berne ont été attribués avec, à la clé, deux records du monde par équipes grâce aux tireurs soviétiques qui auront été les premiers à se mettre en évidence. Les lauréats ? Georgi Zapolskysh et l'URSS au pistolet de match (50 m), le Polonais Eugeniusz Pedzisz et la RFA chez les messieurs ainsi que Tatiana Ratnikowa et l'URSS chez les dames au fusil à air comprimé.

Les Suisses, eux, ont connu un départ laborieux. Au pistolet de match, seul le Grison Moritz Minder est parvenu à dépasser la limite des 550 points (555). Après une série excellente (90-90-96-96-95), il termina toutefois par un 88 qui anéantit ses chances de figurer parmi les meilleurs. Les autres, et en particulier Ernst Stoll, ont succombé à la nervosité. Ils ont pourtant tiré avec régularité.

Le fusil à air comprimé ne représentait pas leur arme de prédilection. Max

Huerzeler fut le premier à se produire. Il a dû se contenter de 364 points qui sont bien éloignés de son résultat des championnats d'Europe de la spécialité où il s'était classé 3me en février dernier à Enschede. Cette saison il a d'ailleurs obtenu 384 points.

MANQUE DE VISIBILITE

Au niveau des médailles, on a également assisté à des variations dans la halé de la caserne Dufour, qui abritait les tireurs au fusil à air comprimé, et au stand du Boden, où se déroulaient les concours au pistolet. Les concurrents ont d'ailleurs quelque peu pâti d'un certain manque de visibilité dû à un ciel gris. Et les résultats s'en sont ressentis.

Spécialiste du tir au pistolet de gros calibre, le Russe Georgi Zapolskysh (27 ans) a détrôné l'Allemand de l'Est Harald Wollmar au pistolet de match (50 m). Ce dernier a dû se contenter de la médaille de bronze (565 p) que con-

voitait aussi le Soviétique Grigori Kossyssh, détenteur du record du monde de la spécialité, qui termine à une longueur. Tous deux ont été battus par le Tchecoslovaque Nemethy, peu connu jusque-là sur le plan international dont les 566 points lui ont permis à un certain moment, d'entrevoir la victoire finale. Mais celle-ci a souri à Zapolskysh (566 points également), auteur d'une dernière passe de 94, contre 92 à son dangereux rival.

SUR LE FIL

Au fusil à air comprimé, l'Américain Lanny Bassham qui s'était fait l'auteur d'un départ très encourageant avec un coup de 99 a finalement été rejoint sur le fil par le Polonais Eugeniusz Pedzisz. Le détenteur du record du monde a ainsi dû troquer sa médaille d'or contre une d'argent. Après la 1re série, on pensait pourtant qu'il n'en resterait pas là. Ce que Bassham n'est pas parvenu à sauver, les Allemands de l'Ouest l'ont préservé, à savoir leur titre mondial conquis à Phoenix.

Chez les dames, dans cette même discipline, les Soviétiques ont amélioré de 3 points leur record du monde. Mais Tatiana Ratnikowa, qui s'est imposée individuellement avec 386 points, a distancé de 6 longueurs sa compatriote Baiba Zarinia. Et aussi de 2 longueurs les deux premiers du concours masculin...

classements

Messieurs

Fusil à air comprimé : 1. Pedzisz (Pol) 384-98 points ; 2. Bassham (EU) 384-97 ; 3. Cramer (EU) 383-97 ; 4. Rainikov (URSS) 383-95 ; 5. Emptiaz (Fr) 381 ; 6. Hamm (RFA) 380-98 ; 7. Wunderlich (RDA) 380-97 ; 8. Kustermann (RFA) 380-95 ; 9. Hottowy (Aut) 380-93 ; 10. Abonyi (Hon) 379-99 ; 11. Ramms (RFA), Ruelhe (RFA) et Writer (EU), 379. Puis : Kohler (S) et Truttman (S) 373, Jermann (S) 371, Huerzeler (S) 364. Par équipes : 1. RFA (Hamm 380, Kustermann 380, Ramms 379, Ruelhe 379) 1518 points ; 2. Etats-Unis 1516 ; 3. Pologne 1512. Puis : Suisse 1481 points.

Pistolet de match (50 m) : 1. Zapolskysh (URSS) 566-94 ; 2. Nemethy (Tch) 566-92 ; 3. Vollmar (RDA) 565 ; 4. Kossyssh (URSS) 564-98 ; 5. Tschabrunn (Aut) 564-94 ; 6. Schmidt (Aut) 563 ; 7. Jegrichine (URSS) 562 ; 8. Porthault (Fr) 561-97 ; 9. Faggion (Fr) 561-96 ; 10. Schneider (Aut) 561-92 ; 11. Beyer (RFA), Jacobsson (Sue), Skanaker (Sue) et Stefan (Tch) 560. Puis : Minder (S) 555 ; Stoll (S) 547 ; Burkhard (S) 545 ; Belloni (S) 543. Par équipes : 1. URSS (Zapolskysh 566, Kossyssh 564, Jegrichine 562, Raenko 552) 2244 points

(record du monde, ancien par l'URSS avec 2239) ; 2. Tchecoslovaquie 2235-373 ; 3. Autriche 2235-365. Puis : Suisse, 2190 points.

Dames

Fusil à air comprimé : 1. Tatiana Ratnikowa (URSS) 386 ; 2. Kira Boiko (URSS) 384 ; 3. Baiba Zarinia (Pol) 378-96 ; 4. Elzbieta Kowalewska (Pol) 378-96 ; 5. Anka Pelova (Bul) 378-95 ; 6. Elisabeth Lesou (Fr) 378-94 ; 7. Margaret Murdock (EU) 378-93 ; 8. Mairjana Masic (You) 377 ; 9. Marga Bivour (RDA) 376 ; 10. Nonka Schatarova (Bul) 373. Puis : Jeannette Wey (S) 361 ; Maria Grossglauer (S) 358 ; Madlen Windisch (S) 354. Par équipes : 1. URSS (T. Ratnikowa 386, K. Boiko 384, B. Zarinia 380) 1150 points (record du monde, ancien par l'URSS avec 1147 points) ; 2. Pologne 1121 ; 3. RFA 1111. Puis : Suisse 1073 points.



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE. — Une parmi les cinquante-huit délégations, la Suisse fait son entrée sur le stade du Lachen. (Photo Keystone)

MEILLEUR RÉSULTAT SUISSE POUR LE JURASSIEN KOHLER

L'équipe suisse au fusil à air comprimé a éprouvé certaines difficultés à se mettre dans le bain. Après le départ maladroite de Max Huerzeler, le jurassien Emile Kohler a pu boucher quelques trous avec son résultat de 373 p. En fait, personne, dans notre camp, n'a fait mieux que lui, seul Martin Truttman de Wallisellen ayant réussi à l'imiter. Kohler, avec des passes de 96,90, 95 et 92 p, a émis quelques regrets en fin de course. « Cette seconde série de 90 p, nous disait-il, m'a bien mal payé de mes efforts. Je voyais pourtant tous mes coups et j'avais l'impression qu'ils paraissent bien. Pour le reste, je n'ai pas trop à me plaindre : la compétition n'était pas outre mesure éprouvante. »

Les quatre Suisses en lice, avec un résultat final de 1481 p, sont restés à 25 p tout de même de leur propre record. Et à bonne distance — disons à distance respectueuse — des champions du monde.

Au pistolet de match, ce fut à peu près pareil. Nos représentants ne sont pas arrivés à la moyenne individuelle de 550 p qu'ils devaient pour le moins atteindre. Seul Moritz Minder a su finalement tirer son épingle du jeu.

Mais Roman Burkhardy, pour son premier championnat du monde, n'a pas démérité. A l'exemple de Max Bellon, dont l'entrée en matière pouvait nous laisser espérer quelques points supplémentaires.

LES NERFS

Nos tireurs ont sacrifié à l'émotion, qu'on le veuille ou non, dans des limites heureusement raisonnables. L'empêche qu'ils devraient prendre l'exemple de certains étrangers, tant il est vrai

que l'on a assisté à des « retours » éblouissants. Le champion olympique de Munich au pistolet de match, le Suédois Ragnar Skanaker, savait évidemment qu'il serait le point de mire de bien des candidats au titre. Sa troisième passe de 88 p l'a privé sans aucun doute d'une médaille. Il ne s'en est pas moins vigoureusement repris pour terminer dans le peloton de tête avec 560 p exactement, soit 7 de moins qu'en 1972 malgré tout.

L'équipe soviétique, en remportant une nouvelle victoire au pistolet de match, a tout de même frôlé en voyant sur ses talons les formations tchèques

et autrichiennes. Les bénéficiaires de la médaille d'argent et de celle de bronze ont réalisé de véritables prouesses, tant il est que l'on attendait plutôt à leur place les sélections de l'Allemagne de l'Est, de la Pologne ou de la Suède. C'est là un beau coup de théâtre dont on tirera bien des conclusions.

Qu'on le veuille ou non, la supériorité des Russes se réduit sensiblement au fil des ans dans une discipline qui était jusque-là l'une de leurs favorites. Les Français, quant à eux, ont réalisé des progrès extraordinaires qui nous font regretter davantage encore le « sur place » des Suisses.

L.N.

haltérophilie

< Mondiaux > à Manille

Vers un duel soviéto-bulgare

Après leur dernière confrontation, qui marqua les championnats d'Europe de Vêrone, l'URSS et la Bulgarie vont entamer, dès aujourd'hui à Manille, un nouveau chapitre de leur duel au sommet à l'occasion des championnats du monde.

Les Bulgares, qui contestent la suprématie des Russes depuis les J.O. de Munich, devraient logiquement prendre le meilleur sur leurs rivaux privés de deux concurrents de marque : le plume Chamidze et le super-lourd Jabotinski, tous deux blessés.

A l'exception des deux Russes, toute l'élite mondiale sera réunie pendant 9 jours sous le dôme du Rizal Memorial Coliseum de Manille. Quelque 170 concurrents représentant 37 pays, dont la Chine populaire, vont rivaliser de puissance dans les sept catégories figurant au programme.

Le duel soviéto-bulgare marquera surtout le tournoi dans les poids dits lourds, tandis que dans les petites catégories la rivalité s'exercera entre les Iraniens, Japonais, Polonais et Bulgares, ces derniers y étant également bien représentés.

Des 9 détenteurs de records du monde figurant parmi les inscrits, les plus susceptibles de confirmer leur supériorité sont l'Iranien Nasrii (mouche), les Bulgares Kirov (coq), Todorov (plume), Kolev (moyen) et Nikolov (mi-lourd) ainsi que le Soviétique Alexeiev, le grand favori chez les super-lourds, catégorie qui désigne dans l'absolu l'homme le plus fort de la planète.

Dans un autre domaine, il faut signaler les mesures draconiennes de sécurité mises en place pour « protéger » les Israéliens ainsi que celles prises sur le plan du contrôle antidopage auquel devront se soumettre les quatre premiers de chaque catégorie.

Avant l'ouverture de ces championnats du monde, la Fédération internationale d'haltérophilie, réunie à Manille, avait pris la décision d'exclure Taiwan de ses rangs. Le congrès de la FIH, en remplacement, a accepté comme nouveau membre la Chine populaire. Le vote s'est déroulé à bulletins secrets. Secrétaire de la FIH, M. Oscar Tate a précisé que la Chine de Pékin avait obtenu 19 voix sur 38 votants, 4 pays s'étant abstenus.

hockey sur glace

L'URSS à Toronto

Les Canadiens déchainés s'imposent

SÉLECTION CANADIENNE - URSS 4-1 (2-0 2-1 1-0) MARQUEURS : Backstrom 5me, Lacroix 11me, Bobby Hull 23me, Yakushev 34me, Tremblay 58me.

SÉLECTION CANADIENNE : Cheevers ; Tremblay, Stapleton ; Smith, Shmyr ; Selwood, Ley ; Houle - Bernier - Mahovich ; McKenzie-Lacroix - Hull, Gordie How - Backstrom - Mark Howe ; MacGregor - Walton - Henderson.

URSS : Tretiak ; Vassiliev, Gusev ; Tsygankov, Liapkin ; Guznetsov, Lutchenko ; Michailov - Petrov - Charlamov ; Maltsev - Chadrin - Lakuhev ; Lebedev - Anisim - Bodunov ; Kotov, Repnev, Kapustin.

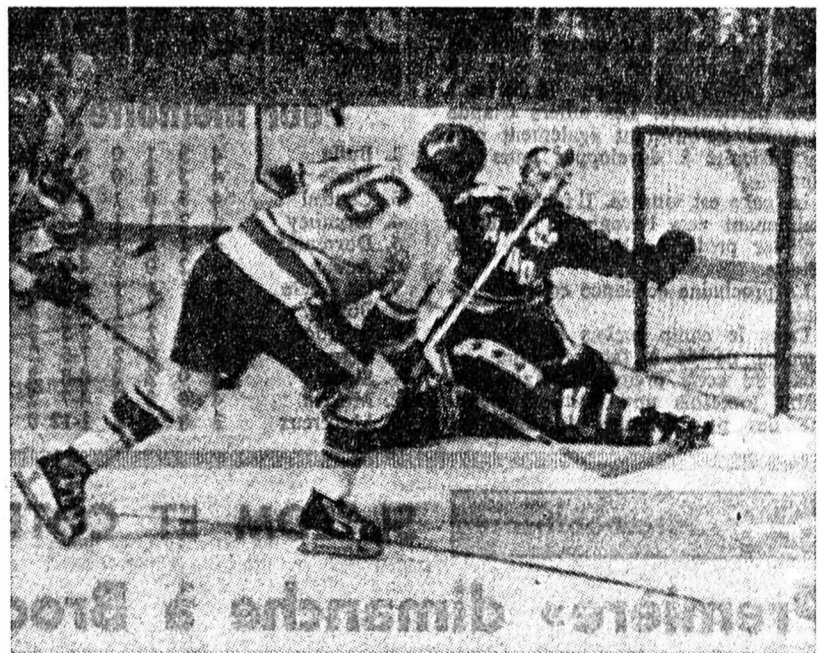
ARBITRE : M. Tom Brown (Canada). NOTES : Toronto Maple Leaf Garden. 16.500 spectateurs. Tretiak retient un penalty de Walton (29me). Pénalités : 6 fois 2 min. contre le Canada et 6 fois 2 min. contre l'URSS.

Comme il y a deux ans déjà, les professionnels canadiens ont battu l'équipe nationale d'URSS par 4-1 (2-0 1-1 1-0) au Toronto Maple Leaf

Garden, 16.500 spectateurs ont assisté à cette deuxième confrontation entre Canadiens et Soviétiques. L'URSS a toutefois été privée par l'arbitre canadien Tom Brown d'un but partiellement régulier marqué par Petrov à la 42me minute (le ralenti de la télévision a confirmé qu'il n'y avait pas eu de faute préalable du Soviétique).

Dans le « temple » du hockey sur glace de Toronto, les champions du monde ont subi la pression d'une sélection canadienne déchainée pendant deux tiers-temps. Le gardien Tretiak a alors dû intervenir à une dizaine de reprises devant des attaquants qui se présentaient seuls devant lui. Il s'est en outre signalé en retenant un penalty. Ce n'est qu'en fin de rencontre que les Soviétiques purent desserrer un peu l'étrémité et inquiéter à leur tour leurs adversaires.

Les Canadiens alignaient pour la première fois Mark Howe dans une ligne où évoluait également son père, Gordie Howe. Les Soviétiques de leur côté ont fait jouer Kotov, Repnev et Kapustin à tour de rôle.



BUT ANNULÉ. — Marqué par le Soviétique Petrov (No 16), ce but a été annulé par l'arbitre canadien M. Tom Brown. Et pourtant, on voit le puck, en haut à droite des filets... et le gardien Cheevers est battu. (Téléphoto AP)

DEMAIN DIMANCHE 22 SEPTEMBRE LES RASSES sur Sainte-Croix

LE MOTOCROSS DE LA SENSATION

sur la plus vertigineuse montée du monde

IMPOSANTE PARTICIPATION INTERNATIONALE
Essais dès 8 h — Courses dès 13 h 15

boxe

Furuyama à Rome

Un bien curieux entraînement !

Lassé de se rendre tous les jours au gymnase du Stade Flaminio pour s'y entraîner, le Japonais Lion Furuyama, qui rencontrera ce soir à Rome l'Espagnol Pedro Fernandez, titre mondial des super-légers en jeu, a décidé de simplifier les choses. Sous la direction de son compatriote Kobayashi (ex-champion du monde des super-plumes), il a transformé sa chambre d'hôtel afin d'y poursuivre sur place sa préparation.

Les clients et le personnel de l'établissement — l'un des plus chics de la capitale — ont donc entendu durant de longues minutes des chocs sourds et répétés. Une rapide enquête devait toutefois les rassurer. Le directeur était lui bien morose à la fin de la séance du Nippon, constatant les dégâts produits dans la luxueuse chambre.

Toujours aussi mystérieux et impénétrable, Furuyama a ainsi mis le point final à son entraînement. En descendant dans le hall, il a ignoré la mine consternée du directeur de l'hôtel. Ce dernier a toutefois été rassuré en appre-

nant de la bouche des officiels japonais que les dégâts allaient lui être remboursés après le combat.

Chervet au 8me rang mondial

Le Suisse Fritz Chervet figure au huitième rang de la catégorie des poids dans les classements mensuels publiés par l'Association mondiale de la boxe. Par ailleurs, malgré l'annonce de sa retraite, le poids mi-lourd américain Bob Foster apparaît toujours au classement de cet organisme comme détenteur du titre.

Voici le classement des poids mouches. — Champion : Chatchai Chionoi (Thai). No 1 : Betulio Gonzalez (Ven), 2. Sufumo Hanagata (Jap), puis : 8. Fritz Chervet (S).

hippisme

Concours de Zurich

Jurg Friedli brillant

Toute l'élite helvétique participe au concours de Zurich, au Hardwiese. Au programme figure notamment la finale du championnat suisse des cavaliers. Les seuls absents de marque sont les époux Weier et Francis Racine qui ont rallié Lisbonne pour y participer au CSIO. Résultats :

Cat. S 1, barème A (45 concurrents) : 1. Bruno Candrian (Saint-Gall), Dascha, et Jurg Friedli (Liestal), Firebird, 0-85"4 ; 3. Gerhard Etter (Muentschmied), Talow Bridge, 0-88"4 ; 4. Gerhard Etter, avec Fregola, 0-89" ; 5. Urs Theiler (Ebertswil), Manhattan, 0-91"6 ; 6. Rudenz Tamagni (Zurich), Tudor, 0-91"8.

Cat. S 1, barème C (31 concurrents) : 1. Jurg Friedli (Liestal), Reality, 103"2 ; 2. Hans Mühr (Seengen), Killenaule, 106"5 ; 3. Bruno Candrian (Saint-Gall), Adept, 107"3.

fennis

Coupe Davis à Tel-Aviv

La Suisse mène face à Israël

La Suisse a pris un départ encourageant face à Israël, à Tel-Aviv, à l'occasion de leur confrontation de coupe Davis. Menant 2-0 après la première journée à la suite des succès de Petr Kanedral et Tim Sturdza, les joueurs suisses ont obtenu ainsi une option sérieuse sur leur qualification.

Cette performance est un peu inattendue, car les conditions n'étaient pas réunies pour favoriser les joueurs suisses (chaleur, courts sablonneux). Kandedral et Sturdza ont tous deux gagné en trois sets, le premier face à Yosef Stabholz (8-6, 6-1, 6-0), le second face à

No 1 israélien, Yehoshua Shalem (8-6, 6-2, 6-3).

Il leur a pourtant fallu vaincre leur nervosité au début. Rapidement toutefois, les deux Suisses sont parvenus à trouver leur pleine efficacité. Selon leur capitaine, Heinz Grimm, leur meilleure condition physique a fait la différence. Stabholz et Shalem ne firent illusion que lors du 1er set. Ce dernier inquiéta pourtant encore Sturdza lors de la 3me manche (il mena 3-2). Mais le champion suisse a su se ressaisir à temps, alors que l'on redoutait dans le camp suisse que le match ne soit interrompu par l'obscurité naissante.

football

Match d'entraînement

La Chaux-de-Fonds bat Bulle

BULLE - LA CHAUX-DE-FONDS 0-3 (0-0) MARQUEURS : Morandi 47me, Kroemer 55me et 75me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier ; Mainka, Jaquet, Guélat, Bosset ; Brossard, Delavelle, Fritsche ; Kroemer, Bors, Pagani. Entraîneurs : Morand et Mauron.

NOTES : stade de Bouleyres en bon état. Temps agréable. 1000 spectateurs. Changements de joueurs : Lecolteur pour Forestier, Morandi pour Brossard, Antenen pour Bors (45me), Brossard pour Delavelle (65me), Bors pour Mainka (70me).

Après la phase d'observation, La Chaux-de-Fonds prenait le dessus sans parvenir à surprendre l'équipe locale très bien organisée défensivement. Les Meuseux jouaient trop petit. Il fallut attendre la deuxième période pour que la différence de classe se manifeste. Il faut préciser que divers changements relancèrent les actions neuchâteloises. En effet, le trio d'attaque formé de Mainka, Kroemer et Pagani allait faire la différence. La Chaux-de-Fonds a fait une bonne impression en terre gribouillonne, malgré les absences de Dries (blessé), Mérillat (malade) et retenue Sandoz.

PG.

● Championnat de Ire ligue, groupe central : Emmenbrücke - Buochs 0-1 (0-0).

Helmut Schœn au Brésil Démenti

Helmut Schœn, entraîneur-sélectionneur ouest-allemand, a démenti à Wiesbaden, où il réside, les informations parues dans la presse brésilienne et selon lesquelles un poste de directeur technique lui aurait été proposé par la Confédération brésilienne.

E.E.

Lucerne : un véritable hôpital !

« Je ne sais vraiment bientôt plus qui incorporer dans notre équipe », voilà les paroles peu rassurantes, prononcées par Ilijas Pasic, entraîneur de Lucerne. Les néophytes n'ont vraiment pas été épargnés ces dernières semaines. L'entraîneur lucernois a à disposition cinq chevronnés, qui entourent les jeunes inconnus, qui espèrent, grâce à leur « alliant », sauver les Lucernois de la relégation. Après cinq rencontres de championnat, deux des cinq chevronnés sont hors de combat : Haefliger s'est cassé la jambe contre Servette et Good s'est déchiré les ligaments contre Bâle. Restent Blusch, Christen et Schaller. Parmi les jeunes, il y a également cinq blessés. Pour compléter l'équipe, qui rencontrera Kriens aujourd'hui et Chênôis dans une semaine, Pasic n'a qu'une seule ressource : faire jouer des juniors. Pauvres dirigeants lucernois : on n'aimerait pas être à leur place...

Marin - Fontainemelon

Dans notre édition d'hier, une erreur s'est glissée concernant l'horaire des matches. En deuxième ligue, Marin recevra Fontainemelon dimanche après-midi à 16 h, et non pas le matin comme indiqué.

Resquilleurs blessés

Vingt-sept personnes ont été blessées, dont trois grièvement, mercredi soir, en tentant, avec plusieurs centaines d'autres resquilleurs, d'escalader la clôture du stade de Naples pour assister, sans payer, au match de la coupe de l'U.E.F.A. opposant Napoli au club hongrois Videotan.

La clôture, haute de cinq mètres, s'est effondrée et est tombée sur les resquilleurs.



Stade de Serrières
Dimanche à 15 h
A.S.I. Audax
- Le Locle
championnat
1re ligue

La Winterthur-Accidents recommande le port de la ceinture de sécurité.
Car, tous les jours, elle constate que ceux qui omettent de la porter sont plus fréquemment
et plus gravement blessés.

2/3 des accidents de voiture se pro- duisent à moins de

ADVICO DELPIRE

Il s'agit là d'une constatation officielle. Autre constatation: Nombre d'automobilistes ne s'attachent que s'ils ont l'intention d'emprunter l'autoroute: c'est seulement là qu'ils croient être en danger.

Or le danger guette partout. Même quand on conduit «lentement». Car personne n'est assez vigoureux pour amortir une collision, même en s'arc-boutant de toute la force de ses bras et de ses jambes.

Le tableau ci-dessous en fournit la preuve. Ainsi, lors d'un choc brutal à 30 km/h seulement, un conducteur de 70 kg subit une poussée de 1800 kg.

à 40 km/h ce sont	2 500 kg
à 50 km/h ce sont	3 400 kg
à 60 km/h ce sont	4 400 kg
à 80 km/h ce sont	7 000 kg
à 100 km/h ce sont	11 000 kg

L'effet de ce choc est aussi comparable à celui d'une chute: la poussée de 2500 kg à 40 km/h, par exemple, correspond à une chute de 6 bons mètres et celle de 4400 kg à 60 km/h équivaut même à une chute libre de quelque 14 mètres. Et cela sans tenir

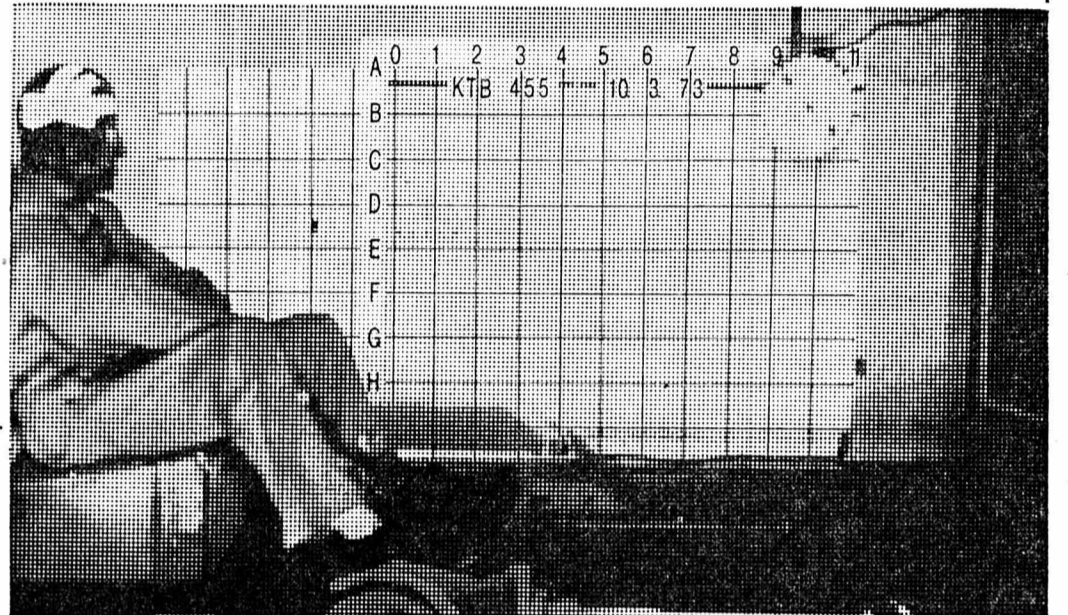
compte de la vitesse d'un véhicule surgissant en sens inverse. Qui donc, devant ces chiffres, s'étonnerait encore du nombre d'accidents mortels survenant à des vitesses pourtant inférieures à 60 km/h? D'autant que, dans la plupart des cas, on constate que les ceintures de sécurité n'avaient pas été utilisées.

Conclusion: Quand on possède une ceinture de sécurité, c'est pour s'en servir. Et quand on s'en sert de façon conséquente, il faut le faire, savoir aux autres.

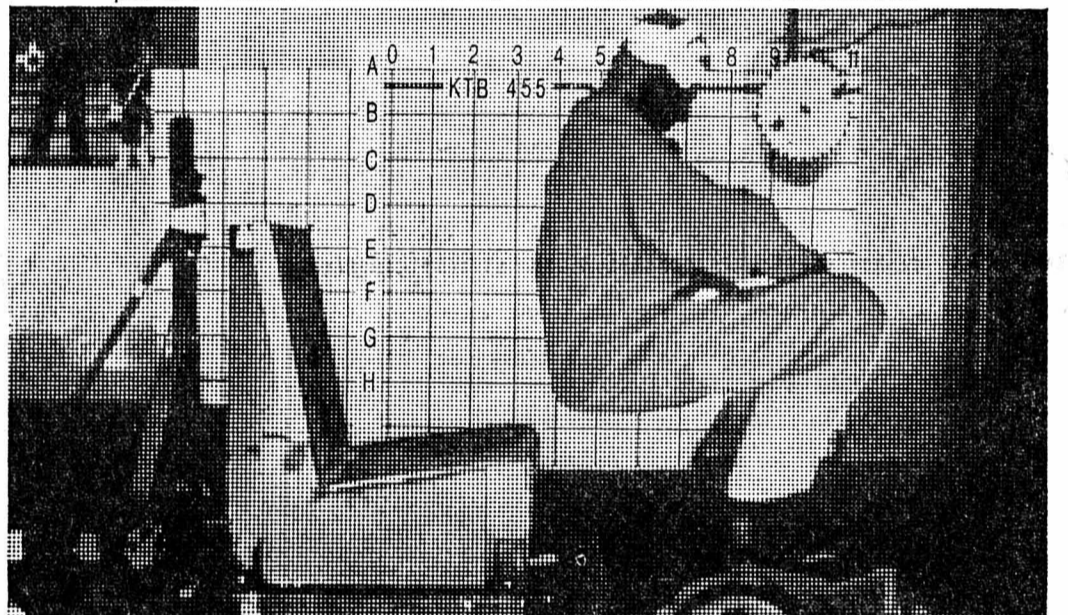
C'est exactement ce que nous vous proposons en mettant gratuitement à votre disposition contre simple envoi de ce coupon:

Un auto-collant signalant que vous bouclez votre ceinture par conviction. Et une notice d'information en faveur du port de la ceinture de sécurité.

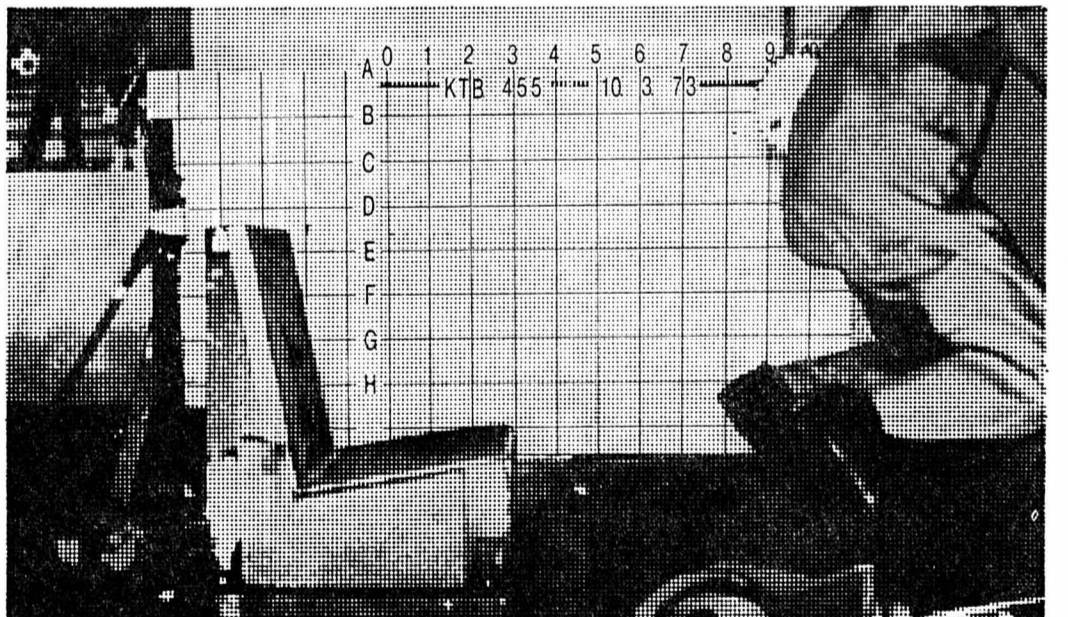
Winterthur
ACCIDENTS



Ces photos ont été prises au cours d'une série de tests effectués par la Division automobiles du Technicum cantonal de Bienne.



Elles démontrent les effets d'un choc...



...à la vitesse de 50 km/h avec le mannequin «Oscar» pesant 70 kg.

Je suis d'accord.

Automobiliste averti, je trouve naturel de boucler ma ceinture avant chaque déplacement. Et j'entends le manifester publiquement. Veuillez donc m'envoyer l'autocollant et la notice relative au port de la ceinture de sécurité.

Prénom et nom _____

Rue _____

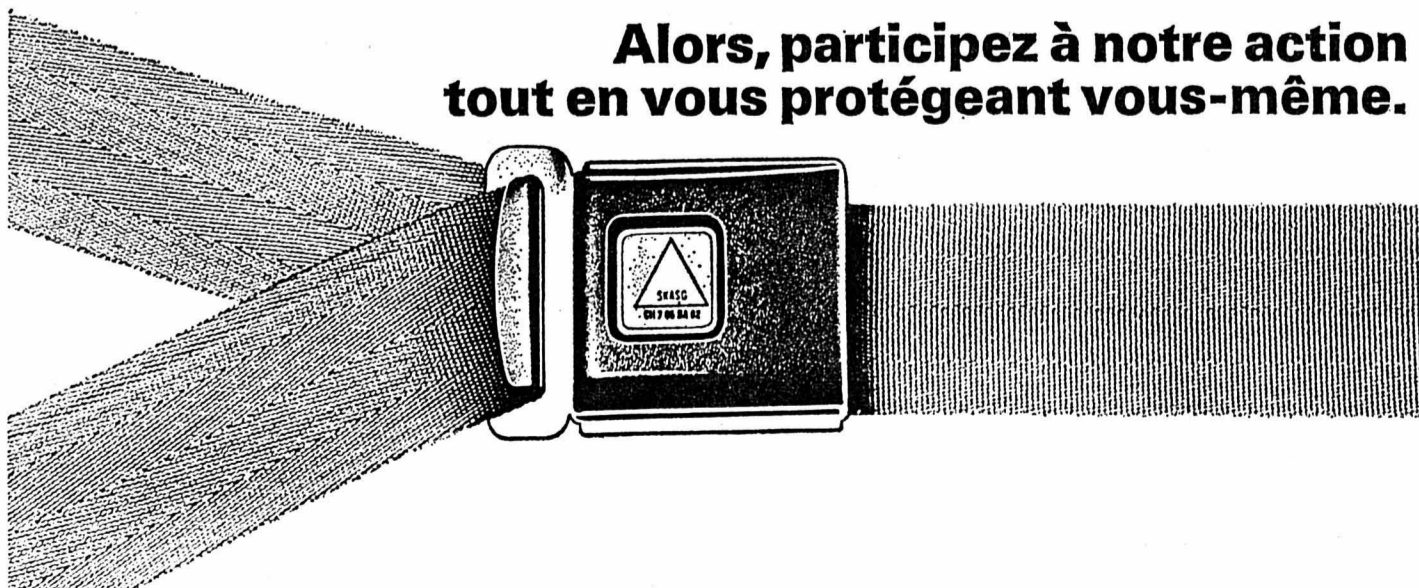
No postal/Localité _____

Veuillez coller ce coupon sur une carte postale et l'envoyer à la Winterthur-Accidents

« Ceinture de sécurité »

Case postale 250, 8401 Winterthur

**Alors, participez à notre action
tout en vous protégeant vous-même.**



OFFRES D'EMPLOIS

FAN-L'EXPRESS
SPÉCIAL VENDANGES 1974

A l'occasion de la Fête des vendanges de Neuchâtel, l'imprimerie Centrale éditera un numéro spécial richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats. Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses
et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. Dimanche 6 octobre, de 15 h à 18 h 30 environ.

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.p.!).

Vendanges 1974

Je m'inscris comme vendeur (euse) de votre journal :

NOM :

PRÉNOM :

No et RUE :

LOCALITÉ :

Tél. :

J'ai déjà vendu le journal les années précédentes : * OUI Nombre d'années

*NON

Je dispose d'un vélomoteur

avec porte-bagages *OUI

*NON

* Souligner ce qui convient.

Ce bulletin sera remis au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou envoyé à

FAN-L'EXPRESS, Vendanges 1974

Case postale

2001 NEUCHÂTEL

Ne pas téléphoner ;
tous les renseignements
par circulaire
seront donnés

LOSAG

ENTREPRISE GÉNÉRALE

cherche

pour sa succursale de Neuchâtel

UNE SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

de langue maternelle française, connaissances d'allemand et d'anglais, capable de seconder le responsable de la succursale. Tenue d'un secrétariat complet.

Poste très agréable pour personne intelligente et indépendante. Expérience du secteur de la construction souhaitée.

Prière de s'adresser à LOSAG S.A., entreprise générale, Tivoli 7, 1007 Lausanne (Mme Perdrix), tél. (021) 20 25 02, pour tous renseignements supplémentaires et pour prendre rendez-vous.

Profitez de l'occasion, dans votre région de domicile, il y a une place de représentant disponible !

Maison connue du secteur agricole et artisanal cherche

représentant régional

conscientieux et ayant de l'initiative, appréciant une activité libre et indépendante.

Nous désirons un collaborateur dynamique, aimant ce genre de travail. Nous offrons : fixe, frais de voyages, très bonne commission et des conditions sociales modernes. Les offres de débutants seront également prises en considération.

Si vous vous intéressez à ce poste en voie de développement, possédez une voiture et jouissez d'une bonne réputation, nous vous prions de soumettre votre offre, avec photo, au département du personnel UCO, case postale 7, 3250 Lyss.

Ecole supérieure de commerce de
jeunes filles de la ville de Berne

Pour le 1er avril 1975, notre école cherche

UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS

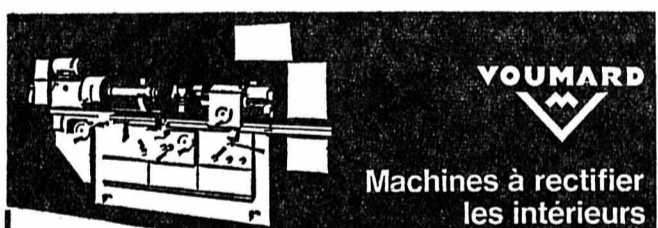
Exigences

— Licence d'enseignement ou diplôme équivalent
— Expérience de l'enseignement dans les écoles moyennes

La préférence sera accordée aux candidats de langue maternelle française.

Les conditions et les détails concernant ces postes sont donnés par le secrétariat de l'Ecole supérieure de commerce de jeunes filles, Speichergasse 4, 3011 Berne.
Tél. (031) 22 38 66.

Prière d'adresser les lettres de candidature, les documents et certificats d'usage, avant le 16 octobre 1974, au président de la commission scolaire, M. Fritz Anliker, directeur du BLS, Genfergasse 11, 3011 Berne.



Machines à rectifier
les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive :

mécaniciens - monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais

électriciens

en machines-outils — montage
— câblage
— essais

serrurier - tôlier

pour le carrossage de nos machines à rectifier les intérieurs, soudure électrique, autogène, parc de machines modernes à disposition. Travail indépendant, varié, intéressant ; ce poste conviendrait à ouvrier capable et faisant preuve d'initiative

ouvrier d'atelier

pour travaux de manutention

jeunes gens

Possibilité d'être formé comme gratteur, éventuellement gratteur professionnel

personnel féminin

pour divers travaux.

NOUS OFFRONS des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier traitement mensuel généralisé horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (038) 25 88 41, ou vous présenter à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel

SUISSE

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour entrée immédiate,

une retoucheuse

au courant des travaux d'horlogerie.

Horaire libre.

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A.,
Ecluse 67, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 01, Interne 61.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

Bar - Pizzeria
cherche

sommelière

Entrée immédiate ou à convenir.
Cossonay-Ville.
Tél. (021) 87 18 11.

Savoie-Pâtisserie s.a.
engagerait

deux vendeuses

Bonne rémunération, ambiance de travail agréable, avantages sociaux.

Se présenter au magasin,
rue du Seyon 1,
Neuchâtel, ou faire offres écrites.

La maison Ch. Burkart,
manufacture de papiers, Sablons
48, Neuchâtel, tél. (038) 25 66 61,
engagerait tout de suite ou pour
date à convenir

1 auxiliaire
d'imprimerie

pour son atelier de réglage en
qualité de conducteur de
machine. Le cas échéant,
formation et mise au courant
assurées par nos soins.

DEMANDES D'EMPLOIS

ARTISANS

Comptable diplômé (act. salarié) se tiendrait à votre disposition pour établir salaires et décomptes, tenir comptabilité, examiner problèmes fiscaux.

Prix forfaitaire pour entreprise occupant entre 5 et 15 personnes : 250 fr. par mois, tout compris.

Prendre contact s.v.p. en écrivant sous chiffres P 17-303.792, à Publicitas, Fribourg.
Discrétion et sérieux garantis.
Références à disposition.

Chauffeur-
livreur

14 ans d'expérience sur camion OM 4 tonnes, cherche place stable ; permis A, D. Libre tout de suite.

Adresser offres écrites à DS 2400 au bureau du journal.

Prof. médicales

Pour cause de déménagement, le cabinet du

Dr I. BOZIN

OCULISTE est fermé jusqu'au 30 septembre. Nouvelle adresse : avenue de la Gare 15. Tél. 25 85 55.

APPRENTISSAGES

Nous engageons pour date à convenir :

1 apprenti(e) vendeur

spécialiste pièces de rechange

1 apprenti(e) bureau

Formation complète + cours de perfectionnement.

Garage Waser,
Neuchâtel
Seyon 34-38

Garage de la Côte,
Peseux.

DEMANDES À ACHETER

J'achète collections de

timbres - poste

récents ou anciens (suisse de préférence)
Case postale 880
2001 Neuchâtel.

On achète toutes

armes

anciennes. Prix élevés. Payé comptant.

Tél. (024) 71 17 49.

COMMERCES

Nous cherchons

AUBERGE

éventuellement hôtel-restaurant - dancing. A remettre tout de suite ou à convenir exploitation familiale, agence s'abstenir. Faire offres sous chiffres : 22-472.846, à Publicitas, 1401 Yverdon.

A remettre

AFFAIRE
ENTIÈREMENT
AGENCÉE

en pleine expansion, bien introduite dans toute la Suisse. Exploitation, depuis son domicile, sans connaissance spéciale, 4 à 5 heures par jour, d'un nouveau produit en exclusivité, de grande consommation. Bénéfice important prouvé. Pour traiter : Fr. 38.000.—. Affaire sacrifiée avec stock complet et installations.

Ecrire sous chiffres 200-6845 à Annonces Suisses S.A., « ASSA » 1, rue du Vieux-Billard, 1211 GENEVE 4.

A remettre

PLUSIEURS MAGASINS

à Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds. Pour tout renseignement, faire offres sous chiffres PQ 902843 à Publicitas, 1002 Lausanne.

AVIS DIVERS

HARTMANN + CO SA
succursale
NEUCHÂTEL
038/314453

spécialiste pour
portes de garages
constr. métalliques
stores à rouleaux
service de réparation

Faute de place, cause résiliation de bail, à enlever rapidement une grande quantité de

meubles
anciens

à très bas prix. Facilités de paiement sans supplément. Remboursement du voyage à chaque acheteur. Absente les lundi et mardi.

Ghadban,
av. Elysée 37,
Lausanne.
Tél. (021) 26 13 45 -
27 42 12.

Les
personnes
aimant les
animaux
peuvent
adopter

1 chien berger allemand, très bon gardien, 6 ans ;
1 chien appenzellois, très gentil, 3 ans ;
1 chienne, 5 mois ;
1 chienne très jolie, 1 année ;
1 chienne, 1 année.
Amis des bêtes, tél. (038) 61 19 05, aux heures des repas.

A vendre (prix très avantageux)

vêtements neufs

ski alpin et fond
dames - messieurs - enfants
provenant d'une collection hiver
1974-1975.

Tél. (038) 25 77 88 ou 25 02 80.

Prêts

sans caution

Discrétion absolue

Formalités simplifiées

Pas de renseignements auprès de l'employeur, voisins etc.

ORCREGA S.A. Tél. 021/23 30 87
Av. de la Gare 25 1002 Lausanne

Nom : _____
Rue : _____
Lieu : _____

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

MARIAGES

DOM
Mariages
SAVEZ-VOUS ...

qu'en venant nous rendre visite, vous serez reçu comme si vous faisiez partie de notre famille ? C'est dans une ambiance saine et accueillante que vous pourrez exposer vos désirs, et, sur la base des propositions qui vous seront faites, déterminer votre choix. Discrétion — Sélection — Choix.

Renseignements téléphoniques et consultations gratuites, sans engagement sur rendez-vous.

NEUCHÂTEL : chaussée de la Boine 2, tél. (038) 25 45 16
Fribourg — Genève — Lausanne — Lugano — Sion

PERDU

chance unique de trouver
partenaire idéal.
Pour la retrouver, prenez
contact avec SELECTRON !

Institut scientifique
pour le choix du partenaire
Membre de l'Union suisse
des Instituts
matrimoniaux
(USE)

Test de
chances gratuit

A Sélection,
av. du Léman 56, 1005 Lausanne, tél. 021/28 41 03
Je désire connaître mes chances Sélection. Veuillez
me soumettre des propositions de partenaires de choix.
Le tout discrètement, sans frais, sans engagement.

Mme Mlle M.

Prénom _____ Rue No _____

Localité _____ Tél. _____

Date de nais. _____ Grand. cm _____ Confession _____

Nationalité _____ Etat civil _____

Nombre d'enfants _____ Langue maternelle _____

Formation scolaire _____

Profession _____

Intérêts et hobbies _____

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois
par mois mais

le tirage CONTROLÉ
de la FAN

TOUS
LES JOURS

Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

En radio-télévision, Neuchâtel donne l'exemple



UNITEL-SERVICE S.A.
Neuchâtel - Quai Godet 12

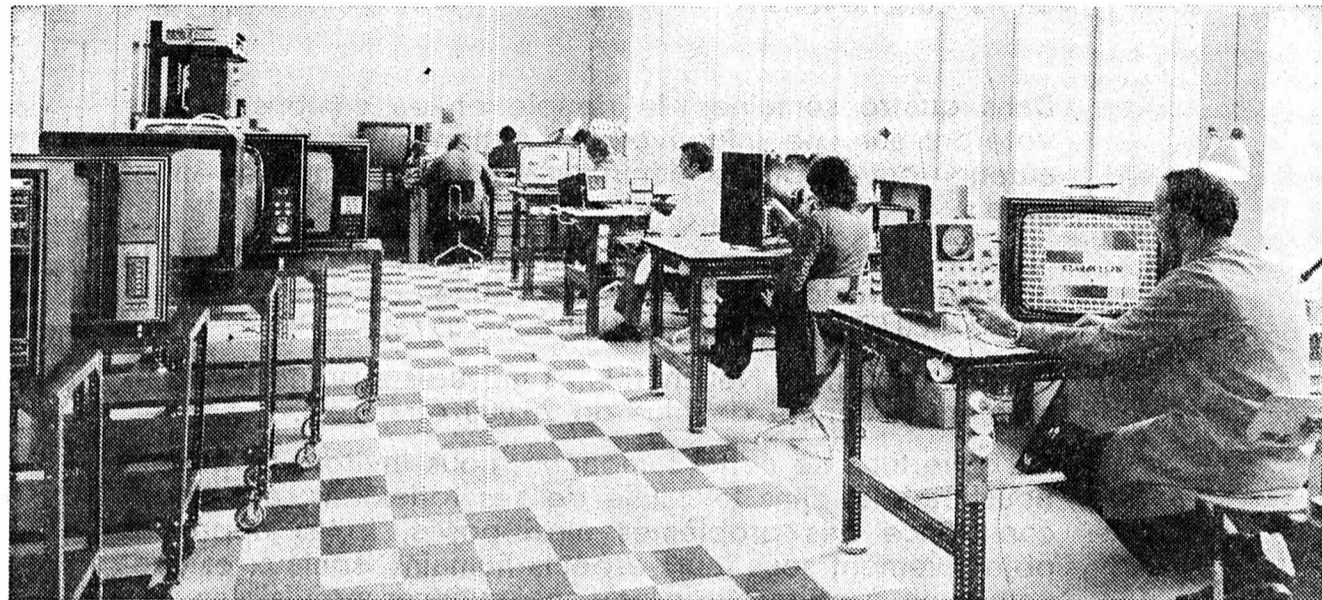
Tél. 25 00 44

Unitel, c'est l'audiovisuel! Sous cette raison sociale, trois maisons réputées du Littoral neuchâtelois - Telemo Saint-Blaise, Hostettler Radio Neuchâtel, Telecolor Colombier - spécialisées dans le domaine de la radio, de la télévision et de ses branches annexes, ont décidé de regrouper leurs forces pour assurer, dans divers secteurs de la branche, une meilleure compétitivité. Il va sans dire que cette concentration d'ordre pratique va servir au premier chef les intérêts d'une clientèle toujours plus nombreuse, plus exigeante aussi. Sous la bannière de la qualité, de la rapidité de ses services, Unitel s'est installé récemment dans ses meubles, quai Godet 12, à Neuchâtel, en face du dépôt des trams, à quelques minutes du centre des affaires, sur la Nationale 5.

Cadre aux dimensions nouvelles, à la mesure des aspirations et du rôle qu'entend jouer Unitel dans le commerce neuchâtelois spécialisé. Bureaux, ateliers, magasin des pièces détachées: tout y a été conçu afin d'assurer une coordination optimale du travail mais dans le souci évident de lui conserver un visage humain. Dans des ateliers spacieux, au bénéfice d'une lumière naturelle de bonne densité, à l'abri du bruit, 20 techniciens qualifiés sont à votre service. Tous les problèmes, petits et grands, de la radio, de la télévision, de tout ce qui touche les techniques de l'audiovisuel dans son cadre général, sont l'affaire de cette véritable force de frappe d'Unitel. Ce regroupement va permettre d'assurer un service après-vente plus dynamique que par le passé. A cet effet, la maison Unitel dispose

d'une dizaine de véhicules de dépannage au service de la clientèle sur tout le Littoral, le Vignoble et les districts neuchâtelois voisins. Mais la maison a d'autres cordes à son arc: elle est en mesure d'entreprendre tous les travaux d'installations d'antennes collectives et urbaines, de sonorisations en tout genre, installations interphone ou de télévision en circuit fermé. Jeune par défi dans une technique en constante mutation, Unitel est riche de l'expérience commune des trois maisons qui la composent. A la pointe du progrès en Suisse romande, Unitel met ses services à la disposition de la grande masse des particuliers, de la clientèle quotidienne, mais aussi des architectes et des maîtres d'état. Unitel, c'est l'audiovisuel.

Ed. Sz.



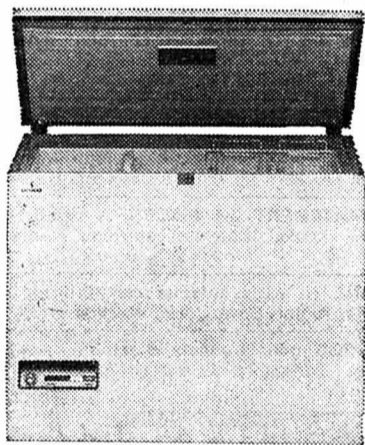
Vue intérieure de nos vastes locaux de réparations



Vue d'ensemble de nos véhicules de service

Photos: Uniphot-Gloor

GROS RABAIS



CONGÉLATEUR SIEMENS

Bahut 238 litres

case de précongélation
commutateur de congélation rapide
isolation mousse polyuréthane

Prix exceptionnel: Fr. **598.-**

Service après-vente dans les 24 heures.

CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

Cours par CORRESPONDANCE

INSTITUT pédagogique privé

Les Gais Lutins
10, av. de Jaman, Lausanne
☎ (021) 23 87 05

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Prénoms _____

Localité _____

FAN

Ford Taunus. Le juste milieu. Ni trop grande, ni trop petite.



De toute évidence, le choix de votre prochaine voiture dépendra en premier lieu de considérations d'économie. Une question se pose alors: à force de vouloir économiser, n'allez-vous pas être forcé de rouler à l'étroit?

Etudiez la consommation d'essence. Les moteurs modernes Ford — à arbre à cames en tête ou V-6 — grâce à leur culasse à flux transversal, sont étonnamment économiques.

Un exemple:

	CV/DIN	Consommation d'essence pour 100 km à 100 km/h Normes DIN
Ford Taunus 2 litres ACT 99	8,11	9,51

Ainsi, côté consommation, votre prochaine voiture n'a aucune raison d'être plus petite qu'une Taunus. Mais si, ultérieurement, lorsque vous vous apercevrez que vous avez acheté un modèle trop petit...il sera trop tard!

Il sera également trop tard lorsque vous vous rendrez compte que vous avez choisi un modèle trop léger. La Ford Taunus (poids à vide selon modèle: 965 à 1065 kg), n'a rien à voir avec l'une de ces voitures légèrement construites qui manifestent par leurs vibrations que des économies ont été faites par leur constructeur.

Et vous allez voir maintenant pourquoi la Ford Taunus se situe bien au juste milieu.

Ce qui est «petit» dans la nouvelle Taunus

Son prix: fr. 11 500.- pour la Taunus 1600 L, 2 portes (encore plus avantageux si vous choisissez le moteur 1300 cc).

Sa consommation: par exemple 8,1 litres aux 100 km pour le moteur 2 litres ACT.

Son entretien: service tous les 10 000 km seulement.

Ses dimensions extérieures: 4,27 m seulement de longueur hors-tout.

Son diamètre de braquage: 9,9 m seulement.

Ce qui est «grand» dans la nouvelle Taunus

Son espace intérieur: 136 cm de largeur des sièges avec beaucoup de place pour les jambes à l'avant et à l'arrière.

Son coffre: un volume de 480 dm³.

Son réservoir d'essence: 54 litres, d'où très grand rayon d'action.

Sa voie: les 142 cm de sa voie extralarge assurent stabilité et sécurité.

Son empattement: 2,58 m d'espace bien suspendu entre les essieux.

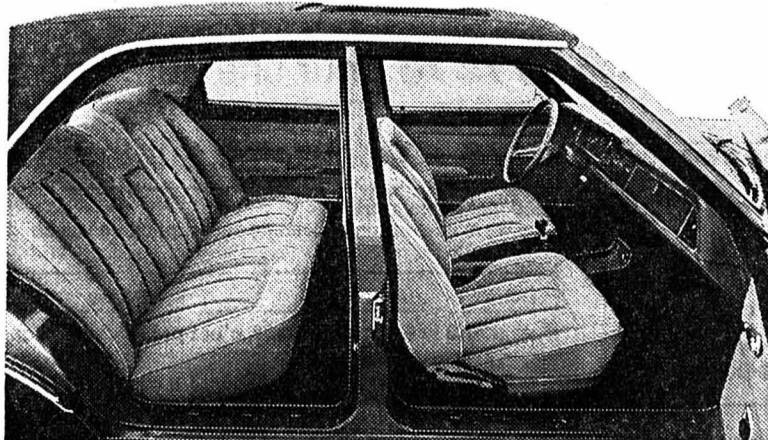
Son équipement: très complet et même superluxeux selon le modèle.

Son choix de modèles: il n'existe pas moins de 25 combinaisons dans la gamme Taunus.

Maintenant comparez tous ces chiffres avec ceux des autres voitures de la «classe moyenne». Rien n'est plus favorable à la Taunus qu'une comparaison avec la concurrence. Mieux encore: conduisez-la, c'est le seul vrai moyen de vous rendre compte des avantages que vous procurent sa voie large, sa suspension à barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière ainsi que sa direction précise.

La Ford Taunus est solide, spacieuse et silencieuse (son isolation antibruit comprend 10 kg de matériaux isolants).

Et, enfin, n'oubliez pas la qualité de la finition, la grande longévité d'une voiture robuste et sa valeur élevée à la revente.



Ford
Ford Taunus.
Le juste milieu.
Ni trop grande,
ni trop petite.

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92 / rue de la Serre 102 — Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

APPEL AU PEUPLE NEUCHÂTELOIS

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers concitoyens !

Dans quatre semaines, le peuple et les cantons suisses voteront sur une initiative de l'Action nationale que ses auteurs ont baptisée « Initiative contre l'emprise étrangère ».

Si celle-ci était adoptée, d'ici à la fin de l'année 1977, la population résidente étrangère en Suisse devrait être ramenée à 500.000 unités (1.052.000 à fin 1973).

Dans le canton de Neuchâtel, les mesures à prendre entraîneraient le renvoi de plus de 20.000 étrangers.

A l'ouverture de cette campagne, nous invitons le peuple neuchâtelois, dans le calme de ses réflexions, à prendre conscience des problèmes ainsi posés, à les apprécier objectivement sous leurs aspects humains, sociaux et économiques, à en mesurer les conséquences prévisibles.

Chacun est concerné par ce scrutin, des rentiers de l'AVS aux jeunes bébés qui naîtront ces jours prochains !

Il est exceptionnel qu'un parti politique alerte de la sorte l'opinion publique. Mais il est aujourd'hui de notre devoir d'attirer l'attention de chacun sur l'importance de ce vote.

Parti radical neuchâtelois :

Le président,
Yann Richter
Conseiller national

Le secrétaire,
Daniel Eigenmann
Député

INTERFOOD S.A. Lausanne

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 septembre 1974, il sera payé un dividende de :

Fr. 14.— net par action Série A de Fr. 100.— nom. (Fr. 20.— moins 30 % d'impôt anticipé),
Fr. 70.— net par action Série B de Fr. 500.— nom. (Fr. 100.— moins 30 % d'impôt anticipé),

à partir du 23 septembre 1974, contre remise du coupon No 6, au siège social à Lausanne, ainsi qu'auprès des banques suivantes :

Crédit Suisse, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Berne
Société de Banque Suisse, Bâle, Lausanne, Neuchâtel et Berne
Union de Banques Suisses, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Berne
Banque Cantonale de Berne, Berne
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Populaire Suisse, Berne
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne, Berne

Lausanne, le 21 septembre 1974

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous offrons à personnes disposant de

CAPITAUX

à partir de Fr. 5000.— des prêts placement. Intérêt élevé, payable par semestre. Discretion.
Adresser offres sous chiffres 87-488 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Nous avons encore en stock, livrables pour les prochaines vendanges, aux meilleures conditions,

PRESSOIRS HYDRAULIQUES BUCHER

horizontaux, 100 % automatiques. A la même adresse, à vendre PRESSOIR HOWARD ROTAVATOR avec corbeille inox, 100 % automatique. Appareil neuf livrable immédiatement.

S'adresser par téléphone au (021) 28 92 68, BUCHER - GUYER S.A., Pully, ou à notre stand au Comptoir suisse, (021) 21 34 76, 9 h à 18 heures.

Les Breaks Peugeot ont plus d'un avantage sur les autres.

Pratiques et économiques à l'usage, ils vous procurent l'exceptionnel confort et la robustesse des berlines Peugeot.



Ces breaks 5 portes existent dans les versions 204, 304 et 504 aux moteurs de 1,1 à 2 litres. Ils offrent 5 ou 7 places et une charge utile de 410 à 670 kg. Les familiales et breaks 504 peuvent être équipés d'une boîte automatique ZF.

PEUGEOT

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 - NEUCHÂTEL
Début route des Falaises

Tél. 25 99 91

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUR CAUSE DEPART : table salon 85 x 120 cm, avec rallonges, et 4 chaises, 350 fr. ; 5 fauteuils bruns, velours coté, 500 fr. Tél. 41 37 93.

LIT D'ENFANT rustique, 140 x 70, 150 fr., avec matelas. Tél. 25 40 79.

BELLES POMMES ET POIRES non traitées, de 50 c. à 1 fr. 50 le kg. Téléphone (038) 33 29 44.

PENDULE œil-de-bœuf, sonne les quarts ; parfait état. Tél. 24 59 79.

AMPLI HI-FI 2 x 15 W + 2 colonnes, cause double emploi, 750 fr. Tél. 46 12 88.

BATTERIES DOUBLES Spar + Premier et 1 enregistreur Fidelity Studio à bandes 18 cm. Tél. (024) 61 36 26.

CHAUDIERE à mazout, utilisée 5 ans ; bas prix. Tél. 25 95 24.

A DEBARRASSER vieux meubles, soit : 1 sommier, 1 matelas, 1 établi, 1 table, le tout pour 100 fr. Tél. 25 46 32.

CUISINIERE A GAZ naturel, émaillée Ivoire. Chauffe-eau à gaz naturel pour évier, le tout en parfait état. Tél. (038) 25 51 05.

GARDE-ROBE 2 portes - chiffonnier rustiques. Tél. 46 22 58, après 18 heures.

POUR CAUSE DOUBLE EMPLOI, 1 cuisinière électrique 3 plaques et 1 frigo 140 litres, état de neuf. Tél. (038) 51 35 67.

PETIT OVALE de 330 litres, aviné en blanc. Tél. (038) 42 12 28, le soir.

1 LOT DE 3 TABLES formica, pied central chromé, qualité de luxe 750 fr. ; 1 lit complet 1/2 place + descentes de lit, 1 armoire à 2 portes, 1 jolie coiffeuse et table de nuit 580 fr. ; 1 table de cuisine, 1 banc d'angle, 3 chaises formica 380 fr. Tél. 25 94 78 jusqu'à 14 heures.

1 LIT 190 x 90, avec matelas. Téléphone 31 43 23.

1 LANDAU COMBINE avec pousse-pousse et siège auto, 1 siège relax, 1 plateau pèse-bébé. Prix à débattre. Tél. 53 36 69.

NICHEE DE TECKELS, bruns, vaccinés, pedigree. E. Tribollet, Mullen, 3249 Tschugg-Cerrier. Tél. (032) 88 13 38.

2 PNEUS NEIGE neufs. 135 - 14. Téléphone 42 32 19.

CANICHES NOIRS, garantis pure race. Prix raisonnable. Tél. (032) 97 54 38.

BATTERIE 12 VOLTS, 45 ampères, utilisée 6 mois. Garantie, 50 fr. (double emploi). Téléphone 25 83 91.

MANTEAU PLUIE SPORT fillette 10 ans ; souliers marche Henka, cuir, No 35. Téléphone 24 41 00, heures repas.

30 LAPINS de 3 et 4 mois et plusieurs nichées de 2 mois, croisés néo-zélandais. fauve bourgogne, santé garantie. Tél. (038) 53 26 36 ou 53 37 17.

FAUTE D'EMPLOI, j'ai à disposition des boîtes de conserves. Tél. 25 29 24.

RAVISSANTE ROBE DE MARIEE, dentelle de Bruges, taille 38-40 ; 80 fr. vêtements de grosseur style boutique, taille 38-40 ; ensemble, 60 fr. ; manteau 30 fr. ; poussette garnie, 45 fr. Tél. 31 62 81.

EVIER avec chauffe-eau, 100 l., dimensions : 110 x 60 x 85 haut. Tél. 33 56 12.

PALETOT velours, jupes plissées, jaquettes, sets laine, damo, tailles 42, 46 ; paletots velours et lin, homme, tailles 48, 50, parfait état. Vendus séparément. Très bas prix. Tél. (038) 63 19 83.

A louer

ATTIQUE 6 1/2 pièces, Saars 87, Neuchâtel, pour 31 octobre. Tél. 24 46 84.

A CERNIER, appartement de 4 pièces, cave, galeries, date à convenir. L. Berset, Bois-du-Pâquier 23, Cernier.

SAINT-BLAISE, belle situation, partie de logement meublée : chambre, cuisine, bains. Dès octobre. Faire offres sous chiffres EN 2346 au bureau du journal.

CHAMBRES INDEPENDANTES, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

APARTEMENT 4 pièces, 550 fr. charges comprises. Tél. (038) 41 16 33.

OUEST DU VAL-DE-RUZ, pour le 15 octobre, dans maison tranquille grand studio à 2 lits, meublé, cuisine séparée, douche, téléphone, place de parc, pelouse, lingerie, vaisselle, prix raisonnable. Tél. (038) 57 15 80.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

IMMEDIATEMENT, A CORTAILLOD, appartement 2 pièces, cuisine entièrement agencée, balcon, tranquillité. Place de parking à disposition. Tél. 42 28 22 dès 15 heures.

BEVAIX CHAMBRE indépendante meublée, tout confort, 160 fr. par mois. Tél. 46 19 67.

PESEUX, STUDIO non meublé, pour 24 septembre, 228 fr. + 35 fr. charges. Téléphone 24 02 59.

EN VILLE, chambre indépendante, meublée, tout confort, avec salle de bains, libre à partir du 1er octobre. Tél. 25 75 29.

APARTEMENT 2 1/2 chambres tout confort, à Colombier. Tél. 41 19 46, dès 20 heures.

A CORNAUX, un bel appartement de 4 pièces, 520 fr. Tél. 47 18 37, domicile. Tél. 25 17 80, entre les repas.

A MONSIEUR, jolie chambre, libre immédiatement. Tél. 25 55 24.

BEVAIX, dernier étage, immeuble neuf, vaste 2 pièces meublée tout confort, 50 m², balcon, 6 m², magnifique vue sur lac, prêt 1er octobre, 575 fr. tout compris. Téléphone (039) 22 61 59.

APARTEMENT 4 pièces cuisine équipée, salle de bains, cave, galetas, balcon, 550 fr. + charges, pour le 1er octobre. Téléphone 47 10 20.

IMMEDIATEMENT, 3 PIECES, cuisine, douche, chauffage par étage, 300 fr., à Pesieux, rue de Neuchâtel 49. Tél. 25 83 92.

CORCELLES, BELLE GRANDE chambre meublée, indépendante. Tél. 31 42 15.

STUDIO MEUBLE à Cortailod (Bas-de-Sachet). Tél. 25 26 65.

A NEUCHÂTEL, SITUATION favorable, joli 2 pièces, cuisine et douche, meublé, 450 fr. tout compris. Offres à HZ 2449 au bureau du journal.

Demandes à acheter

UN ETABLI DE MENUISIER d'occasion, en bon état. Tél. 55 16 03.

BOCAUX A FRUITS Bulach, presse-fruit, fer à gaufres. Tél. 31 62 81.

POSTE A SOUDER oxyacétylénique et électrique, perceuse, meule, ponceuse meuleuse à main. Tél. (038) 25 89 89.

VELO DE COURSE en bon état. Téléphone 25 11 35.

VELO POUR GARÇON 13 ans, et pour fille de 8 ans, en bon état. Adresser les offres à Mme J. Marchand, Champ-Coco 6, 2000 Neuchâtel.

BETONNIERE, petite ou moyenne, avantageuse, éventuellement sans moteur. Téléphone 33 56 46.

PARTICULIER CHERCHE A ACHETER divers meubles d'occasion. Faire offres, avec détail et prix à case postale 160, 2520 la Neuveville.

Demandes à louer

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT de 3 pièces, région Neuchâtel-Hauterive. Tél (038) 33 47 30, aux heures des repas.

APPRENTI CHERCHE STUDIO ou 2 pièces, centre et bas de la ville, en direction du bas d'Hauterive. Tél. (021) 71 74 22.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, cuisine, sans confort, région : Elcluse, Moulins, Marché. Tél. 24 72 65.

PIANISTES cherchent deux appartements contigus ou l'un en-dessus de l'autre. Région Peyrou-Université. Adresser offres écrites à DO 2374 au bureau du journal.

APARTEMENT 3-4 PIECES, A BOLE, pour dame seule. Date à convenir. Adresser offres à M. P. Grosclaude, Bôle.

JEUNE HOMME cherche chambre indépendante, région Bevaix. Tél. 46 11 04.

GARAGE pour le mois d'octobre. Adresser offres écrites à BS 2441 au bureau du journal.

Offres d'emplois

DAME pour garder 1 garçon de 4 ans, à Gorgier, 5 jours par semaine, de 8 h à 18 h 30 ; au domicile de l'enfant, la personne pourrait avoir ses enfants avec elle. Téléphone (038) 55 29 62 (préférence après 19 heures).

JEUNE SUISSESE désireuse d'apprendre l'anglais, trouverait place dans famille anglaise (médecin dentiste) pour garde d'un jeune enfant et quelques travaux ménagers. Assurances vie de famille, chambre, pension, salaire. Faire offres écrites à : Mrs Wendy Smith, 171, Anson Road, London N.W.2, ou pour autres renseignements, tél. (038) 25 95 33.

Demandes d'emplois

PROFESSEUR D'ANGLAIS cherche élèves. Tél. 25 33 31.

DAME VEUVE cherche place de gouvernante, privé ou hôtel. Libre immédiatement. Certificats à disposition. Adresser offres écrites à 219-470 bureau du journal.

HOMME POUVANT ASSUMER DES RESPONSABILITES cherche emploi à plein temps ou à la demi-journée, pour début novembre. Adresser offres écrites à AR 2440 au bureau du journal.

Divers

ROBES DE MARIEE ET ACCESSOIRES en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, 2016 Cortailod. Tél. 42-30-09.

RAMASSAGE MATERIEL DIVERS jour marché aux puces. Scout. Tél. 42 21 25.

JE PRENDRAIS DAMES AGEES EN PENSION ; bons soins. Tél. 65 12 88.

UN DES PRINCIPES BAHAI'S : La religion doit être la cause de l'union des peuples. Renseignements : c.p.613, 2001 Neuchâtel ou tél. 31 23 62.

A DONNER chat 4 mois, gris tigré, Bôle. Tél. 41 29 63.

A DONNER chat tigré, 10 semaines, contre bons soins. Tél. 33 51 12, le soir.

JEUNE FILLE, catholique, sérieuse, 24 ans, serait heureuse de faire la connaissance de jeune homme 25 à 29 ans, sérieux et honnête, en vue de mariage. Pas sérieux, inutile d'écrire. Ecrire à ME 2453 au bureau du journal.

MONSIEUR, 52 ANS, désire rencontrer dame pour amitié et sorties, mariage éventuel. Ecrire à GY 2447 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU PERRUCHE blanche, haut de la ville. Tél. 25 58 74.



Parlons-en aujourd'hui.
Car
c'est important.

Pour vous.

Nous devons en discuter, entre nous.
Que vous achetiez une VW
avec ou sans échange, peu importe.
Venez nous voir. Le plus tôt possible.

GARAGE HIRONDELLE Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel. Tél. 24 72 72. Fredy Sydlar, Garage du Port, 2012 Auvernier. Téléphone 31 22 07. J.-L. Devenoges, Garage Beau-Site, 2053 Cernier. Téléphone 53 23 36. Garage Willy Brüg-

ger, 2117 la Côte-aux-Fées. Téléphone 65 12 52. Garage Léon Du-thé & Fils, 2114 Fleurier. Téléphone 61 16 37. Fernand Stubi, Garage de la Croix, 2205 Montmollin. Téléphone 31 40 66.

PLATRIERIE PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail soigné.
Tél. (038) 42 22 60, le soir.

Rue du Seyon
Grand'Rue
Rue de l'Hôpital

membre du plus grand groupe d'achat pour la mode féminine.

Herzog
chic et pas cher

BOURSE DE MONNAIE

vente - achat - échange
Le 4^{me} lundi de chaque mois, dès 19 h 30, au restaurant Beau-Rivage, à Neuchâtel.

PROCHAINE BOURSE :
LUNDI 23 septembre.

RÉPARATION OU FABRICATION

d'appareils - petites machines mécaniques ou électriques, pour bureaux, ménages, écoles et industries.
Service à domicile
M. Marchand, 2065 Savagnier.
Tél. (038) 53 39 06.

PARTICIPEZ AVEC NOUS CE SOIR

à la soirée d'inauguration des nouveaux uniformes de la société « LA BAGUETTE ».

Rendez-vous à 20 h 30 au Casino de la Rotonde, où vous pourrez voir et entendre :

JACQUES FREY chanteur-guitariste-fantaisiste,
L'ÉTOILE D'OR de Lausanne (société marraine),
les musiciens et majorettes de La Baguette

Dès 23 heures, l'orchestre bavarois « VIOLA » (5 musiciens venus d'Autriche) conduira la danse jusqu'à 3 heures du matin.

A tout à l'heure...

- A vendre
- POINTS
- SILVA
- Mondo, Avent.
- Prix avantageux.
- Ecrire à case
- postale 231,
- 1401 Yverdon.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PRÊTS

sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.

BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
Tél. (021) 22 40 83
1000 Lausanne 9

Couple désespéré lance

S.O.S.

Ma femme, 42 ans, est très gravement malade. Qui fournirait adresse de médecin dipl. faisant diagnostic avec machine électronique, médecin dipl. Iridiologue, médecine dipl. naturelle ? Merci du fond du cœur.

Ecrire sous chiffres 17-304151 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.



FOURNITURES PHILATÉLIQUES

RAYMOND LEBET

Rue du Rocher 26-28
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 37

Vente des catalogues 1975
Ouvert tous les après-midi.
Samedi toute la journée



L'exposition...

organisée du 13 au 18 septembre au Casino de la Rotonde a connu un vif succès. Nous tenons, ici, à remercier tous nos visiteurs. Pour les personnes qui ont été empêchées de se rendre à cette exposition, nous signalons que tous les studios et bibliothèques exposés à la Rotonde sont visibles, en tout temps et à toute heure, dans nos locaux habituels. Vous pourrez choisir parmi :

un superbe choix de chambres à coucher, de salles à manger, une cinquantaine de groupes rembourrés et bibliothèques

Un coup de fil au 31 43 44 ou 31 50 88 suffit.

MEUBLES NUSSBAUM

Taux d'intérêts plus élevés, pour les obligations de caisse!

6 3/4 % pour une durée de 3 ou 4 ans

7 1/4 % pour une durée de 5 ou 6 ans

Découper et envoyer!
Veuillez m'envoyer un bulletin de souscription de vos obligations de caisse.

Nom _____ Adresse _____
Prénom _____ NP/Lieu _____

Epargner à la Banque Rohner, c'est préserver son capital!

Banque Rohner SA

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 28 07 55
CCP 12-2453

9001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 38 22
CCP 90-1820

Succursales à
Zürich, Lugano, Chiasso

Les établissements de la plaine d'Orbe, plus connus sous le nom de pénitencier de Bochuz. Devant la grande porte, refusé, j'avais pourtant envie de la faire, depuis le temps. Quand j'étais même, on m'avait mis en maison de correction. Si je n'avais pas eu mon métier, je serais peut-être parti aujourd'hui... Quelques instants plus tard, sur scène, ils déchaîneront l'enthousiasme. (Photo TV romande)



Lundi 23 septembre à 20 h 15 à la TV romande

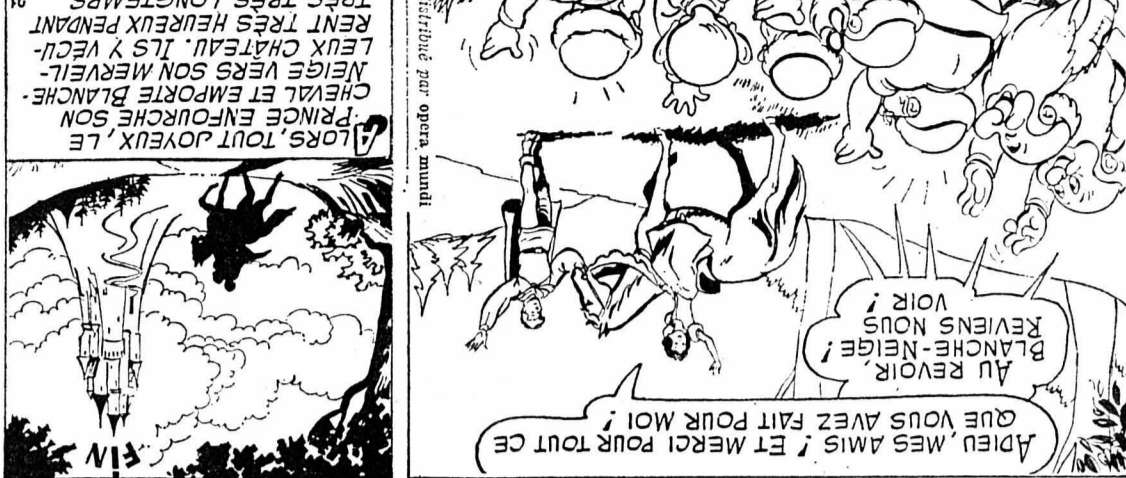
« JOHNNY » et Raymond DEVOS AU PÉNITENCIER DE BOCHUZ

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI No 247 NEUCHÂTEL, 21 SEPTEMBRE 1974

coffretie

MAGAZINE L'EXPRESS

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE



de Walt Disney

BLANCHE-NEIGE



SUISSE ROMANDE

- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 Musique... Musique... Pour les amis de l'accordéon
- 18.30 (C) Courrier romand
- 18.50 (C) Barbapapa
- 18.55 Prune 27me épisode
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Le Renard à l'anneau d'or

D'après le roman de Nelly Kristink
Musique de Georges Mustaki
chantée par Françoise Hardy
1er épisode
Réalisé par Teff Erhat

21.05 (C) Plateau libre

Avignon été 1974
Emission réalisée au cours du 28me Festival d'Avignon-Jean-Vilar
présentée par Jo Excoffier

22.25 (C) Tir

Mondiaux à Thoune

22.35 (C) Téléjournal

9.10 Télévision scolaire

Hors du monde dans lequel nous vivons

9.50 Reprise

10.30 Sur les chemins de la Finlande

11.10 Reprise

16.15 Magazine privé

17.00 L'heure des enfants

17.30 Hors du monde dans lequel nous vivons

18.10 TV culturelle

18.40 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 (C) Dick et Doof Série

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.15 (C) Ici Berne

20.25 S'lädeli umen

21.25 Sport 74 Magazine

22.10 Téléjournal

22.25 Championnats du monde de tir à Thoune

22.50 (C) I.N.F. 2

22.55 24 heures dernière

23.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour les petits...

18.55 Espoir et champion

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.15 Etranger, d'où viens-tu ? 21me épisode

20.30 Histoires d'animaux Communication

20.55 L'Allemagne

Film de Peter Kamowitz

1. Dimanche

22.25 Moment musical avec Luciano Sgrizzi au piano

22.55 24 heures dernière

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Oasis Film d'Yves Allégret

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Oiseaux de Melji Jingu 14me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

Alain Jérôme présente :

(C) Le Silence de la mer

Film de Jean-Pierre Melville

(C) Débat

Les éditions clandestines pendant la guerre

22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3

19.00 (C) L'île aux enfants (8)

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Mort au jury

1er épisode

20.05 (C) L'œil approuvé 13. Parure et comédie

20.35 (C) La Cité crucifiée 2me épisode

21.35 (C) Inter 3 dernière

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour les petits...

18.55 Espoir et champion

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.15 Etranger, d'où viens-tu ? 21me épisode

20.30 Histoires d'animaux Communication

20.55 L'Allemagne

Film de Peter Kamowitz

1. Dimanche

22.25 Moment musical avec Luciano Sgrizzi au piano

22.55 24 heures dernière

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Oasis Film d'Yves Allégret

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Oiseaux de Melji Jingu 14me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

Alain Jérôme présente :

(C) Le Silence de la mer

Film de Jean-Pierre Melville

(C) Débat

Les éditions clandestines pendant la guerre

22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3

19.00 (C) L'île aux enfants (8)

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Mort au jury

1er épisode

20.05 (C) L'œil approuvé 13. Parure et comédie

20.35 (C) La Cité crucifiée 2me épisode

21.35 (C) Inter 3 dernière

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour les petits...

18.55 Espoir et champion

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.15 Etranger, d'où viens-tu ? 21me épisode

20.30 Histoires d'animaux Communication

20.55 L'Allemagne

Film de Peter Kamowitz

1. Dimanche

22.25 Moment musical avec Luciano Sgrizzi au piano

22.55 24 heures dernière

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Oasis Film d'Yves Allégret

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Oiseaux de Melji Jingu 14me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

Alain Jérôme présente :

(C) Le Silence de la mer

Film de Jean-Pierre Melville

(C) Débat

Les éditions clandestines pendant la guerre

22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3

19.00 (C) L'île aux enfants (8)

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Mort au jury

1er épisode

20.05 (C) L'œil approuvé 13. Parure et comédie

20.35 (C) La Cité crucifiée 2me épisode

21.35 (C) Inter 3 dernière

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour les petits...

18.55 Espoir et champion

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.15 Etranger, d'où viens-tu ? 21me épisode

20.30 Histoires d'animaux Communication

20.55 L'Allemagne

Film de Peter Kamowitz

1. Dimanche

22.25 Moment musical avec Luciano Sgrizzi au piano

22.55 24 heures dernière

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Oasis Film d'Yves Allégret

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Oiseaux de Melji Jingu 14me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

Alain Jérôme présente :

(C) Le Silence de la mer

Film de Jean-Pierre Melville

(C) Débat

Les éditions clandestines pendant la guerre

22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3

19.00 (C) L'île aux enfants (8)

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Mort au jury

1er épisode

20.05 (C) L'œil approuvé 13. Parure et comédie

20.35 (C) La Cité crucifiée 2me épisode

21.35 (C) Inter 3 dernière

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour les petits...

18.55 Espoir et champion

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.15 Etranger, d'où viens-tu ? 21me épisode

20.30 Histoires d'animaux Communication

20.55 L'Allemagne

Film de Peter Kamowitz

1. Dimanche

22.25 Moment musical avec Luciano Sgrizzi au piano

22.55 24 heures dernière

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Oasis Film d'Yves Allégret

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Oiseaux de Melji Jingu 14me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

Alain Jérôme présente :

(C) Le Silence de la mer

Film de Jean-Pierre Melville

(C) Débat

Les éditions clandestines pendant la guerre

22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3

19.00 (C) L'île aux enfants (8)

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Mort au jury

1er épisode

20.05 (C) L'œil approuvé 13. Parure et comédie

20.35 (C) La Cité crucifiée 2me épisode

21.35 (C) Inter 3 dernière

12.30 Midi trente

Au 5^{me} Festival des Diablerets

Un hommage vibrant à la montagne

Dans le concert international des festivals cinématographiques, on pourrait penser que la partition du Festival du film alpin des Diablerets n'est que fort modeste. Ce serait négliger une contribution très enrichissante au cinéma que de ne pas prêter attention à sa voix, qui pour être menue, mérite de gagner en ampleur. Festival encore jeune — il n'en est qu'à sa cinquième édition — alors que les grands « ténors » ont tous été créés peu après la guerre, il possède le charme discret et délicieux de n'être pas comme les autres.

D'où vient qu'il séduise pareillement tous ceux qui n'hésitent pas à monter dans les Alpes vaudoises — à vrai dire on pourrait souhaiter que soient plus nombreux les critiques de cinéma à se déplacer aux Diablerets, mais on sait que ce sont gens très occupés... Sans doute, d'abord de l'accueil. Les habitants de la vallée des Ormonts ont ce sens de l'hospitalité que seuls les montagnards savent dispenser sans compter. C'est l'éclatante revanche de la montagne sur les cités de plaine. Indépendamment de leurs qualités cinématographiques respectives, aucun autre festival ou rencontre helvétique ne parvient à la cheville de ce qui se fait aux Diablerets. Il faut dire que la station vaudoise a cet autre avantage d'être restée à la mesure de l'homme et qu'elle facilite les contacts entre festivaliers au point que l'on a l'agréable surprise de se trouver au sein d'une grande famille.

D'ailleurs, toute la vallée et les environs conjuguent leurs efforts pour faire de « leur » festival une réussite. Guides, skieurs, pilotes, sauveteurs, notables ne ménagent pas leur peine, que ce soit pour l'administration, la projection, le service de presse, l'excursion au massif des Diablerets, la démonstration de l'école de vol delta ou encore la préparation de la raclette en plein air...

MULTIPLES BONNES VOLONTÉS

Pourtant, le festival ne roule pas sur l'or. L'année dernière, les responsables avaient dû renoncer à l'organiser faute de fonds. Cette année, ils se sont à nouveau attelés à la tâche, ne disposant que de modestes subventions communales. Ni le canton de Vaud, ni la Confédération ne leur attribuent la moindre manne. Il faut souhaiter que pareille injustice soit rapidement réparée. C'est une simple question d'équité par rapport à d'autres festivals qui reçoivent de relativement coquets subsides, car, les Diablerets sont les seuls avec la ville de Trente à célébrer le film de montagne. Il est normal que la Suisse, pays alpin par excellence, organise une telle manifestation.

Il serait en effet erroné de croire que les Diablerets sont le rendez-vous de films d'une qualité technique ou artistique toute relative. Certes, comme dans

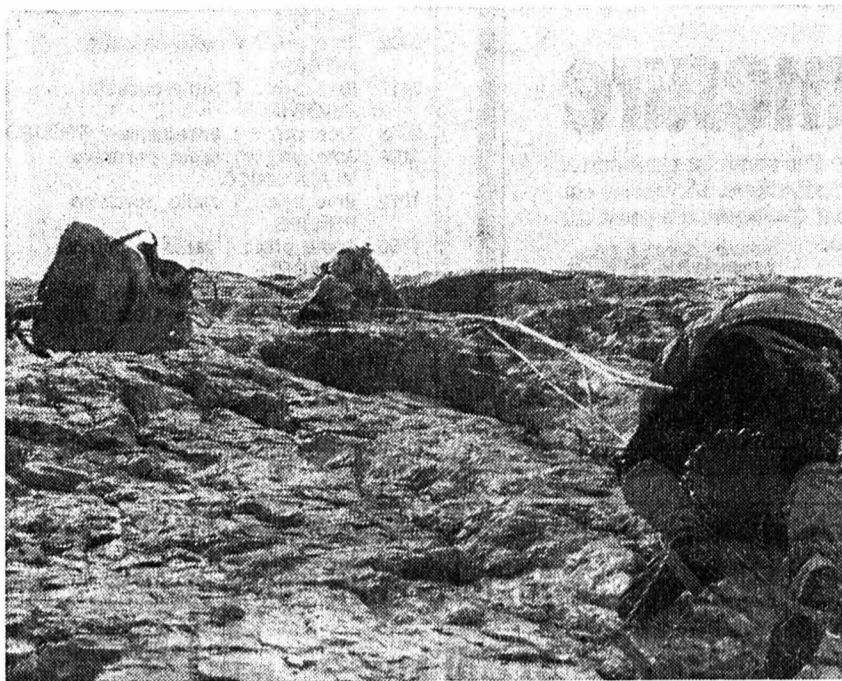
tout festival, il y a un certain déchet. On compte un certain nombre de films tournés par des passionnés de l'escalade, champions du piton et du crampon, mais encore amateurs cinéastes. La présélection peut paraître trop indulgente, mais elle donne néanmoins un bon panorama de tout ce qui se fait dans le film alpin au sens large, qui devrait d'ailleurs se diversifier au cours des années avec l'importance croissante que prend la protection de l'environnement.

DU GRAND CINÉMA

Mais, on compte également quelques œuvres d'une qualité supérieure qui valaient à elles seules le déplacement aux Diablerets. Assurément, « Abîmes » du Français Gilbert Dasso, justement récompensé du diabolin d'or dans la catégorie « ascension-ski-expéditions », a dominé le festival. D'une maîtrise technique parfaite et d'un langage cinématographique d'une rare sobriété, Dasso relate l'odyssée de R. Sorgato qui fut victime d'une chute de 40 mètres à la cime ouest du Lavaredo dans les Dolomites, peu après avoir franchi un difficile passage en surplomb. La presse locale l'avait porté mort, mais une corde avait tenu bon, et remis du choc, Sorgato avait réussi au prix d'efforts extraordinaires à remonter jusqu'à son camarade traumatisé et impuissant. D'une étonnante intensité dramatique, le film conte l'exploit sans une bavure. C'est tout simplement hallucinant.

NOUVEL EXPLOIT DE SAUDAN

Autre film remarqué, le nouvel ouvrage de Sylvain Saudan, bien connu depuis sa tournée de conférences dans toute l'Europe et en particulier dans le canton de Neuchâtel. « Pâques aux Grandes-Jorasses », qui fut tourné par cinq cinéastes, rapporte le nouvel exploit que Sylvain Saudan a porté à son palmarès, la descente des Grandes-Jorasses le jour de Pâques en 1973. Ce qui n'est pas le moins spectaculaire est la préparation de S. Saudan. Un slalom presque sans fin à travers arbres et buissons, très esthétique au demeurant. Puis l'étonnant slalom dans un... pierrier. Enfin la grande descente des Jorasses avec traversées des séracs. Saudan mérite bien son titre de « skieur de l'impossible ». Il était présent aux Diablerets et nous a



Dans la façade du Lavaredo: le film « Abîmes » du Français Gilbert Dasso, dominé toute la compétition par sa perfection technique et artistique. (Photo Cérés Films)

parlé de son départ (mardi passé) pour l'Aconcagua, le premier « 7000 » qu'il descendra, non pas en solitaire mais avec sa femme. Les problèmes ne seront pas tant techniques qu'atmosphériques.

Autre film primé et digne d'intérêt, l'ouvrage allemand « Die Wand » de L. Brandler, de la télévision bavaroise. Le plus insolite du film et qui fait son prix, c'est qu'il narre un échec, chose somme toute fort rare dans le film de montagne. Un alpiniste, parvenu à l'âge mûr, rêve de refaire sa première ascension. Dans un surplomb, un piton lâche... l'alpiniste renonce et redescend en rappel. Après un début hésitant, le film est exemplaire de concision.

SKI A GOGO

Il est bien sûr impossible de citer tous les films. Quantité traitent du ski. A part les films de Saudan, il faut bien reconnaître que c'est devenu un poncif du film alpin, sur lequel, techniquement parlant, il n'y a plus rien à dire. On retiendra cependant le reportage de J. Deschenaux sur Killy, à la fois passionnant par les qualités sportives du champion,

mais un peu décevant quant à la finalité que se fait Killy du ski. Dans la catégorie documentaire, il faut signaler « Le Rêve d'Icare » de B. Vitte qui vaut surtout par quelques vues impressionnantes, notamment l'envol des hommes volants au sommet de la paroi des Diablerets.

Ce panorama nécessairement fragmentaire serait injuste, s'il ne faisait état de « La Torre del vento » rapportant l'expédition d'une équipe italienne faisant une escalade dans un massif polaire, dans des conditions extraordinairement difficiles. Le film gagnerait à être coupé, mais il contient des passages d'une intensité poignante.

Le Festival des Diablerets permet ainsi de faire le point sur ce qui se fait, tant dans l'escalade, le ski, que l'expédition, voire dans l'environnement, mais encore discrètement. C'est aussi l'occasion de rencontrer des gens de la montagne et de discuter de leurs problèmes. Un retour salutaire et tonifiant à la nature retrouvée dans sa beauté et dans sa puissance originales...

Blaise NUSSBAUM

● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

Pas de vacances pour Jessua

● Alain Jessua est enfermé dans sa propriété provençale, avec son ami Jean-Charles Tachella: depuis quarante-cinq jours ils travaillent à l'adaptation du « best-seller » de David Ligginscop, « Le Plan Armageddon ». C'est un « thriller » haletant comme il se doit, dont les prises de vues commenceront en janvier prochain. Les comédiens voyageront en France, en Belgique, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Le héros de l'histoire, un mystérieux personnage, terrorisera l'Europe avec une monstrueuse arme psychologique.

leurs frais: ce qui intéresse ces dames, c'est le sentiment...

Amitiés particulières

● La mode, au cinéma, est décidément aux amitiés particulières. Après « Kelbā », nous verrons « La Gouvernante » où Martine Brochard, qui vit maintenant à Rome où elle a épousé un comédien italien, incarne une gouvernante protestante très collet monté, à part un léger travers: elle préfère les femmes... Turi Ferro est la vedette du film que réalise Gianni Grimaldi.

Marie-José Nat en rose

● Dans son prochain film « Dis-moi que tu m'aimes », Marie-José Nat campe une bourgeoise qui s'émancipe, mais claquemure son mari dans son burau afin de mieux le surveiller. Marie-José a accepté d'être la vedette de la comédie, afin de démontrer qu'elle sait, aussi, faire rire.

Les projets de Marthe Keller

● Marthe Keller a depuis longtemps oublié « La Demoiselle d'Avignon ». Après « La Chute d'un corps », « Elle court, elle court la banlieue », et « Toute une vie », elle aborde l'histoire policière feutrée avec des partenaires tels que Maurice Ronet et Raymond Pellegrin.

En décembre, elle sera l'héroïne d'un film sur la drogue qui sera réalisé en Turquie, puis — si la conjoncture politique est meilleure — elle ira tourner en Grèce.

Mastrolanni préfère le comique

Marcello Mastrolanni va tourner un film de Giorgio Capitani, « La Pépée du gangster », qui aura Milan pour cadre. Le comédien est très heureux de jouer un rôle comique. Celui d'un gangster poltron qui se donne des airs de dur. Ses mésaventures viendront, bien entendu, de sa petite amie dont la passion est d'adorer les situations compliquées.

Un film de femmes pour les femmes

● Après « Vivre ensemble », Anna Karina récidive. Elle réalise son second film, « L'Animal » qu'elle va commencer vers le 15 octobre avec Juliet Berto, Magali Noël, Jeanne Moreau et la petite Rosalie Varda, la fille d'Agnès Varda. Les amateurs de super-érotisme en seront pour

APOLLO

La Mort aux trousses

Grande réédition d'un film étonnant où la maestria d'Alfred Hitchcock se donne libre cours. Un film qui combine suspens et humour, scènes d'effroi et finesse psychologique. Un film où l'imagination a tous les droits et où pourtant le déroulement de l'action suit une logique rigoureuse. Ses interprètes, Cary Grant, Eva Marie Saint et James Mason sont remarquables.

La Salamandre

Sur de nombreuses demandes, le triomphal succès du Suisse Alain Tanner avec Bulle Ogier, Jean-Luc Bideau et Jacques Denis. Une œuvre intelligente et émouvante, pleine d'humour et d'une grande richesse d'expression. Un film suisse au meilleur sens du terme à voir et à revoir. (Séances spéciales 17 h 45, dès lundi.)

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Jean-Paul Belmondo et Resnais: STAVISKY (Arcades).
Hitchcock: LA MORT AUX TROUSSES (Apollo).
Alain Delon: LA RACE DES SEIGNEURS (Studio).
Les films galliards: HISTOIRES SCÉLÉRATES (Bio).
Humphrey Bogart: KEY LARGO (Bio, séances spéciales).
Michel Simon et Gérard Philippe: LA BEAUTÉ DU DIABLE (Bio, séances spéciales).
Arrabal: J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Rex).
Les films polissons: LES CARESSEUSES (Studio).



PKZ-Tersuisse/jet men. Autant ils sont faciles à entretenir, autant il est difficile de leur faire perdre leur forme.

Voilà deux des nombreuses possibilités que PKZ vous propose pour être à la mode cet automne. Des tenues rêvées pour les hommes épris de liberté de mouvement et soucieux d'être dans le ton! Ensemble: veston à carreaux de couleur prononcés, fr. 238.-; pantalon assorti, fr. 120.-. Costume: ligne élégante, qualité hors pair, dessin mode, fr. 380.-. Deux suggestions signées Tersuisse/jet men/Helanca, des vêtements pour les hommes d'action élégants: une forme à toute épreuve, une entière liberté de mouvement.

PKZ
L'habit fait l'homme —
PKZ le gentleman

Neuchâtel, 2, rue du Seyon

LA HAUSSE DES PRIX

n'est pas simplement la "grande inconnue" qui nous assaille sournoisement et dont nous sentons ouvertement les effets. Elle est mesurable. Pour la combattre de manière efficace, on doit la mesurer avec précision. C'est une tâche à laquelle on s'applique journellement avec le concours de nombreux

INFORMATEURS

volontaires dont le travail consciencieux et méticuleux permet de discerner les caractéristiques de l'évolution générale des prix. Ils fournissent ainsi des données indispensables pour déterminer les éléments de

L'INDICE SUISSE DES PRIX A LA CONSOMMATION

qui reflète les habitudes de notre peuple en matière de consommation. Ces habitudes subissant des modifications au cours des ans, il est nécessaire de reviser l'indice de temps en temps. L'OFIAMT, service chargé de la revision en cours, dépend de la collaboration de nombreux citoyens, car seule une quantité importante d'indications détaillées permet de serrer la réalité de près. Nous cherchons dès lors à obtenir la coopération d'un grand nombre de citoyens, qui tirent leur revenu d'une activité salariée. Il appartiendra à ces citoyens de tenir une comptabilité détaillée de leurs dépenses journalières et de leurs recettes et de mettre cette comptabilité, qui sera traitée d'une manière strictement confidentielle, à la disposition des statisticiens chargés des études relatives à l'indice.

AIDEZ-NOUS VOUS AUSSI

à établir une statistique exacte des dépenses des ménages et à en analyser l'ampleur et la composition. Vous participerez ainsi activement à l'exécution de tâches importantes pour notre économie nationale. Nous nous réjouissons de recevoir votre inscription et de prendre contact avec vous.

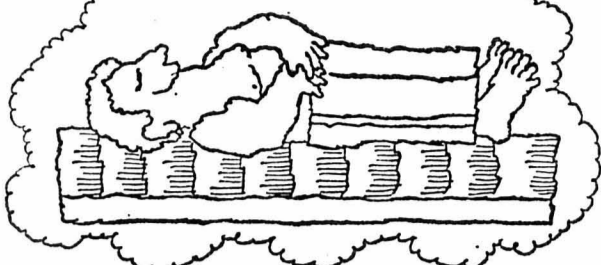
BULLETIN D'INSCRIPTION

(Prière de le remplir en caractères d'imprimerie et de l'envoyer, dans une enveloppe fermée affranchie de 30 ct., à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, OFIAMT, division de la statistique sociale, 3003 Berne)

Je suis/nous sommes disposé(s) à fournir durant une année pour l'indice suisse des prix à la consommation des informations confidentielles sur mes/nos comptes de ménage.

Nom: _____
Prénom: _____
NPA/Lieu de domicile _____
Rue/N°: _____
Téléphone: _____
Age: _____
Activité professionnelle: _____
Nombre de membres du ménage: _____
Revenu mensuel en milliers de francs (marquer d'une croix la case correspondante)

1	2	3	4	5	6	7 ou plus
---	---	---	---	---	---	-----------



Le Créateur
a conçu
de nombreux
types d'humains...

Le confort-repos sur mesure s'impose donc.

Le matelas doit assurer le soutien équilibré de la colonne vertébrale, de la tête et des pieds — quelle que soit la position du corps. C'est la condition pour que les muscles puissent se détendre véritablement. Et que le sang irrigue chaque vaisseau capillaire.

Leur lit se compose d'un sommier rembourré, supportant le matelas anatomique. L'hygiène est garantie par le traitement *Sanitized*, qui prévient la formation de moisissures.

meilleur soutien, pour un sommeil plus sain



A. 52.4.2

LISTE DU TIRAGE DE LA LOTERIE DE «LA BAGUETTE»

Société de tambours et clairons de Neuchâtel fondée en 1933

- Nos gagnants**
- 2185 1er prix : 1 téléviseur NATIONAL multinorme noir-blanc
 - 4647 2me prix : 1 téléviseur NATIONAL multinorme noir-blanc
 - 4495 3me prix : 1 radio-cassette LCEWE OPTA
 - 3008 4me prix : 1 tourne-disques PHILIPS
 - 0302 5me prix : 1 radio-cassette HITACHI
 - 0417 6me prix : 1 radio-cassette BROWN
 - 0553 7me prix : 1 enregistreur PHILIPS
 - 0194 8me prix : 1 radio portable BLAUPUNKT
 - 1072 9me prix : 1 radio portable PHILIPS
 - 1750 10me prix : 1 radio portable HITACHI

Tous les billets se terminant par 2 gagnent 1 vase à fleurs ou 1 crayon à bille, valeur 4 fr.

Prière de retirer les lots chez Gonset S.A., Au Sans Rival, département radio, au rez-de-chaussée, jusqu'au 31 décembre 1974, et jusqu'au 15 avril 1975 chez M. François Robert, Parcs 137, Neuchâtel.

INFORMATIONS LIBÉRALES

La saison s'achève au port de Neuchâtel, dont le nouveau visage a plu davantage que l'ancienne décrépitude. Grâce à l'initiative d'une société privée et à l'esprit de collaboration du Conseil communal, le port de la ville a retrouvé cette année son animation de jadis, quand il concurrençait la gare comme lieu d'arrivée et de départ du trafic régional. Petite batellerie, bateaux de promenade, restaurant flottant, toute l'infrastructure d'un centre de tourisme dynamique, sont dorénavant en place.

Le port n'est cependant pas élastique ; l'espace y est restreint et les pêcheurs professionnels et sportifs doivent y conserver une place suffisante.

Faut-il encore y sacrifier au tourisme à l'aide d'installations clinquantes ou, au contraire, y aménager la promenade et le délassement des habitants de Neuchâtel et des environs ?

Qu'en pensez-vous ? Ecrivez-nous : Parti libéral, case postale 1088, 2001 Neuchâtel.

CLÔTURE-TOUT

038 41 29 47

A. Wolf

Verger 1 COLOMBIER
TOUTES BARRIÈRES



Civet et Médailon de chevreuil
Tournedos aux morilles
Filets de perches
Cuisses de grenouilles
Tripes

SAINT-BLAISE Tél. 33 38 39.

Ouvert toute la semaine. Fermé le dimanche.

BOCAUX

à conserves et à confitures, toujours disponibles à la

QUINCAILLERIE DE LA COTE PESEUX, Tél. 31 12 43.

Comptabilité GÉRANCES Gestion de fortune Déclaration d'impôt Frais modérés

Faire offres sous chiffres EW 2444 au bureau du journal.

EN RADIO ET EN TÉLÉVISION

c'est comme en toute chose

RIEN NE REMPLACE LES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

C'est pourquoi, vous choisirez toujours :

RADIO-MELODY L. POMEY

FLANDRES 2

NEUCHÂTEL



J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Baux à loyer

au bureau du journal



La clef de tous vos problèmes

constructions métalliques menuiserie métal et aluminium
Campardo Serrurerie S. à r. l.

Port-Roulant 1
Tél. 24 28 12

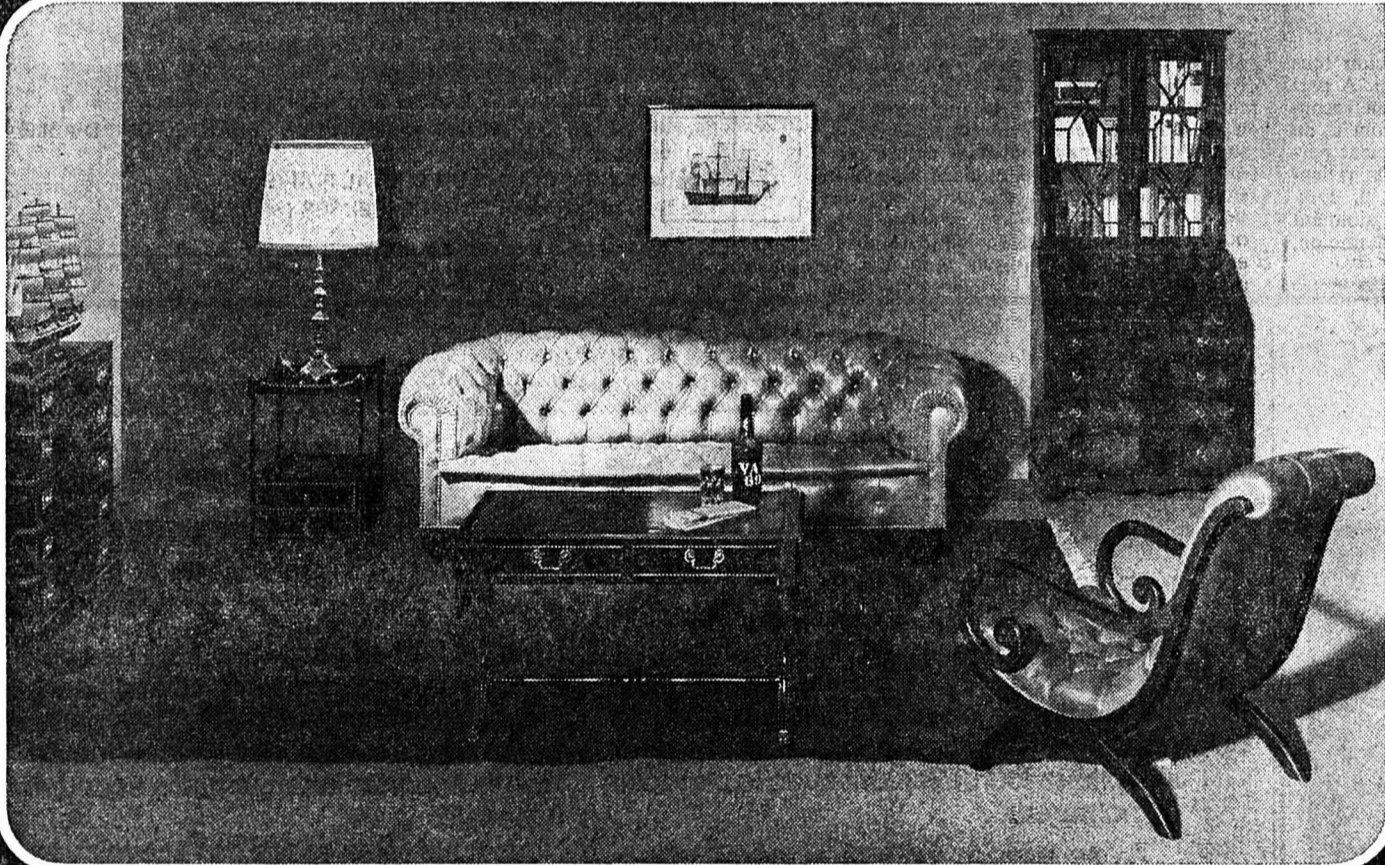
ENTRETIENS - DÉBATS ÉCHANGES D'IDÉES

Présence de la femme

« La femme dans le monde moderne prend conscience de son évolution face à une nouvelle notion du foyer, du travail, de la liberté. Elle découvre sa valeur et les moyens d'épanouir sa nature. »
5 soirées de une heure et demie : Fr. 30.—
le mercredi, de 20 h 30 à 22 h.
Inscriptions et renseignements à :

Ecole Club Migros

(038) 25 83 48
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel



information mobilier décoration

Le mobilier de style anglais se distingue toujours par une élégance raffinée que rehaussent le cuir naturel et l'acajou. Ces meubles d'un sobre classicisme conféreront à votre intérieur un cachet très recherché, qu'il s'agisse d'un coin de cheminée, d'un bureau ou d'un salon. Vous découvrirez chez nous un grand choix de mobiliers vraiment anglais : canapés Chesterfield, fauteuils Regency, vitrines et bibliothèques.

Visitez notre grande exposition
Parking
Téléphone 038 / 42 10 58

meubles rossetti 2017 boudry

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité



recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés

RESA
RECouvreMENTS SA

16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

Les chaudières Hoval sont économiques

Nous nous sommes fixés un but important: qu'une chaudière soit économique. Cette exigence a déjà été respectée lors de la construction de notre première chaudière Hoval. Aujourd'hui, nos clients l'apprécient tout particulièrement. En effet, aucune goutte de mazout n'est utilisée inutilement, c'est pourquoi il est favorable, pour vous, de rem-

placer votre ancienne installation non rentable par un automate Hoval. Il vous offre, pour un minimum de combustible, une chaleur agréable et de l'eau chaude en suffisance et ceci en permanence que vous utilisiez du mazout ou du gaz. Une chaudière qui consomme peu de combustible, pollue moins l'atmosphère. C'est la raison pour laquelle les chau-

dières Hoval sont favorables à la protection de l'environnement. Vous serez certainement intéressés de savoir qu'un automate Hoval peut rapidement et simplement être transformé pour les combustibles solides. Afin de vous faciliter le choix de la solution de chauffage la mieux adaptée à votre maison, nous avons édité une petite brochure inté-

ressante. Vous y trouverez des informations précieuses. Retournez-nous le bon, ci-joint, vous recevrez gratuitement un exemplaire de cette publication.

Hoval Herzog S.A.
Rue Centrale 5
1003 Lausanne
Bureaux à Reinach-Bâle,
Berne, Feldmeilen, Lugano

Gratuit

Contre l'envoi de ce bon, vous recevrez notre brochure.



Nom et adresse

Hoval
Hoval Herzog S.A., 1003 Lausanne
Case postale

Mercredi 25 septembre, à 20 h 30

Théâtre Municipal - YVERDON
Unique concert en Suisse romande de jazz traditionnel avec

THE TREMBLE KIDS

O. Klein tp. R. Droz tb. W. Keller cl. J.-P. Bionda p.
I. Eckinger bs. P. Schmidli guit. Ch. Antolini dms.

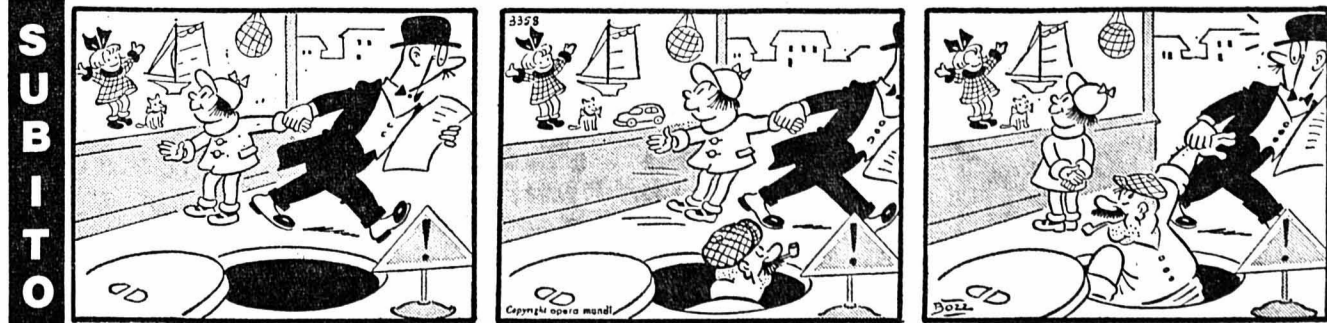
Location :
Grands Magasins Gonset, Yverdon
Tél. (024) 23 12 25.



DANA BAR
LA COUDRE * NEUCHÂTEL

vacances annuelles

jusqu'au 2 octobre.



CULTES DU DIMANCHE

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
Terreaux: 7 h 15, culte matinal, M. G. Wagner.
Collégiale: 10 h, M. D. Michel.
Terreaux: 10 h 15, M. J.-S. Javet.
Ermitage: 10 h 15, M. Th. Gorgé.
Maladière: 9 h 45, culte des familles, M. Th. Wettach.
Valangines: 10 h, sainte cène, M. J. Bovet.
Cadolles: 10 h, M. G. Wagner.
Chamont: 10 h, M. G. Deluz.
Collégiale: 19 h, Gospel evening.
Garderie d'enfants à la Collégiale et à la Maladière.
Culte de jeunesse: Collégiale et Temple du bas: rue de la Collégiale 3, Ermitage et Valangines: 9 heures.
Culte des enfants: Ermitage, Valangines: 9 h. Maison de Paroisse, fbg de l'Hôpital 24: 9 h 15; Collégiale 10 h.
Recueillement quotidien à 10 h, aux Terreaux.
Culte en semaine: le jeudi à 19 h 30, aux Terreaux.
La Coude: 10 h, culte M. Borel (garderie); 10 h, culte de jeunesse; 10 h, école du dimanche; 20 h, culte du soir.
Les Charmettes: 9 h, culte de jeunesse; 10 h, culte; midi: torré à la Côte-aux-Fées; 20 h, sainte cène.
Serrières: 18 h 15, jeudi culte de jeunesse; 10 h, culte, MM. J.-R. Laderach et L. Okoko; 10 h, culte de l'enfance, Serrières (Maison Farel), Vauseyon (collège). Vendredi 16 h 30, au temple.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
Chapelle des Terreaux: 9 h, Pfr Hauser.
VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS
Peseux: 8 h 45. Cressier: 10 h.
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Église Notre-Dame: samedi 18 h 15; dimanche 8 h, 9 h 30, 11 h, 18 h 15. (Pour cause de réparations les messes sont dites aux mêmes heures mais à la Salle de paroisse, fbg de l'Hôpital 65).
Chapelle de la Providence: dimanche 7 h et 8 h.
Église Saint-Nicolas, Vauseyon: samedi 18 h 15. Dimanche, 8 h et 10 h.
Église Saint-Marc, Serrières: samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h.
Noël, Pâques, Saint-Marc 25 avril, Fête du Saint-Sacrement, première communion, dimanche 10 h 30.
Église Saint-Norbert, la Coude: samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h.
Hôpital des Cadolles: dimanche 8 h 30.
Mission italienne: Chapelle des Frères, dimanche 10 h 45.
Mission espagnole: Chapelle de la Providence, samedi 18 h 15. Église Notre-Dame, dimanche 16 h. (Salle de paroisse, fbg de l'Hôpital 65).

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Église Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel: 18 h 30, messe.
Église évangélique libre, Neuchâtel: 9 h 30, culte avec sainte cène M. J. Dubois; 20 h, réunion missionnaire de l'AME, M. Albert George et quelques missionnaires, participation du chœur.
Colombier: 9 h 45, culte, M. G.-A. Maire.
Évangélique Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J. Rousseau 6: 20 h 15, Gottesdienst. Dienstag: Jugendabend. Donnerstag: Missionsabend. Freitag: Bibelkreis.
Évangélique-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11: 9 h, Gebet; 9 h 15, Predigt und Kinderhort.
Première Église du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20: 9 h 30, culte en français et école du dimanche; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.
Église néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1: 9 h et 20 h, services divins; mercredi: 20 h, service divin.
Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59: 9 h 30, culte; 20 h, évangélisation.
Armée du Salut, Ecluse 18: Samedi: 14 h 30, étude biblique; 20 h, soirée de jeunesse. Dimanche: 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 13 h 30 et 15 h 30, rallye de jeunesse; 20 h, réunion avec le brigadier F. Cachelin.
Témoins de Jéhovah, Parcs 12: études bibliques et conférences; samedi 17 h, en français; 19 h 30, en allemand; dimanche 15 h 30, en italien.
Action biblique, fbg de l'Hôpital 28: Journée des centres à Bienne.
Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19: 10 h, conférence de District à Lausanne; 17 h, sainte cène.
Église apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1: dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.
Église évangélique de Peseux, rue du Lac: 9 h 30, culte; lundi 20 h 15, évangélisation; jeudi 20 h, prière.
DISTRICT DE NEUCHÂTEL
Le Landeron: samedi, messe dominicale à 18 h. Dimanche: Fête patronale de St Maurice. A la chapelle, messes à 7 h et 9 h 45, en italien. A l'église, messe lue à 9 h 45. A 16 h, grand-messe de confirmation par Mgr Gabriel Bullet.
Paroisse réformée: 9 h 45, culte.
Cressier: Église catholique, samedi à 18 h 15, messe. Dimanche à 7 h 30 et 9 h 30, messes. Église réformée, 9 h, culte.
Lignières: Paroisse réformée, 10 h 15.
Enges: Paroisse réformée, 20 h, culte.
Saint-Blaise: Église réformée et paroisse catholique romaine: célébration eucharistique, avec message de M. Raoul Folleraud, à 10 h, au Grand Auditorio de Vigner. Église catholique romaine: messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30. Dimanche: 7 h 30, messe basse; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL
Centre culturel neuchâtelois: 14 h 30, Là où le soleil brille, spectacle pour les enfants.
EXPOSITIONS. - Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Galerie Ditesheim: Paul Wunderlich, lithographies et gouaches.
Centre culturel neuchâtelois: Odino Domenichini, peintures.
Centre de loisirs: Simone Opplinger, photographes.
Galerie Média: Karl Gerstner, recherches antérieures et recherches actuelles.
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 254242.
CINÉMAS. - Palace: 15 h et 20 h 30, La Race des seigneurs, 16 ans.
Arcades: 15 h et 20 h 30, Stavisky, 16 ans.
Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, J'irai comme un cheval fou, 18 ans.
Studio: 14 h 45 et 20 h 30, Les Caressesuses, 18 ans. 17 h 30, Che c'entrïamo noi con la rivoluzïone? 16 ans.
Bio: 16 h et 23 h 15, Cri d'angoisse dans la rue, 20 ans. 18 h, Bill il taciturno, 16 ans. 20 h 45, Histoires scélécrates, 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, La Mort aux trousses, 16 ans. 17 h 30, Ultimo tango a Zagorol, 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.
Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, J.-B Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.
BEVAIX
COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 15, On continue de l'appeler Trinita.
LE LANDERON
Cinéma du Château: 20 h 30, Moto Grand prix.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 17 h 30, Un solo grande amore, 20 h 30, Mon nom est personne.

DIMANCHE

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. - Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Galerie Ditesheim: Paul Wunderlich, lithographies et gouaches.
Centre de loisirs: Simone Opplinger, photographes.
Galerie Média: Karl Gerstner, recherches antérieures et recherches actuelles.
CINÉMAS. - Palace: 15 h et 20 h 30, La Race des seigneurs, 16 ans.
Arcades: 15 h et 20 h 30, Stavisky, 16 ans.
Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, J'irai comme un cheval fou, 18 ans.
Studio: 14 h 45 et 20 h 30, Les Caressesuses, 18 ans. 17 h 30, Che c'entrïamo noi con la rivoluzïone? 16 ans.
Bio: 16 h, Cri d'angoisse dans la rue, 20 ans. 18 h, Bill il taciturno, 16 ans. 20 h 45, Histoires scélécrates, 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, La Mort aux trousses, 16 ans. 17 h 30, Ultimo tango a Zagorol, 18 ans.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.
Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.
Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, J.-B Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.
BEVAIX
COLOMBIER
Galerie des Arts anciens: Gustavo Vasquez, peintre.
Cinéma Lux: 14 h 30, On continue de l'appeler Trinita. 20 h 30, Les Flies ne dorment pas la nuit.
LE LANDERON
Cinéma du Château: 15 h et 20 h 30, Moto Grand prix.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 14 h 30, Mon nom est personne, 17 h 30, Un solo grande amore, 20 h 30, Harold et Maude.

MOTS CROISÉS

Problème No 22
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

deux éléments. - Rivière de France. 6. Etang de Provence. - Symbole. 7. Déesse marine. - Épargnée. 8. Elle souffre souvent d'une mauvaise conduite. - Ville des Pays-Bas. 9. Conjonction. - Ravel a signé un des plus fameux. 10. Mettre le ventre à l'air. - Pronom.
VERTICALEMENT
1. Genre de plantes dont fait partie le tabac. 2. Sur la plage on lui préfère le sable. - Elle est percée par les étoiles. 3. Pronom. - On l'emploie pour dresser. 4. Rayon, gâteau de miel. - Ceinture de mousmé. 5. S'opposent aux autres. - Fut une mauvaise conseillère. - Préfixe. 6. Tête en l'air. 7. Cantique. - Sa plume est appréciée. 8. Un point sur la carte. - Petit fleuve. - Plus que bis. 9. Ça bouche un trou. - Difficulté imprévue. 10. Elle vous tire d'embaras.

Solution du No 21
HORIZONTELEMENT. - 1. Inattendue. 2. Réservé. 3. If. - Ria. - Air. 4. Em. - Spina. 5. Arménien. 6. Tom. - lfs. - Ta. 7. Icare. - Etal. 8. Or. - Oct. - Ale. 9. Norment. - La. 10. Inespérés.
VERTICALEMENT. - 1. Irritation. 2. Nef. - Rocroi. 3. As. - Emma. - MN. 4. Terme. - Rome. 5. Tri. - Niens. 6. Evasif. - TNP. 7. Né. - Pèse. - Té. 8. Drac. - Ta. 9. Installé. 10. Erra. - Aléas.

RADIO

SAMEDI
SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, radio-évasion. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, cherchez la FM, midi-mystère. 12.25, communiqué, météo. 12.30, miroir-midi. 13 h, demain dimanche. 14.05, disc-informations. 14.35, présence du Groupe instrumental romand. 15.05, week-end show.
16.30, l'heure musicale, l'Ensemble Divertimento de Hambourg. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, concours international d'exécution musicale Genève 1974. 20.15, concert final. 22.40, loterie romande. 22.45, entrez dans la danse. 24 h, dancing non-stop. 0.55, miroir-dernière. 1 h, hymne national.
SECOND PROGRAMME
8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, let this be a lesson to you. 8.30, matin des musiciens. 9.30, le magazine de la semaine. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, mémoires de. 11.30, ces femmes qui ont fait l'Histoire. 12 h, midi-musique. 13.10 bulletin

DIMANCHE
SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, messe. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, cherchez la FM. 12.25, communiqué, météo. 12.30, miroir-midi. 12.45, balade pour un fantôme. 14.05, catalogue des nouveautés. 15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 20 h, tout autour. 21.10, l'alphabet musical. 21.40, Alerte, une pièce radiophonique de Kay Hoff. 22.40, le monde extraordinaire de Jérôme Deshusses. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.
SECOND PROGRAMME
8 h, réveries aux quatre vents. 9 h, informations. 12 h, midi-musique. 14 h, Les Misérables (3), roman de V. Hugo, adaptation radiophonique de G.-H. Blanc. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, à la recherche d'un poète. 16.10, échos et

POUR MADAME

Les plantes bénéfiques

Le myosotis: on le recommande souvent pour lotionner les yeux enflammés, en remplacement du méliot. Infusion ou décoction de 15 grammes, de sommités fleuries par litre d'eau. A employer comme le méliot.
Le plantain: de nos jours, il est surtout employé dans les inflammations des yeux et son hydrolat entre dans la composition de certains collyres pharmaceutiques. Infusion prolongée (vingt minutes au moins) de cent grammes de feuilles de plantain par litre d'eau bouillante. Certains auteurs réservent que l'infusion de plantain est réservée aux yeux sombres, le bleuet quant à lui, destiné aux yeux clairs. Le thé: pour l'usage externe, le thé fait partie des armes secrètes des coquettes. Chacune sait que rien n'est meilleur que des compresses imbibées d'une forte décoction, ou tout simplement du thé qui reste dans la théière pour faire disparaître les poches sous les yeux et les cernes dus à la fatigue.
Et si quelque pleur diplomatique a mouillé ces yeux-là, les mêmes compresses se chargeront de faire disparaître le gonflement et les rougeurs (alterner compresses chaudes et froides pour un résultat plus rapide).

Un nez parfait

Votre nez n'est pas idéal, corrigez-le adroitement avec des fards:
- nez tombant, mettez sous le nez une ombre foncée, estompez et poudrez.
- Nez large, fard clair sur une arête et fard plus foncé sur les ailes.
- Nez long, fond de teint légèrement plus foncé sur le bout.
- Nez plat, fard clair sur les ailes et fond de teint plus foncé sur toute l'arête.

TV
Nous prions nos lecteurs de consulter notre Magazine TV - Radio Inséré dans ce numéro.

OSS 117: HALTE A MALTE

UN TÉLÉPHONE EN PANNE



«A toi de jouer maintenant!» dit Pierre Dru en se rasseyant au volant de sa Facel-Vega. Hubert se dirigea vers l'immeuble dont la porte était demeurée légèrement entrebâillée, y entra sans refermer complètement celle-ci, se fit monter par l'ascenseur au septième étage, et prit dans sa poche, un couteau à cran d'arrêt aussi solide qu'une pince-monseigneur. Au bout d'un instant, un léger déclic lui fit savoir que le verrou intérieur de la serrure de sûreté était repoussé.

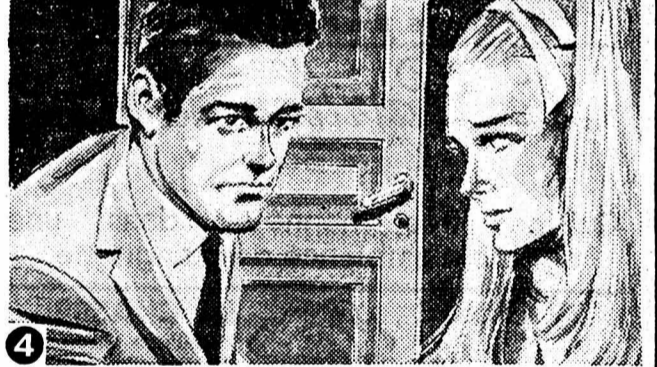


Une simple pression sur la poignée de la porte fit s'ouvrir celle-ci, qu'il repoussa sans la refermer, ayant eu le temps de constater, grâce à la lumière de la minuterie de l'escalier, qu'il se trouvait dans un salon donnant sur une terrasse avec jardin suspendu. Son premier soin fut de tirer les lourds doubles rideaux sur toute la largeur de la grande baie vitrée. Puis il actionna l'interrupteur électrique. Sa vue fut d'abord attirée par une panoplie d'armes anciennes de toute beauté.

RÉSUMÉ: A l'aide d'un acide, Pierre Dru dissout le système de sûreté de la serrure qui ferme l'appartement de Storkis.



Une armoire chinoise à incrustations de nacre contrastait avec un imposant bureau Louis XIII et un bar ultra-moderne, garni de flacons de toute sorte. La serviette en croco noir à serrure dorée était là, posée à même l'épaisse moquette. Hubert l'ouvrit, mais remit son inventaire à plus tard après avoir constaté qu'elle était bourrée de papiers. Il en retira cependant un superbe P.38 à crosse nacrée, qu'il fourra dans sa poche, puis s'appêta à quitter les lieux.



Il était passé sur le palier et allait tirer la porte derrière lui quand il se trouva placé devant une magnifique créature vêtue d'un peignoir. «Monsieur, dit-elle, rendez-moi service je vous prie. Mon téléphone est en panne et j'ai un coup de fil urgent à donner.» Derrière elle, la porte de l'appartement d'un face était entrouverte. Déjà, prenant Hubert par le bras, elle l'entraîna vers le salon de Storkis. «Pour la première fois de ma vie, se dit Hubert, je regrette de ne me trouver en présence d'une jolie femme!»

Lundi: Le monogramme

- Je crois que j'opterai pour Toulon, annonça-t-il.
Un sourire épanoui aux lèvres, Carole s'adressa à Deborah:
- Vous devez apprécier ce choix, vous qui êtes méditerranéenne?
- Certes, répondit la jeune femme, laconique.
La conversation se prolongea jusqu'à l'heure du thé, si chère à Hélène. Deborah, qui n'avait pris aux propos échangés qu'une faible part, regretta qu'Alaine fut revenue à temps pour préparer le goûter. Elle eût volontiers invoqué l'absence de la gouvernante pour fuir le salon.

Vers six heures du soir, Carole parla enfin de se retirer.
- J'ai promis à père de rentrer tôt. Dimanche prochain, ce sera mon anniversaire et nous devons compléter la liste de nos invités. A ce propos, nous comptons sur vous trois. Père a dit que, s'il le fallait, il viendrait lui-même chercher Hélène avec sa voiture.
L'infirmière se recusa:
- Vous le remercieriez, je suis très touchée. Mais je ne puis ni ne désire me déplacer.
- Mais...
- Non, Carole. Je ne veux faire peser aucune ombre sur votre soirée d'anniversaire. Je resterai ici, mais je penserai à vous.
Carole allait insister, mais un regard d'Oliver l'en dissuada.
Hélène sourit:
- Il ne faut pas. Une infirmière ne peut ni ne doit demeurer le centre du petit univers de ceux qui l'aiment et qui l'entourent.
Cette allusion précise fit pâlir Deborah bien qu'Hélène eût parlé sans la regarder. Décochée comme une flèche, elle avait l'air d'un secret reproche.
Carole se leva pour prendre congé. Tournée vers Olivier, elle s'assura:
- Vous viendrez, n'est-ce pas? Avec votre femme, évidemment. L'adverbe déplut à Deborah. La sourire ensorcelant que la visiteuse dédiait à son mari l'irrita davantage. Elle se vit soudain entourée d'adversaires, narguée par une rivale acharnée.
Ne soupçonnant rien de sa tension, Olivier chercha son approbation:
- Nous acceptons avec plaisir, n'est-ce pas, Deborah?
- Tu acceptes, rectifia-t-elle, impassible. Quant à moi, pas plus qu'Hélène je ne voudrais troubler la soirée. Je resterai donc aussi à Chênebourg.

Hélène demeura interdite, Carole rougit et Olivier fronça les sourcils. Il ne pouvait faire moins qu'exiger une explication:
- Que veux-tu dire?
Deborah recula devant un scandale inutile:
- Rien, sinon que je craindrais de manquer d'entrain. Ma santé n'est pas très bonne, ces jours-ci.
Un intangible soulagement alléga l'atmosphère bien qu'Oliver demeurât visiblement contrarié. Aiguillonée par le démon de la jalousie, Deborah ne put s'empêcher de le braver.
- Libre à toi de sortir seul ou de rester.
Il pivota brusquement vers Carole et confirma:
- Je serai des vôtres.
Il avait pris position, Carole avait triomphé.
Deborah ressentit sa défaite avec amertume. Pourtant, elle n'avait pas espéré gagner la partie. Tout était consommé. Elle n'avait plus qu'un désir, voir arriver le 15 octobre.

CHAPITRE XV

Résignée, elle laissa s'écouler les jours suivants dans une demi-prostration. Une migraine tenace lui encerclait les tempes et, la plupart du temps, elle gardait la chambre. Il était vrai que le chagrin et les soucis avaient altéré sa santé. Elle avait perdu le sommeil et l'appétit. Nul, hormis Aline, ne s'en inquiétait. Pas même Olivier qui, un soir, s'était tout de même étonné qu'elle ne voulût pas dîner.
- Je ne suis pas très bien, avait-elle assuré. Je préfère ne pas manger.
Il avait eu un sourire où perçait l'ironie:
- Ce n'est pas la peine de mettre tes prétextes en application, je ne te contraindrai pas à m'accompagner chez les Moncenis, dimanche. Elle avait été ulcérée une fois de plus.
Maintenant, elle comptait les jours qui la séparaient encore du départ.
Lorsque le dimanche anniversaire de Carole arriva, il en restait cinq.

HOROSCOPE

L'ensemble de cette journée sera calme et sans aspects importants.
NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront irritables, très nerveux et originaux.
BÉLIER (21-3 au 19-4)
Santé: Soignez vos troubles visuels.
Amour: Faites les premiers pas.
Affaires: Activez vos échanges financiers.
TAUREAU (20-4 au 20-5)
Santé: Eruption cutanée à redouter.
Amour: Une personne charmante vous attire.
Affaires: Ne vous laissez pas tenter par le jeu.
GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
Santé: Soignez vos troubles intestinaux.
Amour: Agréables moments passés avec vos amis.
Affaires: Certaines promesses ne seront pas tenues.
CANCER (22-6 au 22-7)
Santé: Retour des rhumatismes à craindre.
Amour: Ne vous laissez pas tenter par une aventure.
Affaires: Succès apporté par une création personnelle.
LION (23-7 au 23-8)
Santé: Des massages vous feraient du bien.
Amour: L'entente sera parfaite.
Affaires: Vous manquez d'organisation.
VIERGE (24-8 au 23-9)
Santé: Méfiez-vous des brusques changements de température.
Amour: Soyez

NOTRE FEUILLETON 30
LE TEMPS DE L'OUBLI
par LILIANE ROBIN

- Si, bien sûr, dit-elle poliment tandis qu'il dépliait sa serviette.
- Tout compte fait, je crois que je vais me décider pour le poste de Toulon.
Elle l'aurait parié.
- Le climat est si agréable sur la Côte, ajouta-t-il. Si tu avais vu la mer, ces jours-ci tu l'aurais trouvée aussi resplendissante qu'à Beyrouth ou à Saïda. Et puis, les conditions de travail au centre Jordan paraissent intéressantes.
«Prétex-te que tout cela, songea Deborah. En réalité, il ne voit que la proximité de Cannes».
Sans avoir l'air de remarquer le mutisme de sa femme, il ajouta:
- Pourtant, les locaux nantais de la firme sont ultra-modernes et la maison que l'on me propose au bord de l'Océan, à quelques kilomètres de la ville, a bien du charme.
Deborah ne trouva rien à dire. Qu'aurait-elle pu répondre? Rien de ce qui avait trait à l'avenir d'Oliver ne la concernait.
L'arrivée inopinée de Carole interrompit le monologue d'Oliver. Pas une seule fois, la jeune fille n'était venue à Chênebourg pendant son absence. Il fallait donc qu'elle eût été avertie de son retour. Par qui? Deborah rejeta la réponse qui lui venait à l'esprit.
Ce fut elle qui accueillit la visiteuse et la fit entrer au salon. Puis elle alla prévenir Hélène et Olivier les rejoignant toutes les trois un moment plus tard.
Carole s'intéressa au voyage d'Oliver et à la décision qu'il avait prise.

Oliver ne lui avait pas reparlé de l'invitation et cela lui confirmait qu'il se désintéressait d'elle. Elle le vit partir vers la fin de l'après-midi, sans jeter un regard en arrière. Désespérée, elle monta s'enfermer dans sa chambre.
Bruno arriva à l'improviste un peu plus tard et se fit annoncer chez Hélène par Aline.
- L'infirmière accueillit son ex-fiancé avec un plaisir visible.
- Tu restes à dîner, n'est-ce pas? dit-elle aussitôt. Olivier est sorti, tu nous tiendras compagnie à Deborah et à moi.
Et, sans attendre l'acquiescement du jeune homme, elle ordonna à Aline d'ajouter un couvert.
Quand il fut seul avec elle, Bruno remarqua:
- Ce n'est pas si souvent que tu m'accordes l'occasion d'un tête-à-tête.
- La seule cause en est le hasard, répondit-elle.
- Je ne le crois pas, j'ai souvent l'impression que je te fais peur. Hélène eut un petit rire qui sonnait faux:
- C'est tout à fait ridicule.
- A moins que ce soit de toi que tu aies peur?
- Bruno?
- Tu redoutes peut-être de faiblir, de céder un jour à...
- Je t'en prie, Bruno!
Il s'empara des doigts frémissants qu'il retint prisonniers entre les siens:
- Je finirai par vaincre ta résistance, Hélène. Tu fléchiras et tu deviendras ma femme!
- Jamais! haleta-t-elle.
Il resserra son étreinte, l'immobilisa et se pencha pour effleurer ses lèvres d'un baiser. Elle se débattit, le repoussa dans un suprême effort:
- Laisse-moi! Tu es lâche, tu abuses de la situation!
- C'est toi qui es lâche devant la vie, Hélène. Pourquoi? Parce que tu ne pourras pas apprendre à marcher à nos enfants? Je le ferai pour toi et il te restera la plus belle tâche, celle de forger leur avenir.
- Tais-toi, Bruno! implora-t-elle.
Il vit des larmes briller dans ses yeux et fut vaincu. Il la libéra et s'écarta d'elle:
- Excuse-moi. Je crois que je ferais mieux de partir.
- Non!

bio Samed - dimanche 20 h 45 EN FRANÇAIS
Un film de SERGIO CITTI écrit par PASOLINI 18 ans

25 88 88 **HISTOIRES SCÉLÉRATES**

Lundi 15 h - 20 h 45 16 ans HUMPHREY BOGART **KEY LARGO**
Mardi - mercredi 20 h 45 EN FRANÇAIS LAUREN BACALL

Mardi, mercredi 18 h 40 un classique du cinéma français 16 ans
GÉRARD PHILIPPE - MICHEL SIMON dans 2me semaine
LA BEAUTÉ DU DIABLE de RENÉ CLAIR

Aujourd'hui NOCTURNE à 23 h 15 | Dès 20 ans révolus | V. O. sous-titrée
Cri d'angoisse dans la rue La lutte contre le pêché et la luxure
NOUVEAU : SAMEDI - DIMANCHE 16 HEURES

APOLLO CHAQUE JOUR 15 h et 20 h 30 couleurs 16 ans
25 21 12 En grande réédition

LA MORT AUX TROUSSES
Un film étonnant d'Alfred HITCHCOCK avec Cary GRANT - Eva Marie SAINT - James MASON
Un film qui combine suspense et humour...

APOLLO EN SÉANCES SPÉCIALES 16 ans
25 21 12 DE LUNDI A VENDREDI à 17 h 45

LA SALAMANDRE
Le célèbre film du Suisse Alain TANNER avec Bulle OGIER - Jean-Luc BIDEAU et Jacques DENIS
Pour tous les amateurs de très bons films

ARCADES TOUS LES SOIRS 20 h 30 16 ANS
25 78 78 SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 h

ALAIN RESNAIS + BELMONDO = SUCCÈS !

STAVISKY

L'escroc qui fit trembler la France

Un personnage légendaire incarné avec brio par l'acteur No 1 du cinéma français

STUDIO TOUS LES SOIRS 20 h 30 18 ANS RÉVOLUS
25 30 00 SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 - MERCREDI 15 h

Un film qui s'adresse à un public averti

LES CARESSEUSES

Derrière la façade des boîtes de nuit parisiennes !

CONTROLE SÉVÈRE DES CARTES D'IDENTITÉ.

STUDIO SABATO - DOMENICA 17 H 30

Vittorio Gassman - Paolo Villaggio 16 ANS
Gli eroi dei due mondi...

CHE C'ENTRIAMO NOI CON LA RIVOLUZIONE

Piu comico di così non si poteva fare !
Parlato italiano - sous-titres fr.-all.

Tél. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 66

ALAIN DELON - SYDNE ROME dans
LA RACE DES « SEIGNEURS »

Un homme déchiré... L'amour fou ? Ou la politique ?
Que choisira-t-il ?...

Tous les soirs 20 h 30 - Samedi, dimanche, mercredi, à 15 heures

COULEURS 16 ans

REX Tél. 25 55 55

TOUS LES SOIRS 20 h 45
Matinées :
Jeudi - Mercredi 15 h
Samedi - Dimanche 15 h - 17 h 30
EN FRANÇAIS 18 ans

Après « VIVA LA MUERTE », le nouveau film-choc d'Arrabal
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU
Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables

AU BOCCALINO

TRÈS BELLES SPÉCIALITÉS AU CHAMPAGNE

Tél. 33 36 80.

Antiquités - Valangin

EXPOSITION AU 1er ÉTAGE
10 vaisseliers en bois de sapin et toujours un grand choix de meubles anciens.
R. Meier, ébéniste
Tél. (038) 36 13 41 - 36 14 67.
Ouvert durant toute la journée, le soir sur rendez-vous.

dettes = ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,
021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé
Une exclusivité SANDOZ & Cie
Peseux - Tél. 31 51 77

Au soleil d'Ascona

De lundi à dimanche pour 2 personnes, Fr. 350.—, tout compris, demi-pension avec chambre, petit déjeuner, souper. Octobre, novembre, février, mars.

Hôtel Ticino - 6612 Ascona. Tél. (093) 35 35 81.

Pour vous éviter les ennuis de chauffage et de domestiques, passez l'hiver à la

PENSION ARIZONA

Bon-Port 33
1820 MONTREUX
Prix très avantageux pour longs séjours.

JUG Cadeau ?

MARC vieux

JACQUES GRISONI Propriétaire encaveur
GRESSIER 47 12 36

AUBERGE-RÔTISSERIE DE Cronay

Tél. (024) 33 11 40. A 6 km d'Yverdon
LE RELAIS DES GOURMETS
Fermé le lundi

Vacances selon votre envie et votre caprice...

grâce aux nouveaux programmes de voyages Marti, qui viennent de paraître.

● VOYAGES DE VACANCES

● EN AUTOCAR 74-75 (par exemple : 8 jours Portoroz déjà depuis 295.—)

● VOYAGES EN AVION 74-75 (par exemple : 5 jours Madrid 745.—)
Que ce soit en car ou en avion, qu'il s'agisse d'un week-end à skis de 2 jours ou d'un voyage fabuleux de 12 jours en Perse, vous trouverez certainement un voyage à votre goût.

Téléphonez-nous ou, mieux encore rendez-nous visite. Mais dans tous les cas demandez nos programmes de voyages auprès

Rue de la Treille 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 80 44

marti

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

Restaurant **RICHELIEU CHAQUE SOIR** NEUCHÂTEL

C. CUPILLARD
Ruelle du Port - ☎ (038) 25 55 56

GRANDE PÉRIODE DE CHASSE

— Terrine de faisan, bécasse, lièvre
— Selle de chevreuil
— Râble de lièvre
— Médallions et civets

OUVERT DE 17 h à 2 h du matin

Restaurant du Théâtre Café - Brasserie

Tripes neuchâteloise
Filets de palée aux câpres

HOTEL - RESTAURANT Samedi à midi exclusivement :
FILETS DE PERCHES au beurre sur assiette Fr. 7.— Service compris
Tous les jours :
Civet de chevreuil
Restauration chaude jusqu'à 22 heures
Tél. 42 14 38

L'AUBERGE D'HAUTERIVE

vous propose chaque jour :

SES GRILLADES AU FEU DE BOIS
accompagnées d'un choix de salades
Ses mets à la carte
Fermé le lundi - Tél. (038) 33 17 98.

RESTAURANT LA CHASSE NEUCHÂTEL

NOS SPÉCIALITÉS D'AUTOMNE
CIVET DE CHEVREUIL CHASSEUR
CIVET DE LIÈVRE FORESTIÈRE
MÉDAILLONS DE CHEVREUIL MIRZA
RABLE DE LIÈVRE BADEN-BADEN
SELLE DE CHEVREUIL BELLE-FRUITIÈRE
PATÉ DE GIBIER EN CROUTE SAUCE CUMBERLAND

CHOUROUTE GARNIE
TRIPES A LA NEUCHÂTELOISE
TOURNEDOS AUX BOLETS FRAIS

SAINT-HONORE
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 95

RESTAURANT LA CHASSE EST OUVERTE

Le Jura
Tél. 25 14 10

Famille Alex Riesen Dimanche 4me du mois fermé

Hôtel-Restaurant du Soleil NEUCHÂTEL

La selle de chevreuil vigneronne
Le râble de lièvre Mirza
Le civet de chevreuil Grand-Mère

Salle à manger au 1er étage
E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

Le Pavillon des Falaises

Tél. 25 84 98

Cuisine très honnête, dans une agréable ambiance de guinguette

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

Selle de chevreuil
Noisette de chevreuil
Civet de chevreuil
Râble de lièvre, et toujours notre GRANDE CARTE menus sur assiette.

Grand PARC à disposition
RÉSERVEZ VOTRE TABLE - Tél. (038) 31 77 07

BROCHET AU BEURRE BLANC

Pommes persillées
Cassata au marasquin

Menu à Fr. 20.— service compris
2075 THIELLE - route de Berne - Tél. 33 57 57

Hôtel Restaurant **Beaux Arts**

J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Elle continue de faire des heureux...

LA FONDUE CHINOISE A GOGO TOUJOURS A Fr. 13.—

TOUTE LA CHASSE
Du poil à la plume !
Civet de cerf - Civet de sanglier
Selle de chevreuil - Médallions de chevreuil
Faisan - Perdreau

Dès demain soir et jusqu'au 29 septembre

AU VIEUX VAPEUR Semaine Tessinoise

organisée par l'hôtel CORSO de Chiasso
Orchestre tessinois - Ambiance
Pour réserver votre table : Tél. 24 34 00

RESTAURANT LE JORAN SERRIÈRES

Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Jambon sauce morilles
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Tél. 25 28 61 **LE BANNERET** HOTEL-RESTAURANT

Nouveau propriétaire
FAM. B. KUONI

SPÉCIALITÉS SUD-AMÉRICAINES

Restaurant de la Grappe **Le Louvre** Neuchâtel

Vendredis et samedis seulement

FRITTO MISTO E INSALATA DI MARE
(Fruits de mer frais)

L. MARINI
Tél. 33 26 26

HP HÔTEL DES PLATANES

2025 Chez-le-Bart
7 55 29 29

Nos spécialités de venaison
Chevreuil - Chamois
Lièvre

Restaurant de la Cigogne **Villars-le-Grand (Vully)**

— civet et gigot de chevreuil
Spécialités diverses sur commande
Chaque jour notre menu soigné.
Tél. (037) 77 11 17.

Hôtel de l'Aigle Couvet

La petite maison pour grands gourmets

Spécialités de gibier et de fruits de mer
Réservations : tél. (038) 63 26 44

CAFÉ BRASSERIE LA ROSIÈRE

Parcs 115, Neuchâtel Tél. 25 93 73

Michel Chargé — Chef de cuisine
Salle pour société
Jeux de quilles automatiques.
Spécialités à la carte.
Menu sur assiette.
CIVET DE CHEVREUIL

HOTEL DU DISTRICT Fontaines

Filets mignons aux morilles

Tél. (038) 53 36 28 Prière de réserver
Se recommandent : J. Courvoisier et P. Jeanneret

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Dès maintenant, la nouvelle direction se fait un plaisir de vous offrir son

SERVICE A LA TABLE sans majoration de prix

Elle vous propose également un choix plus varié, et son assiette du jour à Fr. 6.50 composée d'une viande et de deux légumes ou d'une viande, d'un légume et d'une salade

Nos spécialités :
— Entrecôtes Café de Paris, au poivre vert de Madagascar ou à la Provençale
— Hamburger Pickwick Spécial (garni de pommes frites, bacon et un œuf sur le plat)
— Notre incomparable choix de salades
Et toujours l'ambiance sympathique de notre Pub... votre Pub !

2000 NEUCHÂTEL
Rue des Terreaux 7
Tél. (038) 25 85 88

VIGNOBLE



(Avipress - J.-P. Baillod)

La fête commence à Auvernier...

Si, au début de la soirée, l'air était frais, l'atmosphère se réchauffa au fur et à mesure de l'arrivée des amateurs de rassemblements villageois.

cave du Jardin d'enfants se produisaient les « Brichons ». Beaucoup de monde aussi à la « Fabrique de gaufres des Samaritains », devant la roue aux millions ou les frites des éclairés.

Le camion coupe la route à une moto

Vers 16 h., à Auvernier, un camion conduit par M. P.W., de la Chaux-de-Fonds, sortait du chantier de l'auto-école situé à l'est du village pour s'engager sur la N.5.

Auto contre moto : deux blessés

Hier vers 19 h 15, une collision s'est produite route de la Gare entre une automobile genoiseise et un motocycliste, piloté par M. Hermann Barbezat, âgé de 63 ans et domicilié à Pesuex.

SAINT-BLAISE Célébration œcuménique

(c) Les cultes et messe de dimanche sont supprimés. Non pas parce que le corps ecclésiastique des paroisses réformée et catholique fait grève.

CONFEDERATION

L'USS et la situation financière de la Confédération

BERNE (ATS). — Après avoir examiné la situation et l'évolution des finances fédérales, le comité de l'Union syndicale a conclu que les déficits sont en partie d'ordre conjoncturel ; un renchérissement massif, dont l'ampleur n'était pas prévisible, a fait enfler les dépenses tandis que le système fiscal en vigueur (taxation bisannuelle, droits de douane calculés sur la base du poids) ainsi qu'un certain ralentissement de l'activité ont empêché d'accroître les recettes dans une même mesure.

LE LOCLE

Au tribunal de police du Locle Fermer le robinet d'un compresseur en service : délit ou simple « gaminerie » ?

C.-H. H., 24 ans, était traduit hier après-midi devant le tribunal correctionnel du Locle, présidé par M. Jean Guinand, suppléant du juge Duvanel, et assisté des jurés Jean-Jacques Reuby et Walter Choffet, et de Jean-Michel Riat, qui exerçait les fonctions de greffier. C'est sous les préventions d'infractions aux règles de la circulation et à la loi sur la protection civile qu'H. comparait.

IL FERME LE ROBINET D'UN COMPRESSEUR

Lors d'un cours de protection civile, réservé à des jeunes, les 13 et 14 mai, on lui reproche d'avoir fermé le robinet d'un compresseur en service et d'avoir mis en danger la vie du servant de la perforatrice projeté sur le sol.

Autour du monde en quelques lignes

M. Nessen, nouveau porte-parole de Ford

WASHINGTON (AP). — Un journaliste de 40 ans, M. Ron Nessen, qui était jusqu'ici correspondant de la chaîne de télévision M.N.C. à la Maison-Blanche, sera désormais le porte-parole officiel du président Ford.

JURA

L'avenir du district de Laufen : une commission a été créée

La commission du district de Laufen va étudier toutes les possibilités juridiques et politiques dont elle dispose après le plébiscite du 23 juin. Parallèlement, elle discutera de la création d'une association communale qui peut remplacer la commission. Telles sont les décisions prises à l'issue d'une assemblée constitutive de la commission du district de Laufen, qui a élu à sa présidence le préfet Jacques Gubler.

permettre de lever les doutes en ce qui concerne la volonté du peuple. L'électeur pourra ainsi désigner le canton de son choix. Le questionnaire aura pour base un tableau synoptique de la situation actuelle (impôts, écoles, hôpitaux, traitements, rapport église-canton, trafic, subventions, constructions, etc.).

Le parti libéral-radical indépendant se manifeste

Le comité directeur du parti libéral-radical indépendant (P.L.R.I.) du Jura a siégé jeudi à Delémont, sous la présidence de M. Roger Jardin. Il a voté la résolution suivante :

« 1. Le peuple jurassien par son vote majoritaire et démocratique du 23 juin 1974 a créé le canton du Jura. Le P.L.R.I. est heureux de cette décision qui est conforme à ses vœux exprimés le 1er mars 1974 déjà, lors de sa séance constitutive ; 2. Il souhaite que le Jura reste uni et qu'il devienne un canton moderne, dynamique, ouvert au progrès et aux conceptions nouvelles.

Le nouveau stand de tir de Court

(c) Ce week-end la société de tir de Court présente son nouveau stand de tir de « Derrière-ses-Roches » à Chalut, stand équipé de six cibles électroniques, fait assez rare dans le Jura. En 1971, un crédit de 213.000 fr. avait été voté mais en 1973, une initiative lancée par des citoyens du village estimait que ce stand était superflu et qu'il fallait abandonner le projet.

DERNIERE HEURE

Partage des ressources pétrolières : accord des « douze »

BRUXELLES (AP). — Après plus de six mois de négociations, douze des principaux pays occidentaux consommateurs de pétrole se sont finalement mis d'accord sur le principe d'un partage des approvisionnements en pétrole durant les périodes de crise.

Le président du groupe, le vicomte belge Etienne Davignon, a annoncé que les 12 gouvernements intéressés devront ratifier la décision d'ici la fin du mois d'octobre.

Le plan de partage sera organisé par l'O.C.D.E. (organisation de coopération et de développement économiques), qui créera à cette fin une agence internationale de l'énergie. Le plan pourrait entrer en application dès la mi-novembre.

La France reviendra-t-elle sur sa décision de se tenir à l'écart du groupe ? En attendant, elle empruntera 200 millions de dollars à... l'Arabie Saoudite !

ESCHERT Grande fête des cadets

En 1973, les cadets jurassiens s'étaient retrouvés à Tavannes pour leur camp annuel. Ce week-end, il en ira autrement puisque les cadets organisent une fête un peu spéciale qui aura lieu à Eschert aujourd'hui.

PORRENTURY Journée romande des typographes

Porrentruy accueillera aujourd'hui quelque 300 membres de l'Association romande des typographes. C'est l'Amicale des typographes de Porrentruy et la section jurassienne qui organisent cette journée que présidera M. Marc Monnier, de Lausanne.

TAVANNES Issue fatale

(c) Nous avons relevé dans notre édition de jeudi, le terrible accident survenu à Tavannes, à un piéton M. Marcel Caruzzo, qui avait été happé par le train, et blessé à deux jambes. Celui-ci est décédé hier après-midi à l'hôpital de Montier des suites d'une hémorragie.

bulletin boursier

Table of stock market data for various cities including Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Paris, London, and New York, listing various companies and their share prices.

La mode de la Maison du Tricot : une ligne classique et pratique



Trois des nombreuses robes du soir que l'on vit au cours du défilé de mode de la Maison du Tricot. (Avipress - J.-P. Baillod)

Le restaurant du Faubourg avait prêté l'une de ses salles, hier, pour que puissent défiler les modèles de la Maison du Tricot S.A., au son de la voix mélodieuse de Colette Jean.

entre autres, un pardessus en tweed pure laine, en drap avec quatre poches fantaisie à la verticale et une coupe toute en souplesse, un modèle raglan, ample dans le dos, à mettre sur un tailleur ou encore en velours côtelé.

FONDS DE PLACEMENT

Table listing investment funds such as VALCA, IFCA, and IFCB with their respective values.

Le gouvernement provisoire du Mozambique a prêté serment

LOURENÇO-MARQUES (AP). — Etape importante sur la voie de l'indépendance totale. Un gouvernement de transition dominé par des membres du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) a prêté serment vendredi, mettant fin à près de cinq siècles de domination portugaise. D'importantes mesures de sécurité avaient été prises pour la cérémonie.

M. Joaquim Chissano, 35 ans, numéro trois dans la hiérarchie du FRELIMO, a été nommé président du Conseil. Le gouvernement provisoire a été officiellement installé par le haut commissaire portugais le contre-amiral Crespo.

La cérémonie s'est déroulée au palais des anciens gouverneurs, dans une salle sur les murs de laquelle il y a une fresque représentant les grandes conquêtes portugaises à travers l'histoire.

Les Nations unies étaient représentées par un Chinois, M. Tan Ming-chow, qui

fait partie du cabinet de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

SIX PORTEFEUILLES

Le gouvernement provisoire, dans lequel le FRELIMO détient six portefeuilles, en plus de la présidence du Conseil, et les portugais trois ministères, dirigera le pays jusqu'à la date de l'indépendance, le 25 juin prochain.

Les noms des ministres ont été gardés secrets jusqu'à la prestation du serment. Les autorités portugaises et le FRELIMO s'inquiétaient des réactions de certains Blancs du Mozambique opposés à l'accord d'indépendance conclu entre Lisbonne et le FRELIMO.

Les rues menant au palais étaient bloquées. Des soldats portugais et des hommes du FRELIMO patrouillaient dans le secteur.

Dans le nouveau gouvernement, les nationalistes noirs détiennent les porte-

feuilles de l'intérieur, de la justice, de l'économie, de l'information, de l'éducation et de la culture, du travail. Les Portugais gardent la santé et les affaires sociales, les transports et les travaux publics, le logement.

PRISONNIERS LIBÉRÉS

Parmi les sept membres du FRELIMO, il y a deux non-Africains, dont M. Baltazar, avocat blanc, qui devient ministre de la justice. Ce dernier n'est membre du FRELIMO que depuis peu. Quant à M. Monteiro, ministre de l'information, il est d'origine indienne. De 1969 à 1973, il a représenté le FRELIMO à Alger.

Du côté portugais, M. Paulino, 52 ans, occupera le ministère de la santé et des affaires sociales, M. Santos, 46 ans, celui des travaux publics et du logement et le lieutenant-colonel Picolo, 43 ans, celui des communications et des transports. Par ailleurs, 197 soldats portugais, pri-

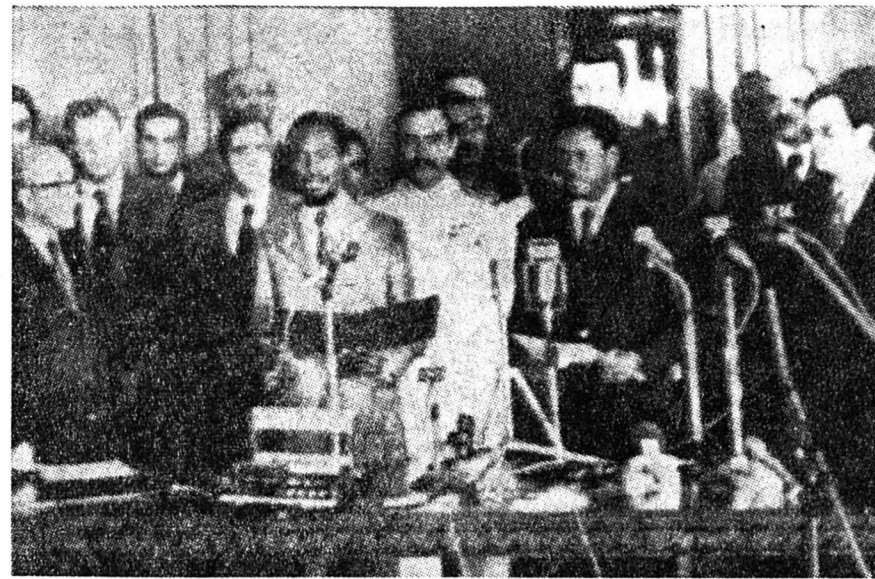
sonniers du FRELIMO ont été relâchés au camp de Nachingwea, dans le sud de la Tanzanie en présence du président du FRELIMO, M. Samora Machel.

MACAO

Le Portugal va graduellement réduire ses effectifs militaires à Macao mais ne les en retirera pas complètement, a annoncé vendredi le commandant militaire de l'enclave, le colonel Gonçalves.

Déjà, 115 soldats portugais ont regagné le Portugal et 120 autres doivent partir dans les prochains jours.

On estime qu'un million de soldats portugais environ se trouvaient à Macao.



M. Chissano prêté serment. Derrière lui, l'amiral Crespo. (Téléphoto AP)

Grèce: M. Papandreou juge inacceptables les projets électoraux du gouvernement

De notre correspondant à Rome :

Le projet du gouvernement Caramanlis d'appeler le corps électoral aux urnes dans un mois et demi, c'est-à-dire dans le courant de novembre, est critiqué par M. Andreas Papandreou, qui se trouve à la tête du mouvement socialiste panhellénique. Préparer des élections en Grèce dans un délai aussi bref est pour lui « inacceptable ». C'est ce qu'il a déclaré vendredi, à Rome, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée au siège du parti socialiste. Il a précisé qu'il avait donné sa première conférence de presse, depuis la fin de la dictature, à son retour dans sa patrie. Pour la seconde, il a choisi la capitale de l'Italie, en témoignage de gratitude envers le peuple italien, qui a toujours soutenu la résistance à l'époque des colonels.

M. Papandreou pense qu'en quelques semaines les partis politiques n'auront pas le temps de s'organiser. D'autre part la « machine de l'Etat » ne pourra pas être modifiée. Dans les campagnes ce seront les mêmes gendarmes qui contrôleront les élections et « ils parleront le même langage qu'il y a quelques mois ». Pour ce qui est de la loi électorale, elle a comme objectif d'éliminer les petites formations politiques, ce qui fait qu'on risquera d'assister à la constitution de deux blocs (la gauche et la droite) qui s'affronteront. Pour M. Papandreou « cette solution n'est pas bonne dans les circonstances présentes ». « Mais nous n'avons pas peur, pour notre part, de ne pas pouvoir obtenir 20 à 30 % des voix, a-t-il ajouté. Sept ans et demi d'occupation américaine ont poussé le peuple grec vers des positions socialistes et progressistes ».

La Grèce s'est retirée de l'OTAN sur le plan militaire, mais les conséquences de la déclaration officielle ne sont pas encore visibles. Les bases n'ont pas été démantelées. M. Papandreou s'en inquiète. « Il n'y a pas un seul Grec, a-t-il ajouté, qui ne veuille pas que son pays sorte de l'OTAN ». Il espère que les accords bilatéraux conclus par Athènes avec les Etats-Unis seront dénoncés, et, en outre, il estime que les rapports établis avec la CEE n'ont eu que des effets négatifs : les campagnes ont été appauvries, les paysans s'étant expropriés, et les « monopoles étrangers » ont eu la possibilité de s'introduire en Grèce.

M. Papandreou a rappelé que la Grèce appartient à la fois à l'Europe, aux Balkans et à la Méditerranée. Elle doit donc pratiquer une politique indépendante en tenant compte de ces trois facteurs. Trois pays, à cet égard, lui apparaissent exemplaires : la Suède, la Yougoslavie et l'Algérie.

CHYPRE

En ce qui concerne le problème de Chypre, il ne devrait pas être discuté à Genève, mais à l'ONU. L'île n'est-elle pas un Etat autonome, membre des Nations unies ? M. Papandreou s'oppose à ce qu'elle soit divisée, car ainsi on chercherait à y installer des bases militaires. Il souhaite le retour du président Makarios, qui se trouve légalement à la tête de la nation chypriote.

Jacques FERRIER

Le rôle de la C.I.A. au Chili

WASHINGTON (AFP). — La plus grande partie des 8 millions de dollars et plus que la C.I.A. a déversés au Chili à l'époque du gouvernement Allende, a été employée en 1972 et 1973 non pas pour soutenir des partis et des journaux d'opposition, comme l'a prétendu le président Ford au cours de sa conférence de presse lundi, mais à être distribuée aux camionneurs et aux commerçants afin de leur permettre de commencer et de poursuivre leur grève, écrit le « New-York Times ».

Le quotidien souligne que cette grève à l'échelon national à laquelle plus de

250.000 personnes ont participé, la plupart appartenant à des classes aisées, « devait inévitablement aboutir à un renversement violent du gouvernement ».

Tous les milieux interrogés par le « New-York Times » au cours de son enquête ont précisé que la politique concernant le financement des grévistes, suivie par la C.I.A. au Chili avait été approuvée par une commission gouvernementale, dit le « comité des 40 », présidée par le secrétaire d'Etat, M. Kissinger. Les décisions de ce comité sont également entrinées par le président avant d'être mises à exécution.

Une grande banque américaine : pas de crise comme celle des années 30

NEW-YORK (AP). — La « First National City Bank », la deuxième plus grande banque des Etats-Unis, ne pense pas qu'une grande dépression comme celle des années 1930 soit à redouter. Elle estime même qu'une répétition de cette tragédie est impossible.

Pour la « First National City Bank », les conditions économiques des années 1930 étaient très différentes des conditions actuelles. La différence la plus importante, estime-t-elle, c'est que dans les années 1930 la récession américaine, provoquée par des manques de liquidités avait pu se développer sans contrôle. Quand la panique s'empara des Américains qui retirèrent leurs avoirs dans les banques, la réserve fédérale s'accrocha à sa politique de restriction monétaire, ce qui accula de nombreuses banques à la faillite.

Ceci est pour effet de réduire encore les liquidités et le phénomène se transmit, avec l'effet d'une contagion, au-delà des frontières américaines du fait de la rigidité du système monétaire d'alors qui reposait sur l'étalon-or.

La « First National City Bank » estime qu'aucune banque centrale ne pourrait aujourd'hui, pour des raisons politiques, répéter les erreurs de la réserve fédérale entre 1928 et 1932, « ce qui fait qu'une catastrophe semblable à la grande dépression ne peut se reproduire ».

Au début des années 1930, la valeur des monnaies s'exprimait dans des taux de change fixes liés à l'or. Lorsque la confiance dans le sterling puis dans le dollar s'effondra, la conversion de ces devises en or élimina un important volume des liquidités internationales. L'histoire, là encore, ne peut se répéter puisque aucune monnaie n'est plus convertible en or.

« En fait, estime la « First National City Bank », les conditions d'une grave crise bancaire n'existent pas aujourd'hui. Dire que cela est possible est non seulement un erreur, mais un danger ».

« Aucune banque centrale n'a oublié les leçons des années 1930. En fait, les institutions monétaires actuelles créeraient plutôt trop de liquidités que pas assez ».

Les « Montoneros » argentins réclament une rançon de 50 millions de dollars

BUENOS-AIRES (AFP). — Les « Montoneros » organisation péroniste de gauche passée dans la clandestinité, ont revendiqué l'enlèvement jeudi des frères Jorge et Juan Born et réclament une

rançon de cinquante millions de dollars pour leur libération, annoncent les journaux argentins.

Cette rançon est la plus élevée jamais demandée. Les frères Born, dirigeants de la société « Bunge et Born » ont été enlevés à 28 km au nord de Buenos-Aires alors qu'ils se rendaient à leurs bureaux. Un chauffeur et un autre dirigeant de l'entreprise ont été tués.

« Bunge et Born », qui, selon certaines sources, est contrôlée financièrement par la Belgique et l'Argentine, a des intérêts dans quelque 80 pays et ses ventes annuelles de céréales se situent entre 700 et 800 millions de dollars.

Elle possède de nombreuses entreprises, notamment les minoteries du Rio de la Plata, des usines chimiques, une fabrique de peinture et diverses succursales en Argentine. La société opère aussi au Brésil où elle possède une douzaine d'entreprises chimiques et textiles, une banque et une compagnie d'assurances.

Dans le communiqué parvenu aux journaux, les « Montoneros » affirment que « les détenus seront jugés pour les actes par les monopoles auxquels ils appartiennent contre les travailleurs, le peuple et les intérêts nationaux ».

Quand passe « Fifi »



GUATEMALA (AP). — La dépression tropicale « Fifi » a atteint vendredi le sud du Mexique après avoir fait au moins 60 morts dans le nord du Honduras.

La commission nationale d'urgence du Honduras a déclaré que, selon des émissions de radio-amateurs, 200 personnes environ ont été tuées ou ont disparu. Tous les morts signalés l'ont été au Honduras. Les vents soufflaient à plus de 170 km/heure, avec des sautes à plus de 200 km/heure. L'ouragan est passé vers minuit sur le Guatemala.

La ville de Guanaja, sur une île située au large du Honduras, aurait été détruite à 80 %.

Notre téléphoto AP : l'ouragan photographié par un satellite météorologique.

SUITE « Mariner-10 »

Les savants attendent de ce second survol d'importantes précisions, ainsi que de nouvelles révélations, sur les aspects les plus étonnants mis en évidence lors de l'expérience de mars dernier. On a en effet découvert, entre autres, que Mercure possédait un champ magnétique propre, une caractéristique que ni la lente vitesse de rotation de la planète sur elle-même ni sa masse relativement petite ne permettaient de prévoir. Quoique modeste (100 fois plus faible que celui du champ terrestre), ce magnétisme suscite toutefois des conclusions fort importantes pour la compréhension du système solaire. Il impliquerait notamment que Mercure a un « cœur » qui jouerait le même rôle d'électro-aimant que les couches internes de notre Terre, ou que la planète a disposé un jour d'un champ magnétique très élevé dont on ne mesurerait aujourd'hui que les vestiges. Dans un tel cas, il faudrait admettre qu'elle était dotée alors d'un mouvement de rotation sur elle-même beaucoup plus rapide, un détail qui serait capital dans la connaissance des premiers stades de l'évolution du système solaire.

Eric SCHAERLIG

Le procès de Mgr Capucci s'ouvre à Jérusalem

JÉRUSALEM (AP-AFP). — Le procès de Mgr Hilarion Capucci, évêque melchite de Jérusalem, s'est ouvert vendredi matin devant le tribunal civil de Jérusalem-Est.

Le prélat, qui est accusé d'avoir aidé des terroristes palestiniens, est arrivé dans la salle d'audience vêtu de sa soutane noire et ayant en main sa croix épiscopale à tête d'argent. Il s'est assis dans le box des accusés entre deux agents en civil.

Trois chefs d'accusation sont retenus contre lui : contacts avec un agent ennemi, coopération avec une organisation illégale (le « Fatah »), et transport et détention d'armes pour le compte de cette organisation.

Parmi les charges retenues contre lui figure celle d'avoir effectué trois passages d'armes clandestins entre le Liban et Israël. Mgr Capucci est resté debout pendant qu'on lisait l'acte d'accusation. Puis, avant de plaider, l'un des avocats de la défense Me Shehadeh, maître du barreau de Cisjordan, a refusé la compétence de la Cour pour des raisons politiques.

La défense a en outre demandé que le prélat bénéficie de l'immunité diplomatique.

SOLIDARITE

Quelques dizaines d'Arabes et de religieuses ont lancé des cris d'encouragement à l'évêque pendant qu'il quittait le tribunal dans un car de police. Les forces de l'ordre ont arrêté l'un des manifestants. « Capucci, nous sommes avec toi », criaient certains.

Mgr Capucci, 49 ans, est l'ecclésiastique de rang le plus élevé qu'Israël ait jamais jugé.

Les trois juges ont levé la séance en

affirmant que la question de l'immunité diplomatique et celle de la compétence du tribunal seraient réglées mardi prochain.

Le prélat a gardé le silence pendant toute la durée de l'audience.

Les mesures de sécurité n'ont permis à personne d'échapper au contrôle et les juges, comme le procureur de l'Etat, ont dû ainsi que les vingt journalistes et les quinze personnes autorisées à assister au procès, se soumettre à la vérification de leurs papiers d'identité, laissez-passer et porte documents.

Me Roland Dumas, de Paris, se trouvait dans la salle au côté de Me Shehadeh.



Mgr Capucci (Téléphoto AP)

deh. Il n'a pas été autorisé à prendre part au débat de procédure.

D'autre part, l'archevêque grec-catholique de la Galilée du nord, Mgr Joseph Raya, est parti vendredi pour l'Amérique après avoir démissionné de son poste pour protester contre les immixtions des autorités ecclésiastiques dans les affaires de son diocèse.

Nommé il y a six ans, Mgr Raya était considéré comme le chef spirituel de la communauté grecque-catholique d'Israël, qui compte 40.000 fidèles.

Il a déclaré à son départ que l'arrestation de Mgr Capucci et son procès ont contribué à le décourager de poursuivre sa tâche.

« Je m'en vais dans un monastère au Canada où je compte passer le reste de ma vie dans la solitude et la prière », a-t-il déclaré.

UN FAIT PAR JOUR

Les marchands de mort

« Un fait curieux à relever à propos des combats à Chypre est que la Grèce et la Turquie se servent toutes deux d'armes américaines presque identiques », observait récemment David Wragg dans le « Spectator » de Londres. Armes fournies dans le cadre de l'OTAN, bien entendu.

Mais, pour curieux qu'il soit, le fait n'a rien d'exceptionnel en son genre : l'Égypte et Israël, par exemple, ont tous deux obtenu de l'armement américain. Ni de bien nouveau, si l'on songe aux sinistres activités, hier, d'un Zaharoff, « le roi des armes » comme l'appelait Rochat-Cenise.

Ce qui est nouveau est, ainsi que le montre une étude du « Times », que « contrairement à la situation existant avant la Deuxième Guerre mondiale lorsque des marchands privés étaient les principaux responsables du trafic d'armes, leur fourniture est aujourd'hui largement contrôlée par les gouvernements au moyen de licences d'exportations ».

Résultat : le commerce mondial des armes a doublé en dix ans. En tête de ce commerce, les Etats-Unis et l'URSS, qui, tout en proclamant la « détente » et s'entretenant depuis 1969 de « limitation des armes stratégiques » (SALT), fournissent communément de l'armement aux belligérants au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique. Viennent ensuite, rivalisant pour la troisième place, la France et la Grande-Bretagne (où le socialiste Wilson créa en 1967 un organisme pudiquement appelé « Organisation de ventes pour la défense », dont toute l'activité consiste à exporter de l'armement : pour 405 millions de livres cette année).

Le « tiers monde » que nous devons secourir par charité chrétienne et obligation humanitaire ? Il consacre annuellement vingt milliards de dollars aux dépenses militaires, et cette estimation (probablement encore inférieure à la réalité) émane de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, où l'on est très « tiers mondialiste ». Deux cents millions d'Indiens vivent dans une abjecte pauvreté ? Cela se comprend : le gouvernement socialiste de Mme Indira Gandhi entretient la quatrième plus grande armée du monde, au prix de 7 milliards de francs par an, et il vient même de s'offrir le luxe d'une explosion nucléaire de 50 millions de dollars.

Un million ou plus de réfugiés « palestiniens » croupissent, depuis des années, dans une égale misère ? Mais les pays arabes, grassement enrichis par le pétrole, vont consacrer durant les dix années à venir une trentaine de milliards de dollars « pour la poursuite de leur conflit avec Israël », comme dit le « Financial Times ».

Lequel Israël, qui accorde environ 40 % de son budget à la défense nationale, vient de demander aux Etats-Unis la fourniture « urgente » de nouvelles armes modernes. Qu'il obtiendra, grâce à l'appui du puissant « lobby juif » Américain.

Détail curieux : bien que stratégiquement dans une situation toujours délicate, Israël n'en exporte pas moins, lui aussi, de l'armement. Livrant notamment à l'Afrique du Sud pour la défense de la route du Cap les missiles « Gabriel » que Wilson à Londres avait refusé de fournir à Prétoria, en invoquant hypocritement des « principes moraux », lui qui arma la Nigéria coupable de génocide au Biafra et donne le feu vert aujourd'hui à la construction d'une fabrique de « turbo-jets » Rolls-Royce Spey en Chine rouge, dont elle se servira pour son aviation de guerre.

Pierre COURVILLE

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

AMÉRIQUE

Ford ira en Corée du Sud
WASHINGTON (Reuter). — Le président Ford se rendra en visite officielle en Corée du Sud les 22 et 23 novembre, annonce la Maison-Blanche. Le président ensuite se rendra en visite officielle au Japon.

Les milliards du pétrole
WASHINGTON (AFP). — Les pays producteurs de pétrole auraient déjà investi à moyen ou à long terme environ quinze milliards de dollars de leurs revenus, dont 7 milliards aux Etats-Unis, 5 milliards en Europe, et 3 milliards de dollars dans les pays en voie de développement, estime la trésorerie américaine.

La question palestinienne devant l'ONU

NATIONS UNIES (AP). — Le bureau des Nations unies a décidé sans qu'aucun pays fasse opposition de soumettre la question de la Palestine à l'attention de l'Assemblée générale. L'ambassadeur israélien, M. Tekoah, a toutefois déclaré que cela minerait les efforts de paix au Proche-Orient.

Cette question fait donc partie des 110 sujets que le bureau, qui comprend les représentants de 25 pays, a inscrit à l'ordre du jour de la 29ème session annuelle de l'Assemblée générale.

Drôle d'aide-soignante

PETERSBURG (Virginie), (AP). — Une ancienne aide-soignante de l'hôpital de Petersburg a été inculpée d'homicide à la suite de la mort d'une douzaine de vieillards cardiaques. Elle leur avait injecté sans autorisation de la lidocaïne, un médicament destiné à ralentir les battements du cœur et que l'on utilise généralement pour soigner les crises cardiaques.

EUROPE

La crise turque

ANKARA (Reuter). — M. Bulent Ecevit, dirigeant turc du parti républicain du peuple, qui a présenté il y a deux jours sa démission à la suite de dissensions avec son partenaire de la coalition, le parti du salut national, a été chargé vendredi par le président Koruturk de constituer un nouveau gouvernement.